TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 590 — 32 PAGES — VENDREDI 16 FÉVRIER 1979

En Iran

De violents combats continueraient à Tabriz

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 L. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES CRISES INTERNATIONALES ET LEURS CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

Le prix du pétrole « léger » est relevé d'environ 8 % par Abou-Dhabi et le Qatar

La tension ne cesse de monter sur le marché pétrolier. Le 14 février, les Emirats arabes unis et le Qatar ont décidé une majoration d'environ 8 % du prix du baril de leur pétrole « léger », le « murban ». Au *même moment*, le journal koweitien «As-Siyassah » annonce qu'une conférence extraordinaire de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) se tiendrait le 26 mars à Londres ou à Genève afin de majorer le prix du pétrole *produit en supplément* par certains pays pour pallier *la défaillance de l'Iran et de lutter contre* la spéculation des compagnies internationales.

Sur les marchés des changes, la baisse du dollar amorcée mercredi s'est légèrement ralentie grâce à l'intervention des banques centrales. L'or, en revanche, a vu ses cours remonter sensiblement.

Les Emirats arabes unis viennent d'annoncer aux compagnies *pétrolières leur décision* d'augmenter le prix de leur brut de qualité légère — le murban — de près de 8 %. *Le prix du baril* de « murban » passe en conséquence de 14,10 à 15,12 dollars.

Déjà le 1er janvier la hausse du prix de ce pétrole avait été légèrement supérieure à l'augmentation *moyenne de 5 %* décidée par l'OPEP. L'organisation des pays exportateurs tente en effet *de revaloriser le prix du* pétrole léger par rapport aux bruts plus lourds (dont les réserves *sont plus importantes) afin* d'inciter les compagnies pétrolières et modifier leurs raffineries.

Le Qatar a décidé lui aussi de relever ses prix — après s'être concerté avec les Emirats arabes unis. Le 13 février en effet cheikh Khalifa Ben Hamad Al-Thani, émir du Qatar avait reçu le ministre du pétrole et de la richesse minière des Emirats arabes unis, M. Al-Oteiba, président en exercice de l'OPEP. Ce dernier était venu s'entretenir *des mesures à prendre pour éviter* que certaines compagnies pétrolières ne profitent de la *situation régnant sur le marché* mondial du pétrole, et réalisent des bénéfices accrus au détriment *des pays consommateurs* et des pays en voie de développement. Qatar et Abou-Dhabi assurent près *de 10 % des approvisionnements* français.

Ces mesures préfigurent-elles une hausse généralisée ?

Selon le journal koweïtien *As-Siyassah*, les pays membres de l'OPEP tiendront une réunion extraordinaire le 26 mars prochain au niveau ministériel pour débattre du relèvement des prix *du brut produit en supplément* par les pays membres de l'organisation, afin de pallier la défec*tion de la production iranienne.* Au cours de cette réunion qui se tiendra, selon le quotidien, soit *à Genève soit à Londres, les* ministres de l'OPEP discuteront également des mesures à prendre *pour contenir la spéculation de* certaines compagnies pétrolières qui profitent de la situation *régnant actuellement sur le marché* mondial du pétrole pour réaliser des bénéfices accrus.

La *Middle East Economic Survey*, publication pétrolière proche des milieux saoudiens, rapporte, *de son côté, que* l'Arabie Saoudite a décidé de fixer le prix de sa production supplémentaire au *niveau prévu pour le dernier tri*mestre.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 30.)

Le salaire de la peur

Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, l'avait dit après la hausse de 14,5 % décidée *le 17 décembre par l'OPEP* : « A moins d'une solution rapide à la crise de l'Iran, vous allez payer le pétrole encore plus cher. » Tout à leurs jérémiades contre une augmentation jugée excessive, les pays industrialisés avaient un peu trop négligé l'avertissement, sans *doute parce qu'ils pensaient* que le tarissement de la source iranienne ne pouvait durer, le régime en place à Téhéran, quel qu'il soit, ayant besoin de dollars...

La hausse des prix du brut léger d'Abou-Dhabi et de Qatar vient rappeler les pays consommateurs à la réalité d'un marché tendu. Même en l'absence de cartel, les prix monteraient : on s'arrache sur le marché libre un pétrole qui coûte 40 % plus cher que celui des pays producteurs.

Pour justifier leur décision, les émirats avancent les profits des compagnies pétrolières. Ces dernières ont, il *est* vrai, une curieuse attitude. Alors que la réduction des approvisionnements mondiaux atteint à peine 4 %, les « majors » annoncent des réductions de livraisons de 10 % pour Exxon, de 15 % pour la Shell, de 45 % pour B.P. Les sociétés américaines se *sont empressées de répercuter* la hausse de prix infligée par l'Arabie Saoudite sur sa production supplémentaire deux mois avant l'arrivée de ce brut aux Etats-Unis. Les grands pays industrialisés n'ont, depuis 1973, pris aucune mesure pour contrôler les choix *des grands groupes pétroliers.* Ils en payent les conséquences.

Mais l'augmentation est d'abord politique. Ce sont les pays traditionnellement modérés — l'Arabie Saoudite et les émirats voisins — qui montrent la voie. Le salaire de la peur ? Le *gendarme* iranien du Golfe — même s'il n'était pas aimé — rassurait. Malgré les déclarations du secrétaire américain à la défense, M. Brown, dépêché à Ryad pour manifester le soutien actif de Washington, ces pays ont maintenant quelques *doutes* légitimes sur l'efficacité des Américains à *défendre* leurs alliés.

Pour le moment, l'ampleur de la crise est bien loin de celle qu'on avait connue en 1973. La baisse de la production mondiale est moitié moindre qu'il y a cinq ans, et les *stocks* de réserve des consommateurs, qui n'étaient alors que *de cinquante* jours, sont aujourd'hui de plus de soixante-dix jours.

Les difficultés actuelles n'en mettent pas moins en évidence la vulnérabilité des ravitaillements pétroliers mondiaux. Il suffit qu'un des principaux exportateurs défaille six semaines pour que se dessine à l'horizon une pénurie. Avant *l'affaire* iranienne, l'Agence internationale de l'énergie estimait que le déficit de l'offre pétrolière pourrait *atteindre de* 4 à 12 millions de barils par jour en 1985. Cette prédiction pourrait se réaliser bien avant.

Les pays consommateurs ont peu fait, après 1973, pour réduire leur dépendance. Le principal d'entre eux, les Etats-Unis, moins que tout autre. La hausse des prix va donc d'abord toucher Washington, *et sa* politique anti-inflation, avant de menacer l'ensemble du monde industrialisé, où s'amorçait une timide reprise économique. Si le président Carter espérait obtenir des assurances du Mexique — producteur important des années 80, — le toast du président Lopez Portillo, au cours du banquet que celui-ci a donné en son honneur le 14 février, laisse mal augurer des conversations à venir. Le président mexicain avait d'ailleurs laissé entendre avant la *visite officielle du* président américain que son pays n'augmenterait pas sa production.

AU JOUR LE JOUR

Révolutionnaire

Les difficultés qu'éprouve l'ayatollah Khomeiny à remettre l'Iran au travail illustrent bien les contradictions entre les révolutionnaires, qui estiment que la révolution est terminée, et ceux qui estiment qu'elle ne fait que commencer. L'ennui dans ce genre de débats, c'est que les arguments s'échangent la plupart du temps à coups de fusil, ce qui ne facilite pas le dialogue.

Certes, il y aurait peut-être un moyen de mettre tout le monde d'accord : convoquer les citoyens aux urnes. Mais il y a toujours des gens pour penser que des élections libres constituent une solution beaucoup trop révolutionnaire.

BERNARD CHAPUIS.

Le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 220 000 en un an

Reprise de la production industrielle depuis trois mois

La situation de l'emploi s'est de nouveau gravement détériorée en janvier. Le nombre des demandeurs, qui dépasse pour la première fois 1 350 000, a progressé de 2,1 % en un mois, cependant que celui des offres diminuait. En un an, le total des demandes a ainsi progressé de 220 000 (20,4 %) et celui des offres a baissé *de 16 000 (16,8 %). Simultanément*, la durée du chômage s'allonge : cent quarante-cinq jours en moyenne actuellement. L'augmentation de la production industrielle (de l'ordre de 5 à 6 % en rythme annuel) depuis quelques mois ne suffit donc pas à enrayer la moitié du chômage, les mesures structurelles prises par les entreprises (« dégraissage » et investissements pour accroître la productivité) faisant plus que compenser ses effets conjoncturels positifs.

Les sidérurgistes, qui sont parmi les plus touchés, organisent vendredi 16 février un mouvement de protestation de grande ampleur dans *le Nord et la Lorraine. Vingt et une* manifestations sont prévues dans la première région et des actions « surprises » dans la seconde. La « journée contre le chômage » (lire page 32), qui ne s'étendra guère à d'autres régions, sera appuyée par des salariés d'autres secteurs (cheminots, enseignants, mineurs).

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Réajuster la perspective du débat européen

La huitième conférence de presse que le président de la République donne ce jeudi 15 février à 15 heures, est consacrée à la politique étrangère, à la situation internationale et aux conséquences de cette situation sur les problèmes qui se posent actuellement à la France.

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui devait évoquer les problèmes politiques de l'Europe, entend redresser ce qu'il estime être de fausses interprétations de l'idée européenne et *« rajuster la perspective »* dans laquelle s'est engagé le débat sur ce sujet.

Il suffit de se rappeler les propos du président de la République, lors de sa conférence de presse du 21 novembre dernier, pour comprendre son désaccord avec les termes dans lesquels le problème européen est actuellement présenté à l'opinion. *M. Giscard d'Estaing* avait souligné que les institutions, et donc la construction européenne elle-même, ne seraient pas en cause dans le scrutin du 10 juin puisqu'on ne devait *craindre aucune extension des pouvoirs* de l'Assemblée de Strasbourg, fixés par le traité de Rome, lequel ne peut être modifié qu'avec l'accord de tous les Etats membres. Mais en indiquant, après M. Raymond Barre, que si les institutions européennes devaient être révisées d'une manière qui affecte les institutions françaises il recourrait au référendum, le chef de l'Etat avait laissé paraître qu'il n'excluait pas totalement ni définitivement une *telle évolution*. C'était assez pour que les adversaires de la supranationalité nourrissent un soupçon sur la fermeté avec laquelle M. Giscard d'Estaing s'opposerait à d'éventuelles tentatives de ses partenaires européens pour soumettre la France, par le droit ou par le fait, à *des décisions contraires à ses intérêts.*

Pour le président de la République, *l'attitude du gouvernement* dans les diverses négociations européennes fait justice de cette suspicion. Quant à l'utilisation que le P.C.F. et le R.P.R. font de la crise de la sidérurgie *pour alimenter une campagne* contre la domination de l'Allemagne sur l'Europe, M. Giscard d'Estaing ne semble pas s'en *inquiéter outre* mesure. Il estime que, si les Français ont toujours été prêts à écouter ceux qui rendent l'étranger responsable de leurs infortunes, ils ne *tardent* pas à se lasser de cette explication trop simple et à se méfier de la xénophobie sur laquelle elle s'appuie. *Tenant les Français, dans leur* ensemble, pour favorables à l'Europe, le chef de l'Etat pense qu'ils acquiesceront à la perspective d'une Europe confédérale. En revanche, la conception fédérale, défendue par les centristes dans les années 60 et à laquelle certains d'entre eux restent attachés *ne correspond pas*, selon lui, à la réalité de l'Europe, telle qu'elle s'est précisée au fil des *années.*

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 9.)

Point de vue

LA DYNAMITE DANS LE POT DE TERRE

par JEAN-PIERRE CHABROL

Pour la plupart ils n'ont pas choisi. Ni ce métier, ni ce bled. On les a poussés là, ni tours, ni cavaliers. Pions. Bretons, Occitans, *Polonais*, Algériens, Andalous, Italiens, Portugais, Corses, Catalans, ou fils des paysans du voisinage. Un « maître de forges » se les est fait livrer où c'était le plus avantageux pour lui. Nord, Est, trous humides, banlieues. Parlez-moi du « cadre de vie »...

Mais l'Homme est tellement merveilleux qu'il finit toujours par s'arranger. Plantez-le dans le désert, il le jardinera, quelques générations suffisent ; quand on sème tout contre eux, les terrils deviennent beaux... (Stop ! Ah ! ce lyrisme à la noix quand il s'agit *d'impératifs économiques*...)

Et puis un jour, terminé ! Les forges plient boutique. Le minerai de fer revient à un sou de moins la tonne à 1 000 kilomètres d'ici. Argument irrécusable. Les autres, comment dire ?... la « main-d'œuvre », le « petit personnel », la « masse salariée » ? Ça leur tombe sur la nuque comme une palanquée de briques. Eux, ils croyaient que ça durerait toujours. Ils ont monté leurs murs, enterré leurs morts, marié leurs filles, ils ont pris racine sur leur case d'échiquier. Pour certains, c'est la deuxième fois dans la même vie : quelques mineurs des houillères liquidés en Cévennes avaient été recyclés dans le fer en Lorraine, d'autres dans les chantiers navals sur les bords de la Méditerranée. A chaque fois ils y croient, ils s'y font, ils empruntent sur trente ans pour faire construire... Et re-licenciés ! Pour raison de « dégraissage » sur les kilos superflus, la cellulite de mam'zelle Europe.

Ils ont travaillé dur, pour pas cher. Ils n'ont pas géré, pas décidé, jamais. Ils ont beau se fouiller la conscience, ils ne se trouvent pas coupables ; rien ne peut rien contre ce sentiment-là. Ils demandent des comptes, on les leur refuse : d'abord c'est pas leur affaire, et puis ils pourraient pas comprendre.

Ils se sentent tellement innocents qu'ils attaquent en justice. Les malheureux ! En face, on se sent tellement coupable qu'on est fin prêt depuis longtemps : comptables, avocats, super-techniciens de la liquidation avec douleur formés depuis l'enfance au maniement subtil des mots et *des* procédures, connaissant à fond le dossier trafiqué d'avance pour cette éventualité, vieux renards et jeunes loups des Grands Bureaux qui débarquent par le dernier Air Inter.

Côté victimes, ça se trame dans une baraque Adrian ou un coin de living H.L.M. Imaginez ces bouilles penchées sur les documents qu'ils ont pu se procurer de bric et de broc, ces index hachurés à la limaille qui se perdent dans l'araignée des organigrammes (photocopies aux pliures déjà *ouvertes*), à la recherche de leur Boîte, qui porte pas exactement le nom qu'ils lui donnent, qui en change... *« Ces documents sont peut-être pas à jour, dis ? »*

(Lire la suite page 28.)

Dans le prochain numéro du Monde *(daté 17 février)*

COMMENT DÉCLARER LES REVENUS DE L'ANNÉE 1978

SUÉDOIS, FINNOIS, ISLANDAIS

Les princes du Nord

Voici, *révélé* onze ans après sa mort, un très grand poète suédois. Comment peut-on être Suédois, Roy... « C'est pire que d'être poète en plus, se demande Claude Persan ! » Ne souriez pas. Il a raison. Son enthousiasme sans *réserve consacre un événement* superbe et discret : la publication, dans une traduction exemplaire, *des deux derniers volets* de la grande trilogie d'Ekelöf.

Ekelöf, marqué à la fois par la mystique orientale, Rimbaud et les surréalistes, réussit l'impossible : la jonction entre l'Ouest et l'Est. L'alliance entre la recherche « soufi » et Georges Bataille. Le *résultat* est une poésie sacrée d'outre-religion. Claude Roy place Ekelöf aussi haut que les plus *hauts « voyants » : Milton, Blake,* Hugo.

L'occasion est bonne pour s'intéresser à *d'autres princes du Nord*, qui, s'ils s'expriment dans des langues minoritaires, n'en atteignent pas moins à l'universel : Elias Lönnrot, par exemple, qu'on surnomme l' « Homère finnois », et qui se fit, au long du siècle dernier, le rassembleur acharné des antiques rhapsodies de son pays. Grâce à lui, ce que chantaient les derniers bardes s'est conservé. C'est le fabuleux « Kalevala », qui compte douze mille vers, et que Stock réédite aujourd'hui dans la traduction datant de 1929, de J.-L. *Perret. Hubert Juin montre comment* Lönnrot, *qui se voulait* savant, devint, pour les besoins de *sa cause*, poète.

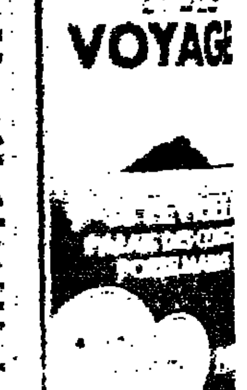
A quoi s'ajoute le travail de Régis Boyer sur les sagas islandaises, *récits* — ou caractère plus ou moins historique — plutôt que poèmes, et qui véhiculent avec laconisme l'idéal héroïque de l'Islande médiévale. *Expression d'un peuple ou création individuelle ? Même si la question n'est* pas tranchée, elle est intéressante.

A signaler aussi, parmi les traductions qui nous viennent du *froid*, le *récit du prix Nobel* suédois Harry Martinson, qui dit — et c'est autobiographique — une *enfance vagabonde et rêveuse.*

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire dans « le Monde des livres », pages 13 et 18.)







Le Monde

idées

PHILOSOPHIE

Le petit manège

par MANUEL DE DIEGUEZ (*)

AINSI donc, il tourne, il tourne, le petit manège des chevaux de bois. Voilà d'abord le christianisme, qui ne veut plus faire cavalier seul ! On ne sort plus le revolver de la foi pour tirer sur tout ce qui bouge, mais on continue de braquer le projecteur de la croyance sur tout ce qu'on rencontre. *« Ce qui m'agace chez les chrétiens*, disait Merleau-Ponty, *c'est qu'ils savent toujours déjà.* » Socrate, dans *le Banquet*, remarque que, seuls, les dieux possèdent la connaissance — c'est sans doute que les chrétiens sont des dieux. Cependant, ils feraient bien de se méfier de leur auto-divinisation, les dogmes se laissent quelquefois mettre en quarantaine, mais ils ne se laissent jamais mettre à la retraite.

Une rude reprise en main doctrinale se prépare. Il ne durera pas, le temps béni où les philosophes butinent à plaisir ce qui leur convient dans le christianisme, mais sans y planter le dard de l'abeille socratique. Il est facile de se proclamer chrétien sans jamais écrire noir sur blanc si, oui ou non, on croit à la naissance virginale ou à la réalité de la présence de la chair et du sang sur l'autel. Je défie tout philosophe d'écrire qu'il croit à ces prodiges et de conserver, après cela, une once de crédibilité parmi les philosophes. Cela dit, le christianisme est une religion immolatoire ; et un dieu auquel on présente de la chair et du sang en oblation satisfactoire est nécessairement une idole. Si le philosophe a quelque chose à dire au chapitre de la foi, c'est en ce sens qu'il lui appartiendra un jour de spiritualiser le christianisme.

La théologie dite « négative »

Voilà, à la deuxième place sur le manège, la métaphysique de l'Etre, qui est le Néant, et du Néant qui est l'Etre. On hume l'Absolu et l'Absence en sautant à pieds joints par-dessus toute psychologie; on se collette avec la transcendance — non sans sceller avec la terre et les saisons un pacte viscéral, père des rêves patriotiques et des déviations politiques que l'on sait. Songe théologique au plus secret. L'innocence protestante s'en lave les mains dans l'Etre, comme l'innocence catholique dans le Logos.

S'il est un dialogue possible de la gnose heideggérienne avec le christianisme, ce ne peut être qu'avec la théologie dite « négative » ou « apophatique » — celle qui croit pouvoir scruter le mystère en jetant par-dessus bord le problème de l'anthropomorphisme des religions.

Et voici, au troisième rang, l'éternel cheval de retour des positivismes, que Husserl appelait des « constructivismes ». Valéry disait qu'il est des philosophies *ancillae scientiarum* (servantes des sciences), comme elles l'étalent hier de la théologie. Alors la « pensée » devient la synthèse sans contenu, la formule générale, mais vide, l'équation totalitaire qui unifie le champ relationnel des lois expérimentales. Mais Henri Poincaré disait déjà, dans *la Science et l'Hypothèse* : « *Connaître la hauteur du grand mât, cela ne suffit pas pour calculer l'âge du capitaine.* » Disons que la philosophie des sciences est la raison en bas âge : cet enfant emboîte le pas aux calculateurs, comme si la mesure des choses révélait leur nature et leur sens.

Assurément, si la philosophie française continue de cultiver la trinité de la religion, de l'Etre et de la science, elle fera encore les beaux jours de notre provincialisme philosophique. Nous nous partagerons entre la neutralité professorale — qui, faute de créer, défend du moins les penseurs contre les récupérateurs — et la fougue théologale, qui, depuis Descartes, et faute de penser quelque chose de nouveau, balaie de son rayon laser les isolés et les aventuriers de la pensée. Mais, assurément, il n'y aura pas d'écho international de la raison française sur ces sentiers battus et rebattus.

Et pourtant, comme elle est évidente, la brèche qui appelle la percée ! Si la raison se souvenait seulement que la matière ne parle pas, elle se souviendrait également que c'est précisément le propre de l'idolâtrie de faire parler les objets. Du coup, les philosophes songeraient à élaborer une psychologie de la passion de faire « parler raison » aux choses. Ils étudieraient la généalogie des concepts et des idées ; ils observeraient comment ces instruments deviennent idéaux, Sésame-ouvre-toi, puissances oraculaires, idées hégéliennes, totems absolus de l'abstrait ; ils voudraient savoir comment nous nous construisons des miroirs parlants, et comment nous nous y réfléchissons, et quelle est notre finitude et notre déréliction. Il y faut le courage de la solitude — celle de la raison, — la patience, que proposait Socrate, de se demander « ce qui appartient à l'intelligence, et à elle seule », et en quoi l'homme est la bête capable de surmonter son propre mythe.

Alors la théologie et la science cesseraient de faire alliance avec la raison naturelle et avec les évidences du sens commun ; elles cesseraient de se partager le pastorat civique des âmes. Pour avoir rouvert la question du *Connais-toi* sur une psychanalyse de nos idoles, le non-savoir redonnerait vie, essor, lancée, à la philosophie.

Mais ce n'est pas pour demain — Messieurs les professeurs et messieurs les théologiens, à vos chaires !

(*) Ecrivain et philosophe.

La logique des couleurs

par JACQUES BOUVERESSE (*)

« LES couleurs, observe Wittgenstein, *incitent à philosopher. Peut-être cela explique-t-il la passion de Gœthe pour la théorie des couleurs. Les couleurs semblent nous proposer une énigme qui est pour nous un stimulant — et non un excitant.* » Les remarques sur la couleur abondent dans les écrits de Wittgenstein ; et c'est un des sujets sur lesquels il a travaillé régulièrement pendant les dix-huit derniers mois de sa vie. La publication des notes qu'il a rédigées au cours de cette période (1949-1951) devrait contribuer à réveiller l'intérêt des philosophes pour cette question (1).

Un des ouvrages de référence de Wittgenstein est la *Théorie des couleurs* de Gœthe. Son approche est elle-même résolument phénoménologique. La physique et la physiologie de la couleur n'interviennent pratiquement pas dans ses réflexions ; et les données de la psychologie ne sont mentionnées que pour être elles-mêmes rejetées comme dénuées de pertinence d'un point de vue proprement philosophique. Wittgenstein avait noté dans un manuscrit de 1931 : « *Je crois que ce que Gœthe a véritablement voulu découvrir n'était pas une théorie physiologique, mais une théorie psychologique des couleurs.* » Mais, en réalité, « *la doctrine gœthéenne de la genèse des couleurs du spectre n'est pas une théorie qui s'est révélée insuffisante, ce n'est à proprement parler pas du tout une théorie. On ne peut rien prédire avec elle. C'est plutôt un schéma de pensée vague du genre de ceux que l'on trouve dans la psychologie de James. Il n'y a pas non plus d'*experimentum crucis *qui pourrait trancher pour ou contre cette doctrine.* »

Il n'en est pas moins vrai qu'« *une théorie physique (comme celle de Newton) ne peut résoudre les problèmes qui préoccupaient Gœthe, même si Gœthe lui-même ne les a pas résolus* ». Gœthe ne pouvait pas non plus réfuter Newton, car « *l'analyse phénoménologique (telle que, par exemple, Gœthe la voulait) est une analyse conceptuelle et ne peut ni donner raison à la physique ni la contredire* ».

Toutes les polémiques sur cette question ont été inspirées par l'idée que nous devons produire une théorie exprimant la vraie nature des couleurs, et il est clair que « *celui qui est d'accord avec Gœthe trouve que Gœthe a reconnu correctement la* nature *de la couleur* ».

Mais ce qui est en question dans les discussions philosophiques sous le nom de « nature » de la couleur ne peut être décidé par des hypothèses et des expériences. La nature de la couleur est contenue implicitement dans ce que Wittgenstein appelle la « *logique* » ou la « *grammaire* » des couleurs, qu'il s'agit simplement de décrire, et non de justifier : « *Nous ne voulons découvrir aucune théorie des couleurs (ni une théorie physiologique ni une théorie psychologique), mais la logique des concepts de couleur. Et celle-ci nous fournit ce que l'on attend souvent à tort d'une théorie.* » Comme toujours « l'essence *est exprimée dans la grammaire* ». C'est la grammaire de la description des couleurs qui nous dit quel genre de chose est la couleur ; et la grammaire n'est pas de l'ordre de ce qui peut être vrai ou faux, correct ou incorrect et pas davantage fondé ou arbitraire (au sens où on l'entend habituellement).

Un jeu de langage

Du point de vue de Goethe, « *la pire des choses qui puisse arriver à la physique comme à beaucoup d'autres sciences est qu'on prenne le dérivé pour l'originaire, et, comme on ne peut dériver l'originaire de quelque chose de dérivé, on cherche à expliquer l'originaire à partir du dérivé* ». Mais, comme le remarque Wittgenstein à propos de Freud, ce qu'on appelle l'*Urphänomen* n'est souvent qu' « *une idée préconçue qui prend possession de nous* ». Ce que le philosophe doit traiter comme le phénomène premier concernant la couleur est tout simplement le jeu de langage ou le système conceptuel des couleurs ; et la pire des choses qui puisse arriver à un philosophe est de s'imaginer qu'il apporte une contribution à la science empirique et de confondre une question conceptuelle ou grammaticale avec une question d'expérience.

Le peintre Runge (dans une lettre reproduite par Goethe) remarque que « *lorsqu'on veut se représenter un orange bleuâtre, un vert rougeâtre ou un violet jaunâtre, on a la même sensation que s'il était question d'un vent du nord qui souffle du sud-ouest* ». L'impossibilité de se représenter quelque chose comme un vert rougeâtre n'est pas une impossibilité psychologique. C'est, pour Wittgenstein, le prototype de l'impossibilité logique ou grammaticale : « *On ne peut pas se représenter cela* », lorsqu'il s'agit de la logique, veut dire : « *On ne sait pas ce que l'on doit se représenter ici.* »

La logique ou, comme Wittgenstein l'appelle encore, la géométrie des couleurs constitue un exemple fascinant pour le philosophe, dans la mesure où les nécessités qu'elle exprime, si elles ne sont pas empiriques, n'en donnent pas moins l'impression de refléter certaines propriétés essentielles de la réalité et, pour autant qu'elles sont logiques, ne le sont que de façon implicite et déguisée.

Wittgenstein souligne que « *la logique des concepts de couleur est justement bien plus compliquée qu'il ne pourrait sembler* ». La couleur n'est pas le phénomène simple, uniforme et homogène que l'on imagine habituellement. Les approches sensualistes et atomistes traditionnelles inclinent à considérer que l'analyse des concepts de couleur aboutit, en fin de compte, aux couleurs de points ou de petites taches de notre champ visuel, qui sont indépendantes de l'environnement, de toute interprétation spatiale ou physique et de tout système conceptuel ou verbal. Wittgenstein consacre de nombreuses remarques à la destruction de cette illusion classique. « *Imaginez*, écrit-il, *que quelqu'un montre un endroit de l'iris dans un œil de Rembrandt et dise : « Les murs de ma chambre doivent être peints de cette couleur.* » Il prend soin, néanmoins, de distinguer son point de vue contextualiste de celui de la psychologie de la forme : « *Je ne dis pas ici ce que disent les psychologues de la forme : que l'*impression de blanc *se produit de telle ou telle manière. La question est plutôt justement : ce qu'est l'impression de blanc, ce qu'est la signification de cette expression, la logique du concept « blanc.* »

De façon générale, la différence entre la psychologie et la philosophie est celle-ci : « *La psychologie, lorsqu'elle parle de l'apparence, rattache l'apparence à l'être. Mais nous, nous pouvons parler de l'apparence seulement, ou bien nous rattachons l'apparence à l'apparence.* » Il pourrait sembler qu'il s'agit très précisément de la constitution d'une phénoménologie, cette « *chose intermédiaire entre la science et la logique* ». Mais Wittgenstein remarque : « *Il n'y a assurément pas de phénoménologie, mais bien des problèmes phénoménologiques.* »

Son anti-essentialisme et son refus de toute espèce de généralité se manifestent de façon caractéristique dans une remarque particulièrement déconcertante à propos de Goethe : « *Je ne peux pas m'imaginer que les remarques de Goethe sur les caractères des couleurs et des compositions de couleurs puissent être utiles pour le peintre ; à peine pour le décorateur.* » Pourtant, si la théorie des couleurs de Goethe a été généralement ignorée (pour des raisons tout à fait compréhensibles) par les physiciens, il est bien connu qu'elle a intéressé et influencé non pas seulement des philosophes (comme Hegel ou Schelling), mais également de nombreux peintres.

(*) Maître de conférence à l'université de Paris-I

(1) Ludwig Wittgenstein, *Bemerkunge über die Farben (Remarks on Colour)*, edited by G. E. M. Anscombe, translated by Linda L. McAlister and Margarete Schättle, Basil Blackwell, Oxford, 1977, 64 p., £ 6.25.

UNE ÉTUDE D'HENRI GOUHIER

CARTÉSIANISME ET AUGUSTINISME

par JEAN LACROIX

LES historiens de Descartes ont toujours fait allusion à saint Augustin comme l'une des sources du cartésianisme. Mais l'influence fut réciproque. « *Tout se passe comme si la renaissance de l'augustinisme philosophique dans la seconde moitié du dix-septième siècle était due à la lumière nouvelle suscitée par la lecture de Descartes sur des textes où les thèses originales du docteur d'Hippone restaient d'abord voilées par leur signification théologique* » (Geneviève Lewis). L'augustinisme favorise l'expansion de la pensée cartésienne, mais, comme par un choc en retour, celle-ci a apporté à Augustin le prestige de l'actualité.

Le nouveau livre de Gouhier porte sur les relations de l'augustinisme et du cartésianisme au dix-septième siècle. Il rénove les ouvrages antérieurs en analysant ces rapports sous un jour nouveau, qui découvre les intentions de ceux qui opérèrent de telles relations, et les circonstances qui les tournèrent vers tel ou tel thème. Il distingue deux courants, le *cartésianisme augustinisé* et l'*augustinisme cartésianisé*. De multiples analysses révèlent les modes et origines, parfois le mélange des deux courants. Non seulement l'auteur est l'un de nos meilleurs historiens de la philosophie, mais aussi le plus pénétrant. Son sens du théâtre — il fut un excellent critique théâtral — est peut-être ce qui l'aide à faire revivre une époque à partir des courants, des idées et des sentiments qui l'agitent.

Jamais Descartes ne cite Augustin, et personne n'imagine qu'il lui a fait des emprunts : il s'agit d'une heureuse rencontre dans la vérité. De son vivant même, beaucoup la lui signalent, comme Mersenne et Arnauld. Mersenne a d'abord révélé à Descartes le *cogito* augustinien, qui reste le point de départ de toutes les comparaisons. *Si fallor, sum*, si je me trompe, je suis, disait Augustin. Descartes répond que l'essentiel n'est pas la formulation, mais la manière de s'en servir : je m'en sers, dit-il, pour faire connaître que ce moi qui pense est une substance immatérielle, tandis qu'Augustin s'en sert pour découvrir dans un moi ce qui correspond aux trois personnes de la Trinité. C'est pour lui de la théologie plus que de la philosophie. Le « je doute, donc je suis » est dirigé contre les sceptiques, et le « je pense, donc je suis » contre les matérialistes. Arnauld est celui qui a le mieux compris Descartes. Il a vu que le « je suis » cartésien est vrai, même dans le cas du Grand Trompeur, et qu'on peut en conclure que notre esprit est radicalement distinct du corps. C'est ce qu'a déjà compris Augustin. Au total, Descartes discutera peu l'augustinisme, mais remerciera Arnauld de l'avoir *fortifié* de l'*autorité* de saint Augustin.

De la mort de Descartes en 1650 à sa propre mort en 1684, Clerselier va se dévouer à la personne et à l'œuvre de son ami. Les attaques fusent contre un Descartes, qui apporte la nouveauté, qui rompt avec la tradition, tant au nom de la science que de la religion. Clerselier montre que les découvertes scientifiques de Descartes prouvent sa valeur et qu'il y a harmonie préétablie entre la pensée chrétienne et la « philosophie nouvelle ». Dans la vision cartésienne du monde, il y a une philosophie de l'esprit qui rejoint l'augustinisme et le christianisme : *cogito*, distinction des deux substances spirituelle et matérielle, impossibilité de confondre une âme avec un corps étendu, rôle de l'âme dans une union avec un corps qui lui laisse intacte son essence, théorie des bêtes-machines, qui dissipe les équivoques du vitalisme aristotélicien. Descartes apporte un esprit nouveau, un peu comme l'avait fait Augustin en remplaçant la tradition aristotélicienne par l'inspiration platonicienne.

Mais, contre Descartes, s'élève une polémique violente à propos de l'Eucharistie. On l'accuse de rendre impossible toute transsubstantiation. Il se heurte, en effet, à deux difficultés complémentaires, que d'ailleurs il reconnaît. « *Il y a deux principales questions touchant ce mystère. L'une est comment il se peut faire que tous les accidents du pain demeurent en un lieu où le pain n'est plus et où il y a un autre corps à la place ; l'autre est comment le corps de Jésus-Christ peut être sous les mêmes dimensions où était le pain.* » Descartes a bien vu une explication, mais il craint de trop la montrer. Il a, en tout cas, une réponse fondamentale et préliminaire : ce n'est pas le rôle de la philosophie ou de la science d'expliquer un mystère. L'autorité du concile de Trente est suffisante : « *Puisque le concile de Trente n'a pas voulu expliquer de quelle façon le corps de Jésus-Christ est en l'Eucharistie et qu'il a dit qu'il est une façon d'exister qu'à peine pouvons-nous exprimer en paroles, je craindrais d'être accusé de témérité si j'osais déterminer quelque chose là-dessus.* »

Ainsi, passons-nous à l'augustinisme cartésianisé, qui relève plus de la théologie que de la philosophie. En 1681, Jurieur remarquait qu'on ne trouve pas les cartésiens catholiques parmi les « *hommes médiocres* », mais dans les « *plus illustres sociétés de l'Eglise* ». Il songe surtout à Port-Royal et à l'Oratoire, bien qu'on n'y trouve guère que des « pionniers ». Ces théologiens se fondent sur la perpétuité de la foi et refusent d'y mêler des conceptions cartésiennes, aristotéliciennes ou autres. Si l'on invoque Augustin, ce n'est pas pour résoudre un mystère, mais pour confirmer les conceptions cartésiennes de la substance. La physique fait partie de la philosophie et elle est souvent invoquée, par exemple par Bernard Lamy et le Père Poisson, auxquels il sera d'ailleurs interdit *d'enseigner le cartésianisme*. Pour Lamy, Descartes est celui qui a le mieux parlé de l'esprit en le *distinguant* de la machine-corps. D'après Poisson, il faut choisir entre Aristote et Augustin. Il opte pour ce dernier qui fondait déjà sa philosophie sur le *cogito*. Augustin parle bien de l'âme des bêtes, mais Descartes aussi qui l'appelle *anima corporea* : c'est une âme sans pensée. Du côté de Port-Royal, enfin, augustinisme et cartésianisme se mêlent, ce dernier ayant le double avantage de reconnaître la souveraineté de la foi dans son domaine et de rendre indubitables les vérités de la raison qui sont en accord avec la révélation.

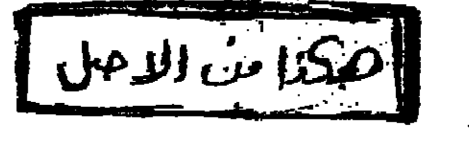
Cette évolution aboutit souvent à une *sorte d'éclectisme* où l'on associe un augustinisme sans vitalisme à un cartésianisme sans création des vérités éternelles. Certains, comme Pardies et Duhamel, admettent un certain vitalisme animal qu'ils reconnaissent chez Augustin : la pensée n'est pas le fait des bêtes, mais il faut bien admettre qu'il y a en elles des sensations visuelles et auditives, de la souffrance et du plaisir. D'autres iront plus loin et aligneront la biologie d'Augustin sur sa conception de l'esprit : en parlant de notre âme qui pense, il rejoint la philosophie de l'esprit, mais, en évoquant l'âme des animaux, il emploie un « *langage populaire* » sans accorder la pensée à cette âme. Augustin et Descartes invitent justement l'esprit à *rentrer* en soi-même : le moi pense des idées qui le transcendent et qui révèlent la présence de Dieu en lui. Mais, selon Augustin, je comprends que Dieu existe quand je reconnais en moi des vérités éternelles, immuables, universelles. Il y a pour lui une certaine homogénéité entre l'entendement humain et le verbe divin.

Cette homogénéité est compromise chez Descartes, qui affirme que de telles vérités sont des *créatures*. Dieu les a créées pour et dans notre esprit, elles auraient pu être autres. Une vérité ainsi créée traverse notre âme, mais ne la transcende pas.

De ces analyses, il me semble possible de tirer une *conclusion* générale et éclairante. On parle trop facilement des « preuves », cartésiennes ou autres, de l'existence de Dieu, en donnant à ce mot le sens scientifique qu'il a aujourd'hui. Pour Augustin comme pour Descartes, on ne « *prouve* » pas Dieu, on l'approche plus qu'on ne l'atteint. « *Il est de la nature de l'infini qu'il ne puisse être compris par nous, qui sommes des êtres finis* », affirmait Descartes. C'est qu'il distinguait *comprendre* et *connaître* : on ne peut embrasser une montagne, c'est-à-dire en *faire* le tour avec ses bras, mais seulement la toucher — ainsi on ne peut comprendre Dieu, c'est-à-dire l'embrasser de la pensée, mais seulement le connaître, c'est-à-dire *le* toucher de la pensée.

C'est, à mes yeux, ce qui unit le plus profondément Augustin et Descartes : un itinéraire, à la fois rationnel et existentiel, de l'esprit qui découvre toujours davantage Dieu en lui et poursuit sans cesse sa recherche en l'approfondissant. L'ouvrage de Gouhier a le double mérite d'être historique en tant qu'il éclaire une époque et philosophique en tant qu'il provoque la réflexion.

★ CARTÉSIANISME ET AUGUSTINISME AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, par Henri Gouhier, 1 vol. de 247 p., éd. Vrin, 1978, 75 F.



étranger

LA RÉVOLUTION EN IRAN

Les opérations de commando de l'extrême-gauche favorisent un rapprochement entre les religieux et l'armée

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'attaque de l'ambassade des Etats-Unis et plusieurs autres opérations ont brusquement alourdi le climat à Téhéran. Qui en est responsable ? La question n'a toujours pas reçu de réponse précise ce jeudi 15 février, *jour férié dans le monde islamique, qui célèbre la naissance du Prophète, et les soupçons* se portent sur les organisations armées d'extrême gauche. La situation est en tout cas assez préoccupante pour que l'ayatollah Khomeiny ait lancé jeudi matin un nouvel appel, en particulier aux soldats du contingent pour qu'ils regagnent leurs casernes. La veille, à 18 h. 45, debout derrière la grille d'entrée de l'ambassade, en compagnie de l'ambassadeur du Danemark venu prendre de ses nouvelles — et du colonel Rahimi — vieil opposant au chah chargé actuellement de la sécurité de la ville — l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Sullivan, entouré des milices de l'ayatollah Khomeiny mitraillette au poing, s'était adressé à un groupe de journalistes. « *Je ne suis pas prisonnier* », avait-il dit sans sourciller.

Ce bref entretien avait été laborieusement obtenu après quarante-cinq minutes de pourparlers. Le colonel Rahimi, visiblement embarrassé, avait dit aux journalistes qui insistaient pour entrer : « *Mais voyons, c'est plein de partisans armés !* » Finalement, après avoir dépêché des émissaires pour déblayer le terrain, il s'était rendu en compagnie du diplomate danois auprès de M. Sullivan. Les résidus des gaz lacrymogènes utilisés au milieu de la journée par les « marines » pour se défendre continuaient à piquer les yeux des interlocuteurs, toujours séparés par les barreaux du portail.

Chevelure blanche, costume parfaitement coupé, apparemment impassible, l'ambassadeur a déclaré : « *Nous avons été attaqués par des gens que nous n'avons pu identifier. Ils ont pénétré dans ma maison et dans d'autres bâtiments qu'ils ont saccagés. Puis ils ont attaqué la chancellerie où nous travaillions. Nous avons alors téléphoné au comité de l'ayatollah Khomeiny et au colonel Rahimi. Ils ont envoyé les gens que vous voyez pour nous sauver et nous protéger. Ils ont d'ailleurs eu trois morts et plusieurs blessés.* »

Des « gens armés non contrôlés »

Après avoir exprimé sa reconnaissance, M. Sullivan a précisé que les miliciens sont restés sur place à sa demande, car au cours de l'attaque, le téléphone a été coupé et le matériel électronique endommagé. « *Nous ne sommes pas prisonniers, mais évidemment nous savons qu'il y a en ville des gens armés non contrôlés par l'ayatollah Khomeiny, qui veulent mettre en difficulté notre gouvernement et celui de M. Bazargan* », a-t-il dit. Il a ensuite indiqué qu'un certain nombre d'Américains, d'Iraniens, et des personnes d'autres nationalités travaillant à l'ambassade ont été arrêtés et qu'il ignorait s'ils étaient au comité pour être protégés ou aux mains des assaillants. Interrogé sur la façon dont il jugeait les rapports des Etats-Unis avec l'ayatollah Khomeiny, il a répondu : « *intéressants* ». Il a ajouté que le matin même il avait adressé une note au ministre des affaires étrangères, M. Sandjabi, soulignant que Washington souhaitait avoir de bons rapports avec le gouvernement Bazargan.

La version donnée par le comité sur l'identité des assaillants a varié au cours de l'après-midi. Dans un premier temps, des religieux ont déclaré que l'attaque avait été menée par des « *provocateurs de la SAVAK* », qui auraient tiré sur la foule en lui faisant croire que c'était l'œuvre des Américains.

Puis le comité avait déclaré que des Afghans — au nombre de mille ou deux mille — étaient allés demander des visas et « *qu'ayant vu les coffres-forts pleins d'argent* », ils avaient donné l'assaut. Cette explication incroyable permettait, du moins, de « *justifier* » l'arrestation depuis lundi de quelque trois mille chômeurs afghans — boucs émissaires de la révolution — accusés de s'être livrés au pillage et au trafic d'armes. Beaucoup d'entre eux semblent d'ailleurs avoir été reconduits par cars ou par camions à la frontière. Dans la soirée, cependant, le comité revenait à sa première version. Peu avant les fedayin (mouvement de guérilla marxiste-léniniste) avaient démenti toute participation à l'incident alors qu'ils étaient ouvertement soupçonnés d'en être responsables comme l'assuraient les premières informations diffusées (*le Monde* du 15 février).

L'attaque de l'ambassade américaine avait commencé vers 10 heures du matin. Au même moment, à l'université de Téhéran, un dirigeant des fedayin donnait une conférence de presse. Pendant qu'il parlait, plusieurs messages lui ont été apportés et il s'est brusquement retiré à 11 h. 30. Vers 9 heures, à l'université de technologie qui sert de Q.G. aux fedayin, un bruit avait couru parmi les étudiants et les sympathisants, réunis sur le campus : « *On va occuper l'ambassade des Etats-Unis.* »

Le fait est que, vers 10 heures, un groupe d'une centaine d'hommes bien armés arrivait devant les hauts murs qui entourent les bâtiments. La foule se rassemble derrière eux. Des tirs éclatent. Les « marines » se défendent en lançant des grenades lacrymogènes. Une des grilles est forcée et l'on peut toujours voir sur la serrure les impacts de balles. La foule s'engouffre. Peu avant midi arrivent des miliciens du comité Khomeiny et des Homafars (soldats de l'armée de l'air), ainsi que M. Yazdi, vice-premier ministre chargé des affaires révolutionnaires, qui dirige un moment les opérations. Ils font refluer avec vigueur la foule et les journalistes.

Dans le parc, des heurts continuent apparemment à se produire. A un moment, des émissaires des deux factions vont à la rencontre les uns des autres, porteurs de drapeaux blancs. Plusieurs indices permettent de penser, sans toutefois qu'on en ait la preuve formelle, qu'un *modus vivendi* s'est établi et que si les milices de Khomeiny gardent les accès de l'ambassade, des groupes d'assaillants sont demeurés dans le vaste parc.

Même si l'attaque n'a pas été organisée par les fedayin, elle a pu l'être par d'autres mouvements armés d'extrême gauche ou même par des groupes plus radicaux de moudjahidin mécontents de la façon dont a été constitué le gouvernement provisoire et de certaines mesures qu'il a prises. Leur action aura en tout cas contribué à mettre dans l'embarras le mouvement religieux en l'obligeant à protéger l'ambassade des Etats-Unis.

Ils auront également eu la satisfaction de démontrer que les religieux sont entrés en contact avec les « *représentants de l'impérialisme américain* », alors que l'ayatollah Khomeiny a refusé de recevoir une délégation de fedayin.

Ce qui est certain, c'est que les mouvements de guérilla d'extrême gauche et, dans une certaine mesure, les moudjahidin, qui sont dans la mouvance des religieux, ont le sentiment qu'on leur confisque leur victoire, que le gouvernement prend ses décisions « *par le haut* » sans les associer à son action ni même les consulter. Au cours de sa conférence de presse, le dirigeant des fedayin avait d'ailleurs exprimé ses griefs que partagent les autres mouvements.

« *Nous avons le sentiment*, avait-il dit, *qu'on veut nous isoler et que la place de la classe ouvrière reste vide alors que cette dernière a été un élément déterminant de la lutte, notamment par la grève du pétrole qui a porté un coup décisif au régime.* » Il avait ensuite critiqué la façon dont l'armée est réorganisée : « *Des généraux qui étaient contre le peuple retournent leur veste et sont maintenus dans leurs fonctions alors qu'il faudrait faire appel aux forces qui ont participé à la lutte, les soldats et mouvements d'avant-garde.* » Sans réclamer que les fedayin soient intégrés dans l'armée, leur porte-parole estimait que des consultations et des discussions devaient déterminer la façon dont les différentes forces doivent participer à la réorganisation en cours.

Deux cent cinquante morts à Tabriz ?

De même il s'était élevé contre le fait que « *des personnes qui n'ont pas participé à la lutte sont nommées au gouvernement ou à des postes de responsabilité* ». « *Nous estimons*, a-t-il ajouté, *que la réorganisation politique doit se faire elle aussi avec les forces populaires.* » Faisant allusion aux incidents qui se sont produits à la télévision à la suite de la désignation comme directeur de M. Ghodbzabeh (*le Monde* du 14 février), il avait souligné que les dirigeants « *ne doivent pas être nommés par le haut, mais élus par la base* », insistant sur le fait que les membres des comités de grève doivent être associés à la réorganisation politique du pays.

Bien que minoritaires — elles le reconnaissent elles-mêmes — les organisations laïques d'extrême gauche sont comme le grain de sable qui peut momentanément enrayer la machine. Tandis qu'elles manifestent de plus en plus leur présence depuis quarante-huit heures, on assiste à des soubresauts dans le camp du chah. C'est ainsi qu'à Tabriz, où de graves incidents auraient fait mercredi deux cent cinquante morts, des éléments de la SAVAK et des militaires en civils se sont emparés de la radio et ont diffusé l'hymne du souverain. Dans la soirée, on annonçait que la *radio avait été récupérée et que* le calme était revenu, encore qu'il y ait *toujours des barricades.*

C'est sur cette toile de fond que M. Bazargan a lancé un appel télévisé à la nation, mercredi soir, pour lui demander son concours. Il a expliqué que sa tâche était lourde et a souligné que la meilleure façon de l'aider était d'observer le calme et la discipline et de reprendre le travail samedi, conformément au vœu de l'ayatollah Khomeiny. Son allocution a été interrompue pour diffuser un appel aux éléments armés afin qu'ils se rendent au siège de la *télévision, menacé d'une attaque* imminente. Un quart d'heure plus *tard*, un nouvel avis précisait qu'il s'était agi d'une « *fausse alerte* », puis à nouveau le speaker, inquiet et tremblant, annonçait « *qu'on tirait* », de sorte que tout le pays a littéralement vécu sur les nerfs pendant une heure. Profitant de cette diversion, un commando de fedayin a attaqué la base militaire de Namak, à Téhéran, et s'est emparé des armes qui s'y trouvaient. Peu avant minuit, la radio a lancé un ultime appel ; soulignant que la nuit risquait d'être décisive, elle a demandé à tous les combattants de rester sur leurs gardes.

Jusqu'à présent, le mouvement religieux a évité de désigner nommément les responsables des attaques. Dans un premier temps, il a parlé « *d'agents de la SAVAK* », puis, jeudi matin, il a été question de « *groupes extrémistes antirévolutionnaires* ». A quoi est due cette prudence des religieux ? Craignent-ils de rompre prématurément l'unité du Front révolutionnaire ? Redoutent-ils des actions désespérées des fedayin, qui tiennent l'aéroport, disposent d'un arsenal considérable et influencent un certain nombre de comités de grève ? Estiment-ils qu'il faut faire preuve de patience en raison de la solidarité de combat qui existe entre les fedayin et les moudjahidin ?

On peut répondre positivement à toutes ces questions. Quoi qu'il en soit, les actions des fedayin et des autres mouvements d'extrême gauche risquent de précipiter la coopération entre les religieux et l'armée pour le rétablissement de l'ordre.

PAUL BALTA.

CORRESPONDANCE

A propos de la première épouse du chah

M. Georges Zezos, ancien directeur de quotidien d'expression française au Caire et à Alexandrie, nous écrit d'Egypte au sujet de l'article du général Buis sur l'Iran, paru le 17 janvier :

Le chah d'Iran [y] est dépeint comme (...) « l'époux d'une princesse légère, égyptienne, et qui pleurait la *dolce vita* nilotique ». (...) Ceux qui ont été témoins du premier mariage de Mohamed Reza Pahlavi, célébré au Caire le 15 mars 1939, et qui connaissent la princesse Fawzia, laquelle à l'époque n'avait pas encore dix-huit ans, seraient fondés à se demander pourquoi *M. Georges* Buis émet à son endroit un *témoignage aussi injuste*, aussi éloigné de la vérité. La princesse Fawzia (...) a *toujours été* irréprochable, depuis l'époque de sa jeunesse à la cour de son père, le roi Fouad Ier, jusqu'à présent, où elle vit en Egypte dans une retraite pleine de dignité (...).

Washington entend assurer au plus tôt l'évacuation de ses ressortissants demeurés dans le pays

De notre correspondant

Washington. — La « *journée noire* » des diplomates américains, marquée par le meurtre de l'ambassadeur des *Etats*-Unis à Kaboul et l'attaque contre l'ambassade de Téhéran, a *confirmé* les pires craintes de la Maison Blanche et du *département d'Etat*. Bien que les deux affaires n'aient aucun lien entre elles, on veut y voir ici le signe de la dangereuse instabilité qui secoue toute la région et un avant-goût d'événements qui pourraient amener un jour le président Carter à prendre des décisions graves. Ce dernier, qui avait été réveillé en pleine nuit par l'annonce de l'attaque de Téhéran, a été sur le point de retarder son départ pour le Mexique *mercredi 14 février*. Il ne s'est résolu à partir qu'en apprenant que les *forces loyales au* gouvernement Khomeiny étaient intervenues et que la situation s'améliorait.

Une fois encore, les commentaires officiels ont été beaucoup plus optimistes que les réflexions entendues en privé. Le porte-parole du département d'Etat a jugé « *encourageantes* » les activités du camp khomeinyste, notamment pour assurer la sécurité des Américains. Dans l'état actuel de confusion qui règne en Iran, le gouvernement de Washington n'a guère d'autre ressource que de s'accrocher comme à une planche de salut à cet ayatollah que l'on considérait il y a une semaine encore avec une grande méfiance. Dans le privé toutefois, les pessimistes triomphent : « *Il était inévitable*, disent-ils, *que les groupes communistes et gauchistes profitent de la situation pour créer le désordre. Ceux-ci n'avaient pas disparu. Ils s'étaient simplement dissimulés derrière la lame de fond qui poussait en avant l'ayatollah Khomeiny contre le chah. Leur heure est maintenant arrivée et ils ne renonceront pas facilement.* »

Dans l'immédiat, la principale préoccupations des officiels est de secourir les sept mille Américains *qui séjournent encore en Iran.* Là encore, les incidents des derniers *jours donnent raison à ceux* qui estimaient qu'une évacuation en règle aurait dû être entreprise beaucoup plus tôt : M. Carter s'y était opposé, malgré l'avis de son ambassadeur, M. Sullivan, estimant qu'une telle opération aurait été interprétée comme un « *lâchage* » du chah et de son régime. Sans doute a-t-on pu rapatrier depuis décembre plus de 30 000 ressortissants des Etats-Unis. Mais l'opération s'est déroulée dans des conditions de plus en plus difficiles et elle n'a pu être menée à son terme. Aujourd'hui, beaucoup d'Américains se trouvent encore dans des zones difficiles d'accès et leur évacuation est impossible tant que les aéroports resteront fermés.

Aussi bien, quelques esprits échauffés estiment que le danger croissant appelle une opération de force et que les avions tenus en réserve par le Pentagone en Europe devraient se poser sur les terrains disponibles sans attendre la permission d'une « *autorité* » iranienne encore si peu *installée*. Cet avis n'est pas celui du gouvernement, qui, jusqu'à *nouvel ordre*, entend régler cette affaire dans les normes. Des experts favorables à la modération se demandent d'ailleurs si le but de l'attaque des « *marxistes* » (personne ne met en doute leur collaboration politique) contre l'ambassade n'était pas précisément d'obliger Washington à une intervention en force qui aurait fait le jeu des communistes et de leur allié soviétique.

Incertitude sur le matériel militaire

L'évacuation sera donc en principe pacifique, mais elle sera rapide. La Maison Blanche entend y procéder dès l'ouverture des aéroports iraniens, attendue samedi. *On fait déjà savoir que* moins de deux mille Américains resteront *dans le pays et que* le rapatriement des cinq mille autres créera une « *activité militaire* ». L'Union soviétique en aurait *été prévenue, en même* temps qu'invitée à maintenir une attitude de non-ingérence.

Les préoccupations se sont aggravées également quant au sort des matériels militaires « *sensibles* » livrés aux Iraniens ou installés dans le pays. La plus grande partie des équipements d'espionnage mis en place près de la frontière soviétique aurait été démontée et même détruite. On reste inquiet toutefois à propos des avions F-4 et de leurs missiles Phoenix qui restent aux mains de l'armée de l'air iranienne. L'idée de les faire acheter par l'Arabie Saoudite n'aurait jamais été considérée comme une *hypothèse sérieuse*, a fait savoir le Pentagone en réponse à des *rumeurs répandues* mercredi. De toute façon, il paraît *trop tard pour les mettre à l'abri* et l'agitation communiste, *pense-t-on ici*, a accru les risques de voir ces avions prendre une mauvaise direction.

Quant au meurtre de l'ambassadeur américain à Kaboul, M. Dubs, le gouvernement en rend assez largement responsable les autorités afghanes, qui ont refusé de discuter avec les ravisseurs. « *L'ambassade américaine à Kaboul*, a dit à ce sujet le porte-parole du département d'Etat, *a demandé à plusieurs reprises au gouvernement afghan de faire preuve de patience et d'essayer d'obtenir la libération de l'ambassadeur sans recourir à la force. Les autorités afghanes n'ont pas tenu compte de ce conseil, que nous leur avions pourtant donné dans les termes les plus énergiques.* » M. Vance a rendu hommage au diplomate, ajoutant : « *Sa mort nous renforce dans notre résolution de travailler à éliminer la violence stupide qui menace notre communauté mondiale.* »

MICHEL TATU.

Après l'assassinat de son ambassadeur en Afghanistan

WASHINGTON PROTESTE CONTRE L'ATTITUDE DES CONSEILLERS SOVIÉTIQUES A KABOUL

Les Etats-Unis ont adressé une protestation à l'Union soviétique au sujet du rôle joué par ses conseillers auprès de la police afghane lors des événements qui ont abouti à la mort de l'ambassadeur américain à Kaboul, *M. Adolphe Dubs*, mercredi *14* février, annonce-t-on officiellement *à Washington.*

Selon le département d'Etat, les conseillers soviétiques « *ont ignoré les requêtes répétées des diplomates américains pour empêcher l'assaut contre la chambre d'hôtel où quatre terroristes séquestraient Adolph Dubs* ».

Le gouvernement afghan a accusé « *les ennemis du peuple et de l'amitié entre l'Afghanistan et les Etats-Unis* » d'être à l'origine de l'enlèvement. *Il* a annoncé que les quatre terroristes *avaient été tués* lors de l'assaut, mais sans fournir de précision sur leur identité. Un communiqué indique qu'ils avaient demandé, en échange de l'ambassadeur, la libération d'un certain Bahruddin Bahis, « *inconnu des autorités* ».

Les organisations de rebelles musulmans afghans réfugiés au Pakistan ont, quant à elle, décliné toute responsabilité dans cette affaire. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

• *Suspension du courrier par voie aérienne à destination de l'Iran.* — Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. annonce que, en raison de difficultés persistantes dans l'acheminement du courrier par avion avec l'Iran, l'administration est contrainte de suspendre provisoirement l'admission de *cette catégorie d'envois à destination* de ce pays. En conséquence, les bureaux de poste n'accepteront plus, jusqu'à nouvel avis, les objets de correspondance de toute nature et les colis postaux à acheminer par voie aérienne qui seront présentés aux guichets à destination de l'Iran.

BIBLIOGRAPHIE

« L'Iran contre le chah » d'Ahmad Faroughy et Jean-Loup Reverier

Ecrit par Ahmad Faroughy, cinéaste et journaliste iranien résidant en France, proche du Front national, et par Jean-Loup Reverier, journaliste à *l'Unité*, ce livre répond d'abord à une *interrogation générale : comment l'Iran en est-il arrivé au phénomène de rejet, au sens physiologique* du terme, que fut la chute du régime *impérial ? A cet égard*, la lecture de l'ouvrage est édifiante. Après le premier chapitre de caractère historique et, inévitablement, un peu sommaire, on s'attachera *surtout* au chapitre II qui décrit la catastrophe agricole.

L'ouvrage démonte ensuite le mécanisme de la mise de l'économie iranienne au service des sociétés multinationales, en particulier américaines, puis il expose les dangers d'une démographie galopante, dont *l'Iran n'offre pas un exemple unique* parmi les pays en voie de développement. Les chapitres consacrés à l'armée et à la police politique (SAVAK) sont moins originaux.

Le diagnostic est simple, et il est résumé en quelques mots frappants par les auteurs : « *Mohamed Reza Pahlevi est devenu le symbole de ce que rejette en bloc la nation iranienne : un despotisme qui, depuis vingt-cinq ans, a anéanti l'indépendance agricole, soumis l'industrie à l'avidité des multinationales, corrompu l'appareil d'Etat, dilapidé les ressources du pétrole, livré l'armée à un commandement étranger et le peuple aux tortionnaires et à l'oppression.* »

Voilà pour le passé, qui explique le présent. Mais l'avenir ? Dans quelle direction la révolution iranienne pourrait-elle trouver une issue et le pays retrouver son équilibre ? Force est de constater qu'à cet égard les auteurs nous laissent un peu sur notre faim.

Dans leur dernier chapitre, intitulé « *Un peuple en lutte* », ils décrivent la « *désorganisation des appareils politiques oppositionnels, voulue et réussie par la SAVAK — qui explique tant la nature spontanée des manifestations qui ont secoué l'Iran au cours de cette dernière année que la montée fulgurante des forces islamiques* ». « *Seule*, ajoute les auteurs, *l'institution chiite (...) pouvait effectivement servir de cadre opérationnel, de « base logistique » aux militants combattant le régime ; d'où sa volonté grandissante de s'imposer comme seule alternative au chah.* »

Par delà « *le plus petit dénominateur commun* » qui, selon les auteurs, rassemble aujourd'hui les différents courants de l'opposition victorieuse « *subsistent de nombreuses inconnues, des divisions latentes et des arrière-pensées perceptibles* ». A. Faroughy et J.-L. Reverier sont donc obligés de terminer leur livre sur le point d'interrogation que les événements actuels mettent tragiquement en évidence. — R. D.

★ Editions Jean-Claude Simoen, 180 p., 46 F.

PROCHE-ORIENT

LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU EXPRIME SA « GRAVE PRÉOCCUPATION » A ISRAËL

(De notre correspondante.)

Genève. — En dépit de l'autocritique faite par M. Seib, du *Washington Post*, à propos des *« tortures »* qui auraient été commises par les troupes israéliennes dans les territoires occupés (*le Monde du 14 février*), la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège depuis le 12 février à Genève, s'est fondée sur *« les récents rapports dont la presse internationale s'est fait l'écho »* pour envoyer un télégramme au gouvernement israélien, à l'initiative de la délégation pakistanaise. *« Elle exprime sa grave préoccupation au sujet de la politique de répression et de châtiments collectifs, poursuivie par les forces d'occupation israéliennes. »*

L'envoi du télégramme a été décidé par dix-neuf voix (dont celle de l'Irak, de l'Ouganda, de la Syrie et de l'U.R.S.S.) contre trois (Australie, Canada et Etats-Unis) et huit abstentions, dont celle de la France.

M. Barromi, observateur israélien (1), a déclaré que cette décision était un mauvais présage pour les travaux de la commission et s'est plaint que l'occasion ne lui ait pas été laissée de s'expliquer.

Le chef de la délégation des Etats-Unis, M. Mezvinsky, a émis l'espoir, au cours d'une conférence de presse, que la commisison, au lieu de s'attaquer régulièrement aux mêmes cibles (Israël, Afrique australe et Chili), pourrait cette année s'intéresser aux violations des droits de l'homme en Argentine, au Cambodge, à Cuba et en U.R.S.S.

I. V.

(1) Israël n'est pas membre de la commission.

Israël

Jérusalem pourrait assouplir sa position sur le régime d'autonomie des territoires occupés

La déclaration du ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, concernant l'organisation de la libération de la Palestine, « si elle est confirmée, marque le début d'une ère nouvelle dans la recherche d'une solution globale à la crise du Proche-Orient », a déclaré mercredi 14 février, à Bruxelles, M. Boutros-Ghali, ministre égyptien des affaires étrangères, qui a estimé que l'O.L.P. n'était pas le seul représentant du peuple palestinien. « Les accords de Camp David, a-t-il rappelé, prévoient que les Palestiniens de la bande de Gaza et de la Cisjordanie doivent en premier lieu être associés au processus de paix. »

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que l'onde de choc *de la déclaration Dayan sur* la nécessité *« de tenir compte »* de l'O.L.P. se prolonge et s'amplifie, le journal *Haaretz* révèle, ce jeudi 15 février, qu'Israël a accepté d'assouplir sa position concernant le processus de mise en place du régime d'autonomie en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Selon le grand quotidien indépendant (qui a reparu ce jeudi après un mois de grève des typographes), alors qu'Israël réclamait initialement que le pouvoir dans les territoires concernés procède de *« la loi du gouvernement militaire »*, c'est-à-dire de Jérusalem, pendant cinq ans, le gouvernement israélien proposerait actuellement de réduire cette disposition à deux ans.

Au cours des trois années suivantes, l'autorité en Cisjordanie et à Gaza serait détenue par l'administration autonome mise en place en vertu de l'accord censé être conclu, selon les accords de Camp David entre l'Egypte, la Jordanie, Israël et les représentants des Palestiniens, après la signature du traité de paix.

Il s'agirait donc d'un compromis entre la position de départ de Jérusalem et celle de Washington, qui demeure en faveur du point de vue égyptien, selon lequel Israël doit abolir, dès la signature du traité, non seulement l'appareil administratif du gouvernement militaire, mais également la tutelle militaire israélienne sur les territoires occupés.

En raison de la complexité des problèmes non encore résolus, l'impression prévaut de plus en plus que la prochaine rencontre israélo-égypto-américaine de Camp David au niveau ministériel n'est que le préambule à un nouveau sommet Carter-Begin-Sadate qui, seul, estime-t-on dans les milieux politiques israéliens, permettrait de surmonter les derniers obstacles qui empêchent encore la signature du traité de paix.

La reconnaissance *de facto* de l'O.L.P. par M. Dayan pourrait faciliter les choses. Il faut espérer, écrit *Haaretz*, que Washington et Le Caire tiendront compte du « courage » du ministre israélien des affaires étrangères, *qui signifie que l'interdit dont* l'O.L.P. est frappée en Israël n'est pas éternel. Mais il ne pourra être question d'un dialogue avec l'Organisation de libération de la Palestine qu'à deux conditions, souligne l'organe d'opposition *Al Hamishmar* (MAPAM) : que l'organisation palestinienne reconnaisse l'Etat d'Israël et qu'elle bannisse le terrorisme.

Ce sont précisément les problèmes de sécurité qui sont au centre des préoccupations du secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, qui entame, ce jeudi, le troisième et dernier jour de sa visite en Israël. Malgré les démentis officiels, de sérieuses divergences de vue sont apparues entre la délégation américaine et ses interlocuteurs israéliens quant aux leçons à tirer de l'« expérience iranienne ».

M. Brown ne considère pas qu'il faille s'affoler de la victoire de l'ayatollah Khomeiny. Il faut à présent parvenir au plus vite à la signature du traité de paix israélo-égyptien, et, pour cela, Israël doit faire preuve de plus de souplesse, en acceptant notamment d'évacuer un certain nombre de territoires, a déclaré le secrétaire américain à la défense, au cours des conversations. Faute de quoi, a-t-il ajouté, les régimes modérés saoudien, jordanien et égyptien pourraient bien, eux aussi, devenir la proie des révolutionnaires. C'est pour cette raison également que l'intention des Américains est de renforcer militairement ces pays.

Côté israélien, on craint que les nouvelles fournitures massives d'armes américaines aux ennemis d'Israël, alors que Washington ne propose qu'une maigre compensation à Israël, ne provoquent une rupture du fragile équilibre des forces dans la région.

M. Brown a survolé en hélicoptère, mercredi, le Golan et la Cisjordanie, en n'atterrissant qu'à deux reprises. Il a, par ailleurs, refusé toute « couverture journalistique » pour éviter de donner le moindre caractère officiel à cette rapide tournée en territoires occupés. Le secrétaire américain à la défense est attendu vendredi 16 février au Caire.

(Intérim.)

Liban

Les troupes syriennes ont de nouveau bombardé Beyrouth-Est

De notre correspondant

Beyrouth. — Durant trois heures, une partie du secteur conservateur chrétien de Beyrouth a subi, mercredi après-midi 14 février, un violent bombardement de la part des troupes syriennes de la FAD (Force arabe de dissuasion) dont la cible, d'abord située en banlieue, à Aïn-Remaneh, s'est ensuite élargie à la capitale même : quartier Badaro et place du Musée, sans cependant atteindre Achrafieh.

Ces tirs se sont arrêtés en soirée et ce que l'on a pu craindre un moment être le début d'une bataille n'a finalement été qu'un *« gros incident »*, dans le style sans doute unique au monde, qui est celui de Beyrouth : brusquement, une pluie d'obus s'abat sur un secteur alors que la vie continue normalement partout ailleurs. Puis, tout rentre dans l'ordre, sauf, bien entendu, pour les victimes — il y a eu deux morts et sept blessés mercredi — et pour les familles dont les habitations sont dévastées.

Le dernier incident a été suivi de l'habituel *« petite guerre des communiqués »* entre les forces libanaises chrétiennes, accusant les troupes syriennes d'avoir ouvert le feu *« sans aucune raison »*, et la FAD affirmant que les milices l'ont *« provoquée »* en blessant un soldat syrien.

Même si cet incident ne semble pas devoir dégénérer, le pourrissement de la situation générale se poursuit, surtout à Beyrouth-Est et dans le Sud. Les petits accrochages dans la capitale, sur la ligne de démarcation intersecteurs, opposent si fréquemment les troupes syriennes et les milices chrétiennes que même la presse locale les ignore. Les prises d'otages, qui conduisent parfois à des conséquences aussi inattendues qu'une pénurie de carburant par suite d'une grève des camionneurs, sont monnaie courante ainsi que des règlements de comptes entre fractions rivales d'un même camp et des attaques à main armée.

Au Sud-Liban, la situation est totalement bloquée par le refus d'Israël de laisser pénétrer l'armée libanaise, fût-ce aux côtés de la FINUL, jusqu'aux « frontières » de ses alliés et *protégés des enclaves chrétiennes. Un* émissaire de l'ONU, M. Urquhart, secrétaire général adjoint pour les affaires spéciales, vient de passer quatre jours à Beyrouth, puis s'est rendu en Israël pour essayer de démêler l'imbroglio, sans grand succès apparemment. Or, le gouvernement libanais doit impérativement, aux termes de la dernière résolution du Conseil de sécurité renouvelant le mandat de la FINUL, avoir repris pied au Sud-Liban avant le 19 avril. L'échéance du renouvellement du mandat de la FAD étant fixée au 28 avril, ces deux dates délimitent la période durant laquelle le risque de conflit sera le plus grand.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Danemark

● LE PASTEUR ORLA MOELLER, ancien ministre social-démocrate des cultes (1966-1968), de la défense (1973 et 1975-1977) et de la justice (1975-1977) ; directeur du département de l'information au quartier général de l'OTAN, à Bruxelles, depuis janvier 1978, est mort, le mercredi 14 février, à l'âge de soixante-deux ans des suites d'une grave maladie. — *(Corresp.)*

Maroc

● LES GRÈVES AU MAROC. — Mettant à exécution la décision annoncée dans leur conférence de presse (*le Monde* du 14 février), les responsables du Syndicat national de l'enseignement (S.N.E.) ont décidé, après la reprise de l'activité le 14 février dans l'enseignement primaire et secondaire de déclencher une nouvelle grève du 21 au 24 février inclus. Le bureau national du S.N.E. a estimé en effet que cette manifestation était nécessaire en raison de la *« non-satisfaction des revendications »*. En revanche, une grève d'avertissement de vingt-quatre heures dans les postes et télécomunications qui était prévue le 15 février a été différée, les discussions entre le ministre des P.T.T. et les dirigeants syndicaux ayant permis d'aboutir à un accord pour satisfaire certaines revendications et poursuivre la concertation. — *(Corresp.)*

Tchécoslovaquie

● LE PROCÈS EN APPEL de M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, condamné le 11 janvier à neuf mois de prison avec régime sévère, s'ouvrira le vendredi 16 février devant la chambre de deuxième instance du tribunal régional de Hradec-Kralové. Son avocat, Mᵉ Danis, pourra le défendre, la demande de suspension le concernant n'ayant pas encore abouti, précisent les amis du condamné.

Zaïre

● LES PRESIDENTS MOBUTU (Zaïre), Neto, (Angola) et Kaunda (Zambie) se rencontreront le week-end prochain dans la capitale zaïroise.

AFRIQUE

Namibie

Des maquisards de la SWAPO attaquent une base militaire sud-africaine

De notre correspondante

Johannesburg. — La base militaire sud-africaine de N'Kongo, située en Namibie, à la frontière avec l'Angola, a été attaquée par environ deux cent cinquante maquisards du mouvement nationaliste Swapo. Dans la nuit du 13 au 14 février, a annoncé, mercredi, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha. Les guérilleros, armés de mortiers et de mitraillettes de fabrication soviétique ont été repoussés, a précisé le ministre. Selon lui, plusieurs soldats sud-africains ont été blessés. Il n'a fourni aucune évaluation des pertes dans les rangs de la Swapo.

Le gouvernement sud-africain a adressé, mercredi 14 février, une lettre au secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, pour l'informer de cette attaque et lui demander comment il *« espère mettre en application les propositions de règlement en Namibie, compte tenu de l'attitude violente de la Swapo »*.

Les négociations pour un règlement pacifique se heurtent actuellement à de nouvelles difficultés après le refus annoncé cette semaine par la Swapo d'accéder aux exigences sud-africaines. Celles-ci concernent le contrôle des bases de guérilla par l'ONU dans les pays voisins de la Namibie, et la création dans le territoire de centres d'accueil pour les exilés. Ces camps, a déclaré le président de la Swapo, M. Sam Nujoma, ne seront rien d'autre que des *« camps de concentration »*.

La Swapo *« ne veut pas de règlement »*, car, assure la lettre adressée à M. Waldheim, *« elle comprend que le peuple du Sud-Ouest africain l'a rejetée ainsi que la violence et l'horreur pour lesquels elle se prononce »*. Pretoria rejette la responsabilité de l' *« intransigeance »* de la Swapo sur l'organisation mondiale, qui *« maintient la scandaleuse fiction selon laquelle la Swapo est le seul représentant du peuple du Sud-Ouest africain »*.

« Je vous demande, écrit M. Botha, *de répudier cette organisation violente et de condamner ses méfaits. »*

Une nouvelle fois, le ministre des affaires étrangères sud-africain souligne que des dates ont été fixées pour mettre en route le processus menant à l'indépendance de la Namibie. En principe, les premières troupes de l'ONU devraient arriver dans le territoire avant le 28 février. Les élections sous supervision internationale devraient être organisées avant la fin de septembre prochain.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Tchad

LES COMBATS DE N'DJAMENA AURAIENT FAIT PLUSIEURS CENTAINES DE MORTS

La situation était confuse à N'Djamena, ce jeudi 15 février en fin de matinée, et les informations, au demeurant très rares, en provenance de la capitale tchadienne, étaient contradictoires. Une dépêche du correspondant de l'A.F.P. indiquait que les affrontements entre les forces loyales au président Malloum et les unités favorables au premier ministre, M. Hissène Habré, avaient repris dans la soirée de mercredi.

Après le cessez-le-feu, décidé la veille, la plupart des civils français avaient été regroupés dans les quartiers protégés de la capitale, et notamment dans le secteur de la base militaire tenue par l'armée française. Celle-ci a conservé une attitude de stricte neutralité au cours des combats.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des tirs de mortiers lourds, de lance-roquettes et d'armes automatiques ont été entendus dans les quartiers de la présidence et de la gendarmerie. Selon l'envoyé spécial de l'agence Reuter, une nouvelle trêve serait sur le point d'intervenir à l'initiative du général Forest, commandant en chef des quelque deux mille militaires français stationnés au Tchad, en vertu des accords de coopération.

Les militaires français se sont déployés dans les quartiers *« européens »* pour en assurer la protection. Les combats des derniers jours, ajoute l'agence Reuter, auraient fait d'ores et déjà plusieurs centaines de morts.

Il semble que les unités obéissant au premier ministre aient pris l'avantage sur le terrain. M. Hissène Habré chercherait à confirmer ce succès avant l'instauration d'un nouveau cessez-le-feu. — *(A.F.P., Reuter.)*

Le conflit entre Kampala et Dar-Es-Salaam

UNE « FORCE D'INVASION » AURAIT PÉNÉTRÉ EN OUGANDA

Le maréchal Idi Amin Dada, chef de l'Etat ougandais, a demandé mercredi 14 février, dans une lettre à M. Waldheim, que le Conseil de sécurité de l'ONU se réunisse d'urgence afin d'« examiner *sérieusement* » le conflit entre son pays et la Tanzanie. Il exige que le Conseil mette en demeure l'armée tanzanienne de reculer jusqu'à « sa frontière internationalement reconnue ».

Selon le maréchal, « la situation est extrêmement grave » et « les forces tanzaniennes d'invasion combattent en masse loin à l'intérieur du territoire *ougandais* ». Elles se seraient emparées, ajoute-t-il, de deux provinces représentant environ 900 kilomètres carrés.

Le président du Conseil de sécurité a répondu mercredi que le Conseil ne se réunirait pas dans l'immédiat, la requête ougandaise ayant été « improprement formulée ». M. Waldheim a sollicité des éclaircissements de Kampala.

A Nairobi, on confirme de source diplomatique, qu'une « *force d'invasion* » a pénétré en territoire ougandais, à partir de la Tanzanie sur une longueur de 60 kilomètres environ. On ignore pour l'instant, si cette force est composée de troupes régulières tanzaniennes ou d'exilés ougandais hostiles au régime de Kampala. Cette opération correspond au déclenchement d'une vague d'attentats et de sabotages par une nouvelle organisation, le Mouvement pour le salut de l'Ouganda. — (Reuter, A.F.P.)

AMÉRIQUES

Haïti

Les élections législatives du 11 février

La victoire d'un opposant dans la deuxième ville du pays illustre une libéralisation timide du régime

Les élections législatives, qui ont eu lieu le 11 février, ont été marquées par le succès des « candidats » officiels plus ou moins liés au clan Duvalier. La victoire de M. Alexandre Lerouge, qui avait fait une campagne assez ferme sur les droits de *l'homme et se présentait comme un opposant, relance* cependant le débat sur l'avenir du régime actuel. M. Lerouge a été élu à Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays.

Correspondance

Cap-Haïtien. — *« Vive les droits de l'homme »*, chantait la foule. Parfois on entendait : *« Nous ne voulons pas la présidence à vie ! »*, et même : *« Duvalier est un méchant »*. Dans les rues de la deuxième ville d'Haïti, il y a quelques jours, des milliers d'habitants célébraient la victoire écrasante de leur candidat sur celui du gouvernement, lors des élections législatives du 11 février (*le Monde* du 14 février).

Tandis que les trois cents candidats pour les cinquante-huit sièges à pourvoir se déclaraient « Jean-Claudistes », et donc partisans du fils de feu « Papa Doc », M. Jean-Claude Duvalier, M. Alexandre Lerouge, dont le père était un vétérinaire français de Caen, a osé lever l'étendard de la protestation.

Quelque trente-cinq mille électeurs de Cap-Haïtien ont suivi M. Lerouge, âgé de soixante-deux ans, ancien employé des travaux publics, ancien sous-chef de l'immigration de la ville, plusieurs fois arrêté sous le régime des Duvalier. Grâce à une campagne énergique de porte-à-porte menée dans une ville trop longtemps bafouée par les gouvernements successifs de la république de Port-au-Prince, M. Lerouge a pu obtenir 90 % des voix le 11 février.

« Ma popularité, c'est un mystère », nous déclarait M. Lerouge, à la veille de sa victoire. *« Je suis un indépendant et je sais que mon étoile a lui. C'est dans la ligne de mon destin »*, affirmait-il en évitant de préciser l'action qu'il comptait mener auprès du gouvernement central de Port-au-Prince. Connu depuis longtemps à Cap-Haïtien comme un « *incorruptible* », il s'est dit quand même prêt à accepter un ministère sous le régime actuel.

Il n'empêche que M. Lerouge, pendant sa campagne, a qualifié ses adversaires — et donc le régime — d'*« assassins en liberté »*, qu'il a attaqué la corruption, qu'il a loué la politique des droits de l'homme du président Carter et qu'il a condamné celui qui reste un « héros officiel » huit ans après sa mort, François Duvalier, « Papa Doc ».

Le nouveau député de Cap-Haïtien est plutôt un symbole du mécontentement général contre les Duvalier. S'y ajoutent les espoirs soulevés par la timide libéralisation actuelle et par les contradictions au sein de la « révolution duvaliériste » entre la vieille garde dirigée par la puissante veuve de « Papa Doc », Mme Simone Duvalier, et le président, âgé de vingt-sept ans et plus ouvert au monde moderne.

Poussé par Washington à organiser ces élections, le président Duvalier a fait un pas de plus en laissant s'exprimer une certaine opposition, ce qui pourrait amener à terme la fin de la dictature.

GREG CHAMBERLAIN.

États-Unis

DEUX EXILÉS CUBAINS SONT DÉCLARÉS COUPABLES DU MEURTRE D'ORLANDO LETELIER

Deux exilés cubains anticastristes ont été déclarés coupables, mercredi 14 février, du meurtre, le 21 septembre 1976 à Washington, d'Orlando Letelier, ancien ministre chilien des affaires étrangères. MM. Guillermo Novo Sampol et Alvin Ross Diaz ont été convaincus d'assassinat, de complot et de faux témoignage. En fait, les véritables instigateurs de ce complot, de hauts dirigeants chiliens, étaient absents de cet étrange procès (*le Monde* du 15 février).

M. Letelier, un des opposants les plus efficaces à la dictature du général Pinochet, avait des contacts suivis avec des personnalités du parti démocrate américain et de la social-démocratie européenne quand il a été tué.

LA VISITE DU PRÉSIDENT CARTER COMMENCE DANS UN CLIMAT DE MALAISE

Mexico *(A.F.P.)*. — Le président Carter et sa femme, accompagnés du secrétaire d'Etat M. Cyrus Vance et de M. Zbigniew Brzezinski, conseiller de la Maison Blanche pour les affaires étrangères, sont arrivés mercredi 14 février à Mexico, pour une visite officielle de trois jours. Ils ont été accueillis, à leur descente d'avion, par le président Lopez Portillo et son épouse. *Les traditionnelles* allocutions de bienvenue n'ont pu dissimuler l'impression de froideur qui se dégagea de ce premier contact.

La température devait encore baisser avec le toast en forme d'algarade porté par le président Lopez Portillo à son invité américain, lors du banquet donné en l'honneur de ce dernier. Le chef de l'Etat mexicain a littéralement mis en demeure le président Carter et les Etats-Unis de respecter l'indépendance politique et économique du Mexique *« en mettant de côté l'insensibilité, l'ambition, la peur et la manipulation d'illusions... Le Mexique est soudain devenu le centre d'intérêt des Américains : une attention qui est un mélange surprenant d'avidité, de dédain et de crainte »*, a dit M. Lopez Portillo.

Le président Carter n'a su répondre qu'en évoquant... ses longues courses à pied pour maintenir sa forme physique. L'embarras dans la salle des banquets du ministère des affaires étrangères était général. Après la leçon de « haute » politique et de persuasion diplomatique du président mexicain, on a entendu le chef de l'exécutif américain raconter, avec un débit hésitant et embrouillant ses mots, que, lors d'un séjour à Mexico, il y a quelques années, il était descendu à l'hôtel Majestic, où le prix d'une chambre était alors de 5,50 dollars...

Mme Carter s'est alors couverte la face, visiblement gênée. Puis quelques rires étouffés ont été perceptibles. Le président américain, se reprenant un peu, a alors enchaîné sur l'un de ses thèmes favoris, la défense des droits de l'homme, mais en des termes si généraux qu'aucun dirigeant ni pays ne pouvait s'estimer visé.

Chili

● LES AMITIÉS FRANCO-CHILIENNES lancent un appel à la solidarité et demandent, *« en accord avec les forces de l'Unité populaire »*, une amnistie générale (assortie d'éclaircissements sur le sort des personnes disparues) et le retour de tous les exilés.

★ Boîte postale 136, 75263 Paris Cedex 06. Compte-chèque postal 34 705 77 G. La Source.

EUROPE

Grande-Bretagne

LA SIGNATURE DU « CONCORDAT » AVEC LES SYNDICATS

Le gouvernement travailliste voudrait jeter les bases d'une économie concertée

De notre correspondant

Londres. — A grand renfort de publicité, M. Callaghan a annoncé, mercredi 14 février aux Communes et au pays — le premier ministre a exceptionnellement donné une conférence de presse aux côtés de M. Murray, le secrétaire général du TUC, — l'accord rétablissant la coopération entre le gouvernement et les dirigeants syndicaux. Après l'échec des premiers pourparlers, en novembre dernier, ce document, familièrement appelé « concordat », peut être considéré comme un succès pour M. Callaghan. Le premier ministre a annoncé dans la soirée aux députés travaillistes que la campagne électorale du Labour s'appuierait essentiellement sur le concordat afin de mieux expliquer à l'opinion que les travaillistes, grâce à leurs relations « privilégiées » avec le mouvement syndical, sont mieux en mesure que les conservateurs d'éviter les affrontements sociaux.

Cet accord, dont le contenu avait été largement révélé par la presse (*le Monde* du 13 février), apparaît bien comme un document électoral. Mme Thatcher, le leader conservateur, a exprimé aux Communes un « *scepticisme vigoureux* » à l'égard d'un document qu'elle a qualifié de « *merveille sans consistance* ». Pour les conservateurs et les milieux de l'industrie, le concordat n'apporte aucune solution aux problèmes immédiats. En fait, les dirigeants syndicaux ne l'ont signé que parce qu'il évitait délibérément de traiter des revendications salariales actuelles. Mme Thatcher a, une fois de plus, insisté sur la nécessité d'une nouvelle législation restrictive concernant notamment les piquets de grève, le « closed shop » (affiliation obligatoire aux syndicats des travailleurs de l'entreprise), de préférence au « code de bonne conduite » que les syndicats se déclarent prêts à observer. Le président de la Confédération du patronat (C.B.I.), M. Mechuen, a déclaré que le concordat ne répondait pas à la nécessité de mettre fin aux « abus » du pouvoir syndical.

Un « objectif national »

Du côté des syndicats, les dirigeants, pressentant les critiques des éléments les plus militants de la « base », ont précisé qu'ils refuseraient de coopérer avec le gouvernement si celui-ci envisageait d'utiliser le concordat « contre le mouvement syndical ». Mais, même pour les deux membres communistes du conseil général du TUC, ce document n'est que « *légèrement réactionnaire* ». Quant à M. Murray, il a indiqué que le TUC n'offrirait certes pas « *sur un plateau d'argent* » sa coopération à un gouvernement conservateur.

M. Callaghan considère que l'amélioration des relations sociales est un « objectif national » et que le concordat ouvre la voie à une action concertée des partenaires sociaux. Dès la semaine prochaine, M. Healey, le chancelier de l'Echiquier, entamera *une série de conversations bilatérales* avec le TUC et la C.B.I. pour tenter *de définir la forme et les compétences* de la réunion tripartite annuelle (*gouvernement, syndicats*, patronat) qu'envisage le concordat.

Les syndicats, tout en acceptant le principe d'une concertation, paraissent peu disposés à aller au-delà d'une simple étude périodique des perspectives économiques. Mais le gouvernement voudrait tenter de jeter les bases d'une économie concertée « *sur le modèle allemand* », *disent les officiels*.

HENRI PIERRE.

● *Astrid Pröll*, l'une des fondatrices de la Fraction armée rouge ouest-allemande, arrêtée l'an dernier à Londres (*le Monde* daté 17-18 septembre 1978), où elle vivait sous une fausse identité depuis 1974, sera extradée vers l'Allemagne fédérale par les autorités judiciaires britanniques. Elle doit notamment répondre devant la justice ouest-allemande des accusations d'attaque à main armée et de double tentative de meurtre. — *(A.F.P.)*

Belgique

Le roi nomme deux « médiateurs » pour tenter de résoudre la crise

De notre correspondant

Bruxelles. — L'impasse étant totale deux mois après les élections, le roi a désigné deux « médiateurs » mercredi 14 février, pour la première fois dans l'histoire du pays. Un Wallon, M. Charles-Ferdinand Nothomb (social-chrétien), et un Flamand, M. Willy Claes (socialiste) ont été *chargés de débloquer la situation* et de renouer le dialogue rompu entre les partis flamands et les formations francophones (*le Monde* du 10 février). Cette rupture *avait provoqué* lundi le retrait du premier ministre désigné, M. Wilfried Martens. Le « formateur » avait tenté pendant cinq semaines de rapprocher les points de vue et de dessiner une coalition gouvernementale, mais il avait échoué quand un des six partis, la Volksunie s'était retiré de la négociation. A ce moment, les socialistes et les sociaux-chrétiens de Flandre avaient *exigé aussi le départ* du parti fédéraliste francophone bruxellois, le F.D.F., ce que socialistes et sociaux-chrétiens francophones avaient refusé.

On s'attendait, après le départ de M. Martens, à la désignation d'un « *formateur* » *francophone*. La tradition veut en effet que le parti qui est à l'origine de la crise soit chargé par le roi de trouver la solution. On avait cité les noms de M. Henri Simonet, ministre socialiste des affaires étrangères, et de M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre social-chrétien du cabinet sortant.

Au cours des consultations de lundi, mardi et mercredi, le souverain a constaté que la désignation d'une de ces deux personnalités n'aurait fait que prolonger la crise. Cependant que ces entretiens se déroulaient au palais royal, les hommes politiques ont formulé à nouveau avec *insistance leurs exigences et* leurs exclusives réciproques. Mardi, par exemple, M. Martens a assuré à la télévision que, si une personnalité francophone pouvait accepter une *mission de « formateur »*, de toute façon le poste de premier ministre devrait revenir à un membre du C.V.P., puisque la formation sociale-chrétienne flamande est le premier parti du pays.

Le roi a donc confié une mission de médiation au tandem *Claes-Nothomb*. Au *lendemain* des élections du 17 décembre 1978, M. Claes avait déjà été « informateur » pendant trois semaines. Découragé, il avait abandonné. Ira-t-il plus loin aux côtés de M. Nothomb ? Les plus optimistes *pensent que, en cas de réussite*, le roi pourrait demander à M. Martens de reprendre la direction des opérations. Mais, de toute évidence, cette éventualité *ne sera pas envisagée avant* plusieurs jours.

PIERRE DE VOS.

République fédérale d'Allemagne

De nouveaux cas d'espionnage au profit de la R.D.A. sont découverts

De notre correspondant

Bonn. — La fuite des espions est-*allemands continue. Le parquet fédéral* de Karlsruhe a révélé, mercredi 14 février, l'identité d'un mathématicien travaillant dans l'administration de la Bundeswehr à Bonn et qui a disparu le 8 février. Il s'agit de M. Eckehard Stamer (trente-neuf ans), qui vient de donner de ses nouvelles à sa femme, restée à Cologne. Le mathématicien, qui se trouve en R.D.A., a fait savoir à sa *femme qu'il demandait l'asile* politique à ce pays. La police se déclare *convaincue que Mme Stamer n'était* pas au courant des activités clan*destines de son mari*.

Le journal *Die Welt* affirme que M. Stamer se trouvait à la tête d'une équipe d'informaticiens dont la tâche consiste à calculer les besoins de l'armée, de l'aviation et de la marine pour les dix années à venir. Ces données *serviraient de base* à l'élaboration des projets de la Bundeswehr.

Mercredi également, le parquet de Berlin-Ouest a annoncé la fuite du professeur Friedrich Thomberg, de l'institut pédagogique, *lui aussi* soupçonné d'avoir travaillé pour les ser*vices est-allemands. Il est difficile* de savoir quel genre de renseignements *confidentiels le professeur de philo*sophie a pu communiquer à l'étran*ger... Comme toute une série d'autres* espions, M. Thomberg aurait été démasqué grâce aux indications fournies par le transfuge est-allemand *Werner Stiller, qui était lieutenant* dans les services du ministère de la sécurité à Berlin-Est. Le professeur a disparu il y a deux semaines. Ces jours-ci, une firme est-allemande de déménagement a voulu transférer ses meubles de l'autre côté du « mur ».

De son côté, la police néerlandaise s'efforce d'éclaircir le départ en R.D.A. de M. Hans Sieghard Petras, un chimiste qui, depuis 1970, dirigeait à Vlissingen une division de la grande *entreprise ouest-allemande Hoechst*. Il aurait annoncé par téléphone, la *semaine dernière, qu'il abandonnait* ses fonctions pour accepter l'offre *d'un poste de professeur dans une* université de la R.D.A. Selon les indi*cations de la firme*, l'entreprise de Vlissingen n'offrait aucun champ d'action susceptible d'intéresser un service d'espionnage. Mais, dans la même ville, des chantiers navals construisent pour la marine néerlandaise des frégates dotées des installations électroniques dont dispose l'OTAN.

JEAN WETZ.

U.R.S.S.

Un hebdomadaire de l'Union des écrivains critique vivement les éditeurs de l'almanach « Métropole »

De notre correspondant

Moscou. — Dans le dernier numéro de *Moskovsky Literator* (l'Ecrivain de Moscou), hebdomadaire de la section moscovite de l'Union des écrivains, le secrétaire de cette organisation, M. Félix Kouznetsov, s'en prend aux responsables de l'almanach *Metropole* (Axionov, Bitov, Erofev, Iskander, Popov). Il les accuse de mener « *un jeu politique indigne* » avec « *des déchets du travail artistique, d'un niveau littéraire et moral extrêmement bas* ». Cet hebdomadaire, qui vient de reparaître après une longue *interruption, avait été créé en 1956* au lendemain du vingtième congrès *du P.C. par des écrivains staliniens* endurcis soucieux de s'adapter à la nouvelle situation.

« *Personne n'a besoin de ces projets insensés et futiles, sauf une poignée de politiciens étrangers* », écrit M. Kouznetsov. Il s'inquiète de l'exploitation qui peut être faite à l'Ouest des textes « *sélectionnés de manière tendancieuse* » et publiés *dans l'almanach. L'Union des écri*vains a été mise devant le fait accompli, *explique-t-il : alors que les* auteurs faisaient mine de discuter *avec leurs « interlocuteurs naturels »*, ils « *préparaient en cachette leur mauvais coup contre la littérature soviétique. Les responsables du prétendu almanach n'avaient pas encore eu le temps d'assurer leurs camarades de l'Union que le recueil n'avait pas été envoyé à l'étranger et que les correspondants de presse bourgeois n'étaient pas au courant, que le lendemain même commençait en Occident une propagande tapageuse autour de* Metropole », écrit M. Kouznetsov.

Les cinq éditeurs ont refusé la discussion, poursuit-il. Ils ont posé un véritable ultimatum — tout éditer sans rien ajouter ni retrancher — qu'« *aucune maison d'édition du monde n'est en mesure d'accepter* ». M. Kouznetsov essaie de séparer le bon grain de l'ivraie. Sans doute certains textes « importants » auraient pu être publiés officiellement, qui ne l'ont pas été « *à la suite de malentendus* ». Certains pourraient l'être encore « *à condition que l'on respecte la pratique en vigueur ici pour la publication des œuvres* ». Pourquoi, demande M. Kouznetsov, des écrivains édités officiellement, comme Bella Akhmadoulina ou André Vossenski, se sont-ils laissé entraîner dans cette affaire avec des auteurs qui se montrent sous leur plus mauvais jour ?

Il n'est pas sûr que cette tentative *de diviser le groupe des vingt-trois* auteurs, menée par le secrétaire de *l'organisation des écrivains de Mos*cou, réussisse, mais celui-ci s'emploie à distinguer les « *meneurs* », les écrivains « *trompés* » et les « *irrécupérables* », comme Alechkowski, auteur du poème satirique *Camarade Staline, tu es un grand savant*, dont M. Kouznetsov rappelle que, exclu de l'Union des écrivains, « *il est déjà parti pour Israël* ».

Le jugement sur la qualité des œuvres publiées par *Métropole* est sans appel : c'est de la « *littérature de pissotière* », une mauvaise imitation de Kafka, du théâtre de l'absurde, du voyeurisme qui rappelle « *le regard par le trou de la serrure, largement prôné par la littérature occidentale moderne. Les auteurs glorifient tout ce qui est bas, vulgaire, primitif, presque animal, tout ce qui avilit l'homme, qui insulte la dignité de la littérature* ». Il qualifie, par exemple, de « *folklore de truand civilisé* » les vers de Vladimir Vyssotsky. Ils voulaient « *sauver la littérature soviétique* », ironise M. Kouznetsov, mais ce qu'ils publient n'a « *rien à voir avec la tradition fondamentalement humaniste de la littérature russe et soviétique* ». Selon le secrétaire de l'Union des écrivains, les lecteurs de l'U.R.S.S. ont besoin d'œuvres qui exaltent les bons sentiments, qui leur donnent confiance dans leurs possibilités et *leur avenir. Il oppose aux vingt*-trois auteurs de *Metropole* des grands écrivains soviétiques modernes comme Aïtmatov, Trifonov, Raspoutine, etc., qui sont, en effet, publiés officiellement, mais dont les œuvres sont pratiquement introuvables.

DANIEL VERNET.

Bulgarie

M. Ceausescu fait une visite à Sofia

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — *L'agence de presse* roumaine a annoncé, mercredi 14 *février*, que M. Ceausescu devait se rendre ce jeudi en Bulgarie pour y rencontrer M. Jivkov. Ces nouveaux entretiens roumano-bulgares retiennent l'attention dans la mesure où ils se déroulent quelques semaines seulement après une visite à Sofia de M. Brejnev et la réunion du pacte de Varsovie à Moscou, où les divergences entre la Roumanie et les autres membres de l'organisation sur des questions militaires avaient été étalées publiquement.

Bien qu'ils soutiennent souvent des positions diamétralement opposées sur le plan international, Bucarest et Sofia se sont efforcés *ces dernières années d'établir des* relations d'amitié et de bon voisinage. En 1975, MM. Ceausescu et Jivkov étaient convenus de se rencontrer désormais deux fois par an. Si, l'année suivante, ils tinrent largement cet engagement (*trois contacts bilatéraux*, sans compter des entretiens en marge du vingt-cinquième congrès du P.C. soviétique et de la conférence des P.C. européens à Berlin), en revanche, en *1977* et *1978*, le rythme des visites s'est ralenti (une par an). La dernière rencontre remonte au mois d'avril dernier : les deux chefs d'Etat avaient inauguré, à Tarnu-Magurele-Nikopol, le lancement des travaux d'un grand ouvrage hydro-énergétique sur le Danube.

La question du passage du gazoduc soviétique

Les conversations actuelles entre les deux hommes ont été préparées par les visites à Sofia, *le mois* dernier, de M. Cornel Burtica, ministre roumain du commerce extérieur, et M. Ilie Verdetz, premier vice-premier ministre et président du comité du *plan*. Parmi les *dossiers* en suspens entre les deux pays figuraient la question du passage à travers le territoire roumain du gaz soviétique vers la Bulgarie et la construction d'un deuxième complexe hydro-énergétique sur le Danube. La coordination du prochain plan quinquennal (1981-1985) est également à l'ordre du jour. Les échanges commerciaux bilatéraux doivent s'élever cette année à 270 millions de roubles, en augmentation de 10 % par rapport à 1978.

Outre les divergences de vues sur le plan politique, les rapports entre Sofia et Bucarest ont été quelque peu troublés l'an dernier par l'ouverture d'une ligne ferry directe en mer Noire entre la Bulgarie et l'U.R.S.S., ce qui aura *pour effet de priver la Roumanie* d'une part importante des revenus qu'elle retirait du transit des marchandises soviétiques vers son voisin du sud, et vice versa. D'autre part, l'ambassadeur roumain à Sofia, M. Stefan Bobos, nommé en *mai 1978*, avait dû être rappelé à Bucarest avant la fin de l'année à la suite de la découverte dans son ancien fief de Piatra-Neamtz d'une grave affaire de corruption dans laquelle il était impliqué.

MANUEL LUCBERT.

EUROPE

Espagne

Les partisans de la lutte armée au Pays basque présenteront des candidats aux élections du 1er mars

De notre envoyé spécial

Bilbao. — Une fois de plus la victime a été un militaire. Impossible désormais d'affirmer que l'ETA s'en prend à l'armée par mesure de représailles contre les coups qui lui sont portés. Telle avait été la version diffusée dans certains milieux basques après l'assassinat du gouverneur militaire de Madrid, présenté comme une réponse au meurtre du dirigeant clandestin « Argala ». Il en avait été de même en juillet 1978, lors de l'assassinat dans la capitale d'un général et de son adjoint, survenu peu après l'attentat manqué contre un autre responsable de l'organisation clandestine, M. Juan - José Etchave.

« Non, l'ETA tuera des militaires chaque fois qu'elle sera en mesure de le faire », nous dit un militant séparatiste. Le meurtre du lieutenant-colonel d'infanterie Sergio Borrajo à Vitoria, capitale de l'Alava, s'ajoute à la série d'attentats qui a marqué, depuis une dizaine de jours, le retour en force des commandos clandestins, après une trêve qui avait duré plus de deux semaines. Tout porte à croire que l'approche des élections législatives du 1er mars incite les deux camps en présence à accentuer leur pression. Le gouvernement de Madrid a été sensible aux reproches d'inefficacité qui lui ont été faits et a déclenché une action policière d'envergure. Les cars de police patrouillent dans les rues de Bilbao et de Saint-Sébastien, alors qu'ils étaient pratiquement invisibles il y a quelques mois. Les arrestations se succèdent. Plus d'une centaine de personnes accusées d'appartenir à la branche militaire de l'ETA ont été incarcérées. Plusieurs dizaines de militants du secteur politico-militaire ont été également mis sous les verrous. La loi anti-terroriste, approuvée par les partis de gauche, est appliquée dans toute sa rigueur.

Pour sa part, l'ETA entend apparemment démontrer que rien n'y fera : ni la répression organisée par Madrid ni les mesures adoptées en territoire français. Du côté de la police, on s'attend à une entrée en action générale des commandos séparatistes d'ici au 1er mars. Dans les milieux de la gauche « abertzale » (patriote), on ne cache pas, malgré tout, que l'ETA, prise en tenaille entre les polices française et espagnole, risque de connaître des difficultés dans les prochains mois. »

Le scrutin du 1er mars sera une occasion de mesurer l'audience des partisans de la lutte armée. Ceux-ci ont décidé de solliciter les suffrages des électeurs, alors qu'ils avaient choisi l'abstention pour le scrutin du 15 juin 1977. La coalition Herri Batasuna, qui rassemble plusieurs organisations proches des guérilleros, présente des candidats en Guipuzcoa et en Biscaye, ainsi qu'en Navarre. Pour elle, il s'agira surtout d'un test : ses candidats ont en effet signé l'engagement de ne pas siéger aux Cortès de Madrid. Une victoire du camp nationaliste, qui inclut les partisans de la voie politique, tels que le parti nationaliste basque, et la coalition Euskadiko Eskerra (gauche basque), modifiera-t-elle le comportement de l'ETA ? L'organisation séparatiste continue en tout cas de diviser ses adversaires. Le parti socialiste est partisan de négocier avec les guérilleros. Pour l'avoir dit publiquement, il a été pris à partie par certains membres du gouvernement.

Or le gouvernement Suarez n'a-t-il pas essayé pour sa part de négocier avec ceux qui représentent l'organisation de guérilla ? C'est ce que vient d'affirmer M. Txiki Benegas, socialiste, conseiller de l'intérieur au sein du Conseil général basque. Le ministre de l'intérieur, M. Martin Villa, a démenti. Officiellement, on soutient qu'il est impossible de parlementer avec des assassins. Mais, selon les milieux nationalistes, il y a bien eu l'an dernier des tentatives de contact du côté de Madrid. Des émissaires se sont offerts pour discuter avec des représentants de l'ETA. Mais ceux-ci ont exigé une véritable négociation, au lieu de simples conversations, et demandé que cette négociation soit publique.

CHARLES VANHECKE.

Italie

A Rome LES BRIGADES ROUGES S'EMPARENT DE VOITURES BLINDÉES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

(De notre correspondant.)

Rome. — Les Brigades rouges prennent un malin plaisir à ridiculiser l'Etat italien. Elles en ont donné une nouvelle preuve mercredi 14 février, en commettant un attentat mineur, mais qui leur assurait des titres de première page dans les journaux.

Pendant la pause du déjeuner, trois hommes armés se sont introduits dans le garage romain où sont révisées certaines voitures blindées du ministère de l'intérieur. Sous la menace de revolvers, le commando s'est fait remettre les fiches de réparation des véhicules. Il a choisi une Alfetta des carabiniers, ainsi qu'une autre voiture, qui aurait servi à plusieurs reprises au déplacement du général Dalla Chiesa, commandant de ce corps militaire et coordonnateur de la lutte antiterroriste en Italie. Quelques centaines de mètres plus loin, sous les yeux des passants, le commando a brûlé le premier véhicule, et tenté sans succès de détruire le second, avant de prendre la fuite.

Deux autres attentats spectaculaires sont signalés à Turin : mardi, des terroristes ont incendiée une entreprise immobilière qui construit la nouvelle prison, blessant grièvement un jeune homme ; le lendemain, c'est un bureau d'état civil qui a été livré aux flammes.

D'autre part, les « révélations » de « l'Espresso » sur l'affaire Moro (« le Monde » du 8 février) ont rendu méfiant le monde politique. Il reste indifférent aux écrits d'un autre hebdomadaire, « Panorama », selon lesquels une négociation avec les ravisseurs était sur le point de réussir pendant la détention de Moro. S'adressant au Sénat, mercredi, le ministre de l'intérieur, M. Virginio Rognoni, a accusé la presse de légèreté : « Je ne veux rien enseigner à personne, a-t-il dit, mais on devrait sortir une fois pour toutes de ce climat, de cette stratégie du soupçon qui suffoque les institutions. » — R. S.

ASIE

Chine

Les auteurs de « Chinois si vous saviez » estiment que la révolution culturelle a fait quarante mille morts dans la province du Guandong

Canton (*A.F.P.*). — Pionniers de la contestation démocratique en Chine, les plus célèbres détenus politiques chinois — le groupe « Li Yize » — rejettent l'étiquette de « dissidents », et appuient le régime et sa politique actuelle.

Le pouvoir ayant désormais reconnu leurs mérites, ils continueront par des voies officielles à dresser le bilan de la révolution culturelle dans leur province du Guangdong, en Chine méridionale.

Les trois contestataires du groupe Li Yizhe sont (Li) Zhengtian, trente-trois ans, diplômé de l'institut des beaux-arts de Canton, Chen (Yi) Yang, trente-deux ans, ancien « jeune instruit », citadin envoyé à la campagne, et Wang Xi (Zhe), trente ans, ouvrier chauffagiste.

Responsable important de Radio-Canton, Guo Hongzhi avait en effet « *patronné* » l'affichage en 1974 du manifeste de « Li Yizhe » qui réclamait, deux ans avant la chute de la « bande des Quatre », la « *démocratie et la légalité* » pour le peuple. Ce manifeste avait eu un grand retentissement en Chine et à l'étranger, où il a été publié en plusieurs langues (1).

Emprisonnés le 2 mars 1977, cinq mois après l'arrestation de la « bande des Quatre », ils ont été libérés en janvier 1979 et réhabilités la semaine dernière de façon éclatante.

En réponse à une question sur le rapprochement fait à l'étranger entre eux-mêmes et les dissidents soviétiques, ils ont déclaré : « *Nous ne sommes pas des opposants au parti communiste chinois. (...)*

Ils réfutent l'accusation portée par des maoïstes à l'étranger, notamment en France, selon laquelle la Chine aurait « *sombré dans le révisionnisme* ». Ils ont notamment pris à partie l'ancien président de l'association des amitiés franco-chinoises, M. Charles Bettelheim. Ils lui reprochent ses critiques contre une évolution « *révisionniste* » de la Chine. Wang Xizhe a critiqué M. Bettelheim parmi ceux qui « *ont voulu nous faire dire ce que nous ne disions pas et tenté de nous utiliser* ».

M. Bettelheim « *doit comprendre un jour que la Chine n'a pas du tout sombré dans le révisionnisme, et que la présente direction représente l'intérêt de tout le peuple chinois, tout à fait satisfait du changement de direction et de l'arrivée des actuels dirigeants* », a ajouté l'ancien prisonnier politique.

Interrogé sur le retentissement de ses prises de position à l'étranger, le groupe reconnaît en avoir eu des échos. Les quatre hommes remercient les « *masses en Chine et à l'étranger* » pour leur « *solidarité* » et les personnalités, en particulier, le maire de Paris, M. Chirac — qui était intervenu auprès de M. Deng Xiaoping lors de sa visite en Chine en 1978 — ainsi que les organisations internationales comme « Amnesty international » qui ont plaidé en leur faveur durant leur détention.

Evoquant cette période, ils précisent n'avoir eu droit à aucune instruction judiciaire de leur affaire en raison de la « *dislocation* » du système légal en Chine à l'époque. « *C'était la règle générale en Chine, surtout pour les prisonniers politiques* », déclare l'un d'eux. Après avoir dû effectuer des « travaux durs » — mais non des travaux forcés, soulignent-ils — dans leurs unités de production respectives, ils ont été détenus à Canton, chacun dans une cellule distincte.

Les quatre membres du groupe ont refusé de faire leur « autocritique » pendant leur détention.

Pour en finir avec les « *séquelles de l'influence de Lin Biao et de la bande des quatre* », Li Zhengtian et ses camarades poursuivront leur enquête entreprise il y a cinq ans sur les conséquences de la révolution culturelle au Guangdong : quarante mille morts selon leur première estimation. Pour cette raison notamment, laissent-ils entendre, il est « *encore trop tôt* » pour formuler un jugement définitif sur le rôle de Mao dans l'histoire de la Chine.

(1) En France, sous le titre *Chinois si vous saviez* (Christian Bourgois).

LE « BATEAU POUR LE VIETNAM » QUITTERA LA NOUVELLE-CALÉDONIE EN MARS

Le comité français Un bateau pour le Vietnam (1) a trouvé le navire qui doit lui permettre, dans les prochaines semaines, de recueillir des réfugiés fuyant le Vietnam. Les membres fondateurs de ce comité ont annoncé, mercredi 14 février, au cours d'une conférence de presse à Paris, qu'ils avaient réuni, grâce à des dons individuels, la somme de 1 500 000 F (*le Monde* du 24 novembre 1978).

La somme recueillie a permis la location à un armateur français, la Compagnie des chargeurs calédoniens, d'un caboteur de 25 mètres de long, l'*Ile de lumière* (2). Ce navire devrait quitter la Nouvelle-Calédonie dans les premiers jours de mars et gagner les abords des eaux territoriales vietnamiennes. Il naviguera sous pavillon et avec un équipage français. L'*Ile de lumière* sera un « *SAMU de la mer* », selon l'expression du docteur Bernard Kouchner, représentant de l'organisation *Médecins sans frontières* qui assure l'assistance médicale de l'opération : le navire pourra prendre à son bord plus de deux cents réfugiés à chaque voyage et les transporter en lieu sûr, probablement en Malaisie. Le bateau pourra également être utilisé comme hôpital pour les trente mille réfugiés qui sont parvenus souvent, avec des embarcations de fortune, à rejoindre ces dernières semaines l'îlot de Ploumo-Bidong, à deux heures trente des côtes est de la Malaisie.

Le comité n'a cependant pas indiqué avec précision la destination finale des réfugiés qui pourraient être secourus par l'équipe de l'*Ile de lumière*. Selon certaines informations, ils pourraient être accueillis en Nouvelle-Calédonie. La France, selon l'un des membres du comité, M. André-Glucksmann, s'est engagée, auprès du haut commissariat aux réfugiés, à héberger, en 1979, près de treize mille « boat-people », ces Vietnamiens qui tentent actuellement de fuir leur pays par la mer.

(1) 25, rue Jaffeux, 92230 Gennevilliers.

(2) Le prix de la location a été fixé à 20 000 francs par jour, frais de nourriture compris.

Démocratisation au Bangladesh

I. — Un régime en quête de légitimité

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Dacca. — Dacca fait peau neuve. Ses rues sont élargies ; les voitures importées et les cyclo-pousse y disposent les unes et les autres de voies délimitées, et les piétons de trottoirs. Des policiers en uniformes pimpants contrôlent la circulation. Naguère bordé de petites boutiques misérables, le boulevard de l'aéroport le sera dans quelques années de sièges sociaux de sociétés et d'un coûteux hôtel *cinq étoiles*. Les bidonvilles refoulés autoritairement sous le régime de Mujibur Rahman n'ont pas réapparu dans le centre de la cité ; ils s'étendent à sa périphérie. Haut lieu des rassemblements politiques, le champ *de courses ne comptera plus bientôt* qu'un réduit pour les tribuns populaires : il est transformé en parc tropical dessiné par un paysagiste qui n'en a pas moins fait couper les arbres centenaires tout proches *« pour éviter que des tireurs d'élite ne s'y embusquent »*, nous dit un Bengalais rageur. *« On installe,* ajoute-il, *des éclairages au néon dans la capitale avant que les villages n'aient l'électricité. »*

Sans doute, le régime qui embellit ainsi la capitale veut-il montrer qu'il ne se considère plus *comme « intérimaire »*. Porté au pouvoir par un coup d'Etat en novembre 1975, et ayant fait face depuis lors à une douzaine de mutineries plus ou moins sérieuses, le général Ziaur Rahman a été confirmé dans ses fonctions de chef de l'Etat, le 3 juin 1978, à l'issue de la première élection présidentielle au suffrage universel.

Nommé officiellement chef de l'Etat en avril 1977, plébiscité — de façon contestable — en mai, le général avait tenté ensuite de faire autour de lui la plus large union des forces politiques. Sans succès. Il encouragea dès lors ses partisans à former avec six partis représentant différents courants de la bourgeoisie urbaine (de la gauche aux sympathies prochinoises à la droite traditionaliste) un Front national et démocratique. Avide de légimité, il se fit élire avant même que n'ait été constitué, en bonne et due forme, ce « parti du président » et publiée la nouvelle mouture de la *Constitution*. A l'issue d'une campagne terne et, apparemment sans enjeu national, la population est à nouveau appelée à voter le dimanche 18 février, pour élire cette fois une Assemblée législative, dernière pièce de l'édifice institutionnel bengalais.

Deux mots dominent l'action et le vocabulaire des dirigeants de Dacca : stabilité et développement. C'est pour assurer l'un et l'autre, affirment-ils, qu'ils dotent le pays d'organes lui donnant une façade démocratique. Le régime devrait s'assurer ainsi une base politique. Il est peu de nations où le pouvoir suprême est détenu par des militaires qui se soient engagées si promptement sur la voie de la « démocratisation ». Cette hâte relative s'explique d'abord par le souci d'offrir un exutoire aux débats politiques et, paradoxalement, de renforcer le contrôle de l'exécutif sur une armée tiraillée et turbulente. Il faut y voir aussi l'opportunité de profiter d'une situation économique relativement favorable après, notamment, plusieurs bonnes récoltes successives. Il y a, enfin, la volonté de satisfaire aux exigences des pays occidentaux et du Japon qui, sous l'égide de la Banque mondiale, soutiennent à bout de bras l'économie du Bangladesh.

« Laisser l'uniforme au vestiaire »

« Démocratisation » n'est pas démocratie. *« Nous avons voulu que « Zia »* — ainsi appelle-t-on, généralement, le chef de l'Etat — *reçoive une légitimité populaire indiscutable afin qu'il ne gouverne pas à la manière traditionnelle des militaires du tiers-monde, et notamment du Pakistan. »*, nous explique l'un de ses plus proches conseillers, M. Moudoud Ahmed, ministre des P.T.T. Il ajoute : *« Nous avons voulu, ensuite, instaurer un système qui ne soit ni une dictature ni un Parlement irresponsable, mais qui tiennent compte des traditions* (multipartisme) *en vigueur dans le sous-continent. Le régime choisi devait, en conséquence, être présidentiel et démocratique, mais écarter les éléments d'instabilité. »* La Constitution française, dont le ministre, qui est un juriste, conserve un exemplaire auprès de lui, a été prise en exemple pour amender dans ce sens la *Loi fondamentale* existant depuis le régime *Mujibur Rahman (1971-1977)*. Le président, à la fois chef de l'exécutif et du gouvernement, sera toutefois flanqué d'un vice-président *« pour pallier les inconvénients de toute succession précipitée éventuelle »*. Le président désignera son premier ministre disposant du soutien de la majorité parlementaire, qui conduira un cabinet dont pas plus d'un cinquième des membres ne pourront être des non-élus, technocrates ou militaires. Dotée d'assez larges pouvoirs législatifs, l'assemblée sera, comme le président, élue pour cinq ans.

Les partis d'opposition auraient pu mettre en péril ce projet constitutionnel, s'ils n'étaient pas revenus, après quelques pas de danse (à l'issue de négociations qui ont conduit au report à deux reprises de la date des élections), sur leur décision initiale de boycotter celles-ci (1).

Sans accepter toutes les conditions posées par ses adversaires à leur participation, le régime a tout de même lâché du lest afin de lever leurs objections ; et il a finalement marqué des points. Il a donné l'impression d'accentuer la libéralisation, mais la loi martiale est seulement *« suspendue »* et ne sera, en principe, levée *qu'une semaine après l'installation*, à la mi-mars, de la Chambre. Les dispositions portant atteinte aux droits fondamentaux et peu compatibles par conséquent avec une consultation électorale... sont également suspendues... comme une épée de Damoclès.

Les interdits frappant les partis politiques ont été levés et le petit P.C. prosoviétique, ainsi *que son allié le parti national* Awami de M. Muzaffar, qui, l'un et l'autre, avaient soutenu dans ses dernières années le régime Mujibur Rahman, ont été parmi les premières formations à annoncer qu'ils joueraient le jeu électoral. Bien que certaines réglementations restreignent encore le droit de publication, la presse bénéficie d'une bien plus grande liberté que naguère, et les journaux de l'opposition critiquent parfois ouvertement la politique gouvernementale. Enfin, le général Ziaur Rahman n'a pas renoncé, comme le lui demandaient ses adversaires, au commandement en chef des forces armées ; il a seulement nommé... un chef d'état-major. Comment aurait-il pu se dessaisir de la source de son pouvoir ?

L'opposition réclamait évidemment la libération de tous les prisonniers politiques. A ce propos également, les dirigeants ont fait la part du feu. Plusieurs dirigeants de la ligue Awami, l'ancien parti gouvernemental, notamment MM. Abdul Rahman, qui fut ministre des affaires étrangères, et Zillur Rahman, ont été remis en liberté. Mais les dirigeants d'un autre mouvement d'opposition, le parti socialiste national, MM. Rab et Jalil, deux héros de la guerre de libération, et l'ancien président de la République, M. Mochtaque Ahmed, les uns et les autres condamnés à des lourdes peines, demeurent incarcérés ainsi que quelques marxistes-léninistes. *« Il reste très peu de prisonniers politiques en tant que tels emprisonnés sans jugement, et les tribunaux sont actuellement saisis d'une centaine de cas »*, nous a-t-on assuré dans les milieux officiels.

La *« libéralisation »* a favorisé une floraison de groupes et hâté la métamorphose du *« parti du président »* constitué en septembre 1978 : le Parti nationaliste du Bangladesh (P.N.B.). Les éléments *« gauchistes »* n'auront finalement fait qu'un bout de chemin avec le régime. Ayant refusé d'être *« récupérés »*, ils ont préféré quitter le gouvernement.

Une armée divisée et indisciplinée

Le P.N.B. n'en est pas moins demeuré un rassemblement d'éléments très hétérogènes provenant de tous les courants modérés. *« Du vieux vin dans une nouvelle bouteille »*, disent certains conservateurs. Mouvement de droite, le *« parti du président »* représente, *au même titre* que la ligue Awami, la bourgeoisie bengalaise, mais il se réclame d'un nationalisme islamique et non pas laïc et bengali. La rapidité avec laquelle la formation gouvernementale a été constituée ne lui a guère permis de créer un *appareil... Mais elle* s'appuie largement sur celui de l'Etat. On voit mal comment, dans ces conditions, le P.N.B. pourrait être l'instrument d'un renouvellement de la classe politique et favoriser des réformes socio-économiques, malgré la présence à sa tête de son président, *le chef de l'Etat, et de conservateurs* éclairés comme MM. Moudoud Ahmed et Manshiur Rahman. Cette dernière personnalité, proche autrefois du dirigeant paysan et populiste Bashani, aujourd'hui décédée, pourrait voir son opportunisme récompensé par l'attribution du poste de premier *ministre*.

L'un des atouts du parti officiel réside peut-être dans le grand nombre — environ une trentaine — et les divisions des partis *qui* s'opposent à lui parfois sans même avoir pris la peine de faire connaître leur programme. Au premier rang d'entre eux, évidemment, la ligue Awami, demeurée influente dans les milieux enseignants, syndicaux, et la fonction publique. La ligue est divisée en deux tendances : *la plus importante*, celle qui se réclame de *l'orthodoxie*, présidée par M. Ukil, penche pour une certaine forme de socialisme et l'établissement de liens plutôt privilégiés avec l'Inde et l'U.R.S.S. ; l'autre tendance, libérale, semble assez proche du P.N.B.

Pour l'essentiel, *l'affrontement* se limite au nouveau et à l'ancien parti gouvernemental. Le portrait de « Zia » domine toutes les affiches électorales des candidats du P.N.B. et le chef de l'Etat se rend personnellement de ville en ville *appelant la population à choisir* la « stabilité ».

L'extrême *droite* intégriste musulmane — qui fut hostile à la *naissance du Bangladesh en 1971* — et l'extrême gauche ne sont pas pour autant absentes de la consultation. A gauche, le parti socialiste national, le parti de l'unité populaire et divers groupes du parti national Awani (de tendance Bashani) ont formé une alliance présentant de nombreux *candidats. « Ces formations* (qui ont dénoncé l'invasion du Cambodge par le Vietnam) *participent aux élections pour se faire mieux connaître,* nous dit l'un de leurs partisans, *mais rares sont les candidats qui ont les moyens de financer leur campagne. »* Bien qu'ils ne se déclarent pas ouvertement hostiles à la consultation, la plupart des mouvements *marxistes-léninistes, sortis de la* clandestinité, sont convenus (à l'exception du groupe de M. Toaha) de ne pas y participer. Ils tentent actuellement, en revanche, de resserrer leurs rangs et d'unir leurs efforts pour former un « mouvement de masse ». Les groupuscules révolutionnaires ont jusqu'à maintenant peu d'influence dans les *campagnes parce que leurs cadres* et leurs militants proviennent essentiellement de milieux urbains intellectuels ou petits-bourgeois. Peu, à vrai dire, répondent aux préoccupations de la paysannerie qui constitue la grande masse de la population. Il y a 40 % de paysans sans terre généralement illettrés, et 55 % de moins de vingt ans recherchent en grand nombre des emplois... de quoi alimenter d'immenses frustrations !

De tous les soulèvements qui *ébranlèrent* l'armée, aucun n'était conduit par des officiers supérieurs ; tous étaient l'œuvre de jeunes militaires provenant de milieux sociaux très modestes, révoltés par les conditions de vie privilégiées des membres de leur *hiérarchie et de la bourgeoisie* citadine, sommairement politisés, et prompts à retourner leurs armes contre leurs supérieurs.

Sept ans après la fin de la guerre d'indépendance, l'armée du Bangladesh continue d'être partagée entre ces anciens combattants des forces de libération et les militaires rapatriés après avoir servi dans l'armée pakistanaise jusqu'à la dernière heure. La fusion ne s'est pas faite entre les *deux tendances. Les premiers* constituent une source permanente d'instabilité ; plus disciplinés et mieux formés, les seconds n'ont aucune chance d'imposer leur autorité sur le gros de la troupe passée par des maquis ou recrutée depuis 1972.

Paradoxalement, le général Ziaur Rahman, qui en 1971 proclama unilatéralement l'indépendance, doit s'appuyer sur les éléments qui combattirent celle-ci pour *imposer son autorité dans* l'armée, dont coups d'Etat et mutineries — et leur répression — ont décapité une partie de l'encadrement : plusieurs dizaines d'officiers ont ainsi été tués depuis 1975. Mais si les soldats et les officiers qui portèrent « Zia » au pouvoir furent durement réprimés, *ceux qui renversèrent le* régime Mujibur Rahman et assassinèrent plusieurs membres de son entourage ont été laissés en liberté ou affectés à des postes diplomatiques...

Bien que ses effectifs aient été portés de 30 000 à près de 100 000 hommes (y compris les forces paramilitaires), qu'elle soit dotée peu à peu de matériel plus moderne, l'armée n'est ni capable de défendre le territoire (face à l'Inde) *ni en mesure de gouverner*. Il n'est pas rare de croiser dans Dacca ou sur les routes de l'intérieur du pays des véhicules militaires chargés de... familles nombreuses. Le cantonnement de Dacca, où *réside* le chef de l'Etat, ressemble à une oasis, proche de la capitale et de ses deux « beaux quartiers » — Dharmandi et Goulshan — où les nouveaux riches du Bangladesh (fonctionnaires, hommes d'affaires, officiers) se font bâtir de vastes villas.

D'où proviennent les fonds investis dans la construction ? Pour l'essentiel, des « commissions » que prélèvent pour « pousser », et même parfois ouvrir ou « retrouver », un dossier les responsables à tous les niveaux de l'administration. *« Il faut verser,* explique un homme d'affaires, *1 000 à 3 000 takas* (2), *selon l'importance ou la voracité de l'interlocuteur. »* Certes les apparences de la légalité *sont* le plus souvent scrupuleusement sauvegardées, mais aucune affaire ne peut être traitée sans « dessous de table ». Et les multiples signatures qu'imposent les procédures officielles en rehaussent singulièrement le coût.

La corruption n'est certes pas un phénomène spécifique au Bangladesh, mais il est pour le moins étonnant que le général Ziaur Rahman, dont nul ne met en cause pour le moment l'intégrité (il a décidé de réduire de 10 % son traitement), ne tente pas vraiment de lutter contre les abus de fonctionnaires, d'officiers et de certaines personnalités haut placées qui, par ailleurs, demandent à la population de « travailler dur » pour sortir de sa misère.

(1) Les partis de l'ancien président Mochtaque Ahmed et du général Osmani, candidat malheureux contre le général Ziaur Rahman aux élections présidentielles, ont préconisé l'abstention.

(2) 1 taka = 0,30 F.

Prochain article :

L'IDÉOLOGIE DU « DÉVELOPPEMENT »

Le Monde

le débat européen

Il est difficile de comprendre comment on peut imaginer que la R.F.A. veuille dominer la France

déclare M. Schmidt

Interrogé par Benoit Rayski de *France-Soir* (daté vendredi 16 février) sur l'accusation de « *vouloir dominer l'Europe* » lancée « *régulièrement* » en France, le chancellier Schmidt répond : « *Militairement parlant, la France est une puissance nucléaire. l'Allemagne ne l'est pas, ne le sera pas et ne veut pas l'être. Ce qui revient à dire que, dans un domaine décisif, la France dispose d'une supériorité évidente vis-à-vis de l'Allemagne.* »

Rappelant que la France est avec les Etats-Unis et l'U.R.S.S. « *protectrice de Berlin-Ouest* », le chanceller ajoute : « *Compte tenu de ces deux faits fondamentaux, il m'est difficile de comprendre comment certains hommes politiques peuvent imaginer que la République fédérale voudrait dominer la France.* » « *Seule*, dit-il encore, *la communauté européenne peut nous aider, nous autres Européens, à mettre dans la balance de la politique mondiale le véritable poids politique de l'Europe.* »

M. Schmidt a d'ailleurs l'impression qu'une des raisons des inquiétudes françaises tient aux différences de puissance économique. Mais, dit-il, « *j'ai la conviction absolue que la France a toutes les chances d'arriver à la même situation que la République fédérale, et ceci dans le courant de la prochaine décennie, c'est-à-dire dans les années 80* ».

M. Schmidt, en réponse à une question, ne voit pas d' « *équivalent* » en Allemagne à M. Michel Debré. « *Il y a certainement encore quelques nationalistes allemands*, dit-il, *d'ailleurs peu nombreux. Mais je ne vois pas de nationalistes allemands qui auraient des ressentiments vis-à-vis de la France. Et même dans l'avenir, je ne vois pas un tel danger.* »

M. Schmidt déclare également : « *Raisonnablement parlant, et pour ce siècle, je ne pense pas que l'Histoire puisse nous offrir la chance de parvenir à une réunification du peuple allemand.* »

Les Allemands, dit-il « *ont appris que la nation n'est pas la valeur morale suprême et que cette valeur suprême, c'est la paix* ».

L'Allemagne ne peut envisager, « *même en rêve* », un statut de neutralité. Son engagement dans l'alliance atlantique est « *irrévocable* ».

● *M. Michel Cointat*, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, maire de Fougères, précise dans un communiqué qu'il s'est abstenu, lors du vote de la motion sur l'Europe au comité central du R.P.R. (*le Monde* du 13 février), car « *la vision apocalyptique de l'Europe selon M. Michel Debré* » ne correspond pas à la sienne. Il ajoute : « *Si Michel Debré est classé second sur la liste, cela signifie qu'il sera le leader du groupe gaulliste à l'Assemblée européenne. Cela sera ressenti ainsi dans le pays, et je ne pense pas que ce soit la bonne solution.* »

CORRESPONDANCE

Quelle Europe ?

M. H. Brugmans, recteur du collège de l'Europe, nous écrit :

Dans *le Monde* daté 4-5 février, je trouve une prise de position de M. Jean Charbonnel sur les élections européennes. Tout en protestant de son attachement à l'impératif européen, le maire de Brive conseille l'abstention. En effet, dit-il, « pour le moment au moins, le peuple français ne peut savoir sur quelle Europe il aura à se prononcer... une Europe confédérale... (ou)... une Europe marchant vers la supranationalité ».

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que, en juin, il ne s'agira nullement d'un référendum pour ou contre telle modalité d'intégration. Rien ne nous est présenté, à prendre ou à laisser. En revanche, il nous appartiendra, justement, de dire par le bulletin de vote quel genre d'intégration nous souhaitons : plus ou moins indépendante de l'Amérique, plus ou moins socialisante ou libérale, plus ou moins fédéraliste ou confédérale. Chaque citoyen, en France et ailleurs, trouvera sûrement des listes et des candidats dont l'orientation européenne correspond à ses préférences politiques.

POINT DE VUE

Le déclin d'un pouvoir

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

Le pouvoir apparaît chaque jour d'avantage comme une nébuleuse où illusions et inquiétudes se mêlent indistinctes. Lorsque le chef de l'Etat parle aux Français de l'Europe dont il rêve pour eux, c'est sur le ton étonné de ce chevalier espagnol qui disait : « Se peut-il, en vérité, que le nom d'une si grande princesse ne soit pas parvenu jusqu'à vous ? ». Mais la princesse n'existe pas, et la politique qu'elle inspire est le rêve d'un rêve. Et les songes par lesquels d'aventure on conduit les peuples ne sont pas de cette sorte : il leur faut parler à la mémoire et non à l'oubli.

Les illusions du pouvoir quant à lui-même sont constantes depuis mai 1974, *mais les inquiétudes n'ont été* qu'intermittentes. Pourtant, le jour où le président de la République a déclaré que les élections « européennes » auraient lieu quoi qu'il arrive, il est apparu très clairement que les inquiétudes intermittentes se faisaient angoisse et que le pouvoir s'était mis, de son propre chef, dans une très grave impasse. Impasse où le drame d'une politique extérieure irréfléchie, hâtive, se noue avec celui d'une politique sociale dont le fanatisme thérapeutique mérite, en termes cliniques, le doux qualificatif de paranoïaque. Or, entre ces deux politiques, on ne pourra plus empêcher les Français de faire le lien : on leur demande en même temps de subir une liberté économique oppressive au-dedans et d'accepter d'entrer au-dehors dans un processus de restriction de leur souveraineté, c'est-à-dire de leur liberté politique.

L'affaire de l'élection du prétendu Parlement européen, qui d'ores et déjà usurpe son nom en attendant d'usurper des prérogatives qui n'appartiennent qu'aux peuples librement constitués par l'histoire, apparaît d'ailleurs chaque jour davantage comme ce qu'elle est : une manœuvre politique intérieure dont le chef de l'Etat attendait ce qu'il n'a pu réaliser autrement jusqu'à ce jour, c'est-à-dire la reconstitution d'une troisième force politique telle qu'elle existait sous la IVe République, par rupture de sa propre majorité et de l'Union de la gauche. Donc, une opération strictement partisane dont la seule arrière-pensée compréhensible est d'effacer quinze ans de gaullisme.

Mais encore faudrait-il que les morceaux que l'Elysée compte recoller à son profit ne soient pas eux-mêmes minoritaires dans le pays, et qu'ainsi on ne rende pas au contraire manifeste la permanence très largement majoritaire de l'électorat qui a constamment permis au général de Gaulle de refaire l'Etat *en* France et de *rétablir la France* dans le monde. Et encore faudrait-il que les Français ne découvrent pas *du coup ce lien dont nous parlions*, entre une politique économique et sociale aberrante et les prétendus impératifs d'une union européenne qui véhicule *en fait* sur *notre* continent les prétentions et les complots de la Trilatérale.

Une philosophie politique cohérente

La philosophie politique du pouvoir est parfaitement cohérente : d'après elle, il fait à l'intérieur et à l'extérieur le service des mêmes intérêts. Or non seulement ces intérêts ne sont pas les nôtres, mais ils s'opposent aux nôtres dans une si grave crise. Lorsqu'on dit que ces intérêts ne sont pas les nôtres, on veut dire que ce ne sont pas ceux du peuple français pris dans ce moment de son histoire qu'on ne saurait détacher de cette histoire même sans mettre fin à tout : en revanche, bien sûr, ces intérêts peuvent correspondre à ceux de nombre de privilégiés et de prébendiers qui mènent la politique de la France comme ils gèreraient un portefeuille en bourse, à leur seule convenance. Mais un tel régime ne peut se maintenir longtemps dès lors qu'on entre dans une telle crise. Car privilèges et prébendes sont alors en conflit ouvert avec ce qui est nécessaire à la survie générale, dont l'exigence tôt ou tard les bouscule avec leur politique de clan.

L'avenir est, dans le désordre qui approche, à celui qui saura dire aux Français : « Je prends la tête de la France, je vous rends des ambitions françaises, et je vous ferai voir que vous êtes mieux capables de vous diriger qu'un ramassis d'eurodingues sur-payés à Bruxelles ». Nous avons qu'un tel langage est désormais incompréhensible tant pour la classe politique que pour nos chers *mass media*. Nous savons aussi que c'est un langage terrible qui exigera de celui qui l'osera une rare maîtrise de ses limites, car on ne connaît que trop la chanson. Mais il n'y aura pas d'autre issue : même une révolution sociale ramènerait tôt ou tard à celle-là.

Le drame du président de la République est de n'avoir pas compris la profondeur et la permanence des sentiments et des volontés que le gaullisme a incarnés dans ce pays. Il est, par sa propre désinvolture, passé à côté du destin qui aurait fait de lui le chef véritable d'une France qui avait refait son unité et retrouvé une raison d'être. Au lieu de quoi, il a préféré habiller d'un modernisme importé les nostalgies de Vichy et les revanches de l'O.A.S. De cela, il ne se remettra pas.

La paranoïa libérale avancée fait exactement ce qu'elle reproche au socialisme : elle prétend sacrifier une génération à ses vues mécanicistes de l'économie, elle tient la personne pour négligeable par rapport au bien supposé de l'espèce promise à une organisation future idéale mais d'ailleurs déracinée, c'est-à-dire amputée de ce qui fait l'âme des civilisations, tout ce que des hommes donnés ont en commun par une libre création du temps.

Pour satisfaire les moyens oppressifs d'une fin hypothétique et contestable, le pouvoir actuel en vient à violer chaque jour davantage les règles élémentaires de la démocratie libérale elle-même, ce qui n'est pas la moindre de ses contradictions. Pour établir un suffrage prétendu universel qui va s'exprimer, aux fins d'élire l'Assemblée européenne, hors de toute souveraineté qui est la seule légitimation d'un tel système, tous les moyens sont bons désormais, dans la campagne électorale ellepénal. Intervention d'argent étranger dans la campagen électorale elle-même. Mainmise et domestication par le pouvoir de tous les moyens d'information et de publicité, avec introduction forcée de journalistes à la botte et d'hommes de mains là où les structures ont encore une apparence d'indépendance. Matraquage quotidien de la population jusque dans les couloirs du métropolitain, dont tous les pouvoirs avaient jusqu'à présent respecté la reposante neutralité. Et à quand donc une affiche de Folon montrant une colombe blessée, avec pour légende : « La France, c'est le désespoir ? ».

Mais trop, c'est trop, et ceux qui parlent des réalités de l'eurochômage risquent d'être davantage entendus malgré les mensonges d'une certaine presse, les sondages truqués et les forfaitures du pouvoir. Que ce soit dans quatre mois ou que ce soit dans huit mois, la France va basculer et tout ce qui a été construit de positif en matière d'Europe depuis 1958 risque d'être malheureusement entraîné dans la juste chute d'une ambition excessive, d'une volonté démesurée, d'une entreprise tournée à l'aliénation pure et simple.

La recette est du reste universelle : quand on veut amener une révolution dans un pays sous-développé, on installe des conseillers américains ; quand on veut en provoquer une dans un pays développé, il suffit d'installer des libéraux au pouvoir. C'est évidemment la même chose.

L'expérience économique de M. Barre a échoué

L'expérience économique de M. Raymond Barre a échoué, non pas parce que M. Barre serait plus mauvais économiste qu'un autre, mais parce qu'une politique strictement monétariste n'avait aucun sens et aucune chance dès lors qu'on ne rétablissait pas un système monétaire international fixe et équitable. Or, ceux qui, en 1973, avaient capitulé à Nairobi devant les exigences des Américains, n'étaient certainement pas dans une position à leur imposer, ou même à solliciter d'eux, quoi que ce soit à cet égard. La monnaie est le signe des échanges internationaux comme elle est le signe des échanges sociaux : là encore, dès lors qu'on renonce à la liberté politique, c'est-à-dire à la souveraineté, il y a un lien qui s'organise entre l'aliénation extérieure et l'aliénation intérieure. Et la certitude est déjà acquise que le prétendu système monétaire européen, qui nous met dans la dépendance exclusive de la monnaie allemande, n'apporte de toute façon aucune solution au problème fondamental de ce système monétaire international que les Américains ont désorganisé sciemment à leur profit, à partir de la guerre d'Indochine.

M. Raymond Barre n'a donc pas de chance. Un premier ministre n'a pas en main la clef de la grande politique ; il n'a pas le moyen, quand bien même en rêverait-il, des grandes audaces. Les petites audaces de l'impopularité lui réussissent-elles pour autant ? Il ne semble pas, puisqu'il enregistre — ô chiffres ingrats ! — une hausse des prix qui, pour 1978, est, avec 9,7 %, plus élevée que celle de 1976 (9,6 %), plus élevée donc que du temps de M. Jacques Chirac, le « laxiste ». Le seul domaine où M. Barre semble donc avoir excellé est celui des suppressions d'emplois. Pour que cette seule et unique réussite lui ait valu la gloire, il ne lui aura manqué qu'une chose : que les Français aient les mêmes préférences de structures que les Allemands.

Mais les Français ont malheureusement décidé de ne rien comprendre à la beauté des lois du marché. Et la succession du premier ministre, que l'Elysée pensait faire durer jusqu'au printemps 1980, est pratiquement ouverte. Mais succéder à M. Raymond Barre dans les conditions sociales actuelles, et avec l'affaire européenne sur les bras, c'est avoir le goût du sacrifice.

Mme Simone Veil, comme ses « colistiers » ne vont pas tarder à s'en apercevoir, est politiquement une fausse valeur : les sympathies qu'elle inspire vont à une image de marque jusqu'à présent heureuse, mais étrangère aux choix politiques réels et peu apte à résister longtemps à leur pression. M. Jean-François Deniau est beaucoup trop indépendant de caractère et d'esprit pour être toléré. C'est sa compétence même qui l'exclut d'un pouvoir où l'on est excessivement jaloux des illusions qu'on entretient sur soi-même.

De plus, les conceptions européennes de M. Deniau sont si ambiguës qu'elles lui aliènent les centristes, ne lui concilient pas les gaullistes, et ne l'élèvent pas pour autant au-dessus de la mêlée.

Une position hasardeuse

M. Alain Peyrefitte, quant à lui, a déjà trop hésité à entrer dans ce gouvernement pour y accepter une responsabilité suprême. Chacun sait que, comme M. Raymond Barre d'ailleurs, *il désapprouve cordialement* l'élection « européenne » de juin prochain. De plus, il demeure traumatisé par les événements de mai 68 et ne souhaite certainement pas risquer d'être tôt ou tard confronté à un « mal social européen », étant le premier ministre d'un homme qui n'a ni la présence ni le caractère du général de Gaulle. Reste M. Edgar Faure : mais il vient de s'exclure de lui-même en prenant position pour l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne.

La position de M. Giscard d'Estaing est donc extrêmement hasardeuse. Le général de Gaulle avait ses godillots ; les dévoués du chef de l'Etat font plutôt figure d'escarpins que de godillots et, à tout prendre, sur un chemin difficile, on va moins loin avec des escarpins qu'avec des godillots. Donc, ni M. François-Poncet, ni aucun des sémillants petits maîtres d'une U.D.F. évanescente, ne semble non plus à la hauteur des rudes tâches à venir.

Le président de la République, bien entendu, pourrait aussi revenir de ses erreurs, mais je ne le crois pas assez orgueilleux de son destin pour cela. Plus que l'homme d'un destin, il reste l'homme d'une carrière, soucieux d'autre chose que de la France dont, dès novembre 1967, dans un entretien accordé à *Combat*, il envisageait l'*intégration* en des termes ne laissant place à aucune équivoque. C'est dire que ceux qui combattent sa politique ne lui font aucun procès d'intention : il lui font au contraire l'honneur de le croire cohérent avec lui-même, fidèle à des idées qui, dans la vieille querelle entre la nation et l'empire qu'il a cru devoir ranimer, vont du côté de l'empire, et des empires, aux dépens de la France et des Français.

Aussi longtemps que ce dédain de la France passait tout simplement pour une *autre idée* de la France, les choses pouvaient durer à moyen terme. A partir du moment où les Français sont atteints dans leur vie, dans le droit le plus commun de cette liberté fondamentale qu'est leur travail, les universaux qui n'émeuvent pas se font assez concrets pour motiver le refus général d'un pouvoir qui n'assume plus le bien commun, mais l'aliène.

Le Monde

La conférence de presse du président de la Républiq[...]

[...] maires de grandes villes prépar[...] un Livre blanc

M. Plissonnier (P.C.F.) : les courants du [...] s'interrogent sur la manière de pratique[...] la collaboration de classe

Le Monde

politique

La conférence de presse du président de la République

(Suite de la première page.)

Que ce soit en traitant des *affaires européennes ou des problèmes* de l'économie mondiale, le *président de la République* est amené à parler de la crise de la sidérurgie. M. Giscard d'Estaing tient à marquer l'attention qu'il porte aux difficultés que crée, dans certains secteurs, l'effort *entrepris pour mettre l'industrie* française au niveau de ses *concurrentes. Dans le cas de la* sidérurgie, il s'agit de disposer d'une infrastructure capable de soutenir la compétition internationale et de *fournir le marché* intérieur à des prix qu'il *puisse supporter, cela en préservant* l'emploi de cent huit mille personnes et une capacité de production de 29 millions de tonnes par an. On estime à l'Elysée que les Français comprennent la nécessité de supprimer des emplois, en Lorraine *et dans le Nord, et de créer, pour les* remplacer, des conditions propices aux investissements français et étrangers.

La colère qui est apparue depuis *quelques semaines dans ces régions* risque, certes, d'échapper au contrôle des organisations syndicales, qui sont dans une situation inconfortable, mais elle n'est pas considérée comme le signe d'un rejet de la politique actuelle. Les Français, dit-on, sont *conscients qu'il n'existe pas d'alternative* ; on ne semble pas craindre que cette conscience puisse être obscurcie par des « *facteurs psychologiques* », si grande que soit l'inquiétude devant l'insécurité économique.

Cette appréciation diffère sensiblement de celle que l'on peut entendre à l'U.D.F., où certains élus analysent la situation sociale avec pessimisme. Il n'est pas jusqu'à *certains responsables du parti républicain*, fussent-ils ministres, qui ne se demandent si le « traitement Barre » est encore acceptable par les Français. Ceux-là redoutent que la rigueur, qui faisait la force du premier ministre, ne dégénère aujourd'hui *en une intolérance à toute* critique qui serait faite de son action et que sa certitude d'avoir raison ne l'aveugle sur les conséquences sociales de sa politique.

Quant au C.D.S., son vice-président, M. Bernard Stasi, déclarait jeudi *matin* : « *Le gouvernement ne semble pas toujours avoir pris conscience des problèmes humains posés par la crise.* »

En traitant de la situation française *dans le contexte international*, conformément aux orientations sur *lesquelles il insiste particulièrement* depuis l'automne dernier, le président de la République entend, là *encore, remettre dans une juste* perspective des difficultés qui *risquent de faire oublier la finalité de* la politique suivie depuis deux ans et les *résultats* positifs auxquels elle est parvenue.

PATRICK JARREAU.

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les maires de grandes villes préparent un Livre blanc

L'Association des maires de grandes villes a tenu son assemblée générale mercredi après-midi *14 février, au palais du Luxembourg*, sous la présidence de *M. Roger Quilliot (P.S.), sénateur* du Puy-de-Dôme, maire de Clermont-Ferrand. Elle a décidé de porter de treize à quinze le nombre des membres de son bureau, au sein duquel sont représentées les principales formations politiques. Deux nouveaux maires y siégeront désormais : MM. René Lamps (P.C.), maire d'Amiens, et Claude Coulais (U.D.F.), maire de Nancy. En revanche, l'assemblée n'a pas accepté la demande d'adhésion de la ville de Chambéry, la population de celle-ci n'atteignant pas le seuil requis de cent mille habitants. Le maire de Chambéry, M. Ampe (P.S.), avait fondé sa demande sur le fait que sa ville est un chef-lieu départemental, *mais cet* argument n'a pas convaincu les membres de l'association, qui souhaitent que celle-ci connaisse une « *croissance* douce ».

L'assemblée a également débattu *du projet de loi-cadre* sur le développement des res*ponsabilités locales qui doit être* examiné par le Sénat au cours de la prochaine session parle*mentaire. L'association fera con*naître son point de vue dans *un Livre blanc en cours d'éla*boration, qui sera diffusé au *mois d'avril.*

L'assemblée a entendu un exposé de M. Pierre Schiélé (Union centriste), sénateur du Haut-Rhin, président du centre de formation du personnel communal. L'échange de vues a mis en évidence les divergences entre les membres de l'association et les autres élus locaux au sujet du recrutement du personnel communal. Les maires de grandes villes revendiquent notamment le droit de choisir librement leurs principaux collaborateurs, en particulier pour les emplois techniques de haut niveau.

Evoquant les problèmes des sapeurs-pompiers, l'assemblée a demandé à M. Roger Quilliot de rencontrer le plus rapidement possible le président de l'Association des maires de France, *M. Alain Poher*, afin d'obtenir que les maires de grandes villes occupent une place proportionnelle à leurs responsa*bilités au sein de la commission* nationale paritaire des sapeurs-*pompiers, qui doit prochainement* se réunir.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

M. Plissonnier (P.C.F.) : les courants du P.S. s'interrogent sur la manière de pratiquer la collaboration de classe

*Le rapport consacré à la pré*paration des élections cantonales présenté vendredi *9 février* devant le comité central du P.C.F. par *M. Gaston Plissonnier*, membre du secrétariat, a été rendu public jeudi *15 février*. Le parti communiste indique à cette occasion qu'il présente dans ce scrutin 18,07 % de femmes, 42,29 % d'ouvriers, 29,16 % d'enseignants, 11,15 % de cadres et de techniciens et 6,91 % d'agriculteurs. Le P.C.F. sera présent dans les 1 780 cantons intéressés par la consultation (1).

Pour illustrer les thèmes que les candidats communistes développeront, M. Plissonnier, après avoir dénoncé la politique économique et sociale du gouvernement, indique notamment :

« *Les partisans de l'élargissement de la C.E.E. et de l'intégration croyaient que tout allait se poursuivre sans accroc et être en mesure de renforcer leurs positions et d'affaiblir notre parti. (...) La politique de démission nationale heurte de plein fouet le sentiment patriotique des Français. C'est un sentiment profond né de notre histoire : l'unité et le développement de la nation se sont réalisés au cours des siècles avec la participation active du peuple. Evidemment, les grands bourgeois aujourd'hui à la tête des affaires de la France, guidés par leurs intérêts de classe et de caste, n'éprouvent pas ces sentiments. Déjà, leurs prédécesseurs se retrouvaient presque toujours opposés aux intérêts nationaux. Plus près de nous, ils étaient à Vichy, où ils méritaient éloges et décorations.* »

Après avoir repoussé les accusations de xénophobie et de nationalisme adressées au P.C.F. par M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., il ajoute : « *Il est regrettable que, sur des questions aussi décisives, un dirigeant syndical se retrouve aux côtés d'hommes et de formations qui, sauf à de rares intervalles, ont toujours soutenu une politique de renoncement national. (...)*

Dans la direction du parti socialiste, les querelles et les appels à se raccommoder se succèdent. Les différents courants s'interrogent sur la manière de pratiquer la collaboration de classe sans trop de dégâts, face au parti communiste qui éclaire et alerte les démocrates. Etre engagé aux côtés de Lecanuet et Poniatowski dans la même bataille anticommuniste n'est pas très facile. »

A propos du second tour, il indique que « *le bureau politique propose de décider aujourd'hui le désistement au second tour en faveur du candidat de gauche arrivé en tête lors des prochaines élections cantonales* ».

(1) N.D.L.R. — En fait, le nombre total des cantons appartenant à la série renouvelable est de 1834 (1 763 pour la métropole, 62 pour les départements d'outre-mer et 9 pour Mayotte).

● *Le mouvement autonomiste Union du peuple* corse a appelé mardi 13 février les électeurs corses à s'abstenir aux élections cantonales de mars prochain. Le bureau politique de l'U.P.C. considère que ce scrutin est « *une vaste foire aux appétits individuels* ». Il a annoncé qu'il allait constituer des groupes de travail chargés de rédiger un rapport sur la « *fraude électorale* » dans l'île.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est *réuni mercredi 14 février 1978* sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a *été rendu public* :

● LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Le conseil des ministres a adopté, sur proposition du premier ministre, un nouveau programme de simplification administrative. Soixante-six nouvelles mesures vont ainsi s'ajouter aux cent une mesures décidées en septembre 1977, et aux quarante et une mesures de février 1978. Ce nouveau programme s'ins*crit dans la ligne du programme de* Blois, dont l'un des objectifs visait à *simplifier les procédures administratives* et les formalités qui encombrent la vie quotidienne.

Ces mesures concernent les entre*prises : allègement d'enquêtes statis*tiques, suppression de visas et de *certificats pour le commerce exté*rieur, suppression de registres et de livrets inutiles, simplification de formalités concernant l'apprentissage, les entreprises agricoles, les entreprises de spectacle.

Elles tendent aussi à faciliter les démarches des particuliers : suppression de certificats médicaux, création d'une carte unique de l'étudiant, extension de la validité de la carte d'identité délivrée dans les territoires d'outre-mer, *allègement de formalités concernant* l'épargne-logement, les usagers du téléphone, des hôpitaux, de l'aide ménagère, réduction de la durée de certaines procédures relatives à l'action sociale, aux pensions d'an*ciens combattants*. D'autres mesures concernent l'aide sociale, les *pensions, le versement des presta*tions sociales.

Enfin, un *certain nombre des* simplifications concernent le fonctionnement des *services publics* et l'action des collectivités locales.

Le conseil des ministres a décidé que, chaque année désormais, le gouvernement élaborera une liste de mesures de simplifications, sur proposition de chacun des ministres.

● LES DETTES DE L'ÉTAT

Sur proposition du ministre du budget et afin de renforcer les droits et garanties du citoyen face à l'administration, ainsi que le prévoyait le programme de Blois, le conseil des ministres a adopté un ensemble de dispositions tendant à faire de l'Etat un débiteur comme les autres.

En matière d'intérêts de retard, l'Etat est soumis soit aux règles du droit commun, soit à des règles encore plus favorables à ses créanciers. Cette situation sera améliorée par la simplification de la procédure de mise en demeure : une lettre recommandée suffira désor*mais pour réclamer ces intérêts.*

Un particulier ou une entreprise *ne sera plus soumis pour ses propres* dettes à des pénalités de retard ou *à des poursuites s'il dispose d'une* créance certaine non réglée par l'Etat. *Le paiement sera systéma*tiquement *différé jusqu'au règle*ment *de sa dette par l'Etat, et une* remise des majorations encourues *interviendra si aucun intérêt de* retard n'a été payé par celui-ci. Toutefois, ce dispositif n'est pas applicable aux droits indirects payés aux entreprises par leurs clients pour le compte de l'Etat.

D'autre part, les garanties des citoyens en matière de prescription seront renforcées. Dans *la limite* générale de trente ans, aucune prescription ne pourra être opposée au créancier de bonne foi qui, par ignorance ou force majeure, n'aura pu faire valoir sa créance dans les délais légaux. Lorsque l'Etat voudra faire jouer la prescription, il devra obligatoirement consulter préalablement le comité du contentieux. Cependant la prescription de quatre ans restera applicable aux impôts et taxes parafiscales, ce qui est avantageux pour le contribuable.

Enfin, les délais dans lesquels il est possible de contester un ordre d'avoir à payer émis par l'administration seront allongés et alignés sur des délais courants, afin de rendre la démarche plus commode.

(Lire page 30.)

● LES MARCHÉS PUBLICS

Le ministre de l'économie et le ministre du budget ont fait le bilan des mesures prises depuis trois ans et qui ont permis d'accélérer les délais de paiement de l'Etat.

Ce résultat favorable a pour origine *une meilleure gestion prévi*sionnelle des crédits d'équipement *de l'Etat, l'ouverture de crédits de* paiement supplémentaires impor*tants dans les lois de finances suc*cessives depuis 1976, et la mise en *œuvre des décrets du 29 août 1977* qui ont réduit de quatre-vingt-dix *à quarante-cinq jours* les délais de paiement par l'Etat. En outre, le *renforcement du régime des intérêts* moratoires assure une meilleure *protection des entreprises* contre les retards qui auraient pu éventuellement subsister. Enfin, la procédure simplifiée de cession de *créance instituée par* la loi du 4 janvier 1978 permet à la Caisse nationale des marchés de l'Etat d'accorder des avances gratuites aux petites et moyennes entreprises titulaires de marchés de l'Etat, en cas de retard de paiement.

Le ministre de l'économie a ensuite exposé les conditions dans lesquelles de nouveaux progrès pourraient être accomplis.

Le président de la République a demandé au ministre de l'économie d'en présenter le dispositif lors d'une communication ultérieure devant le conseil des ministres.

● LES PERSONNES AGÉES

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille a présenté la campagne d'information des personnes âgées qu'il vient de lancer.

Il a rappelé que, depuis 1974, l'effort de solidarité a été considérablement accru et qu'il atteint, pour l'année 1978, environ 150 milliards de francs. Durant cette période, les pensions du régime des salariés ont plus que doublé et le minimum vieillesse a été multiplié par deux et demi ; les clubs de personnes âgées se sont considérablement développés et regroupent désormais plus de deux millions d'entre elles. En un an, le remboursement des *services d'aide ménagère et de soins* à domicile a été majoré de 30 % environ.

Pourtant beaucoup de dispositions sont mal connues des personnes âgées et de leurs *familles. Un effort* d'information claire, simple et *concrète s'impose donc, en particu*lier à l'intention des personnes qui *approchent de la retraite.*

C'est l'objet de la campagne « Vi*vre son âge* », *qui donnera des in*formations pratiques concernant *notamment : les procédures admi*nistratives relatives à la liquidation *des pensions de retraite, les acti*vités familiales et sociales, la prévention *médicale et l'activité physique.*

Le président de la République a déclaré : « Il est indispensable que toutes les personnes âgées de France soient bien informées de leurs droits, pour tirer *complètement parti de* l'effort de solidarité que la collectivité nationale accomplit vis-à-vis d'elles.

» Je demande à tous les moyens d'information nationaux et régionaux de bien vouloir apporter leur concours à la campagne d'information animée par M. Hœffel. »

[Les allocations minimales aux personnes âgées atteindront 40 *F* par jour au début de 1980, comme M. Raymond Barre l'avait promis dans son programme de Blois. Cette promesse devait être confirmée, à l'issue du conseil des ministres, par une déclaration de *M. Daniel Hoeffel*, secrétaire d'Etat à l'action *sociale*.

Les allocations minimales, qui se montent, depuis février 1979, à 35,34 F par jour (12 900 F par an), vont atteindre, après une majoration non encore précisée, en juillet prochain, 40 F par jour le 1er janvier 1980, soit un relèvement d'un peu plus de 13 % en un an.]

● L'ÉNERGIE SOLAIRE

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur l'énergie solaire.

L'énergie solaire occupe une place prépondérante parmi les énergies et techniques nouvelles qui sont appelées à améliorer la situation énergétique de notre pays. L'utilisation de l'énergie solaire pourrait ainsi couvrir, en l'an 2000, près de 5 % de nos besoins énergétiques à cette date.

Le développement des techniques d'utilisation de l'énergie solaire pré*sente également un intérêt pour* notre industrie, dans un secteur où *la concurrence s'annonce très vive* et où la France occupe une place de premier plan.

Elle dispose désormais, avec le *commissariat à l'énergie solaire*, créé il y a un an, d'un instrument efficace de coordination et d'impulsion. Nos techniques actuelles et en cours de développement doivent nous permettre d'atteindre rapidement le seuil de rentabilité.

En effet, l'utilisation énergétique des produits agricoles et forestiers devrait jouer à cet égard un rôle prépondérant parmi les applications possibles de l'énergie solaire. Le Commissariat à l'énergie solaire élaborera, avant l'été, un programme d'action à moyen terme dans ce domaine prioritaire.

Pour ce qui concerne les techniques de chauffage solaire et des piles génératrices de courant électrique par éclairement (piles photovoltaïques), les progrès enregistrés et prévisibles *permettent* l'élaboration d'un programme industriel qui couvrira la période 1980-1985. En outre, le commissariat à l'énergie solaire poursuivra la politique d'achats groupés et développera dans les administrations l'application de la technique photovoltaïque. Parallèlement, la priorité sera donnée à l'établissement de normes de qualités dans l'industrie du chauffage solaire.

Le développement de l'utilisation de l'énergie solaire *dépend* aussi de l'effort qui sera fait pour l'habitat. A cet égard, le Commissariat à l'énergie solaire favorisera une série *d'actions concertées* avec les collectivités décentralisées, en métropole — *où plusieurs départements, dont* les deux départements de Corse, *seront concernés dès cette année* — et outre-mer. De même l'utilisation *de l'énergie solaire dans les construc*tions publiques neuves sera encouragée. *La prime donnée pour* les « chauffe-eau solaires » sera recon*duite pendant le premier semestre* 1979. Enfin, en plus des possibilités *de déduction fiscale existantes*, les équipements solaires seront compris *dans les éléments de calcul des aides* publiques au logement.

L'ensemble de cette politique doit permettre à notre pays non seule*ment de renforcer son autonomie* énergétique, mais également de déve*lopper un champ nouveau d'activi*tés tournées vers les marchés exté*rieurs et créant de nouveaux emplois* industriels.

(Lire page 12.)

● LES MONTANTS COMPENSATOIRES

Le ministre des affaires étrangères et le ministre de l'agriculture ont présenté une communication sur les travaux du conseil agricole du 12 février 1979 consacrés aux problèmes des montants compensatoires *monétaires.*

Ce conseil a permis d'approfondir *l'étude d'un système de démantèle*ment des montants compensatoires *dont l'intérêt et l'urgence* ne sont contestés par aucun des partenaires de la France.

La France constate que certains progrès ont été enregistrés et espère qu'il sera possible d'aboutir à un rythme satisfaisant de démantèlement des montants compensatoires, tant pour ceux qui existent déjà que pour ceux qui seraient éventuellement créés dans le cadre du système monétaire européen.

● M. GISCARD D'ESTAING AU CAMEROUN

Le président de la République a *informé* le conseil des *résultats de* son voyage en République unie du *Cameroun, effectué à l'invitation* du président Ahidjo. L'accueil excep*tionnel qu'il a reçu, tant des auto*rité que de la population, démon*tre que la politique de la France* répond aux préoccupations des Etats *et des peuples africains.*

Les entretiens entre les deux délé*gations ont fait apparaître que la* coopération franco-camerounaise est exemplaire et appelée à connaître de nouveaux développements dans l'intérêt réciproque des deux pays.

● *M.* FRANÇOIS-PONCET A MOSCOU

Le ministre des affaires étrangères a rendu *compte de la visite offi*cielle qu'il vient d'effectuer à Mos*cou, à l'invitation du gouvernement* soviétique, les 11, 12 et 13 février.

Cette visite, qui s'est déroulée dans une atmosphère cordiale, s'inscrivait dans le cadre des consultations régulières entre les ministres des affaires étrangères des deux pays. Elle avait plus particulièrement pour objet la préparation du prochain voyage du président de la République en U.R.S.S.

Les entretiens que M. François Poncet a eus avec les dirigeants soviétiques sur les principaux problèmes internationaux, ainsi que sur les relations bilatérales ont mis en évidence la volonté de la France et de l'U.R.S.S. d'approfondir leur dialogue politique et de renforcer la coopération entre les deux pays.

● *M. BARRE AU CANADA*

Le premier ministre a informé le conseil des ministres du déroulement du voyage qu'il vient d'effectuer au Canada.

● LA RETRAITE DES FONCTIONNAIRES CIVILS

Le conseil des ministres a approuvé un décret qui permet désormais de prononcer, par arrêté ministériel, la mise à la retraite des fonctionnaires civils et des magistrats nommés par décret, lorsque ceux-ci en ont fait la demande. Cette mesure de simplification est déjà en vigueur lorsque la mise à la retraite intervient à la limite d'âge. Toutefois elle ne s'appliquera pas aux fonctionnaires nommés en conseil des ministres et à certains hauts magistrats.

● LA *PRÉSIDENCE* DES ORGANISMES PUBLICS

Sur la proposition du premier ministre, le conseil des ministres a adopté un projet de décret qui fixe à trois ans la durée maximale des fonctions des présidents des entreprises, sociétés et autres organismes dont la désignation appartient à l'Etat. Leurs fonctions, qui cessent de plein droit à l'expiration de cette période, peuvent être renouvelées.

● LA COOPÉRATION AVEC LE MALI

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation de la convention de coopération technique en matière de formation du personnel de l'administration militaire malienne entre la France et le Mali, signée le 14 octobre 1977.

A Saint-Étienne

LE P.C. DEMANDE L'INTERDICTION D'UN MEETING DE L'EURODROITE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — La fédération de la Loire du P.C.F. a demandé au préfet l'interdiction du meeting de l'Eurodroite, organisé par le parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), prévu le 23 février à Saint-Etienne. Le parti communiste a contacté « *près de quarante organisations syndicales, politiques, d'anciens combattants, de résistants* ».

Un autre mouvement d'extrême droite, Ordre nouveau, dissous en 1973, n'avait pu tenir, le 1er juin 1971, à Saint-Etienne, un meeting. Sous la pression des syndicats et partis de gauche ayant manifesté à plusieurs reprises leur opposition à cette assemblée, le maire de l'époque, M. Michel Durafour (U.D.F.), avait finalement interdit pour ce jour-là « *toute réunion et tout rassemblement sur le territoire de la ville* » afin « *de ne pas favoriser l'action des fauteurs de désordre* »...

Un arrêté analogue pourrait être, *a priori*, signé par le maire, M. Joseph Sanguedolce (P.C.). Mais le fait que la réunion soit prévue dans une enceinte privée (une salle de cinéma) est de nature à gêner l'action de la municipalité.

Le débat au sein du P.S.

M. MITTERRAND SOUHAITE UNE TRÊVE DES POLÉMIQUES PUBLIQUES

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré, mercredi 14 février à Brie-Comte-Robert, qu'il est inexact de parler de « *dissensions* » au sein du P.S. « *Le choix se fait sur des textes, conformément démocratique*, a-t-il noté. *parti socialiste, un parti qui définit ses tendances et désigne ses dirigeants de façon totalement démocratique*, a-t-il ajouté.

M. Mitterrand a lancé un appel *à la trêve des polémiques publi*ques, en déclarant : « *Cette trêve doit permettre à l'ensemble des socialistes de se rassembler derrière tous les candidats du parti et d'œuvrer en commun pour une nouvelle victoire du socialisme lors des prochaines élections cantonales, qui sont essentiellement politiques, surtout dans la situation économique et sociale que connaît notre pays. Je demande à tous les responsables du parti de serrer les rangs autour des candidats du parti socialiste à la veille de ces élections.* »

M. SARRE : l'évolution de M. Mitterrand est « une bonne chose ».

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, animateur du CERES, a déclaré mercredi 14 février dans une interview à l'A.F.P. : « *Une synthèse qui aurait escamoté les divergences avant le débat politique entre les militants aurait été une tromperie intellectuelle. A l'inverse, rechercher l'accord politique au congrès entre tous les courants de pensée, sur une ligne politique claire, est une nécessité, mieux, un devoir. Naturellement, il ne faut pas essayer de marier la carpe et le lapin. Deux lignes : celle du CERES et celle de Michel Rocard, cohabitent au P.S. L'une doit être minoritaire, l'autre majoritaire. Les mêmes choses produisant les mêmes effets, un ravalement de l'ancienne majorité de Nantes compromettrait gravement l'avenir du P.S.* »

Comme on lui demandait si un accord pourrait être conclu entre le CERES et M. François Mitterrand à Metz, M. Sarre a estimé que la motion déposée par le premier secrétaire montre que « *son discours se gauchit* ». C'est « *une bonne chose* », mais « *cela ne suffit pas* ».

« *Il y a sur l'Europe*, a-t-il dit, *et la rupture avec le capitalisme une avancée qui n'est qu'un retour à la ligne d'Epinay. Mais nous ne saurions nous contenter de mots. Encore faudrait-il prendre effectivement en charge les problèmes de société : lutte des femmes, rôle de la jeunesse. S'entendre sur ce que doit être l'union de la gauche, pour ne pas renouveler l'erreur qui a été commise de la cantonner au niveau supérieur des appareils et des rencontres au sommet (...).* »

MM. LABARRÈRE, QUILLIOT ET SAINTE-MARIE SOUTIENNENT M. MAUROY

MM. André Labarrère, député, maire de Pau, président du conseil régional d'Aquitaine, et Roger Quilliot, sénateur, maire de Clermont-Ferrand, qui, dans la première partie du débat engagé au sein du P.S., avaient conservé leur autonomie, ont décidé de « *rejoindre les positions de M. Pierre Mauroy et de soutenir son action, lors du congrès de Metz, pour obtenir l'indispensable synthèse réclamée par la grande majorité des militants* ».

Cette déclaration est également approuvée par M. Michel Sainte-Marie, premier secrétaire de la fédération de la Gironde, député, maire de Mérignac, président de la communauté urbaine de Bordeaux, qui avait, lors de la publication des contributions, signé l'appel de soutien à M. Mitterrand.

D'autres élus du P.S. se rangent derrière M. Mauroy : MM. Lucien Delmas, premier secrétaire de la fédération de la Dordogne, vice-président de la fédération nationale des élus socialistes ; Michel Manet, député, maire de Bergerac ; Louis Perrein, sénateur du Val-d'Oise, maire de Villiers-le-Bel ; Georges Brégégère, sénateur de la Dordogne, et René Bonnac, conseiller général, maire de Senon (Gironde).

M. MARCHAIS : François, Pierre, Michel et les autres...

Prenant la parole mercredi 14 février, à Argenteuil (Val-d'Oise), devant environ deux mille militants communistes, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a évoqué le débat au sein du P.S. « *François, Pierre, Michel et les autres font de la politique politicienne* », a-t-il dit. M. Marchais a ajouté qu'à son avis, MM. François Mitterrand, Pierre Mauroy et Michel Rocard « *veulent réaliser leurs ambitions personnelles à travers le prochain congrès de leur parti.* »

Les principales options

Pendant un mois environ, les sections du parti socialiste vont débattre des sept motions déposées en vue du congrès qui siégera à Metz du 6 au 8 avril. Nous avons regroupé dans le tableau ci-dessous les positions exprimées par les six textes principaux sur quatre sujets particulièrement controversés. Le caractère particulier de la septième motion, élaborée à l'initiative de Mme Lhuilier et traitant des thèses féministes, ne permettait pas de la faire figurer ici. Les sujets retenus sont : le fonctionnement du P.S., la politique économique, la construction européenne et l'union de la gauche. Ils correspondent aux points sur lesquels s'est divisée la majorité sortante du P.S. C'est sur ces quatre aspects de la politique du P.S. qu'en décembre MM. Mauroy et Rocard, mais aussi M. Martinet et Mlle Gaspard, avaient élaboré des « documents de travail » devenus depuis des « contributions » et enfin des motions.

M. MITTERRAND

FONCTIONNEMENT P.S.

Le texte dresse un bilan de l'action du parti. A l'actif s'inscrit le fait que le P.S. est devenu *« de premier parti de France, donc de la gauche »*. Au passif, il indique : *« Trop peu d'adhérents, trop peu de représentants des travailleurs de la production et trop peu de femmes dans nos structures, implantation trop parcellaire dans les entreprises, absence de péréquation entre les fédérations, faible décentralisation régionale, financement insuffisant et incertain, mauvaise information à l'intérieur du parti et lenteur de la communication, échec de l'action culturelle, élitisme dissimulé sous le langage basiste, élitisme aussi dans les commissions nationales, et, depuis quelque temps, multiplicité des clans et manque de discipline parmi les dirigeants. »*

Il plaide pour *« des règles plus strictes de discipline »* et indique que *« l'heure est venue de faire accéder aux responsabilités des militants que le parti a formés et qui n'ont pas connu les clivages d'avant Epinay, parmi eux des femmes et des travailleurs de la production »*. Parmi les autres recommandations, on relève notamment : *« La collegialité à tous les niveaux suppose que les secrétaires nationaux se considèrent d'abord comme au service du parti, et non au leur ou a celui d'une fraction. Les manquements à cette règle devraient comporter leur retrait.*

» La campagne, directe ou indirecte, pour la candidature à la candidature à la présidence de la République est prématurée. Elle cause aujourd'hui de réels dommages au parti. Le premier secrétaire ne peut être en même temps candidat. Le candidat ne peut se substituer au premier secrétaire. Ces deux observations conduisent à ne pas désigner le candidat plus tôt qu'il ne convient. »

Le texte évoque également la nécessité de *« décentraliser sur les régions »* la liste des candidats à l'élection européenne, d'assurer la représentation au comité directeur national de toutes les fédérations, de créer une école de formation, etc.

ECONOMIE

L'auteur réaffirme que l'objectif *« n'est pas de moderniser le capitalisme ou de le tempérer, mais de le remplacer par le socialisme »*. Il évoque les conditions de cette rupture, notamment un plan démocratique et un secteur public élargi.

Sur le premier point, il s'agit de *« rompre avec la toute-puissance du marché et sa logique du profit »* pour engager la transition, *« sans nier le rôle que le marché continuera de jouer là où demeure une réelle pluralité des entreprises »*. Pour échapper à la centralisation abusive autour d'un plan bureaucratique que l'on constate en U.R.S.S., le plan *« résultera d'un dialogue entre les représentants de la population et des institutions »*. Ce plan sera *« l'instrument privilégié d'une maîtrise collective du développement et de la transformation sociale »*; il fixera les objectifs généraux, privilégiera les équipements collectifs et développera les secteurs de pointe. Ainsi, *« ce ne sera pas le marché qui assurera la régulation globale de l'économie »*.

Le deuxième terme de cette stratégie de rupture *« est rendu plus nécessaire encore »*, par la crise.

Quant à la liste des nationalisations, l'auteur renvoie au programme socialiste « Changer la vie » ainsi qu'au programme commun, en précisant qu'elle sera complétée *« en temps utile, chaque fois que s'affirmera dans un secteur-clé une tendance monopolistique ou chaque fois que des produits nécessaires à la vie et à la sécurité du pays seront en cause »*. Il évoque également les *« régionalisation, départementalisation, municipalisation »* des entreprises en fonction de leur taille et de leur poids économique, et ajoute : *« Une addition d'expérimentations sociales ne peut remplacer la conquête du pouvoir d'Etat et la maîtrise des pôles de l'économie. »*

Il dénonce enfin *« la rigueur économique dans le sens où l'entendent les maîtres du pouvoir »*. Il estime qu'à *« la rigueur sociale de la droite »* (blocage des salaires, licenciements...) il faut opposer la *« rigueur sociale de la gauche »* (impôts sur les grandes fortunes, resserrement de l'éventail des revenus...).

EUROPE

L'intérêt du P.S. dans cette matière est de *« confirmer ses choix antérieurs en les poussant plus loin pour un nouvel élan »*. L'auteur rappelle que favorable, conformément au programme commun, au renforcement des pouvoirs de contrôle de l'Assemblée européenne, le P.S. *« n'entend pas accroître les compétences de l'Assemblée par réduction des compétences des Parlements nationaux »*. Il précise : *« Exacte à court terme, c'est-à-dire par l'enjeu du 10 juin et ses conséquences directes, la formule « Tout » le traité de Rome, rien que le traité », cessera de répondre à notre objectif dès qu'il sera possible d'orienter la communauté vers le socialisme. »*

Il énumère plusieurs propositions pour avancer vers *« l'Europe des travailleurs »*. Il rappelle les trois préalables (agricole, industriel, régional) énoncés par le P.S. pour ratifier l'élargissement de la Communauté. Il récuse *« ceux que tentent le repli sur soi et le rêve nationaliste »* comme *« ceux qui s'abandonnent aux facilités d'une supranationalité confuse »*.

Il conclut : *« Faire l'Europe sans défaire la France, restituer à la France son rôle aux dimensions européennes, respecter les obligations auxquelles nous avons souscrit tout en défendant bec et ongles les intérêts français, la grande majorité des militants le pense, le veut. »*

UNION DE LA GAUCHE

L'auteur réaffirme la nécessité de l'union, *« quels que soient les obstacles dressés devant elle par l'état-major du P.C. »*, car *« la réalité profonde qu'elle exprime, l'union des forces populaires, traduction politique du front de classe des travailleurs, continue d'être puissamment ressentie »*. Il relève que la direction communiste n'a pas accepté la prépondérance acquise par le P.S. *« dans et par l'union »*. Excluant *« l'alliance à droite sous couvert de troisième force »* et récusant l'idée qu'il faut *« inclure dans un même rassemblement et au même plan les partis politiques, les syndicats, les associations pour qu'ils définissent ensemble des objectifs de gouvernement »*, l'auteur indique qu'il n'est qu'une méthode : *« créer une situation à laquelle le P.C. ne pourra échapper »*.

Pour cela, les socialistes doivent respecter leurs engagements, pratiquer la discipline électorale, engager des actions communes utiles aux travailleurs. L'auteur de ce texte propose dès maintenant une rencontre pour *« associer méthodiquement et d'un commun accord les partis de gauche aux luttes pour la défense de l'emploi et le sauvetage des régions en péril »*. Dans le même temps, le P.S. devra *« dire haut la vérité sur les manquements du P.C. »* et affirmera son identité. Ce faisant, le P.S. fera plusieurs démonstrations : *« Qu'il est le véritable artisan de l'union, qu'il s'enracine dans le terrain social, qu'il accroît son audience. »* L'auteur conclut : *« Restera au P.C. soit à s'enfermer davantage dans ses refus sectaires, soit à comprendre son devoir (...). Lorsque, par nos initiatives, un contexte plus favorable aura été créé (...) il nous appartiendra d'engager le dialogue. Dès maintenant, nous nous prononçons pour un pacte de non-agression entre les partis de gauche. »*

M. MAUROY

FONCTIONNEMENT P.S.

A de nouveaux militants doivent correspondre de *« nouvelles pratiques et de nouvelles exigences »*. Le P.S. doit répondre à deux nécessités : renforcer son organisation et prendre en charge les luttes nouvelles *« qui traduisent les aspirations de notre société »*.

Considérant que *« face au pouvoir de l'Etat, des médias et de l'argent, le P.S. n'a pas jusqu'à présent franchi une étape décisive dans son organisation »*. Ce texte estime que le P.S. doit, dans le cadre d'un *« contrat d'organisation avec les militants »*, se fixer des objectifs et un calendrier précis, une méthode de contrôle *« efficace et démocratique »*.

Il propose notamment la création d'un secrétariat national à l'organisation, et la promotion d'un *« effort national et permanent de formation des militants »* débouchant sur *« la notion de camarades permanents ou semi-permanents, en premier lieu les responsables fédéraux, les maires des communes de plus de neuf mille habitants et les animateurs du secteur entreprise »*. Il propose également une série de mesures pour améliorer l'organisation des socialistes dans l'entreprise.

ECONOMIE

« Notre volonté politique ne peut être subordonnée aux contraintes de l'économie. Des mesures très fortes et très significatives permettent, dès le départ, d'inverser la logique de l'économie capitaliste. (...) Mais aucune société socialiste ne peut distribuer plus de richesses qu'elle n'en crée : telle est la contrainte principale. (...) Dans un système socialiste, la création de plus-values et d'un profit social est nécessaire, sauf à vouloir provoquer l'asphyxie économique. Mais ce profit doit cesser d'être accaparé par les propriétaires du capital pour être utilisé par l'ensemble de la collectivité (...).

» Le premier de nos objectifs pendant la période de transition sera la réduction des inégalités. (...) Cela implique un vigoureux effort de planification, ainsi qu'un aménagement du territoire. (...) Le plan doit d'abord exprimer une volonté politique : il est un moyen de réaliser un choix de société, un type de croissance voulu et non subi. (...) Mais le plan ne peut, comme c'est le cas dans les pays du bloc soviétique, complètement dominer le marché. (...)

En matière de nationalisation, le texte renvoie au programme du P.S. et à des critères déterminés en 1972. Il ajoute : *« La socialisation des moyens de production ne modifie en elle-même ni la décision du travail ni l'existence d'une hiérarchie qui risque d'entraîner l'apparition d'une nouvelle classe dirigeante. »*

EUROPE

« La France a voulu son insertion dans la C.E.E. Les socialistes ont approuvé ce choix, et continuent de l'approuver. Toute tentative de présenter à l'opinion notre détermination pour autre chose que ce qu'elle est serait un mauvais calcul. C'est parce que nous acceptons la construction européenne que nous pouvons et voulons œuvrer à sa transformation (...). Il est fallacieux de présenter la Communauté comme un carcan dans lequel la seule politique possible serait le libéralisme sauvage et l'impossibilité de faire prévaloir certains intérêts français. L'Europe est enfin nécessaire pour réaliser un rapport de force correct avec l'impérialisme américain. »

Le texte évoque également la double mission des élus socialistes à l'Assemblée européenne, à savoir, d'une part, œuvrer pour que cette Assemblée exerce la totalité de ses prérogatives en matière de contrôle de budget et des décisions communautaires, et pour qu'elle exerce *« un véritable droit d'initiative à l'égard de la Commission et du conseil des ministres, dans le strict respect du traité de Rome et des prérogatives des Parlements nationaux »*; d'autre part, constituer un *« élément actif du processus d'unification des luttes des travailleurs au niveau européen »*.

UNION DE LA GAUCHE

Le P.C. ayant brisé l'union, le P.S. est contraint de la reconstruire. Le texte affirme : l'union *« sera désormais un pari sur la volonté populaire et une longue marche, ce qui suppose non pas une stratégie autonome mais l'affirmation sans complexe de notre originalité »*.

Après avoir indiqué que le congrès de Metz doit réaffirmer la fidélité du P.S. à l'union, il ajoute que celle-ci est dans l'impasse et qu'*« il faut trouver le moyen de l'en sortir »*.

Dans cette perspective, trois écueils doivent être évités : *« retarder indéfiniment l'indispensable débat »*, considérer l'union *« seulement en fonction du rapport de force électoral qu'elle peut établir »* en faveur du P.S., céder à la tentation de reprendre à son compte les *« surenchères »* du P.C. L'auteur précise également que *« des garanties sont nécessaires »*. Le P.S. doit reprendre l'offensive *« en ouvrant le débat avec l'ensemble des forces sociales et politiques anticapitalistes »*, ainsi qu'avec le P.C. *« à tous les niveaux »*. Le texte ajoute : *« Il ne s'agit évidemment pas d'entamer un dialogue sur des thèmes idéologiques, mais d'apporter des garanties claires sur la mise en œuvre d'un contrat de gouvernement. »*

M. ROCARD

FONCTIONNEMENT P.S.

Un parti dont *« le mot d'ordre doit être l'ouverture sur tous les fronts de la vie sociale et culturelle »*. Il doit *« analyser la liaison entre ce qui se passe au niveau de l'Etat et des différents pouvoirs institutionnels et ce qui se passe au niveau de l'ensemble de la société »*. De ce fait, le texte s'oppose au cumul des fonctions dans le parti et dans la société, qu'il s'agisse d'un secrétaire de section et d'un maire ou du premier secrétaire et du président de la République.

A l'autorité *« quasi discrétionnaire »* du premier secrétaire et à la direction *« de type présidentialiste »*, la motion oppose la *« collégialité »*. Elle préconise de *« mettre fin au système actuel des délégués ou rapporteurs nationaux nommés par le premier secrétaire et ne dépendant que de lui »* et demande qu'un *« droit d'initiative »* soit reconnu aux militants. La régionalisation du P.S. est également préconisée.

« Le parti dont la gauche a besoin ne doit plus désormais se contenter d'exprimer le discours de son premier secrétaire. C'est au premier secrétaire qu'il appartiendra d'exprimer le discours du parti. »

ECONOMIE

« La rupture devra être faite d'un enchaînement de ruptures, portant sur tous les mécanismes qui assurent le fonctionnement du capitalisme. Ces transformations évolueront à des rythmes différents, il y aura nécessairement des seuils et des paliers (...). La liberté n'est jamais assurée dans une société si elle ne trouve pas son enracinement, au-delà des discours, dans les structures économiques et sociales. C'est en vertu de ce principe que les objectifs et la démarche de la rupture avec le capitalisme sont indissociables. Le contenu de la décision et la manière de la prendre sont aussi importantes (...).

» L'économie n'est pas un jeu de construction pour enfants, où il suffirait de déplacer les pièces pour changer la construction, où il suffirait de vouloir changer pour que les choses changent. La croissance, le pouvoir d'achat ou le nombre d'emplois n'augmentent pas brusquement parce qu'un responsable politique aurait dit : « Je le veux. » L'économie ne se change pas par décret (...). L'idée selon laquelle le socialisme, c'est le capitalisme plus 20 %, est une idée du dix-neuvième siècle (...).

» Ainsi, le plan est un acte politique, par lequel la nation, après avoir mesuré les contraintes et les marges de manœuvre possibles, définit les objectifs et les moyens du socialisme dans les années à venir. C'est le plan qui indique et mesure les progrès de la rupture avec le monde ancien (...).

» Ce que nous avons dit de l'échec des pays dits socialistes suffit à montrer que, si le pouvoir peut passer par la propriété, la propriété ne saurait, à elle seule, résumer tous les phénomènes du pouvoir (...).

» On ne peut prendre très au sérieux les discours qui disent à la fois que, dans de nombreux secteurs, le marché a cessé d'exister, et que sa toute-puissance est une menace avec laquelle il faut rompre. Le plan promet de rompre avec la logique du profit, ce qui est différent de la logique du marché. »

EUROPE

« L'Europe des marchands mise en place a créé de telles interdépendances entre ses membres qu'il n'y a plus d'autre solution pour un gouvernement de gauche en France que de participer à la construction d'une Europe des travailleurs, c'est-à-dire à la construction européenne d'une volonté politique et économique cohérente, reposant sur une politique planifiée et sur de puissants moyens publics d'intervention. Pour bien des problèmes, la nécessaire ligne de résistance à l'impérialisme américain se trouve aujourd'hui à l'échelle continentale. Bien entendu cela suppose une France capable de maîtriser ses propres problèmes afin de peser sur cette évolution plutôt que de la subir

« L'Europe des travailleurs, si elle veut être autre chose qu'un slogan, implique alors une stratégie de confrontation et de dialogue avec l'ensemble des forces qui représentent le monde du travail. Ce dialogue avec les social-démocraties d'Europe du Nord, au-delà des discussions idéologiques auxquelles on ne voit pas aujourd'hui d'issue, peut déboucher sur des points d'accords pour apporter une réponse commune aux problèmes concrets posés par la crise, le chômage et l'évolution industrielle. Il trouvera son équilibre par une démarche parallèle avec les représentants des forces non seulement socialistes mais aussi communistes d'Europe du Sud. De ce point de vue, la perspective d'adhésion à la C.E.E. de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal, peut se révéler une donnée nouvelle et positive. »

UNION DE LA GAUCHE

« Il apparaît aujourd'hui qu'une conception trop statique, ou trop statistique, du front de classe, se limitant aux facteurs économiques et sociaux de l'exploitation et ignorant les phénomènes d'aliénation et de domination, appauvrit en fait notre démarche. (...) Nous proposons que le projet de société socialiste, auquel les militants ont déjà largement contribué, fasse l'objet, avant son adoption définitive par le parti, d'une vaste confrontation publique avec l'ensemble des partis, syndicats, associations, mouvements sociaux, qui doivent être partie prenante de l'union des forces populaires, et cela aussi bien au niveau national que régional et local.

» Nul ne songe à substituer à l'union de la gauche une autre stratégie. Nul ne doit songer non plus à s'enfermer dans une quelconque tour d'ivoire en attendant que la direction du parti communiste revienne à de meilleurs sentiments unitaires.

» Pour peser sur le parti communiste, il est illusoire de croire qu'il suffirait de tenir bon, maintenir le cap, se draper dans la fidélité et la justesse de nos thèses. Il faut reprendre l'initiative.

» Cela suppose que nous engagions le débat avec le parti communiste, ses militants, son électorat, à tous les niveaux. Il ne s'agit pas d'entamer un dialogue idéologique qui stériliserait l'action commune. Il s'agit de le questionner sur des points essentiels qui touchent à la nature même de notre projet : autogestion, analyse de la crise, stratégie internationale et nature des pays de l'Est. (...)

» L'union de la gauche ne peut plus, à l'heure actuelle, s'exprimer ni à travers des accords de sommet, ni en se limitant au dialogue exclusif entre les partis. C'est l'ensemble des éléments susceptibles de constituer l'union des forces populaires qu'il faut saisir de ce débat, de façon à ce qu'une pesée effective du corps social du pays ramène la direction du parti communiste à accepter l'union de la gauche. »

BOUCHES-DU-RHONE

FONCTIONNEMENT P.S.

Les signataires de ce texte n'ont pas abordé avec précision ce sujet. Toutefois, ils indiquent qu' *« une fois un accord clair et précis réalisé sur un programme, il est indispensable que les engagements soient tenus »*. Ils ajoutent : *« Un certain nombre de règles de discipline doivent être établies et appliquées à tous les échelons du parti et surtout aux plus élevés »*.

ECONOMIE

Les signataires de cette motion renvoient aux mesures incluses dans les propositions socialistes faites en vue de l'actualisation du programme commun de la gauche. Ils insistent sur la description de ce que doit être la première phase de la construction d'un socialisme autogestionnaire. Ils plaident pour une action rapide. Ils prennent deux exemples : celui de l'action pour enrayer la fuite des capitaux, et celui de la décentralisation.

EUROPE

La motion renvoie aux propositions socialistes pour l'actualisation du programme commun et précise qu'*être opposé à la construction européenne, c'est accepter la soumission à l'un des deux blocs »*. Les signataires indiquent également qu'ils *« n'acceptent pas que l'Europe soit faite sans que les garanties indispensables soient accordées à chaque nation et, dans chaque nation, aux travailleurs »*. Ils affirment que l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal *« contribuera à rééquilibrer l'Europe »* et ajoutent : *« Mais des préalables sont indispensables pour éviter que les régions méditerranéennes subissent un préjudice grave »* du fait de cet élargissement. Ils souhaitent que soient approfondis les liens entre l'Europe et le tiers-monde et concluent : *« Il faut que la France prenne la tête d'un vaste mouvement économique et social de résistance contre les sociétés multinationales. »*

UNION DE LA GAUCHE

Les signataires n'abordent pas ce sujet. Toutefois ils indiquent : *« Le programme du P.S. pour les deux années à venir ne peut pas être moins audacieux que le programme commun tel que nous avons accepté de l'actualiser. Les camarades qui le proposeraient accréditeraient la thèse que le P.C.F. n'a pas réussi à faire prévaloir dans l'opinion, suivant laquelle c'est le P.S. qui est responsable de la rupture en revenant sur les engagements pris en 1972. Par contre, nous ne sommes en aucune façon tenus par l'interprétation abusive que les dirigeants communistes ont faite du texte de 1972 et par tous les ajouts qu'ils ont voulu y apporter avec la volonté déterminée de rompre le contrat qui liait le P.S. et le P.C. »*

Dans leur texte, les auteurs de la motion évoquent ce que devrait être l'action d'un *« gouvernement de gauche »*.

du congrès de Metz

CERES

FONCTIONNEMENT P.S.

Il s'agit de construire le parti du socialisme autogestionnaire et de l'implanter « *dans les masses et d'abord sur les lieux de travail* ». Aussi l'effectif du P.S. doit-il passer d'ici à 1981 à trois cent mille adhérents. L'une des conditions nécessaires à la réalisation de cet objectif réside dans le « *fonctionnement démocratique* » du parti. Le texte précise : « *Notre parti reste trop une machine électorale classique sur laquelle est venu se greffer un présidentialisme reflétant directement les institutions de la V*e *République. Pour faire du P.S. autre chose qu'une machine à gérer, il faut lui faire subir une véritable mutation : le transformer en un parti de masse où élus, candidats, experts n'auront d'autre rôle que de servir une ligne politique élaborée collectivement. (...)*

» *L'effort est à mener dans deux directions principales :*

» — *Politiser réellement les débats à l'intérieur du parti ;*

» — *Empêcher, par là même, l'autonomisation des élus, qui n'auraient plus de compte politique à rendre au parti, dès lors que celui-ci s'avérerait incapable d'assurer le rôle qui lui revient : donner l'impulsion politique nécessaire et exercer un contrôle des grandes orientations en respectant, bien entendu, une nécessaire division des tâches. Dans le même sens, la limitation des cumuls de mandats et d'indemnités et l'élaboration de statuts financiers pour les élus et pour les permanents permettront la plus large diffusion des responsabilités et favoriseront ainsi la vie démocratique des fédérations. Le niveau de la conscience politique ne peut s'élever qu'à travers le débat démocratique.* »

ECONOMIE

La France « *peut contribuer à faire émerger un nouveau modèle de développement* ». Sa réalisation passe par l'extension du secteur public et par la mise en œuvre d'une nouvelle politique économique à travers une planification démocratique.

La nationalisation « *du crédit et des grands groupes capitalistes est l'instrument nécessaire d'une stratégie autonome de développement* ». Il faut aussi « *desserrer les contraintes extérieures* » et opérer une redistribution importante des revenus et des richesses.

La réalisation du premier point suppose la *modernisation de l'appareil productif* et la préservation de son caractère diversifié, ainsi que la « *reconquête* » *du marché intérieur. Dans les* domaines « *vitaux pour l'indépendance nationale ou très déterminants sur le plan technologique* », la nationalisation doit permettre d'éviter la sous-traitance.

EUROPE

« ● CONDUIRE UNE CAMPAGNE ELECTORALE AUTONOME *par rapport aux partis socialistes et sociaux-démocrates des autres pays, qui n'ont pas fait le même choix de rupture que nous, et présenter une liste socialiste homogène sans participation du M.R.G.*

» ● S'OPPOSER A TOUTE TENTATIVE D'INTEGRATION, *qu'elle soit institutionnelle, monétaire ou militaire, et donc à toute extension des pouvoirs de l'Assemblée comme à toute remise en cause de la règle de l'unanimité au niveau des gouvernements.*

» ● PRESENTER ET POPULARISER DES PROPOSITIONS CONCRETES *d'actions communes à caractère anticapitaliste : trente-cinq heures sans réduction de salaire, extension du statut du travailleur le plus favorisé, réalisations industrielles, à partir du secteur public, dans les secteurs tels que l'informatique, l'aéronautique, les télécommunications, contrôle des firmes multinationales et relèvement sélectif du tarif extérieur commun.*

» ● LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE REPRESSION, *et en particulier contre le projet d'espace judiciaire européen.*

» ● PRENDRE L'INITIATIVE D'UNE COORDINATION EUROPÉENNE *des luttes en liaison avec les partis de gauche et les organisations syndicales.*

» ● S'OPPOSER A TOUT ELARGISSEMENT DE L'EUROPE DES NEUF *qui ne serait pas subordonné à la réalisation des préalables que le parti unanime a demandés.*

» ● NE PAS SE RESIGNER A LA COUPURE DE L'EUROPE *entre l'Est et l'Ouest en agissant pour la détente, la sécurité collective, le développement ou la restauration des libertés, la coopération économique entre les deux parties de notre continent.* »

UNION DE LA GAUCHE

Le P.S. ne peut s'en remettre à une évolution de ses partenaires pour « *refonder l'union sur des bases plus solides* ». Le P.S. doit donc être « *le levier qui ramènera le P.C. à une ligne unitaire* ». La motion souhaite notamment que le parti lance, dès le congrès de Metz, une « *déclaration d'unité* » rappelant le caractère irrévocable du choix de l'union et en réaffirmant les bases : pluralisme et égalité de droits et de devoirs des partis ; recherche d'un accord politique à chaque étape de l'action ; conclusion, le moment venu, d'un accord de gouvernement.

Le choix de l'union de la gauche « *n'a rien à voir avec la stratégie d'un P.S. dominant* » et il ne saurait être détourné « *au profit d'une tactique destinée à reconstituer le P.S. pour rééquilibrer la gauche et réduire ensuite le P.C.* ». Cette union doit viser à la constitution d'un « *nouveau bloc social autour de la classe ouvrière* ». Il faut « *revenir à la ligne d'Epinay* » car c'est en mettant en avant « *une troisième ligne par rapport à la ligne social-démocrate comme par rapport à la ligne communiste* » que le P.S. d'Epinay a conduit le P.C. à signer le programme commun et à « *opérer un certain nombre de mutations significatives* ».

L'existence d'une « *puissante gauche américaine a empêché le P.S. de jouer le rôle moteur qui lui revient dans le développement de l'union* ». Le P.S. doit prendre les moyens de « *se dégager de cette mouvance* » qui vise à l'instauration d'une « *nouvelle troisième force* ».

UN. POUR L'AUTOGESTION

FONCTIONNEMENT P.S.

« Le parti reproduit dans son fonctionnement les structures inégalitaires des pouvoirs dans la société française et limite ainsi ses possibilités de progrès : sept millions d'électeurs mais seulement cent quatre-vingt-dix mille adhérents qui ne représentent pas réellement la base de classe dont il se réclame.

» — Mettant au premier plan l'exploitation économique, il sous-estime les oppressions sociales et culturelles, et utilise un discours très technocratique et strictement masculin, inaccessible à la majorité des militants ;

» — Il prône l'autogestion à terme mais, dans son fonctionnement, se refuse à ce qui pourrait l'y conduire : accès aux responsabilités des femmes et des ouvriers, rotation des tâches, décision et travail collectifs ;

» — Son organisation reste hiérarchisée : absence d'initiative à la base, décisions prises au sommet, carriérisme politique, personnalisation excessive. »

Dans ces conditions, il s'agit désormais, selon les auteurs de la motion, de « *transformer le rapport du parti à la population* ». Cet objectif exige de rechercher des mesures concrètes pour éviter « *les tentations de carriérisme politique* » (rotation des mandats, limitation des cumuls, etc.), de faciliter l'accès aux responsabilités des militants ouvriers, de restituer au secteur jeunes et étudiants la liberté d'organisation et l'autonomie, enfin de promouvoir une conception plus « saine » du rôle des courants.

ECONOMIE

« *Il n'y a pas de rupture avec le capitalisme qui ne remette pas en cause avant tout la logique de l'exploitation et du profit : nationalisations, planification, contrôle, avancée sociale décisive dès les premiers mois. Quiconque voudrait revenir sur l'un de ses acquis du programme commun renoncerait en fait à la ligne d'Epinay (...).*

» 1) Mettre en œuvre un nouveau modèle de développement.

» *L'expérience du mouvement ouvrier montre à la fois que :*

» — *les discours sur la rigueur économique ont souvent servi de prétexte pour renoncer à toute volonté de rupture ;*

» — *nier toute contrainte économique nous enfermerait dans le volontarisme aveugle et la démagogie, et nous condamnerait à l'échec ou à l'autoritarisme. (...)*

» 2) Inscrire d'entrée nationalisations et planification dans la perspective autogestionnaire. *Cela implique :*

» — *de nationaliser les pôles stratégiques, avec le transfert réel à la collectivité du capital des centres financiers et des principales filiales industrielles ;*

» — *de dépasser, dans les entreprises nationalisées, les formules de gestion tripartite Etat/salariés/consommateurs, en donnant aux travailleurs le droit réel de décision dans le cadre de contrats passés avec le plan ;*

» — *d'organiser dans le secteur privé le contrôle des travailleurs.* »

EUROPE

« Il faut y privilégier tout ce qui préserve nos marges de manœuvres et accroît nos capacités d'actions internationales : accords industriels et technologiques, éventuellement par la création d'entreprises d'économie mixte européenne, réorganisation du Marché commun agricole, contrôle sur les firmes multinationales, extension à l'échelle européenne des acquis sociaux les plus avancés, élargissement avec préalables et garanties de la C.E.E.

» En revanche, parce qu'elle met en cause notre liberté de choix pour l'avenir, nous refusons l'intégration militaire, monétaire et politique : décisions prises à la majorité au conseil des ministres, extension des pouvoirs législatifs de l'Assemblée, système monétaire européen. Enfin, il nous faudra œuvrer pour développer la solidarité des travailleurs européens (luttes politiques et syndicales communes). »

UNION DE LA GAUCHE

« *1) S'appuyer sur la volonté unitaire des travailleurs en proposant systématiquement des luttes et des actions unitaires au P.C. communes, de même qu'aux syndicats et au mouvement associatif. Par notre présence au cœur du mouvement populaire, nous ferons sentir au P.C. qu'il ne peut que s'isoler davantage s'il maintient sa ligne de division, et nous contribuerons à l'indispensable élargissement de l'union.*

» *2) Montrer aux communistes que nous sommes près à partager le pouvoir dans un véritable accord de gouvernement, à égalité de droits et de devoirs. Ainsi pourront-ils comprendre qu'il existe pour leur parti une meilleure solution, que de stériliser la gauche, celle où il prendrait toute sa place dans les responsabilités gouvernementales et dans la construction du socialisme.*

» *3) Œuvrer pour que le* projet autogestionnaire *devienne celui de toute la gauche, puisque l'union des travailleurs en est la dimension première. On le ruinerait à vouloir en faire l'instrument du combat d'un parti contre un autre.*

» *Les garanties nécessaires par rapport au P.C. ne viendront pas du rapport de forces électoral ou des réponses qu'il apporterait dans une confrontation idéologique, mais de la dynamique autogestionnaire. (...) Pour que la gauche gagne, il faut que le P.S. y tienne un rôle moteur. Pour relancer l'union, c'est donc toujours à lui de prendre l'initiative.* »

Le Monde

société

APRÈS LA DIFFUSION D'« HOLOCAUSTE »

« L'Humanité » juge « stupéfiant » et « la Lettre de la Nation » « ignoble » le commentaire de l'U.D.F.

La question soulevée par l'U.D.F. dans sa lettre d'information du mercredi 14 février à propos de *Holocauste* (*« un nouveau et spectaculaire récit de l'extermination des juifs par les nazis n'est-il pas de nature à alimenter, plus particulièrement dans notre pays, la campagne anti-allemande ourdie depuis quelques semaines par certains anti-européens »*. *Le Monde* du 15 février) suscite une double réaction du P.C. et du R.P.R.

Dans *l'Humanité* de jeudi, René Andrieu juge « stupéfiantes » les lignes écrites par l'U.D.F. et ajoute : « *Les amis de M. Lecanuet mangent le morceau. Leur protestation montre que les champions de l'Europe supranationale (celle des trusts) sont prêts à sacrifier allègrement à leurs calculs politiciens le souvenir des millions de victimes de l'hitlérisme. Pour des raisons analogues déjà M. Giscard d'Estaing avait décidé, en 1975, de supprimer la commémoration de la victoire sur le nazisme.*

» *En ce qui nous concerne, nous ne sommes pas disposés à oublier. Mais ce n'est pas, de notre part, une marque de nationalisme. Il n'y a pour nous ni peuple élu ni peuple maudit. Nous rejetons la notion de culpabilité collective à l'échelle d'une nation.*

» Holocauste *a le mérite de nous remettre en mémoire les années terribles où le refus de la barbarie réunissait, au-delà des clivages politiques habituels, les hommes dignes de ce nom. Même si les communistes étaient au premier rang de ce combat.* »

De son côté, M. Pierre Charpy, dans *la Lettre de la nation*, écrit : « *Il ne s'agit pas de savoir si les assassins sont français, allemands, russes ou américains mais de savoir comment on devient assassin. C'est finalement, hélas !, plus facile qu'on ne croit. Quand je lis que l'U.D.F. n'hésite pas à accuser Michel Debré d'exploiter les horreurs d'Holocauste sous le prétexte qu'il se servirait de ce film pour alimenter une campagne anti-allemande, j'en arrive à penser que le mécanisme intellectuel qui aboutit aux fours crématoires existe toujours. Mais je veux croire que l'auteur de ce texte ignoble — et je pèse mes mots — n'a pas livré le combat que Michel Debré, parmi quelques autres, a mené non pas contre l'Allemagne mais pour la liberté.* »

L'agence Juive indignée par les propos de M. Beullac

Le bulletin quotidien d'information publié par l'agence télégraphique juive, commente dans son éditorial du 15 février, les récentes déclarations de M. Christian Beullac au sujet des émissions télévisées du film « Holocauste ».

L'éditorialiste, citant cette phrase du ministre de l'éducation : « *Sachez distinguer et choisir, dans ce « monde du simulacre » comme vous savez tirer parti du vivant ou de toute la mémoire du monde* », écrit notamment : « *Monde du simulacre » mérite d'être traduit en clair. Sauf erreur, il signifie « ce que vous allez voir n'est que du cinéma : Ne le prenez donc pas naïvement à la lettre, car la réalité est tout autre ». Or, l'avertissement est mal inspiré de ce qui a été la vérité historique. Il aurait dû être absolument inversé. L'écran ne pourra jamais, malgré sa volonté de réalisme, retracer le véritable holocauste qui fut bien plus atroce que les atrocités imaginées par le réalisateur américain.*

L'autre passage de la communication de M. Beullac est encore plus étrange. Il s'agit de celui-ci : « La mise en scène d'Holocauste et ses séquences d'horreur ne doivent pas faire oublier qu'il n'y a pas eu, dans l'histoire de l'espèce humaine, un seul génocide, hitlérien, un seul totalitarisme, nazi, dans une seule région du monde, l'Europe. (...) M. Beullac distille auprès des téléspectateurs l'idée suivante : on crie très fort que les juifs ont été martyrisés et assassinés. Mais ces cris ne doivent pas vous dissimuler que d'autres peuples, en maints moments tragiques de l'histoire, y compris à l'époque contemporaine, ont vécu des épreuves tout à fait similaires.

Comment ne pas voir dans cette partie de l'analyse de M. Beullac un risque de banalisation du génocide des juifs européens ? (...) Regrettons enfin deux manques dans le texte du ministre de l'éducation nationale : M. Beullac n'a soufflé mot des responsabilité écrasantes du gouvernement de Vichy dans la déportation et la mort de 117 000 juifs français ou ayant cherché refuge en France. Il n'a pas évoqué la passivité de l'écrasante majorité des notables et corps constitués de l'époque. M. Beullac aurait peut-être pu donner des instructions très fermes à l'inspection générale d'histoire pour que celle-ci se penche avec plus d'attention sur le contenu des manuels scolaires traitant de la période de l'Holocauste. »

L'AGRESSION CONTRE M. PAHR

Le chancelier Kreisky s'interroge sur le processus suivi par le tribunal de Strasbourg

De notre correspondante

Vienne. — « *La méthode appliquée jusqu'à maintenant par le tribunal français me donne l'impression que l'administration avait un certain intérêt à procéder rapidement et à ne plus faire parler de Strasbourg. La question se pose toutefois de savoir si la méthode employée a servi cette cause.* » C'est ce qu'a déclaré, mardi 13 février à Vienne, au terme du conseil des ministres, le chancelier Bruno Kreisky, à propos des accusations lancées contre M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères, par les deux jeunes gens qui, dans la nuit du 1er au 2 février, à Strasbourg, avaient roué de coups le ministre, affaire qui continue, ici, de provoquer étonnement et réserve (*le Monde* des 3 et 8 février).

La chancelier a précisé que l'Autriche n'a aucune possibilité d'empiéter sur les droits de la justice française. Elle peut seulement, a-t-il dit, « *exiger que la loi française soit strictement appliquée dans ce cas, et cette exigence a été présentée par les autorités autrichiennes* ».

Sur l'attitude de M. Pahr, immédiatement après l'agression dont il a été victime, M. Kreisky a indiqué « *qu'il fallait aussi tenir compte de l'état dans lequel il était et des blessures sérieuses dont il souffrait* ». Le chancelier a déclaré, d'autre part, que dès qu'il avait eu connaissance des résultats de la procédure administrative et des soupçons dont faisait l'objet le ministre, « *il lui avait conseillé de prendre un avocat français* ». M. Kreisky a encore indiqué qu'il avait « *insisté* » pour que M. Pahr se rende à Strasbourg le jour du procès, le 20 février.

Quant au reproche formulé contre le ministre de s'être promené le soir sans ses gardes du corps, le chancelier a déclaré que lui-même, lorsqu'il est en voyage à l'étranger, et lorsque cela est possible, « *aime bien faire une promenade seul avant d'aller dormir et qu'il renvoie toujours auparavant ceux qui sont chargés de sa protection* ».

Si M. Pahr était condamné au procès de Strasbourg, y aurait-il des conséquences et quelles seraient-elles ? Le chancelier a catégoriquement rejeté cette question en soulignant qu'il « *était convaincu qu'il n'existe aucune raison pour que le ministre démissionne* ». Il a ajouté : « *N'importe qui pourrait venir et affirmer, par exemple, que moi, Kreisky, j'ai volé des cuillères en or et que je dois démissionner.* »

ANITA RIND.

LA HONTE

De notre correspondant

Tours. — Au début, c'était un viol. Banal : une jeune Portugaise vivant dans une petite ville du Loir-et-Cher que son ami, un Marocain, aidé de deux complices, avait enlevée, battue et violentée.

L'affaire s'est passée il y a presque un an et personne n'y aurait prêté attention si le hasard n'avait mis en présence la victime et une militante du groupe Femmes de Blois, à la fin du mois de novembre 1978. Dès lors la « défense » s'organise.

Un collectif se met en place autour du groupe Femmes et du planning familial. Articles dans la presse locale et nationale, réunions en commission ou en assemblée générale se succèdent. Le 9 janvier dernier, veille du procès du violeur présumé, un meeting contre le viol réunit trois cents personnes, ce qui ne s'était jamais vu dans la tranquille préfecture du Loir-et-Cher.

Le lendemain, c'est l'audience. A la sortie de celle-ci, qui s'est déroulée à huis clos, c'est le désarroi pour le collectif : la jeune Portugaise n'avait pas été violée et c'est par crainte de sa famille qu'elle avait persisté, durant neuf mois, dans son mensonge, malgré les interrogatoires nombreux et pressants des gendarmes.

Le collectif contre le viol de Blois a eu besoin de plusieurs semaines pour retrouver ses esprits. Mais il n'a pas abandonné sa lutte. Car même si, en l'occurrence, il n'y a pas eu viol au sens traditionnel du mot, il y a bien eu une autre forme de viol, celui d'une personne poussée par la contrainte familiale à faire mettre en prison un innocent.

« On sait, *écrit le collectif,* que pour certains, une jeune femme qui n'est plus vierge perd toute valeur et que la honte rejaillit sur l'honneur de la famille. » *Ne pas pouvoir choisir de voir un ami librement, devoir se cacher de son entourage, craindre les châtiments de ses parents a ici abouti à un engrenage d'accusations où l'on trouve deux victimes : la jeune fille prisonnière de son éducation, de sa culture, d'une famille qui n'a pas hésité à la frapper — les coups dont les traces avaient été constatées sur son corps par les enquêteurs avaient été attribués au « violeur », — et le garçon, incarcéré pendant quarante jours et qui, de peur du tort qu'il pourrait causer à son amie, hésite à demander des dommages-intérêts à ceux qui l'on fait enfermer.*

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

Faits et jugements

Lahoussine Brahim condamné à seize ans de réclusion.

Après un délibéré de trois heures, la cour d'assises de Seine-Saint-Denis a condamné à seize ans de réclusion criminelle Lahoussine Brahim (*le Monde* du 8 février) qui avait, il y a dix ans, tué trois personnes et blessé vingt-trois autres à coups de mitraillette. Les jurés ont accordé à Brahim des circonstances atténuantes en rapport avec l'état de qausi démence qu'il pouvait présenter au moment des faits. Ils ont également tenu compte de ce que l'homme qu'ils jugeaient a beaucoup changé au cours de ces dix années et qu'il est devenu un être conscient de ses responsabilités, capable, selon ses défenseurs, de se réinsérer parfaitement dans la vie normale (*le Monde* du 9 février). « *Je demande qu'on me fasse confiance* », avait d'ailleurs déclaré l'accusé avant que la cour ne se retire pour délibérer.

Collectif de soutien aux Basques de Valensole.

Un collectif de soutien aux dix-sept Basques espagnols assignés à résidence à Valensole depuis le début du mois (*le Monde* du 9 février)) s'est créé, le 8 février dernier, dans les Alpes-de-Haute-Provence, à l'initiative de l'union locale C.F.D.T., de l'organisation communiste libertaire, du journal *la Bugade* et du comité de lutte des lycéens de Sisteron. Une réunion de presse devait avoir lieu à l'appel de ces organisations, mercredi 14 février, à la mairie. Elle a finalement eu lieu à l'hôtel Pies — où séjournent les militants basques, — M. Max Demol, conseiller général, maire socialiste de Valensole, ayant refusé l'accès de l'hôtel de ville aux organisations de cette rencontre.

Le collectif a réaffirmé son intention de s'opposer par tous les moyens à une possible extradition des Basques. « *Les accusations selon lesquelles le groupe des personnes interpellées assurerait un soutien logistique de l'ETA ne se fondent sur aucune preuve établie,* a déclaré en substance un de leurs porte-parole. *Il ne s'agissait au départ que de présomptions forgées par le ministre espagnol Oreja, une semaine environ avant leur arrestation après qu'une liste eut été communiquée aux autorités françaises par la police espagnole.* » — (Corresp.)

● *M. Gaston Defferre*, maire de Marseille, a été condamné mercredi 14 février par la première chambre civile du tribunal de Paris à verser 5 000 francs de dommages-intérêts à M. Noël Mamère, journaliste à Antenne 2, qu'il avait qualifié publiquement à la télévision, le 26 novembre 1977, de « *menteur... prétentieux... insolent... grossier personnage et voyou...* » (*le Monde* daté 29-30 novembre 1977).

● *M. Ceccaldi-Raynaud, maire de Puteaux*, nous écrit, en invoquant le droit de réponse, au sujet de l'information parue dans *le Monde* du 27 janvier.

Dans un article paru en avril 1975, le journal *le Monde* indiquait que la ville de Puteaux avait vendu, à prix coûtant, à un promoteur privilégié, un terrain situé à la Défense, et acquis dix ans auparavant.

L'instruction, et le jugement de première instance rendu sur le fond, et qui condamnait M. Jacques Fauvet, ont permis de faire la lumière sur deux points : d'une part, le terrain en question a été vendu, non à prix coûtant, mais au prix de l'évaluation des Domaines ; il n'y avait donc pas de promoteur privilégié ; d'autre part, l'acquéreur n'était autre qu'un aménageur public, en l'occurrence l'EPAD, établissement public de l'Etat ; il n'y avait donc même pas de promoteur du tout. Le grief en définitive était totalement infondé sous tous ses aspects.

La procédure n'a été annulée en appel que pour des raisons de forme, au motif qu'un corps constitué ne peut, en tant que tel, se constituer partie civile.

[N. D. L. R. — Dans son article du 10 avril 1975, « le Monde » n'avait fait que rendre compte d'une conférence de presse de M. Dardel, alors sénateur des Hauts-de-Seine.]

« MINEURS EN LUTTE » A VINCENNES

Les parents d'une jeune fille de Marseille portent plainte pour incitation à la débauche

De notre correspondant régional

Marseille. — Les parents d'une adolescente de treize ans ont déposé, mardi 13 février, une plainte contre X..., par l'intermédiaire de deux avocats marseillais, auprès de M. Robert Pagès, doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Marseille, pour « *détournement de mineur et incitation à la débauche* ». Cette action vise en fait un groupe d'animateurs adultes qui soutient actuellement l'action du mouvement « Mineurs en lutte », collectif de jeunes fugueurs qui occupe depuis trois semaines une salle de l'université Paris-VIII (Vincennes), où Jeanne, l'adolescente de treize ans, avait séjourné plusieurs jours au mois de janvier (*le Monde* du 10 février).

Le 26 janvier dernier, Jeanne, qui avait créé, avec d'autres camarades don son âge, une section du « Mouvement de libération des enfants », avait quitté le domicile de son père, un médecin marseillais. Elle avait été contactée par le collectif qui l'invitait à venir rejoindre les mineurs en fugue à l'université de Vincennes. Son voyage avait été payé par ses camarades parisiens. Les parents de la jeune fille, qui on tenu à garder l'anonymat, étaient venus rechercher Jeanne le 3 février. Le père de la mineur avait constaté la présence de plusieurs adultes, tous anciens éducateurs, dans la salle occupée.

« *Nous avons dû discuter avec ces éducateurs*, a expliqué le père de Jeanne dans le texte de sa plainte, *qui nous ont tout de suite déclaré que nous avions, dans cette affaire, joué un rôle néfaste et que c'était à l'enfant de décider elle-même.* » « *J'ai d'ailleurs constaté*, a-t-il ajouté, *que les mineurs ne parlaient presque pas. En revanche, les adultes insistaient sur le fait qu'il fallait donner aux enfants la possibilité de se libérer totalement. (...) Nous entendonc assumer notre responsabilité de parents face au comportement de ces adultes inconscients qui ont préparé minutieusement et facilité la fugue de notre fille. Nous avons décidé de saisir la justice.* »

Ces adultes, qui ont hébergé et aidé plusieurs mineurs en fugue ces derniers mois, font déjà l'objet de deux autres plaintes.

G. P.

Au Fonds social juif unifié

M. KLARSFELD CONDAMNE LES PROPOS DE M. DE ROTHSCHILD

M. Serge Klarsfeld, membre du comité directeur du Fonds social juif unifié (F.S.J.U.) demande, à la suite des déclarations du président du F.S.J.U. au magazine *Lui* (*le Monde* du 14 février), que la question du maintien de M. Guy de Rothschild dans ses fonctions de président de cette association soit inscrite à l'ordre du jour du prochain comité directeur qui se tiendra le 28 février. Il indique qu'au cas où cette affaire ne serait pas inscrite à cet ordre du jour il donnerait sa démission du comité directeur.

M. Serge Klarsfeld estime que M. de Rothschild « *a mis en cause les responsabilités qu'il détient au sein de la communauté juive française en tenant des propos qui tendent à désolidariser les juifs français d'Israël, où M. de Rothschild se sent un « étranger » et dont il estime la part trop grande dans la collecte de l'Appel juif unifié* ».

● ERRATUM. — Dans l'article d'Isabelle Vichniac consacré aux enfants réfugiés (*le Monde* du 13 février), il fallait lire, au début du troisième paragraphe : « *Qui peut imaginer dans quelles conditions végètent et meurent les enfants birmans dans les camps du Bangladesh...* » (et non « *dans les camps de Bangkok* », ainsi qu'une regrettable erreur nous l'a fait écrire).

SCIENCES

L'ÉNERGIE SOLAIRE AU CONSEIL DES MINISTRES

La naissance d'une politique « nationale » ?

Aucune décision vraiment spectaculaire n'a été arrêtée mercredi 14 février par le conseil des ministres, à l'occasion de la communication de M. André Giraud, ministre de l'industrie, sur l'énergie solaire (nos dernières éditions datées 15 février. Lire également le communique page 9). La « politique solaire française » n'en paraît pas moins aborder un léger virage si l'on en juge par les propos tenus par M. Giraud, mercredi après-midi, au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient également M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, et M. Henry Durand, président du Commissariat à l'énergie solaire (COMES).

Les recherches menées en France dans le domaine solaire doivent-elles avoir un impact sur l'approvisionnement énergétique du pays, ou vaut-il mieux les axer sur les besoins des pays en voie de développement, en s'ouvrant donc des perspectives à l'exportation ? La politique solaire jusqu'ici esquissée semblait faire la part belle au deuxième axe possible de développement. Et le montant des budgets prévus pour 1979 est là pour en témoigner : sur les 276 millions de francs que représentera le « budget solaire national » (1), 167 millions, soit environ 60 %, sont consacrés au « thermodynamique électriques solaires, notamment (photopiles). Le premier domaine rassemble en particulier ce que l'on peut appeler les centrales électriques solaires (notamment le projet de centrale « à tour » Thémis de 2 mégawatts électrique qui va être construite dans les Pyrénées-Orientales et la centrale à « collecteurs distribués » Bertin-Commissariat à l'énergie atomique de 50 à 100 kilowatts, qui va être établie en Corse (*le Monde* du 29 mars 1978). Mais dans l'un et l'autre cas — les piles solaires n'ont d'intérêt en France métropolitaine que dans des cas très particulier — on ne peut s'attendre dans les prochaines décennies à obtenir 1 « kilowatt-heure solaire électrique » compétitif avec celui que produit E.D.F. Très clairement, dans ces deux axes de recherches, les pouvoirs publics comme les industriels visent le marché à l'exportation.

Comme nous le déclarait il y a quelques mois M. Durand (*le Monde* du 20 mai 1978), l'impact du solaire sur la balance énergétique française passera très largement par le chauffage de l'eau ou des locaux (l'habitat solaire) auxquels ne sont, en 1979, consacrés que 69 millions de francs, soit le quart du budget total. Sans annoncer le bouleversement total, le conseil des ministres a décidé de faire un effort dans ce domaine, non chiffré : la prime de 1 000 francs à l'installation de chauffe-eau solaires est reconduite pour les six premiers mois de l'année ; une autre forme d'incitation financière devrait lui succéder, a-t-il été indiqué mercredi : elle pourrait intervenir par le biais des aides publiques au logement, ou prendre la forme de déductions fiscales.

Des ressources inexploitées

Enfin, comme le laissaient prévoir des déclarations récentes du président du COMES (*le Monde* des 14-15 janvier et 6 février), un oubli a été réparé : on s'est souvenu que après tout, la France a aussi son pétrole, à savoir un potentiel agricole important. Il a donc été décidé d'élargir les missions du COMES aux recherches sur l'utilisation de la « biomasse » en particulier, le directeur général de l'Institut national de recherche agronomique va entrer au conseil d'administration du Commissariat. Sans aller jusqu'aux estimations des auteurs du projet Alter » qui, pour une France « tout solaire » en 2050, envisagent 7,5 millions d'hectares de « cultures et plantations énergétiques », il est clair que le pays dispose, dès aujourd'hui, de ressources inexploitées : taillis, déchets agricoles, terres en friche.

Dans un premier temps, il s'agira essentiellement de « valoriser » des produits existants : développer l'exploitation des forêts et des taillis ou la récupération de la paille, par exemple, soit à des fins énergétiques directes (en les brûlant), soit en les utilisant comme point de départ de procédés moins conventionnels (fermentation produisant du méthane ou d'autres intermédiaires de la chimie). Des recherches suivies devraient, dans un deuxième temps, permettre l'essor de « cultures énergétiques » : les scientifiques fondent de grands espoirs sur certaines plantes, comme les euphorbes, qui fabriquent des hydrocarbures, et étudient des souches bactériennes capables de proliférer dans certains milieux (par exemple des eaux polluées) en fabriquant ainsi de grandes quantités de matière, voire des produits nobles comme l'hydrogène.

En somme : préparons-nous à aider les autres à se servir du soleil, mais n'oublions pas que nous aussi pouvons en profiter.

XAVIER WEEGER.

(1) 195 millions de francs sur le budget de l'Etat, 30 millions environ sur celui des collectivités locales et du secteur parapublic, 35 millions environ en investissements industriels (y compris E. D. F. - G. D. F.), 16 millions au titre de programmes des Communautés européennes.

DÉFENSE

LES GÉNÉRAUX CHADAL ET ARBELET REÇOIVENT LEUR QUATRIÈME ÉTOILE

Sur la proposition de M. Yvon Bourge, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 14 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Henri Chadal.

Sont promus : généraux de division, les généraux de brigade Christian Marmier, Bernard Planchon et Jacques Porteres ; général de brigade, les colonels René Auvin, Alain Babilion et Michel de Furemain.

Sont nommés : gouverneur militaire de Marseille et commandant la 53e division militaire territoriale, le général de division Bernard Drouin ; commandant la 21e division militaire territoriale, le général de brigade Henri Rouquette.

● AIR. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Jean-Paul Arbelet.

● MARINE. — Est mis à la disposition du premier ministre (secrétariat général de la défense nationale), le contre-amiral René Beaussant.

● SERVICE DE SANTÉ. — Sont promus : médecin général inspecteur (avec rang et prérogatives de général de division), le médecin général, médecin-chef des services hors classe Charles Tournier-Lasserve ; médecin général (avec rang et prérogatives de général de brigade), le médecin-chef des services de classe normale François Solear.

● JUSTICE MILITAIRE. — Est promu magistrat général, le magistrat militaire de première classe Francis Clair.

Le Monde des LIVRES

Confidence en la mineur de Roger Grenier

● *Une petite musique de nuit captée aux sources du passé.*

LORSQUE vous ouvrez un livre *et que*, dès les premières pages quelque chose vous déchire le cœur, une voix ou seulement un soupir porteur de mots si simples, si quotidiens qu'il vous semble les prononcer vous-même, lorsque la parole d'autrui se fond à la vôtre et que la *mémoire* d'un inconnu vous habite, ne cherchez pas le nom de l'auteur, vous êtes chez Roger Grenier. Du *Rôle d'accusé* au *Miroir des eaux*, en passant par *le Silence* et *le Palais d'hiver*, toute son œuvre, douze romans et recueils de nouvelles, s'enfonce entre chien et loup, entre chair et cuir, cueillant parfois en chemin quelques lauriers littéraires, comme le Fémina, qui couronna *Ciné-Roman*. Mais les consécrations glissent sur elle, sa transparence *se dérobe aux étiquettes*, sa mélodie ne résonne qu'en sourdine, au creux de l'oreille. Ainsi *l'Air de famille*, récit dernier né, s'insinue en nous avec tant de discrétion que l'émotion qu'il provoque étonne par son intensité. Pourquoi, en quoi, ces souvenirs nous concernent-ils ?

Mystère. Qui dira pourquoi Mozart fait pleurer ? Voici que nous adoptons une enfance étrangère, au grand complet, avec ses fantômes, ses paysages, ses joies, pleurs et regrets. Nous sommes *chez nous à Caldeyres, modeste* station thermale où, dans les années 30, nos parents nous emmènent chaque été, aussi longtemps qu'ils en ont les moyens. *Le passé, c'est d'abord là qu'il se* trouve, intact, pétrifié, protégé de toute altération par la parenthèse des vacances. *Le temps* d'un séjour, la réalité rentre ses griffes, chacun tient le rôle qu'il lui plaît sans crainte d'être démasqué.

La nature montre le bon exemple, avec sa montagne, sa cascade, ses sentiers et ses sources immuables *comme le ca*notier de Papa, le chapeau-cloche de Maman ou ces cannes à bout ferré que nous achetons tous les ans, avec le verre gradué, accessoires *indispensables que nous* ramènerons à la maison pour les y oublier au fond d'un placard. *Heureuse époque ? L'absurde* question !

En remettant ses pas dans ses empreintes d'hier, Roger Grenier découvre qu'il chemine en terrain miné. Son ombre le précède, lui signale des pièges qu'il ne soupçonnait pas, lui retire ses certitudes, ses points de repère, comme un bûcheron marque les arbres qui seront abattus. A qui, *à quoi se fier quand la vérité* d'autrefois vacille à la lumière du jour, et que les témoins, les décors, garantis d'origine, en parfait état de conservation, restent figés dans l'éternité ? A quoi sert de les rejoindre s'ils ne bougent pas, si, faute de second souffle, ils ne peuvent nous répondre ? Tendresse, nostalgie, remords ricochent contre le « jamais plus » et retournent frapper l'envoyeur. « J'aurais dû... », « Si j'avais su... » « Je ne me doutais *pas...* » *Plus on s'acharne à rec*tifier le tir et mieux il vous atteint au creux de la cuirasse. Mais *comment* s'arrêter ? Comment résister à la tentation de réintégrer ce qui fut, ne fût-ce que pour se réconcilier avec ce qui est ?

Dans la petite ville d'eau où les curistes flânent en toute innocence, *Roger Grenier* mène inexorablement l'enquête. C'est lui le fantôme, lui l'intrus, l'es*pion qui épie son ancêtre enfant.* Ses yeux d'adulte devinent l'avenir au-delà du présent ou plutôt juxtaposent deux présents, celui de jadis et celui d'aujourd'hui, que sépare près d'un demi-siècle. De leurs contrastes ou de leurs analogies émanent une ironie sournoise, dernière étape avant le désespoir. Sauvée durant la première guerre d'une inquié*tante faiblesse que dissipèrent* les cures, la mère ne se lasse pas de puiser aux sources thermales l'*indispensable optimisme* qui lui permet de rêver debout, toute éveillée. Sa jeunesse s'attarde là, dans ce cadre déjà « rétro » où les médecins militaires lui faisaient la cour. Céda-t-elle au plus séduisant d'entre eux, dont jusqu'à la mort elle gardera le *souvenir ? Qu'importe ? « Lequel d'entre nous n'a pas construit de ses mains un autel pour célébrer le culte secret d'un être*



(Dessin de Cagnat.)

dont l'excellence vient de ce qu'il n'a pas vraiment joué un rôle dans notre vie ? »

Dès le départ, les événements se nourrissent de fabulation. Sans elle, pas de pèlerinage. Gardienne abusive du passé, elle ne quitte pas le visiteur d'une semelle et prétend lui restituer ses illusions perdues. *Elle y réussit à demi. L'espace* d'un instant, ou d'un interligne, elle rend à la pièce d'eau sa *majesté d'océan que sillonnaient* les voiliers et les sous-marins du futur romancier. Elle approfondit la nuit, la peuple de menaces, de promesses. Elle jure un amour éternel à la première élue et se consume de regrets pour la suivante. Elle rassemble les images éparpillées au gré du temps en un tableau définitif. Regardez, personne ne manque à l'appel. *Personne, sauf la vie.* Elle s'en est allée, emmenant Anita, la fragile petite sœur que les *fontaines miraculeuses* ne parvinrent pas à guérir. Et, après elle, les parents, les amis, les ennemis, qui défilent sur la page à l'effroi de l'auteur. « *Au bout d'un moment, les souvenirs perdent leur douceur pour devenir un regret intolérable. L'affreux soupçon me vient que si l'on regarde tellement derrière soi, c'est que l'on est sur le point de mourir.* »

Où *se* réfugier ? Dans la musique. Elle a conquis l'enfance, un violon sous le bras, sous les traits d'une dame à la poitrine plantureuse « *et tout d'une pièce, spectacle imposant mais sans rapport avec l'érotisme* ». De Bizet (« *Carmen, c'est merveilleux ! C'est tout fait d'airs connus !* ») à Schubert, de Haydn à Satie, elle a recueilli les heures fugitives, s'est imprégnée de joies et de peines, et sa chanson parle pour nous. « *Avec un éclairage approprié, un certain nombre de boissons choisies, une série de morceaux de musique mis dans un certain ordre, je me fais fort d'amener quelqu'un à pleurer en un temps déterminé* », confiait naguère Boris Vian à Grenier. Avec des phrases, on y arrive aussi. A preuve : *Un air de famille.*

GABRIELLE ROLIN.

★ UN AIR DE FAMILLE, de Roger *Grenier*, éditions Gallimard, 249 p., 45 F.

Ekelöf, prince du Nord

● *La révélation d'un très grand poète suédois.*

PRINCE d'Emgion, amant de Fatumeh, podestat sans pouvoirs, sinon ceux du génie, d'un palais qu'il présente comme un château « en ruine », guide nocturne des âmes dans la ténèbre des enfers, Ekelöf (1910-*1968), arrive, onze ans* après sa mort, dans la France des clairs coteaux mesurés. Il a absolument *tout* contre lui. Il est pire que persan : suédois. Comment peut-on être *suédois ?* Romancier, passe encore : mais un poète suédois ! Un poète qui a l'audace insensée *de* développer un très long poème de plusieurs centaines de vers, un romancero *métaphysique en* trois volets (et trois volumes), à la fois récit historique, poème moral et traité *philosophique.* Chacun sait que la poésie didactive et narrative c'est tout à fait *out.* Si on ajoute que ce Scandinave va chercher la matière de son histoire dans la geste *byzantine de* Digenis Akritas, cette « chanson de Roland » grecque, en compliquant son récit de références *persanes*, turques, arabes, vénitiennes *et* chypriotes, d'allusions aux mythes grecs, à la tradition de Hermès Trismégiste, à la mystique soufi, on avouera, oui, qu'il *met tout* contre lui.

Mais Ekelöf, en réalité, a *tout* pour lui : chaque mot de ce poète qui écrit dans une langue « minoritaire » a un ton universel. Chaque vers de cette épopée *érudite a l'accent intense de la* confidence personnelle. Chaque vestige de ce grand poème archaïque, énigmatique débris du livre sacré d'une grande civilisation imaginaire et disparue, résonne comme une parole immédiate prononcée aujourd'hui, *moderne* comme *le* sont *Beckett* ou l'Ecclésiaste.

Ekelöf avait quarante-cinq ans lorsque les dix-sept premiers poèmes de *Diwan sur le prince d'Emgion* lui furent « donnés » à *Constantinople,* en mars 1965. Il travailla à sa trilogie jusqu'à sa mort, survenue au cours d'une *longue maladie, le 16 mars 1968.*

Ekelöf avait fait ses études à l'université d'Uppsala et à la *School of Oriental Studies de* Londres, il était venu, en 1929, étudier la musique à Paris, où il vécut plusieurs années. Une grande fortune (il était le fils d'un riche banquier), une éducation cosmopolite, facilitèrent ses apprentissages. Le krach et *le suicide* d'*Ivan Kreuger, le* célèbre financier suédois, mirent Ekelöf dans la nécessité de gagner sa vie avec sa plume. *Il* traduisit alors Baudelaire, Rimbaud, Eluard, Breton, Gide et Malraux. Ses admirations et ses amitiés parisiennes de Desnos à Brancusi, son premier recueil, *Tard sur la terre* (1932), le firent cataloguer comme un parasurréaliste suédois. Il publie entre *1932* et 1965 des récits de voyages, des essais, des biographies et une dizaine de recueils de poèmes.

CLAUDE ROY.

(Lire la suite page 18.)

«Le Canard du doute», de Rezvani

Comme un vol de gerfauts

LES écrivains chevronnés sont de deux sortes. Il y a ceux qui rejouent chaque année leur petit air pour ne pas perdre leur privilège, devenu précieux, en effet, d'être *publié à tout coup et qui alignent en page de garde les* « ouvrages du même auteur » comme les vieux officiers arborent, en rangs serrés de boîte à couleurs, les moindres titres de gloire. Et puis il y a les autres, ceux qui construisent une œuvre, à l'échelle d'une vie.

Rezvani fait partie des seconds. Les *oracles du sixième* arrondissement en doutent, parce qu'il vit éloigné de leurs manigances, et qu'il a assez à dire pour négliger leurs contorsions formelles à usage universitaire. Mais on reconnaîtra un jour l'héritage de Dostoïevski et de Faulkner dans son partage *anxieux entre la pitié slave et la violence des hommes de* soleil.

CE mélange d'Est et de Sud était inscrit dans sa naissance, il y a cinquante ans, d'une mère russe et d'un père *persan. Dès le récit de son enfance errante, les Années-Lumière,* il en a tiré un style bien à lui d'épopée burlesque entre le rire et les larmes. *Une alternance d'élégie mystique* et de conte oriental faisait scintiller *les Années-Lula*, célébration du bonheur à deux que l'auteur s'est ménagé au-dessus de Saint-Tropez, *bien avant la mode de l'oisiveté écolo-* « artiste ».

Jointe à l'invasion des promoteurs, cette vogue post-hippie *a eu le don de changer l'ermite des Maures de sauvage en* fauve. A la menace de sa tranquillité par le capital et le parasitisme européens correspondait la corruption, par les Américains, de son Iran ancestral. De ces agressions datent,

par Bertrand Poirot-Delpech

vers 1968, *une série de pamphlets vengeurs : la Voie de l'Amérique, Capitaine Schelle,* le Camp *du drap d'or, Mille aujourd'hui.*

Avec *Feu* et, cette semaine, *le Canard du doute,* Rezvani dépasse ces rages de circonstance et maîtrise ce qui le *définit désormais : à travers divers types humains de la* Provence 1980, une vision puissamment renouvelée des rapports entre les êtres.

EN coin de tableau de la chronique méridionale amorcée *dès les Années-Lula, on retrouve le couple formé par* l'auteur et sa femme, ici rebaptisés Saadi et Lucia. On constate que leur entente radieuse n'a pas éliminé en eux *l'angoisse de la mort, qu'elle s'en nourrit, d'une certaine façon,* et qu'elle continue de leur valoir des visites importunes.

C'est le cas avec Georges Herman, qui a noyé dans l'alcool son *ratage littéraire,* doublé d'un passé *stalinien,* et qui vient camper de force dans le bonheur de son ancien ami Saadi, en compagnie de sa fille.

Les deux nouvelles qui suivent l'histoire d'Herman semblent nous éloigner de l'auteur et son « Hameau » : nous suivons à Aix un *nommé Max qui a réussi en affaires et a échoué dans* sa vie privée puisqu'il tente de reprendre avec lui son fils « Homard », hospitalisé depuis deux ans pour des troubles psy*chiques ; puis un certain Azoulay, lui aussi éclopé de l'exis*tence, que sa femme a quitté, que des truands recrutent à Toulon, et qui tire sur un colleur d'affiches...

MAIS tous ces personnages vont plus ou moins réapparaître près de chez *Saadi*, dans la propriété d'un riche Scandinave autour de qui tourne le livre.

Habrok, c'est son nom, resplendit d'une beauté que le nar*rateur ne se cache pas de trouver à la fois antipathique et* fascinante. Sa joie de vivre ne va pas sans celle de dominer, physiquement et financièrement. Symbole de son règne féroce : *il entretient des faucons et s'enivre au spectacle de leurs piqués* sanguinaires sur des tourterelles préalablement désailées. Une ancienne chanteuse, Kristen Descheemaeker, prend goût à ces tueries. Elle en retrousse ses babines de femme vieillissante que le désir d'un jeune garçon console mal d'un passé sans amour.

Après avoir suivi d'autres voisins, notamment une femme seule aux prises avec les ouvriers d'un forage, *nous verrons « Homard », le petit psychopathe d'Aix, succomber* à la séduction de Habrok, à sa poigne, puis fuir dans la mort volontaire l'incompréhension et la violence générales.

ON constate que Rezvani n'est avare ni d'histoires ni de *personnages. Il saute de l'un à l'autre comme s'ils* n'avaient d'autre lien entre eux que leur accablement.

A sa manière, il reprend la tradition de la chronique villageoise jalonnée par Daudet, Pagnol et Giono ; en la *mettant* à jour. Aux figures du bouliste et du puisatier, fortement vieillies, se sont *substituées*, dans le Midi touristique, celles des immigrés milliardaires ou smicards, de l'Européen du Nord seigneurial, de la star sur le retour, de l'intellectuel en panne... *Cette nouvelle Provence disparate et désemparée a trouvé en* Rezvani un observateur aigu sinon tout à fait serein. On dirait qu'une certaine xénophobie de Provençal adopté lui fait voir *ces intrus sous leur jour le plus odieux ou méprisable, condamnés* au malheur, à l'échec.

(Lire la suite page 16.)

Jean-Louis Bory, pourquoi Cambacérès ?

● *L'histoire au galop sur un percheron.*

IL traverse *cinq régimes sans* perdre un cheveu, conseiller à la Cour des comptes devenu archichancelier *de* l'Empire *et* duc de Parme : inusable ; un modèle d'opportunisme. C'est Jean-Jacques Régis de Cambacérès, cinq girouettes en un seul homme. *Deuxième personnage* consulaire — le « haec » du trio, selon le mot irrésistible de Talleyrand : « Hic, haec, hoc » — il n'a pas une figure qui plaît à l'histoire, compassé comme il n'est pas permis.

Ses contemporains daubent sur ce que l'on nomme alors le « petit *défaut* » *qu'il a conservé* du collège, tout en faisant ostensiblement mine d'apprécier les dames ; ils moquent la gourmandise de l'archigastronome de l'Empire, chargé de recevoir à la place de son maître, lequel n'aime guère la table ; ils ricanent des décorations qu'il arbore massivement, étincelant de pierres précieuses et de perles ; pardessus tout, ils ne pardonnent pas à ce sybarite l'invincible ennui qu'il sécrète, raide d'« empesure » (Napoléon dixit).

Qu'est-ce qui a bien pu faire courir Jean-Louis Bory vers ce dinosaure congelé, le contraire de ce qui, d'ordinaire, déclenche ses *enthousiasmes ou*, à l'opposé, cette verve qu'il manie comme un fleuret ?

« Vous déclarez : « Mon livre n'est pas de l'histoire ni même l'histoire » — et vous citez, en effet, dans vos sources, un libelle de Guillemin ou des Mémoires apocryphes comme ceux de Lamothe-Langon. Ce n'est pas non plus un roman. Quoi, alors ?

— Un livre d'humeur, tout simplement. Parce que certains revirements de « girouettes » m'avaient frappé, dans ma jeunesse, entre *1940* et *1946*, j'ai cherché à savoir comment, dans une époque de tumulte historique, des personnages en place parviennent à tirer leur épingle du jeu. J'ai voulu traverser cette énorme tranche de temps, lourde d'espoirs déçus, au galop, et j'ai choisi comme cheval Cambacérès...

— Qui n'a rien d'un pur-sang ! Plutôt un percheron...

— Oui, il marche à pas pesants, et c'est pour cela qu'il m'intéresse, homme important mais du second rayon, dont la plasticité lui a permis de survivre à des régimes aussi différents que la monarchie, la Terreur, le Consulat, l'Empire, les Cent Jours, la Restauration. Il est fait par les événements, il ne les détermine jamais. Il lui arrive de les infléchir, mais il n'agit pas, *il fonctionne.* Comment ? Tout est là.

— Jean Tulard, présentant naguère ses Lettres inédites à Napoléon (1) *miraculeusement retrouvées, y découvrait « un homme expérimenté, fin psychologue et juriste consommé ». Vous le peignez, vous, comme ayant « joué un grand rôle avec des moyens médiocres ». Qui a raison ?*

— Je ne prends pas à mon compte la phrase de moi que vous citez. On le jugeait ainsi. Pour l'époque, qui se voulait épique, il était l'« homme du Conseil » et l'« homme des conseils ». Pas excitant. Peut-être, lui aussi, se faisait-il « une certaine idée de la France » ? Une des idées maîtresses de ce jurisconsulte, fidèle à la notion de légalité (c'est *même* la *seule* constante de cette girouette), était de remettre en état un pays bouleversé.

— Ce qui n'est déjà pas si mal, il me semble ?

— L'idée, en soi, n'est pas méprisable. Mais elle fait de Cambacérès un homme sans colonne vertébrale. D'ailleurs, s'il en avait eu une, on lui aurait coupé le cou ! Tout en ayant conscience de ce qu'il fallait faire *pour remettre administrative*ment la France en ordre, il a inlassablement songé à placer sa personne *dans* cet ordre. Alors, le personnage a eu vite fait de « bouffer » la personne. Cela dit, Cambacérès n'est pas une fripouille. Comme beaucoup, il a fait une fortune colossale, mais sans bassesse ni vilenies.

— Mais vous n'avez guère de sympathie pour lui.

— Aucune. Je ne le déteste pas non plus : il n'offre pas de prise de ce côté-là, et c'est pourquoi mon livre n'est pas un pamphlet. Ce n'est pas un être abject, il est souple : un mollasson.

propos recueillis par
GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(Lire la suite page 16.)

(1) *Deux volumes, 1972,* Editions Klincksieck.

la vie littéraire

Un Cartouche espagnol

« Je veux dire que si j'ai volé, ce n'est pas ma faute ; j'ai volé parce qu'il doit actuellement exister des voleurs, parce qu'un membre de mon groupe devait voler. On devrait en tenir compte. » Toute la philosophie d'Eleuterio Sanchez Rodriguez, dit El Lute, tient dans cette phrase. Cartouche de l'Espagne des années 60, il revendique hautement sa condition de marginal, mais il la justifie en l'insérant dans une société « coupable », et en tout cas violente. A sa naissance, en 1942, son père est en prison. Il a grandi sur les détritus des bidonvilles de Salamanque. Sa nuit de noces s'est passée dans un champ sous un peuplier. Il aurait pu être torero. Il est devenu bandit, par hasard, parce qu'il fallait que cela soit, et « un autre » a pris sa place dans le monde d'au-delà des grilles des cachots. Voleur de poules, pourchassé par la garde civile comme les gitans de Lorca, l'aube de sa vie ressemble à celle du Campesino. Evadé, rattrapé, bagnard étiqueté et toujours poursuivi, il est né vingt ans trop tard. Mais quelle mémoire pour conter dans le menu ses aventures et ses démêlés avec la justice ! Arrêté à vingt-deux ans, condamné à mort au terme d'un procès bâclé, cet « étranger » se bat avec les juges, se présente comme le « champion » de tous les misérables. De nouveau appréhendé en 1973, il est devenu un « cas » en Espagne, suscitant des polémiques et des prises de conscience. Son récit, qui pourrait être banal, vaut par cette exemplarité. — M. N.

★ EL LUTE. Seghers, 423 pages, 54 F.

Réédition du premier roman historique africain

Les éditions Larose (15, rue Victor-Cousin, 75005 Paris) viennent de rééditer *Doguicimi*, indique Robert Cornevin, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences d'outre-mer, qui a préfacé ce texte, ouvrage dont la première publication remonte à plus de quarante ans. Il s'agit du premier roman historique africain. Celui-ci a pour cadre la cour des souverains d'Abomey, au siècle dernier et pour auteur le Béninois Paul Hazoumé.

Agé de quatre-vingt-neuf ans, né dans une famille de dignitaires royaux de Porto-Novo, Paul Hazoumé, qui vit à Cotonou, est un ancien enseignant, élevé à la Mission catholique de sa ville natale. Auteur d'une étude ethnographique sur *le Pacte de sang au Dahomey*, il représente son pays au Congrès international et intercolonial des sociétés indigènes organisé à l'occasion de l'Exposition coloniale.

Détaché au Musée de l'homme en 1937, Paul Hazoumé publia *Doguicimi* l'année suivante. Cette histoire d'amour qui se termine par la mort de l'héroïne, est prétexte à description de la vie quotidienne à la cour du roi Ghezo — souverain avec lequel la France eut à compter avant de pouvoir s'implanter au Dahomey où elle resta jusqu'en 1960.

Ancien conseiller de l'Union française, Paul Hazoumé fut également candidat malheureux à la présidence de la République du Dahomey en 1968. Mais ce n'est point comme homme politique que Paul Hazoumé aura laissé un nom, c'est comme instituteur et surtout comme auteur de *Doguicimi*. En 1938 déjà, Georges Hardy, ancien directeur de l'Ecole coloniale, peu suspect d'idées progressistes, préfaçait la première édition de l'ouvrage et en saluait l'auteur en ces termes : *« Il vise avant tout à nous faire admettre que des idées et des usages puissent différer des nôtres sans être pour autant démunis d'intérêt et détestables... »*

Mort de Marie Delcourt

Nous apprenons la mort de l'écrivain et essayiste belge Marie Delcourt, survenue à Liège. Agée de quatre-vingt-sept ans, elle était l'une des grandes spécialistes de la civilisation grecque. Elle créa à l'université de Liège, où elle fut professeur à partir de 1929, un cours d'histoire de l'humanisme.

Outre de nombreux ouvrages sur l'antiquité grecque — on lui doit des *Vies* d'Euripide et d'Eschyle, ainsi que *Légendes et cultes des héros dans la Grèce ancienne*, *Œdipe ou la Légende du conquérant* — elle s'était intéressée aux humanistes de la Renaissance — Thomas More et Erasme — et avait consacré un essai critique à l'œuvre de Jean Schlumberger, l'un des fondateurs de la N.R.F. Elle était la présentatrice de l'œuvre théâtrale d'Euripide dans la Pléiade.

vient de paraître

Romans

MANZIE : *le Clémence des baleines.* — Pensionnaires d'hospice aux nostalgies coloniales et personnages rêvés glissent dans un récit foisonnant. Par l'auteur du *Marionnettiste.* (Hachette, 297 p., 55 F.)

JACQUES CHESSEX : *les Yeux jaunes.* — Un couple très libre adopte un enfant qui se révèle très vite un irréductible forcené. Par l'auteur de *l'Ogre*, prix Goncourt 1973. (Grasset, 266 p., 45 F.)

ANDRÉ STIL : *Dieu est un enfant.* — L'apprentissage de la vie par un enfant dans une famille de mineurs. (Grasset, 242 p., 47 F.)

JEAN DESCOLA : *les Illuminations de frère Santiago.* — Une quête mystique et aventureuse dans le monde cruel du seizième siècle où courent choléra et famine. (Albin Michel, 316 p., 39 F.)

Lettres étrangères

KENNETH WHITE : *Mahamudra.* — Un nouveau recueil, en édition bilingue, du poète écossais. Traduit de l'anglais par Marie-Claude White. (Le Mercure de France, 124 p., 60 F.)

WOU WO-YAO : *« Crime et corruption chez les Mandarins. »* — Cette chronique, inédite en français, a paru en Chine en 1907 : elle constitue la rocambolesque histoire d'une querelle de famille dans la Chine du dix-huitième siècle. Traduit du chinois sous la direction de Jacques Reclus. (Fayard, 344 p., 49 F.)

FERNANDO PESSOA : *Visages avec masques.* — Né en 1888 et mort en 1935, ce grand poète portugais hanté par la « pulvérisation du moi » nous est connu sous, au moins, quatre identités différentes. Traduit et présenté par Armand Guibert. (Alfred Eibel, 228 p., 38 F.)

ROBERT LITTELL : *Mère Russie.* — Par l'auteur de *la Boucle*, une critique humoristique du terrorisme d'Etat. Traduit de l'anglais par Melissa Manchette. (Plon, 246 p., 48 F.)

Critique littéraire

GASTON DE ZELICOURT : *le Monde de la comédie humaine.* — Clefs pour l'œuvre romanesque de Balzac. L'auteur analyse séparément les quatre-vingts romans et nouvelles de *la Comédie humaine.* (Seghers, 336 p., 58 F.)

JEAN-PIERRE RICHARD : *Microlectures.* — Une autre lecture à partir d'un fragment de texte, du fonctionnement d'un mot, de la place d'une image ou de l'analyse d'un pseudonyme. (Le Seuil, 283 p., 49 F.)

CLAUDE REICHLER : *la Diabolie.* — La séduction d'une figure mythique : le diable. (Coll. Critique. Ed. de Minuit. 240 p., 42 F.)

Témoignage

ANDRÉ CHOURAQUI : *Ce que je crois.* — De Jérusalem, A. Chouraqui appelle à un « nouveau prophétisme » et à une « utopie du salut ». (Grasset, 345 p., 55 F.)

Essais

EZRA N. SULEIMAN : *les Elites de France, grands corps et grandes écoles.* — A travers une étude des élites, une analyse des mécanismes du pouvoir de la société française. Traduit de l'américain par Martine Mensy. (Le Seuil, 284 p., 59 F.)

MICHÈLE BERTRAND : *le Statut de la religion chez Marx et Engels.* — L'auteur, qui enseigne à l'Ecole normale supérieure de Sèvres, étudie, à travers l'œuvre de Marx et d'Engels, en quoi la religion se révèle une forme sociale de la conscience, un ensemble de pratiques et de croyances orientant la conduite des hommes. (Editions sociales, 192 p., 35 F.)

JACQUES GIVET : *Israël et le génocide inachevé.* — Pamphlet politique et essai philosophique sur l'antisémitisme et l'antisionisme actuels. (Plon, 238 p., 38 F.)

Philosophie

PIERRE MACHEREY : *Hegel ou Spinoza.* — La confrontation de deux philosophies apparemment irréductibles. (Ed. François Maspero, 260 p., 48 F.)

Biographie

JACQUES TOURNIER : *Retour à Nayak.* — Un essai biographique très fouillé sur la romancière américaine Carson McCullers, dont Jacques Tournier a traduit trois livres en français. (Le Seuil, 208 p., 42 F.)

JANVIER LOVREGLIO : *Giovanni Papini.* — Premier tome d'une étude exhaustive sur l'écrivain G. Papini qui met en lumière autant une « odyssée intellectuelle entre Dieu et Satan » que la vie littéraire et artistique de l'Italie des cinquante premières années du vingtième siècle. (Ed. P. Lethielleux, 10, rue Cassette, 75006 Paris, 182 p.)

Sciences humaines

HARLAN LANE : *l'Enfant sauvage de l'Aveyron.* — L'évolution de la pédagogie du docteur Itard jusqu'aux découvertes de Maria Montessori. Trad. de l'américain par C. Burel. (Ed. Payot, 331 p., 60 F.)

ERICH FROMM : *le Cœur de l'homme.* — La question de la liberté, du sadisme et du masochisme envisagée par un psychanalyste culturaliste. Trad. de l'américain par S. Laroche. (Petite Bibliothèque Payot, 214 p., 15 F.)

Société

GABRIEL GOSSELIN : *Changer le progrès.* — Le progrès deviendrait-il le grand obstacle au changement ? (Ed. du Seuil, 216 p., 52 F.)

LOUIS ROUGIER : *Du paradis à l'utopie.* — Les utopies sociales seraient-elles plus dangereuses que les croyances religieuses ? (Ed. Copernic, 290 p., 59 F.)

Histoire

HENRI MICHEL : *le Procès de Riom.* — Le procès de Riom, qui fut aussi celui du Front populaire et de la défaite de 1940, provoqua un revirement de l'opinion française qui devint défavorable au régime de Vichy. (Albin Michel, 407 p., 59 F.)

JACQUES LERUEZ ET JEANNINE SUREL : *Histoire de la Grande-Bretagne : les temps difficiles 1914-1977.* — Un manuel clair et bien écrit qui devrait aider l'honnête homme à rectifier de nombreuses idées fausses. (Hatier, 223 p., 46 F.)

MARTIN GREEN : *les Sœurs von Richthofen.* — Féminisme et révolution sexuelle dans l'Allemagne du début du siècle. Trad. de l'américain par S. Gilet. (Ed. du Seuil, 297 p., 59 F.)

en poche

« La Folie »

EN 1942 paraissait dans la jeune collection « Que sais-je ? » un *la Folie* écrit par le docteur Jean Fretet : il s'agissait d'un pesant répertoire médical, tristement risible aujourd'hui, d'arriérations, déséquilibres et délires en tous genres. Les nomenclatures psychiatriques vieillissent mal...

Aujourd'hui, dans la même collection, Roland Jaccard nous parle à son tour de « la folie » : quel chemin parcouru ! Il ne nous parle plus d'une folie immuable, éternelle, mais d'un regard qui accompagne l'histoire des hommes : regard partagé de tous temps entre la fascination esthétisante et la peur du « monstre ». Que l'approche d'aujourd'hui en soit organiciste, psychanalytique ou sociologique, la « maladie mentale » ne se laisse réduire par aucun discours : Roland Jaccard le sait et nous le dit, lui qui les a tous passés en revue et en éprouve « du découragement et du désarroi ». Parce que si la négation pure et simple de la folie (« ça n'existe pas... ») est facile, et désinvolte, sa prise en compte l'est moins, surtout si l'on ne veut pas se contenter de la faire taire.

Il existe un autre problème : celui de notre réponse, individuelle et collective, à cette folie, à ces folies. Réponse faite le plus souvent d'inhumanité, de violence, que de tentative de compréhension ou d'entraide. Question plus actuelle que jamais au moment où de nouvelles techniques autoritaires prétendent pouvoir remplacer les anciennes, par trop discréditées.

En 1942, sous prétexte de folie, « Que sais-je ? » ne traitait que de psychiatrie. En 1979 tout est bien changé : en quelques dizaines de pages limpides Roland Jaccard pose le problème dans sa complexité, sans esquiver l'angoisse qui lui fait inévitablement cortège. La folie, nul ne peut plus espérer vivre sans elle : il n'empêche qu'il n'est pas simple de vivre avec elle...

Du même auteur, *l'Exil intérieur* (paru aux PUF en 1975) vient d'être repris dans la collection « Points » du Seuil. Un sombre portrait de l' « homme de la modernité » et une analyse inquiète du rôle des employés de la santé mentale dans la normalisation.

BERNARD DE FREMINVILLE.

★ LA FOLIE, de Roland Jaccard, 128 p., 10 F.

en bref

● ANDRÉ SUARÈS, dont plusieurs œuvres sont actuellement rééditées, fera l'objet d'une « table ronde » à l'Institut culturel italien (Hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne) le mercredi 21 février à 20 h. 30. Jean Cassou, Michel Drouin, Yves-Alain Fabre, etc., y traiteront des rapports de Suarès avec l'Italie.

● ISABELLE DE CHARRIÈRE a connu intimement Benjamin Constant de 1786 à 1797. C'était une femme de lettres d'origine hollandaise que son mariage amena à passer sa vie à Neuchâtel. Elle écrivait des romans, des chroniques. Ses « Œuvres complètes » vont être publiées à Amsterdam par l'éditeur Van Orschoot. A l'occasion de la sortie du premier volume, l'université de Neuchâtel organise, le 9 mars, un colloque autour de « Belle de Charrière », de l'édition entreprise et de la littérature féminine et féministe au dix-huitième siècle.

● UN HOMMAGE sera rendu au poète espagnol Antonio Machado, à l'occasion du quarantième anniversaire de sa mort, le 18 février prochain, à Collioure. Cette cérémonie s'accompagnera de la remise du prix de littérature Antonio-Machado. (Fondation Antonio-Machado, mairie de Collioure, 66190.)

● UNE EXPOSITION CONSACRÉE A CHARLES VILDRAC se tiendra à la bibliothèque Georges-Duhamel de Mantes-la-Jolie, du 17 au 28 février, puis à la bibliothèque municipale de Saint-Germain-en-Laye du 16 au 28 mars. Elle réunira des manuscrits, des lettres, des tableaux et des photographies évoquant la vie et l'œuvre de l'écrivain.

● RÉCITAL DE POÉSIE à Orsay, le 17 février (21 h.), avec Juliette Darle, Venus Khoury-Ghata, Charles Le Quintrec et le chanteur-compositeur Alain Buci. (Salle de la Bouvèche, 14, avenue Saint-Laurent, dans le cadre de l'exposition « Poètes en Val d'Yvette », présentée par Juliette Darle et Alain Bosquet.)

● LES PRINCIPAUX ÉCRITS DE JEAN DRESCH, considéré comme l'un des plus grands géographes français, sont rassemblés par la revue « Hérodote » (Edit. Maspero, 262 p., 48 F) sous le titre : « Un géographe au déclin des empires ». Jean Dresch lui-même commente, critique et remet en situation des documents inédits ou introuvables, tels le rapport de 1945 sur le travail forcé en Afrique occidentale, son étude sur la géographie des investissements de capitaux, ou encore son article de 1956 sur « Le fait national algérien ».

● LA REVUE L' « ACTION POÉTIQUE » CONSACRE SON DERNIER NUMÉRO AU POÈTE PHILIPPE SOUPAULT, coauteur avec André Breton du « Manifeste du surréalisme ». Outre une bibliographie complète figurent un poème inédit : « Face à face » et le scénario intégral d'un film : « le Cœur volé », écrit en 1934 pour Jean Vigo. Divers textes d'hommage et un entretien avec Serge Fauchereau complètent cet ensemble. (N° 76. 27, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris.)

● LE PRIX DES MASCAREIGNES, SEYCHELLES ET COMORES, contrairement à ce que nous avons écrit (« le Monde » du 2 février) n'a pas été attribué à un seul auteur, mais a été partagé entre le Seychellois Antoine Abel pour l'ensemble de son œuvre (Ed. Oswald) et le Réunionnais Jean-Henri Azema pour son livre « Olographe » (Ed. des Trois Salazes).

romans

LA DERNIÈRE ŒUVRE DE JEAN RENOIR

● *Quand le diable passait en Bourgogne.*

EN guise d'adieu, Jean Renoir nous lègue un fait divers bien sanglant, dont il aurait souhaité faire un film, *le Crime de l'Anglais*, après celui de *M. Lange*. Faute de pouvoir le tourner, il l'a raconté, l'a dressé noir sur blanc comme un épouvantail sur la neige.

C'est le diable de passage en Bourgogne, à la fin du siècle dernier. Ses tours ahurissent les paysans. Quand il tire des sous du nez des gamins, chacun s'émerveille : *« Ben, v'là d'l'argent vite gagné ! »*. On l'a baptisé l'Anglais parce qu'il vient d'ailleurs, on s'en amuse, on s'en méfie aussi, et la plus belle femme du pays lui oppose une résistance si farouche qu'elle y gagne le surnom de « Fort de Sébastopol ».

Mais au diable, rien d'impossible. Conscient d'être né pour la fortune, soucieux de réparer l'erreur du destin qui le range parmi les gueux, le visiteur guigne la vaisselle en argent que possède un riche veuf des environs. Pour parvenir à ses fins, il tuera sept personnes. Ne comptez pas pour autant que les gens le dénoncent aux gendarmes. La crainte d'une revanche maléfique, le plaisir de voir les autorités battre la campagne, ferment les bouches. Sans l'indiscrétion de l'idiot du village et la vertueuse colère de l'épouse outragée, le diable échapperait à *la guillotine. Ce serait dommage* car il y fait noble figure.

Une pointe de sarcasme

D'une plume sèche qu'aiguise une pointe de sarcasme, Renoir croque les personnages du drame. Il connaît de l'intérieur ce pays où il passa sa jeunesse et qu'il dépiaute comme un lapin. On se croirait *tantôt* chez Maupassant, tantôt chez Malcel Aymé. C'est dire le plaisir qu'on éprouve à frissonner en compagnie de cet écrivain du dimanche dont. l'année dernière, le *premier roman, le Cœur à l'aise*, clignait de l'œil à la Belle Epoque.

G. R.

★ LE CRIME DE L'ANGLAIS, de Jean Renoir. Flammarion, 272 p., 30 F.

Le second parcours d'un écrivain de vingt ans

● *Les jeux et les plaisirs de l'invention romanesque.*

A vingt ans, Yves Laplace publie son second roman, *Lahore*, dont les premiers mots sentent la provocation : *« Ce livre (futur) est une escroquerie. »* Provocation et paradoxe : car est-il vraiment escroc, celui qui s'annonce comme tel ?

Voici en quoi consiste la filouterie : les lettres de l'alphabet étant à *tout* le monde, les *mots* du dictionnaire étant tous à la disposition de chacun, même si chacun n'en utilise, au long de sa vie, qu'un nombre restreint, Yves *Laplace, lui, s'est* emparé d'un texte dont il n'est pas l'auteur, pour servir de « pré-texte » à la fabrication de son livre. Ce sont quelques lignes *« publiées en deuxième page de couverture du roman de Marguerite Duras* le Vice-Consul. » Marguerite Duras, Yves Laplace dit qu'il ne la connaît pas ni ne veut la connaître ; *le Vice-Consul*, il ne le lira même pas. Il n'a besoin, pour en faire son miel, que de ce fragment qui le frappe, l'intrigue et l'inspire, par ce qu'il contient de mystère et par le pouvoir poétique d'un mot, « Lahore », dont les syllabes précieuses ouvrent un espace sonore indéfini.

Aragon, faisant naguère confidence des procédés qui sont les *siens quand il commence une* œuvre de fiction, expliquait qu'il lui faut une phrase faite « au hasard » ou prise « au hasard », que tout le roman aura pour tâche de mettre en situation.

La règle du jeu est à peu près la même pour Yves Laplace. Il *écrit lui aussi pour se lire et donc* apprendre de lui-même les péripéties de l'histoire qu'il invente ; mais aussi il se plaît à voir comment l'histoire s'écrit. Entre les chapitres, il s'installe dans des « marges » pour commenter leur fonctionnement, un peu à la façon de ces joueurs de cartes qui prennent autant de plaisir à commenter les parties qu'à les disputer. Il y a autant de chapitres et autant de marges qu'il y a de lettres dans l'alphabet.

Cela donne un roman hyper-intellectuel et très intelligent, nerveux, adroit, plein d'astuces. La culture d'Yves Laplace a encore le craquant du neuf et sent bon la jeunesse.

JOSANE DURANTEAU.

★ LAHORE, d'Yves Laplace. Ed. J.-C. Lattès, 219 p., 45 F.

La tendresse de Nine Moati

On regrette que le mot « roman » figure sous le titre du *Mariage de Lucie Enriquez*. L'histoire est si belle qu'on voudrait la croire vraie. Après tout, elle *l'est peut-être*. Le premier livre de Nine Moati, *Mon enfant, ma mère*, qui jouait sur une *naissance et une mort, a été publié* dans la collection « Elles-mêmes » de Stock, nourrie d'expériences vécues. Et puis oserait-on imaginer pareil conte de fées, où la vertu et le courage sont si bien récompensés ?

Lucie Enriquez est une jeune *juive* de Tunis. Enfance choyée, largement ouverte sur le monde non par la fortune, mais par l'*intelligence et le cœur des parents*. Tout cela, comme la vie, repose sur le sable. La mort fau*che le père et la mère*. Lucie a vingt ans. Elle a empoigné son frère qui en a onze et l'a entraîné avec elle à Paris.

Des mères admirables

Il y a dans cette famille une *lignée de mères exceptionnelles*. Lucie la continue. Mère de son frère d'abord dans des condi*tions difficiles* et bientôt d'une petite Marie née d'une liaison vacillante que, impavide et absolue, Lucie rompra : *« Mieux vaut être seule que mal accompagnée. »*

Elle travaille comme journaliste. Elle est pauvre, elle est *gaie, c'est-à-dire qu'elle masque* la faille. Et soudain, ses compagnes de bureau voient surgir à ses côtés un quadragénaire avec qui, pendant des mois, Lucie se contente de déjeuner... jusqu'au jour où éclate la nouvelle de son mariage. Ce jour que le roman prend dans son point de mire. Et la mère, célibataire par exigence, bascule, avec bonheur, *dans la vie d'épouse.*

Une morale pour aujourd'hui

Allez faire passer une histoire comme celle-là ! Nine Moati s'en *tire bien, à coup de lettres qui* répondent à son faire-part et de quelques souvenirs, directement mis en scène. Ce sont des réunions familiales qui opposent joliment l'exubérance méditerranéenne des Sbeitla et la réserve, tout aussi passionnée, de *ces Delteil du Sud-Ouest, d'où* sont issus l'amant et le futur mari. De part et d'autre de *grandes figures de femmes* âgées, pétries plus que les autres de douceur compréhensive. Les lettres, elles, décryptent peu à peu l'aventure de *Lucie* et *mettent en parallèle* des destinées féminines aux prises avec le difficile problème *de l'amour.*

C'est un roman de femme, écrit pour les femmes, d'où l'homme n'est pas repoussé. Au contraire. Mais on lui demande des qua*lités. S'il en manque, on se* passe de lui. Une saine morale pour aujourd'hui... Ce qui est *rare dans ce petit livre vif, c'est* la confiance qu'il donne dans la vie et la tendresse qu'il sait répandre.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE MARIAGE DE LUCIE ENRIQUEZ, de Nine Moati, Pauvert, 167 p., 42 F.

LES APHORISMES DE ROBERT MALLET

● *La recherche d'une brièveté pleine et grave.*

IL y a vingt-cinq ans, les poèmes de Robert Mallet étaient de pur lyrisme chantant, en particulier dans *Amour, mot de passe*. Il a pu dire, ensuite, son angoisse devant l'absurde d'une époque en mal d'équilibre, par exemple dans *les Signes de l'addition* : déjà s'y éveillait un besoin d'extorquer, en quelque sorte, de chaque vers une vérité ou morale ou amorale. De Madagascar, Robert Mallet a rapporté, *dans les années 60, des* images tropicales, comme pour aérer un art méticuleux fait de touches ascétiques : c'était une dernière concession aux charmes d'une poésie contemplative.

A partir de *la Rose en ses remous*, la pensée poétique de Robert Mallet procède comme une haute surveillance : au bout de chaque strophe ou de chaque proposition grammaticale, il faut que s'articule un aphorisme. Celui-ci peut être de plusieurs *natures : une vérité raisonnée*, l'énoncé d'un malentendu irréductible, la découverte d'une évidence ou *affolée ou cynique* ; parfois même — et là se reconnaît l'originalité du poète — le vieux chant jugulé arrache aux mots une formule fantasmagorique, car, n'est-ce pas ?, il faut bien par instants basculer dans l'irrationnel.

L'Espace d'une fenêtre appar*tient à cette série de recueils où* tout est détermination, volonté, recherche d'une brièveté pleine et grave. La morale nous y est servie en vers nus et essentiels, quitte à nous convaincre de la vanité de toute certitude. La démarche de Paul Valéry, entre *conscience* et inconscient, visait à un superbe accord ; celle de Robert Mallet, par des moyens *assez comparables*, tend à démontrer que la démonstration est un exercice salutaire en soi : au bout, sévère ou désespérée, seule se dresse l'interrogation. Il nous faut nous contenter de la mise en clair tyrannique de nos mystères.

« Oreille contre Terre, je voudrais
entendre entre songe et guet
devinette et prophétie
le galop le plus lointain
des coursiers bardés de vie
dans l'espace des lendemains
à créer.
Le temps aimant n'a pas le [souvenir du temps
il est le même. Nous vivons ce [que nous sommes
dans le trait continu d'un éclat [au-delà
des échos, des oublis et de ce [qui sera
En cet instant peux-tu te [rappeler l'instant
où nos pas firent le même pas [qui résonne
comme un même présent qui [n'en finirait pas
d'être notre présent ? »

ALAIN BOSQUET.

★ L'ESPACE D'UNE FENETRE, de Robert Mallet. Gallimard, 64 p., 29 F.

critique littéraire

Céline, «cobaye» de son temps

● *Vu par Frédéric Vitoux « médecin-légiste ».*

FREDERIC VITOUX, l'un des meilleurs connaisseurs de Céline, auquel il a déjà consacré deux essais *Louis-Ferdinand Céline, misère et parole* (1) en 1973 et *Bébert, le chat de L.-F. Céline* (2) en 1976, nous livre aujourd'hui un dossier qui, s'il n'apporte pas d'élément nouveau par rapport à ce qui a déjà été écrit — ou qu'il a écrit lui-même, — a le mérite de présenter de l'œuvre et de la vie, un visage global et, à ce titre, un éclairage inédit.

Car l'habitude — mauvaise — a été prise, lorsqu'on parle de Céline, ou bien de glisser pudiquement sur son antisémitisme, en raison de son génie, ou bien de minimiser ce génie, en raison de ses errements.

Frédéric Vitoux rétablit l'un et l'autre dans leur continuité, leur unité. Une unité qui est faite de contradictions, sinon de contrastes, et aboutit à des paradoxes.

Paradoxe de l'homme qui n'a *jamais rien fait pour qu'on parle* de lui (mouvements, écoles, tribunes et autres engagements) mais dont tout le monde a parlé.

Paradoxe de l'écrivain auquel tout le monde a cherché des antécédents (Rabelais, Zola, Barbusse, etc.), mais qui s'est finalement révélé sans précurseurs ni postérité valable.

Paradoxe d'une œuvre qui se situe en avant de nous, prophétise en quelque sorte l'avenir, mais, en même temps, est presque entièrement tournée vers le passé, s'y réfère avec nostalgie. Œuvre qui, à *l'image de celle de* Balzac, fait figure de révolutionnaire alors qu'elle est d'inspiration réactionnaire.

Paradoxe d'une vision qui est celle d'un individualiste forcené, mais qui donne à voir l'ensemble de la condition humaine, d'une attitude qui est celle d'un « outlaw », d'un étranger, mais qui appréhende et finalement participe à toutes les luttes de son époque, comme ces grognards qui suivent la troupe et font le coup de feu en rechignant.

Paradoxe d'un comportement qui, d'une revendication éperdue de la liberté, a conduit à la soumission au totalitarisme le plus aveugle, et du pacifisme le plus *affirmé*, au bellicisme le *moins* équivoque et le moins excusable.

Paradoxe enfin d'une inspiration qui, tout entière tournée vers la mort, a magnifiquement montré, exalté la vie, et d'une œuvre qui, boudée de son vivant par les universités, a été immédiatement et unanimement revendiquée après sa mort.

Céline, moins témoin que *cobaye, qui en médecin s'est* volontairement inoculé les germes de son temps, et dont on n'a pas fini d'analyser les effets.

C'est aussi en médecin légiste que Frédéric Vitoux se penche sur ce qu'il fut : à la fois passionné par son sujet et son objet, mais en même *temps* un peu distancé par rapport à lui, clinicien plus qu'embaumeur et ne répugnant pas à mettre à jour les organes les plus contaminés, *mais aussi les plus signifiants* : les écrits antisémites qui sont les excroissances cancérigènes de cette œuvre.

A défaut de leur réédition, à laquelle personne n'ose encore se risquer (est-ce par crainte de la contagion ?), les jeunes lecteurs contemporains trouveront *ici* une analyse pertinente et lucide des pamphlets : *Mea Culpa, Bagatelles pour un massacre, l'Ecole des cadavres, les Beaux Draps* où pourront être diagnostiqués les maux les plus virulents de ce siècle : anticommunisme, racisme, xénophobie, antisémitisme, et autres rejets malodorants de l'histoire.

Ils n'y trouveront pas que cela. Et, en marge d'une iconographie précieuse (autographes, photos, portraits) et de témoignages de contemporains capitaux, (de Trotski à Léon Daudet, de Gide à Nizan et à Bernanos) une étude de l'écriture célinienne (accélération, délire, exclamations, *anticipations, reprises*), qui est ce par quoi Céline se distingue des colonels Ronchonnot de son époque. C'est une écriture de médecin et, là encore, de médecin *légiste. Céline se* penche sur le cadavre d'une société. Et il ne recule devant aucune des sanies, aucune des humeurs, aucune des pestilences qui l'empuantissent.

« La question n'est pas de savoir si la peinture est atroce, écrivait Bernanos à son propos, *mais si elle est vraie. Elle l'est. »*

PAUL MORELLE.

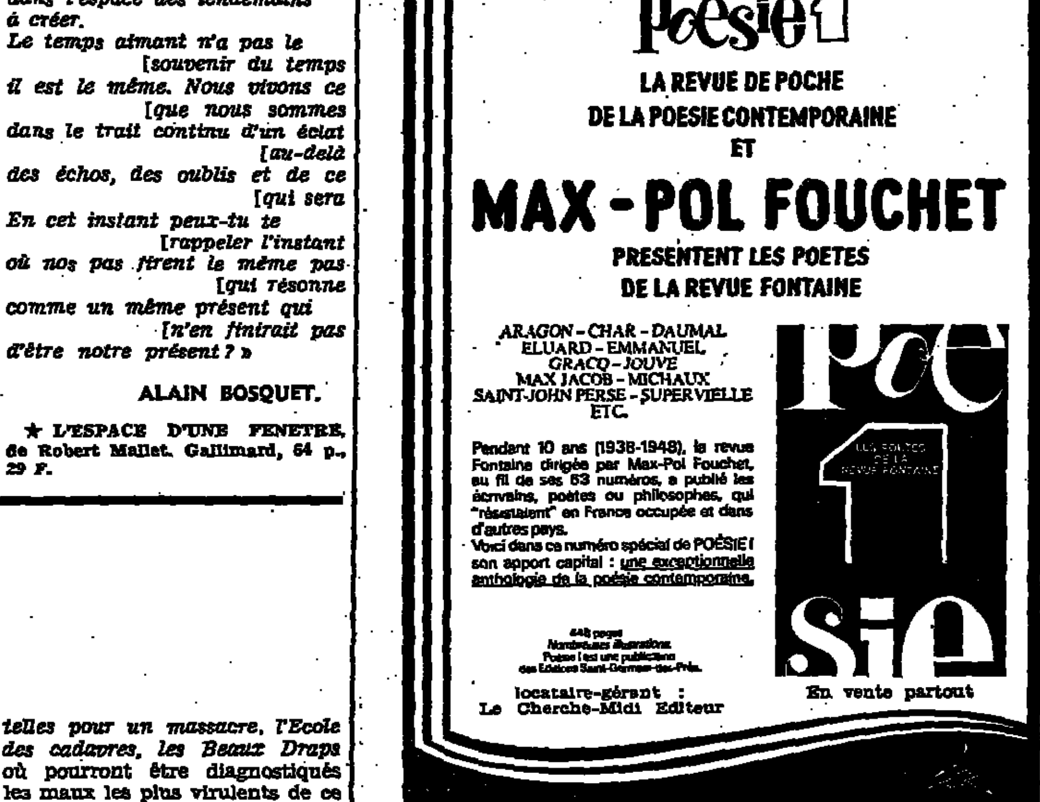
★ CELINE, par Frédéric Vitoux. Les dossiers Belfond, 260 p., 59 F.

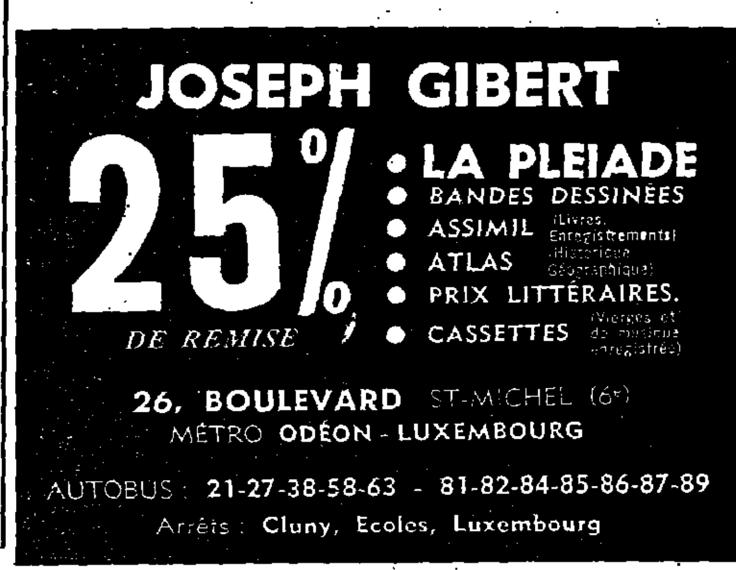
(1) Gallimard.

(2) Grasset.







Comme un vol de gerfauts

(Suite de la page 13.)

A moins que cette noirceur ne réponde, chez lui, à une vision de la vie et des relations entre les hommes !

Même l'amour parfait qui unit Saadi et Lucia ne les préserve pas, on l'a vu, des terreurs de la mort. Des souvenirs d'accidents ou de noyades les obsèdent. Leur béatitude, souvent liée à des images de fontaines, est coupée d'affreuses sensations du temps qui fuit. Comme pour Dostoïevski, la vie garde à leurs yeux une part d'« insupportable » que l'« âme s'agrandit à assumer », et dont la réduction par voie chimique équivaudrait à une amputation. Pour les artistes (Shakespeare, si les électrochocs avaient existé de son temps, n'aurait pas écrit *le Roi Lear*), mais aussi pour quiconque : le narrateur approuve implicitement le petit « Homard » de pousser jusqu'à la folie et au suicide la difficulté d'être d'où il tire sa lucidité supérieure.

En tout cas, l'amour le plus incandescent, tel que le vivent Saadi et Lucia, n'est d'aucun secours pour les autres. Il n'est même pas certain qu'il profite aux enfants qui lui doivent le jour. Est-ce pour se justifier d'avoir renoncé, quant à lui, à la paternité, ou pense-t-il, avec Sartre, que cette relation ne peut être que pourrie ? L'auteur ne montre, c'est un fait, que des parents catastrophiques et des enfants traumatisés. La diva émet devant son fils le regret de ne pas l'avoir fait passer quand elle l'attendait. Il est question des idées de meurtre qu'éveille la fragilité de toute enfance...

Le thème de la violence parcourt tout le livre et soude les histoires entre elles. Au lieu du titre emprunté à une facétie de Lautréamont — « *Le canard du doute aux lèvres de vermouth* » — on aurait aimé une allusion à cette omniprésence du mal, figurée par les rapaces de Habrock tournoyant dans le ciel, tout en serres et crochets, véritables machines à meurtre. L'humanité comme un vol de gerfauts...

L'un des personnages imagine un film où des rescapés condamnés au cannibalisme pour survivre y prendraient

par Bertrand Poirot-Delpech

goût, ou encore une histoire de Gilles de Rais pour laquelle on commettrait un meurtre réel, comme les surréalistes y avaient songé. L'acte de tuer procure à la plupart une jouissance pas claire.

« Homard » a espéré que la violence apaiserait sa folie. Il n'a trouvé que lui-même à qui se l'appliquer. De même un personnage secondaire a répondu à la violence contenue dans le fait de devoir habiter une tour... en se jetant par la fenêtre.

Même ceux qui survivent, Rezvani leur refuse les rapports de l'amitié. Il y a des triomphateurs un peu répugnants, tel le trop blond Habrok, ou bien des suicidés moraux : alcooliques, nymphomanes moroses, acquis à leur destruction et qui l'anticipent.

A la réflexion, la pitié russe ne brille qu'à peine, vacillante comme une veilleuse d'icône. C'est bien la violence faulknérienne qui mène le monde de Rezvani. Et aussi celle de Sade et de Bataille, sacrée parce qu'invinciblement attirante, inscrite dans l'anatomie guerrière des faucons, partie intégrante de notre plaisir.

On se tromperait pourtant si on ne retenait du livre que cette âpreté dans le choix des êtres, leur peinture et la philosophie de leurs relations.

Elle a d'abord le mérite, cette âpreté, d'abattre ce qui reste d'une imagerie stupide : celle du ciel méditerranéen qui changerait le tragique humain en gaieté d'opérette, avec claquements de draps aux fenêtres et de langues dans le pastis... *Feu* montrait déjà comment la clochardisation d'un jeune Américain en Grèce peut revêtir un caractère expiatoire pour le moins impressionnant. Les paumés du *Canard du doute* attestent qu'il n'y a pas de vies insignifiantes, même frivoles, et Rezvani en fait sentir les enjeux secrets.

Faire percevoir ; son art culmine là. C'est vrai des choses et des moments autant que des êtres. Le peintre qu'il a été avant d'écrire n'a pas son pareil pour donner de l'épaisseur aux objets les plus transparents. Sa prédilection pour le feu va à ce qui rend l'air visible. Ici, le moindre rayon de soleil, le bleu du ciel, l'espace des chambres ou des villes prennent une consistance tangible, gluante, qui les rend inoubliables. Art de l'exagération luxuriante, de la broderie.

Là où vous voyez le désert, Rezvani fait vibrer une corde montant au ciel. Où vous sentez une fumée, il palpe du feutre. Un nuage, sous sa plume, devient tapis volant.

★ LE CANARD DU DOUTE, de Rezvani. Stock, 288 p., 45 F.

histoire

Pourquoi Cambacérès ?

(Suite de la page 13.)

A travers lui, on voit comment ce qu'il est convenu d'appeler « le marais » se faufile sans encombre entre les soubresauts de l'histoire. Il est représentatif d'une certaine classe sociale, celle des notables, qui savent « se planquer » au bon moment et jouer les différentes bonnes cartes au fur et à mesure de l'évolution historique.

— Rien de positif dans tout cela ? Et les deux régences ? Et le code Napoléon, dont il est le principal rédacteur, mais que vous accusez, il est vrai, de misogynie, ce qui est un anachronisme ?

— J'ai peut-être eu tort de juger le code à la lumière d'aujourd'hui. Comme régent, Cambacérès ne faisait qu'exécuter les ordres, et les courriers marchaient admirablement. Mais enfin, c'est vrai, il a été utile comme quelqu'un qui verse de l'huile dans la mécanique politique. Je préfère lhuile au sang. »

Propos recueillis par
GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LES CINQ GIROUETTES, de Jean-Louis Bory, Ed. Ramsay, 266 p., 47 F.

Napoléon par l'anecdote et le roman

● L'historien anglais est un humoriste.

Etonnants ces Anglais ! Non contents d'avoir vaincu Napoléon, les voilà qui en font le thème privilégié de leurs études historiques. Sur cet inépuisable sujet, leur production est aussi abondante — ou peu s'en faut — que la nôtre. D'excellente qualité dans le domaine militaire, elle paraît toutefois moins à l'aise lorsqu'elle aborde l'histoire générale. Une impression que confirme la traduction récente d'un livre ancien de Vincent Cronin consacré à la vie de Napoléon.

L'intention de l'auteur — fils de l'illustre romancier de *la Citadelle* — est louable : c'est l'homme qu'il entend expliquer, non le chef d'Etat ou le seigneur de la guerre. De là l'importance accordée, par exemple, aux détails physiques.

Nous apprenons ainsi que Bonaparte s'était débarrassé, dès la première campagne d'Italie, de ses hémorroïdes grâce à des sangsues judicieusement placées au bon endroit. Mais, alors, à Waterloo ? Légende, répond Vincent Cronin : l'Empereur était en pleine forme. Quel coup terrible porté à notre fierté nationale : Napoléon a été battu par Wellington sur sa vraie valeur !

Consolons-nous en découvrant que les parties génitales de l'Empereur n'étaient nullement « petites » comme on l'a parfois affirmé. La preuve, déclare Cronin : Napoléon se montra entièrement nu à ses soldats, en 1814, près de Vauchamps. Nous demeurons quand même perplexe devant cette singulière façon pour un général de galvaniser le moral de ses troupes.

Les colères de Napoléon étaient célèbres. Qui ne connaît l'algarade qu'essuya Talleyrand ? Cronin nous révèle une autre occasion où se manifesta le caractère irascible de l'Empereur : « *Un jour, un poil de sa brosse à dents vint se loger entre deux dents sans qu'il parvînt à l'en faire sortir. Il se mit en rage, trépigna, fit appeler son médecin, et c'est seulement lorsque ce dernier eut enlevé le poil offensant qu'il retrouva sa bonne humeur habituelle.* »

Oscillant — involontairement peut-être — entre Guy Breton et Cavanna (celui des *Aventures de Napoléon*), c'est à coup d'anecdotes que Vincent Cronin entend nous raconter l'épopée impériale. On ne s'en plaindra pas. Toutefois, une longue annexe nous apprend qu'il faut se méfier des Mémoires contemporains de l'Empereur ; or, la plupart des traits rapportés dans ce livre proviennent précisément de ces Mémoires. Cette fois, aucun doute : Vincent Cronin est bien un humoriste.

JEAN TULARD.

★ NAPOLEON, de Vincent Cronin, Albin Michel, 544 p., 59 F.

● La résistance espagnole face à Napoléon.

La légende napoléonienne, qui néglige trop souvent les hécatombes, les souffrances, les erreurs et les petitesses de l'Empire, pour ne retenir que le panache des épopées, les rêves de grandeur, le soleil d'Austerlitz et le crépuscule de Sainte-Hélène, vient d'inspirer à une citoyenne helvétique, Françoise Genoud, un roman attrayant : *les Galiciens*.

Cœur sensible et passionnée d'histoire, cette romancière débutante a choisi de situer en Galice, dans le cadre de la malheureuse guerre d'Espagne que fit Napoléon Ier pour mieux assurer le blocus de l'Angleterre, une intrigue tumultueuse. Celle-ci confinerait au mélodrame archaïque si un ton chaleureux, une écriture claire, une documentation historique sérieuse et une pointe d'humour ne faisaient des *Galiciens* un livre de lecture aisée et parfois plus instructif que certains manuels édulcorés ou tendancieux.

Les amours fougueuses et ô combien contrariées d'un médecin espagnol, qui doit sa science à Larrey, avec une jeune fille de la bonne société qui ne souhaite que d'en découdre avec les occupants français, se déroulent sur un fond de batailles, de duels, d'embuscades, de guérillas, de vertueux sacrifices et de voluptés dérobées à la rigueur des temps. L'auteur, scrupuleux et instruit, sait les couleurs des uniformes, les insignes des grades, les emblèmes des régiments, connaît la mode féminine au temps de Charles IV aussi bien que la stratégie des sièges. La jeune romancière brosse aussi les portraits de quelques résistants espagnols, du genre de ceux que l'on fusille sur les tableaux de Goya, et sait traduire une exaltation patriotique dont les occupants français ne furent pas les seuls à faire les frais.

Car, admiratrice lucide de l'Empereur, Françoise Genoud démontre que certains de ses héros, tout en luttant contre l'envahisseur, apprécient la stimulation révolutionnaire que les armées impériales insufflèrent aux peuples d'Europe. Leur guerre d'indépendance est aussi une lutte sur le plan intérieur contre une monarchie abusive, l'outrecuidance des grands propriétaires et le mépris dans lequel une noblesse vaniteuse tient le peuple, qui toujours paye de son sang la défense des privilèges qu'il ne partage pas.

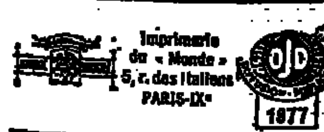
A ce titre aussi, le roman de Françoise Genoud, qui ne se prend pas pour une historienne à message, est intéressant.

Et puis, rencontrer, à notre époque, une Suissesse de bonne famille entichée de Napoléon n'est pas une aventure banale au pays de Guillaume Tell. *Les Galiciens* portent une promesse.

MAURICE DENUZIÈRE.

★ LES GALICIENS, de Françoise Genoud. Ed. Flammarion, 425 p., 58 F.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1977

société

Poète, paralytique et prisonnier de Castro

« UN jour il lui poussera des ailes, à ma chaise de paralytique (...), elle sera un songe ailé, sans l'obsession affolante des barreaux, et je pourrai escalader l'arc-en-ciel... » Le poète qui parle est en prison à Cuba, depuis dix-neuf ans. Armando Valladarès, qui est paralysé des membres inférieurs à la suite d'une très longue grève de la faim (1), n'est pas un vieil homme : il peut pourtant, à trente-neuf ans, affirmer qu'il a passé près de la moitié de sa vie dans des geôles...

« Un long couloir gris, quarante portes de terreur en plaques d'acier soudées et d'énormes cadenas russes. (...) Les prisonniers furent sortis un à un, puis poussés jusqu'au fond à coups de crosse et de pied. Les murs étaient éclaboussés de sang. (...) Les soldats reculèrent de quelques pas, levèrent les fusils et tirèrent en slaves. (...) Dans trois mois on célébrera le premier congrès du parti communiste de Cuba. (2) »

Le mélange détonnant du lyrisme traditionnel et des références à l'actualité politique de son pays rappelle étrangement, chez ce poète ouvertement et obstinément anticommuniste, Vladimir Maïakovski. L'emploi de termes scientifiques très précis, rare dans la poésie écrite en « castillan », fait également penser aux « modernistes » russes du début du siècle.

« Tout est organisé avec une rigueur scientifique... Seulement des hydrates de carbone bouillis et pesés aves soin. Neuf cents calories, même moins. (...) Un jour, un capitaine de la police politique nous rend visite. Propre, élégant, martial et glacé, avec simplicité et courtoisie il nous explique que l'objectif du ministère de l'intérieur était de nous réduire en loques... »

Valladarès a subi longtemps le pire derrière les grilles de la prison de La Cabaña, aujourd'hui désaffectée. Il est un de ces prisonniers politiques, relativement peu nombreux, qui refusent tout compromis avec les autorités pénitentiaires, et en particulier le « plan » qui est censé les « réhabiliter » politiquement et moralement par le travail. Pierre Golendorf, ancien photographe-reporter à *Paris-Match*, qui a lui-même plongé de février 1971 à avril 1974 dans le « goulag tropical » (3), explique dans la longue présentation des poèmes de Valladarès la stricte hiérarchie des prisons cubaines. Le « politique » qui a accepté de collaborer avec les autorités pénitentiaires est revêtu d'un vêtement bleu, identique à celui des droits communs. Celui qui refuse est affublé de l'ancien uniforme jaune des soldats du dictateur Batista. Un certain nombre de détenus ont rejeté par fierté ou courage politique l'une et l'autre solution : ils vivent donc toute l'année en caleçons, on ne leur fournit aucun vêtement (on les appelle « calzoncillos »). Prétextant la « décence », les autorités leur interdisent toute visite. Valladarès fait partie des « irréductibles ». Assis sur son grabat de paralytique, il témoigne d'un refus absolu.

Ces prisonniers ont *« les dents en pièces, les gencives enflammées, la bouche ardente de plaies »*. La misère physiologique, exprimée en termes crus (*« parfois la diarrhée tiède court le long des cuisses maigres, les excréments s'accumulent sur une couche palpitante de vers »*), est en fait une prise de distance ou, si l'on veut une pudeur. Valladarès, selon l'expression de Léon Bloy, *« ne boude pas à l'asticot »*. Mais l'essentiel est serein : l'amitié, un simple goût du soleil et de l'eau. Cet imprécateur inspiré cultive un jardin secret où pousse une fleur bleue.

Ce sont pourtant les images de la détresse qui persistent dans la mémoire quand on a refermé le recueil. *« La terreur me refroidit les os quand je l'attends le moins, elle m'assaille en sursauts avec l'obsession des baïonnettes et des tortures. »*

Valladarès devrait être bientôt libéré. Castro s'est engagé à plusieurs reprises ces derniers mois à laisser partir presque tous les prisonniers politiques. La révolution cubaine vient d'avoir vingt ans : est-ce l'âge de la clémence ? Il restera le cri d'un poète paralysé :

« Je suis presque un arbre
mais un arbre triste
de cette impuissance
à ne pouvoir courir. »

DOMINIQUE DHOMBRES.

★ **PRISONNIER DE CASTRO**, d'Armando Valladarès. Traduit, annoté et présenté par Pierre Golendorf. Postface de Leonid Pliouchtch, Grasset, 222 p., 39 F.

(1) Six autres détenus sont devenus invalides après cette grève de la faim en 1974.

(2) Ce congrès s'est tenu du 17 au 22 décembre 1975 à La Havane.

(3) Pierre Golendorf a relaté son expérience dans un livre *Sept Ans à Cuba - Trente-huit mois dans les prisons de Castro* (Belfond).

Carlos Castaneda un maître de l'ethnologie - fiction ?

● ***Une roublardise qui n'ôte rien au talent.***

ON connaît des ethnologues empêtrés dans leur panoplie : pataugas, bandes magnétiques, carnet de notes, mots incompréhensibles et pipe au bec... Monsieur Hulot chez les sauvages. A vrai dire, on les écoute toujours émerveillé, même si un doute sérieux hypothèque ce qu'ils disent des peuples lointains : comment peuvent-ils prétendre expliquer les sociétés différentes alors qu'ils ignorent à peu près tout de leur propre société ? Cela intrigue.

En revanche, quand Carlos Castañeda joue à l'enfant professionnel ou au nigaud en mal d'initiation, quand il est en butte aux espiègleries de don Juan vieillard yaqui, sorte de père ésotérique, cela réjouit... La table cosmique suggère une idée paradoxale, baroque : et si l'observateur ne naissait à la science que dans le cas précis où il rencontre, étonné, une tribu qui lui ressemble ?

Carlos Castañeda ne va pas jusque-là. De la tribu providentielle, il ne retient qu'un Indien providentiel... Son informateur, son maître, devient alors le prototype de la pensée sauvage. Un homme-orchestre. A lui le rôle écrasant de jouer à la fois toutes les figures saillantes d'une société : le bouffon, le sage et le sorcier. Il ne parle jamais du lieu où le narrateur l'attend... Il répond à côté. Il est et il n'est pas, voilà ce qui caractérise don Juan. Sa fonction dans le feuilleton ethnologique de Carlos Castañeda paraît assez évidente : c'est une ligne de fuite.

Mythologie ou mythomanie ? Notes de terrain ou ethnologie-fiction ? Toutes ces questions reviennent à propos de Carlos Castañeda. A moins de mener une enquête policière (ce que firent le *Time* et la revue *Caretas* en 1973), il est difficile d'y répondre et, à la limite, cela ne vaut pas la peine. La roublardise de Castañeda n'ôte rien à son talent. Au contraire. Elle lui permet, en pastichant le vécu (ou, du moins, en le composant, en le transposant), d'illustrer une théorie et de servir à ses lecteurs une suite d'aventures significatives. Après tout, pourquoi n'imaginerait-on pas le réel ?

Il ne s'agit pas de faire le tri du plausible, du probable et de l'incertain. Il faut aller à l'essentiel de la vision. Au message. Là, malheureusement, mis à part les traits d'humour, un sens certain de la parabole et du dialogue, une technique très sûre du sketch visuel, chaque nouveau livre apporte de l'eau au moulin de ceux qui crient à la débilité...

Oui. Une fois écarté le problème de l'authenticité, une fois le brio reconnu, la description de Carlos Castañeda reste des plus fragiles. Impossible de ne pas remarquer son insuffisance : une initiation se limite-t-elle à cette manière de régression où il serait question de *se* retrouver *soi-même ?* Le mode réflexif dit assez la vanité de saisir autre chose que des images de soi... De plus, le défaut originel de l'œuvre s'accentue au fil des livres et apparaît presque nu dans *le Second Anneau du pouvoir :* où est la société yaqui dans cette histoire ? Où est la langue de ce peuple ? Où sont les terres de mémoire ? Qui, hors quelques comparses, partage l'univers symbolique de Don Juan ? En somme : *quelle culture répond de l'initiation de Carlos ?*

Difficile d'imaginer que Castañeda ne soit pas un témoin fantaisiste. Il triche, et il triche à merveille... Il invente le flou auto-géo-biographique. Il n'admet des autres que ce qui illustre ses intuitions. Lorsque les faits font la mauvaise tête, il en appelle à l'inspiration. Le résultat ? Des « romans » qui se lisent comme de l'ethnologie et où chacun trouve ce qu'il vient chercher (1) : de l'antiscience, de la bonne conscience, de la phénoménologie sauvage, de la poésie, du diable et du bon Dieu, de la magie, de la structure et de l'anarchie... Ah, merci, Carlos Castañeda !



★ (Dessin de Bérénice Cleeve.)

JACQUES MEUNIER.

★ **LE SECOND ANNEAU DU POUVOIR**, de Carlos Castañeda, Gallimard, 272 p., 48 F.

(1) Lire la postface de Jean Monod à « Voir » (Gallimard) et la préface d'Octavio Paz à l'édition espagnole de *Teachings of Don Juan*. Les amateurs consulteront aussi *Seeing Castañeda* de Daniel C. Noël (G.P. Putnam's sons, New-York) et *Castañeda's Journey* de Richard de Mille (Capra Press, Santa-Barbara).

FÉMININ AFRICAIN

● ***Les carnets de trois ethnologues.***

IL était une fois trois femmes, trois « spécialistes » de l'Afrique, à des titres divers, qui conçurent, un beau jour, un étrange projet : écrire simplement avec des mots de tous les jours et sans développement savant, ce qu'avait été leur rencontre avec notre voisin inconnu : le continent noir. L'intérêt pour toutes les formes de vie « différentes » n'a fait que s'accroître au cours de ces dernières années, et plus précisément, peut-être, depuis mai 1968. Il y a peu, Rose Vincent avait compris ce besoin et nous livrait, dans *Mohini ou l'Inde des femmes* (éditions du Seuil) son analyse de la famille indienne.

Habitants de la ville et de la brousse, en bonne santé ou malades, colonisateurs et colonisés, enfants et adultes *La Natte et le Manguier*, nous en présente dans un savant désordre, qui est celui du quotidien, mille tableaux familiers, mille portraits de groupe, avec dames, bien entendu. Comment pourrait-il en être autrement quand les auteurs sont justement trois femmes attentives à cette moitié du monde, souvent oubliée de l'histoire ?

Cap sur Dakar, d'abord, avec Colette Le Cour Grandmaison, hôte privilégiée d'une famille relativement favorisée. Pas de description haute en couleur, pas d'effets faciles, mais une étude en profondeur des relations à l'intérieur d'une cellule en voie de transformation accélérée. Voici Aïta, la grand-mère qui règne sur la « concession », allongée sur son lit, sa petite fille N'deye, toute jeune mère de cinq enfants, Fatou Diouf la guérisseuse, Binta menacée de fausse-couche, Salimata la marchande, et leurs maris, présences fantomatiques, dont la toute-puissance apparente est sans cesse menacée de l'intérieur par la communauté soudée des femmes et de leur autonomie économique grandissante.

Changement à vue avec Anne Retel-Laurentin, qui nous transporte dans des terres plus éloignées encore : la forêt équatoriale qui entoure Bangui, et le vaste pays qui devait devenir bientôt (le livre raconte une expérience qui date de 1959) la République Centrafricaine, puis l'Empire Centrafricain. Que se passait-il, que se passe-t-il encore dans ces villages reculés, que l'on atteint après des heures de piste harassante ? Chez les Nzakara, Anne Retel-Laurentin a été le témoin d'un drame, contre lequel elle a essayé, trop souvent en vain, de lutter : le dépeuplement continu. Frappés par les maladies vénériennes, seul « cadeau » de la civilisation, leurs habitants ne peuvent plus avoir que de rares enfants, bien souvent voués à une disparition précoce. Quelques instants de vie, et déjà la mort...

La mort, que chante justement, lors des funérailles Gouro (une ethnie de la Côte-d'Ivoire), la plus grande pleureuse Tra Lou Gueiman. Moderne Virgile, elle annonce fièrement son message : *« Moi, Tra Lou Gueiman, quand je chante ici, je raconte mes histoires afin qu'on les entende, vous qui êtes présents, cette chanson que je chante, ici, moi Gueiman, elle raconte de mauvaises choses. »* Ariane Deluz nous en fournit un commentaire étonnant, extraordinaire entrée dans un labyrinthe de miroirs dont les images, se renvoyant les unes aux autres, se compliquent à l'infini.

La Natte et le Manguier, dont le titre évoque sommeil et nourriture, pauses dans la vie agitée, moments indispensables pour lutter contre les usures et les attaques du monde extérieur, tient bien sa promesse symbolique. Sa lecture est plus qu'un délassement : l'introduction à quelque chose d'autre, peut être le début d'une régénération.

EVELINE LAURENT.

★ **LA NATTE ET LE MANGUIER**, par Ariane Deluz, Colette Le Cour Grandmaison et Anne Retel-Laurentin. Mercure de France, 246 p., 45 F.

lettres scandinaves

Régis Boyer et les sagas

● ***Laconiques, réalistes, les sagas sont plus une façon de dire qu'un genre.***

AUX XII[e] et XIII[e] siècles, en Islande, s'est produit un mouvement de création littéraire parmi les plus extraordinaires et les plus étonnants que le monde ait connus. Cette population peu nombreuse produisit un nombre considérable de lettrés et créa un genre : la saga. C'est un mot qui connut des fortunes diverses, et l'effort de clarification entrepris dans ce livre par le spécialiste qu'est Régis Boyer tient d'abord à la recherche d'une définition.

Régis Boyer démontre qu'il faut entendre par saga « *un récit en prose de caractère plus ou moins historique, fondé ou non sur une tradition orale, et rédigé dans un style tout à fait caractéristique* ». L'auteur ajoute que « *c'est plutôt une façon de dire qu'un genre à proprement parler* ». Cette approche préalable soulève les diverses questions auxquelles Régis Boyer, dans *les Sagas islandaises*, s'efforce de répondre avec un maximum de clarté. On imagine parfois qu'une saga tient au lyrisme et au poème. Le premier point est capital : c'est *un récit en prose* qui, justement, évite le lyrisme, mais requiert le laconisme, la densité narrative et l'absence d'emportements rhétoriques. Non pas poème donc, mais *récit*. Et Régis Boyer nous en a donné il y a peu un bel exemple, en mettant en français l'une des plus fameuses sagas islandaises, celle de Njall le brûlé (1). Du même coup, et par d'autres travaux de traduction dans ce domaine, Régis Boyer a montré que les sagas méritent d'occuper, dans les lettres médiévales, une place de premier plan.

Le second point est passionnant : c'est celui de savoir si les sagas (comme le pensaient les romantiques) sont l'expression d'un peuple *ou* bien sont le fruit d'une création individuelle. Autrement dit : une saga doit-elle être comprise comme une élaboration anonyme et séculaire, véhiculée et enrichie au cours des années par la tradition orale, ou bien faut-il penser qu'elle a été créée à partir de données culturelles apportées en Islande par l'Eglise et qu'elle résulte des efforts d'un *auteur ?* Tout le concept de « création littéraire » est ainsi mis en jeu.

Pour Régis Boyer, il me semble que le problème est tranché : c'est la seconde solution qui l'emporte. « *Qui dit saga*, précise l'auteur, *dit présence d'un homme, d'un auteur qui a arrangé, élaboré la matière qu'il travaillait.* » Et d'ajouter : « *Ce sont des textes dominés et, plus encore, rien n'y est laissé au hasard.* » Les auteurs de sagas ont pris pour point de départ tantôt la tradition populaire (donc orale) et tantôt des sources livresques et étrangères. Mais cela importe peu. Ce qui compte, c'est qu'ils se sont rencontrés en un même point de l'écriture : celui du laconisme et du réalisme, et, aussi, qu'ils ont révélé, semblablement, quelques traits communs : une même vision du monde et un même idéal héroïque.

Toute saga est de quelque façon une apparition du tragique. Régis Boyer, recourant à des exemples précis, indique comment la saga est articulée sur trois notions essentielles : le destin, l'honneur et la vengeance. Le destin y est omniprésent. Le héros doit d'abord reconnaître le destin, il doit ensuite l'accepter. « *Toute saga bien faite est complètement immergée dans un grand flux fatidique* ». Dès lors, l'anecdote compte moins que l'atmosphère où baignent les héros, atmosphère qui est, écrit Régis Boyer, « *hantée* ». Il note : « *Pour parler comme René Char, ici, la réalité est constamment soulevée...* »

Bref, ce que la prose des sagas laisse paraître, c'est un sens épique de la condition humaine. Et c'est parce qu'il en fait la démonstration que le livre de Régis Boyer est un ouvrage fondamental. Il bouleverse, modifie et agrandit l'idée que nous nous faisions de la littérature européenne au Moyen Age.

H. J.

★ LES SAGAS ISLANDAISES, par Régis Boyer. Editions Payot, 230 p., 59 F.

(1) *La Saga de Njall le brûlé*, par Régis Boyer, éditions Aubier, 240 p., 39 F.

Harry Martinson et le roman de l'enfance

● ***Rêves et vagabondages.***

L'ECRIVAIN suédois Harry Martinson, prix Nobel de littérature, a commencé l'apprentissage de la vie par l'abandon et le malheur. Très tôt orphelin, il fut ce que l'on nommait dans la Suède d'alors « pupille de la commune ». Les « pupilles de la commune » devenaient généralement des enfants migrateurs. Harry Martinson prit là le goût du vagabondage. Adolescent, il est mousse, puis soutier, et il sert, dit-il, sur dix-huit navires différents. On le voit poseur de rails, vendeur de journaux, gaucho, trimardeur. Il est aux Indes, en Europe, en Amérique du Sud. En 1929, il entre en littérature en même temps qu'Artur Lundkvist.

Les orties fleurissent date de 1935. C'est le premier volet d'un roman autobiographique qui fait songer, mais de loin, et de biais, à Gorki. C'est que l'enfant Martinson est de la race des rêveurs. Mais la réalité surgit, âpre, rude, et réduit en un instant la comédie du rêve. C'est au sein de ce conflit que se situe le livre de Harry Martinson, ou mieux encore : dans cette zone intermédiaire, entre chien et loup, lorsque rien de ce qui est vrai n'a encore de contours fermes. On distingue mal le réel de l'imaginaire, la légende de la sensation. Il s'agit d'un univers de signes, à la fois plus grand et plus petit que le monde du vrai. L'auteur, quelque part, suggère que c'est son pays qui veut ça : « *La Suède est un des pays les plus bizarres et les plus mélancoliques de la Terre. Elle est imprégnée de représentations issues des légendes populaires. Il s'y cache des lacs constellés de nénuphars où fermentent les légendes et où les espérances viennent éclater à la surface comme des bulles d'air.* »

Pour l'enfant, héros du livre de Harry Martinson, la divinité tutélaire, tantôt alliée et tantôt redoutable, c'est la femme. Il y a d'abord les sœurs, ses aînées. Puis il y a la désertion de la mère, qui, veuve, abandonne les enfants et s'embarque pour la Californie. Ensuite, le « pupille de la commune », dans les diverses fermes où il sera placé, sera sous la coupe de la femme : c'est elle qui gère la contrée de l'enfance ! *Les orties fleurissent* est — aussi — une incursion dans le pays du féminin. Mais tout ici est d'une finesse remarquable, d'une observation singulière, d'une rare compréhension. C'est un enfant qui regarde — et Harry Martinson a filtré son écriture au creuset de ce regard-là. Et l'on voit bien, au terme du livre, comment l'enfant bascule dans l'adolescence : c'est par l'intrusion de la mort. Et de la mort d'une femme justement.

Il y a du Dickens plus encore que du Gorki dans Harry Martinson, — mais un Dickens rapide, usant d'une écriture ramassée, avide d'images neuves et fraîches. Si bien que les modifications apportées au régime social, et donc l'aspect « daté » des *Orties fleurissent*, ne font pas de ce roman un roman archaïque, mais en quelque façon l'épurent : il reste l'un des plus beaux livres consacrés à l'enfance, et l'un des plus sensibles.

H. J.

★ LES ORTIES FLEURISSENT, par Harry Martinson. Traduit du suédois par C.G. Bjurström et Jean Queval. Editions Stock, 327 p., 40 F.

La magie du Kalevala

C'est en 1931 qu'Edmond Jaloux accueillit dans « Le cabinet cosmopolite », collection célèbre qui paraissait aux Editions Stock, la traduction métrique qu'un professeur de l'université d'Helsinki, Jean-Louis Perret, venait de faire du *Kalevala*. C'était un ouvrage gigantesque comptant plus de douze mille vers. Il avait disparu depuis longtemps du commerce de la librairie, où on a l'excellente idée de le remettre aujourd'hui. Il s'agit d'une œuvre fascinante et fabuleuse, comme il en existe peu.

Cependant, on ne peut parler du *Kalevala* sans évoquer son auteur, qui se voulait simplement rassembleur mais qui fut bien autre chose : Elias Lönnrot. Né en 1802, son enfance eut pour cadre une simple cabane où toute la famille vivait dans une pièce unique. La pauvreté ne lui permit qu'une année de scolarité, de quoi apprendre à peine à lire. Il renoua quelques années plus tard avec l'école, et se fit étudiant vagabond, allant de ferme en ferme quémander sa subsistance. Il prit enfin un emploi d'aide-apothicaire et consacra ses nuits aux manuels, ce qui lui permit de passer son baccalauréat avec beaucoup de difficultés. Il entra à l'Université en devenant précepteur. Suivant la leçon de Diderot, il apprenait ce qu'il enseignait.

Une passion lui était venue, exclusive : le goût de la littérature populaire orale. La Finlande avait été longtemps une terre de paganisme où les chamanes, par leurs invocations de plus en plus imagées, régnaient à la fois sur les dieux et sur les hommes. Le poète populaire était un sorcier

Monté sur le roc de la joie,
Assis sur la pierre du chant...

Dès qu'il en eut la possibilité, Elias Lönnrot parcourut de vastes contrées de la Finlande et, vêtu en paysan, écouta les rhapsodies des derniers bardes. Il notait les strophes à mesure, et obtint ainsi une appréciable collection de pièces qu'il entreprit de publier. Il se voulait savant, il devint poète. Sa méthode était rien moins que scientifique : comme il avait rapporté de ses voyages pas mal de variantes, il choisit les plus belles et dès lors fondit en un seul plusieurs poèmes voisins. C'est ainsi qu'après de premières publications, il écrivit *le Kalevala*, œuvre double puisque la littérature orale y est le matériau, mais Lönnrot l'ordonnateur et, mieux encore, le re-créateur. On trouvera cela discutable. Ce ne l'était pas dans le milieu du siècle passé. Et il reste ce livre envoûtant : *le Kalevala*. Nous aurions tort de nous plaindre !

En fait, *le Kalevala* tel qu'Elias Lönnrot nous le donne à lire n'existe pas. Lönnrot a fondu en un ouvrage unique des chants épars, et qui, manifestement, appartiennent à des traditions différentes. De tout cela, il a composé une unique « épopée populaire finlandaise », où figurent les chamanes, les héros, les dieux et les filles des hommes. Luttes farouches, chevalerie sauvage, gestes démesurées, envoûtements, formules magiques, invocations splendides, scènes d'amour d'une fraîcheur de début du monde, tout s'y mélange, s'y heurte, s'y déchire, s'y oppose et s'y confond. C'est un merveilleux chaos, mais dont rien ne peut être scindé ni ôté. L'émerveillement du lecteur y est constant. Les images y jaillissent et rebondissent, par l'effet des répétitions qui sont de règle dans le genre, de page en page.

Il est tentant de risquer une comparaison. Chacun sait que ce qui est au centre du cycle de la Table ronde, c'est le Graal. Mais chacun sait également qu'il est impossible de définir exactement ce qu'est le Graal, ce que ce mot désigne. Il en va de la même façon dans *le Kalevala*. Au centre, il y a le « *sampo* ». Or, qu'est-ce que le sampo ? On l'ignore. Sinon qu'il s'agit d'un objet magique. Et c'est peut-être la poésie elle-même !

HUBERT JUIN.

★ LE KALEVALA, par Elias Lönnrot. Traduction métrique et préface par Jean-Louis Perret, collection « Stock plus ». Editions Stock, 686 p., 25 F.

Ekelöf prince du Nord

(Suite de la page 13.)

Dans un essai autobiographique publié en 1945, Ekelöf déclare :

« *Je ne crois pas à des influences mais à des identifications.* » Identifications qui trouveront leur apogée dans le jeu complexe de la création par Ekelöf de ce personnage mythique, le prince d'Emgion, dont il suggère, à demi-sérieux, à demi-interrogateur, qu'il serait la réincarnation.

Trois destins allégoriques

Les trois « épisodes » en clair-obscur de la trilogie du prince d'Emgion relatent trois destins allégoriques. Ils constituent chacun la relation d'une épreuve, un itinéraire initiatique. Le prince lui-même est un guerrier byzantin capturé par les Turcs, qui l'enchaînent, le supplicient et crèvent ses yeux. « L'aimée » du prince, Fatumeh (la *fatma* des Arabes, le *fatum* des anciens) traversera, du « pur amour » à la prostitution, les étapes de la déchéance et du dépouillement. Dans le poème terminal, *Guide pour les enfers*, de même que Virgile est le guide de Dante, un ange « *au sens originel de « messager »*, est le guide du voyageur spirituel sur l'Océan nocturne. Il l'amènera à cette *philosophia*, cette amitié-de-la-sagesse, qui fait dire au poète, au terme du périple, qu'il consent enfin « *à me disputer aussi peu avec le temps que je me querelle avec la vie* ».

L'extraordinaire richesse des thèmes et des symboles, la somptueuse et noire beauté des images et des fulgurations verbales, la ressource inépuisable des interprétations ouvertes par le texte, découragent d'entreprendre, dans les dimensions d'un premier et urgent hommage, d'un cri immédiat d'admiration spontanée, l'inventaire de l'univers tragique et serein d'Ekelöf. Ce prince du Nord et de la poésie, l'égal et le frère des hauts voyants énigmatiques, de Milton, de Blake, du Hugo des dernières années, de Rûmi et des grands troubadours.

CLAUDE ROY.

★ DIWAN SUR LE PRINCE D'EMGION, de Gunnar Ekelöf. Excellemment traduit du suédois par C.-G. Bjurström et André Mathieu. Gallimard, coll. « Du Monde entier » ; Deux volumes, 96 p. et 128 p., 33 F chacun.

Arnolphe en Carélie

● ***Drame conjugal au fond des bois.***

EN France, on en aurait fait une farce. Dans ce roman finlandais du début de ce siècle — il date de 1911, — l'éternelle histoire du couple mal assorti devient une tragédie, grâce à la rudesse des personnages et à la violence — le plus souvent contenue — des sentiments. Elle se déroule dans un cadre champêtre, une petite ferme au milieu de la forêt, entourée de terres nouvellement défrichées.

Ce sont les mêmes horizons, le même air pur, la même lumière mélancolique que dans la peinture finlandaise de la fin du siècle dernier, et on regrette que l'éditeur n'ait pas songé, pour la couverture, aux personnages de Järnefelt, Gallen-Kallela ou Edelfet, plutôt qu'au film tiré du livre qui, d'après la photo qui nous en est communiquée, paraît bien sommaire.

Mais, quel que soit le charme de ce paysage, entrevu, respiré plutôt que décrit, ce sont bien entendu les personnages qui nous retiennent. Et d'abord le barbon, ce Juha qui, comme Arnolphe, a recueilli une orpheline et l'a élevée pour lui-même.

Naïf et douloureux, il est plus digne de pitié que de moqueries ; aussi tenace en amour qu'au travail, il s'aveugle volontairement sur le départ de sa femme avec un autre ; le jour où il ne pourra plus refuser de voir qu'elle a suivi son séducteur librement, il se laissera couler dans le fleuve.

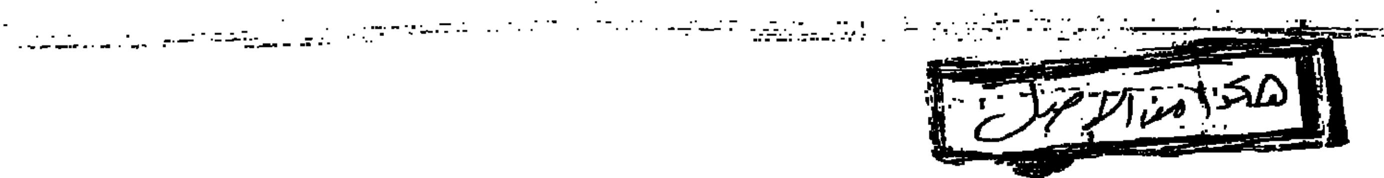
Ce qui donne à l'histoire son aspect fatal, c'est le personnage de la jeune femme. Elle ne sait que trop ce qu'elle doit à son mari — « vieux, mal bâti, jambes torses, menton en galoche », comme elle le dit méchamment, — et cela même l'incite, belle et ardente comme elle l'est, à se rebiffer et à rêver d'une vie plus passionnée, moins étriquée, plus en accord avec son âge. Elle a pitié et presque honte de lui et d'elle-même. Partie sur un coup de tête, elle le regrettera, mais se sentira trop coupable pour retourner auprès de lui.

L'action se déroule, nous dit-on, au dix-septième siècle, mais peu d'éléments le font sentir ; ce recul dans le temps apparaît plutôt comme un prétexte à une certaine stylisation. Or cette stylisation se trouve curieusement contredite par le souci psychologique exprimé en une suite de monologues intérieurs, parfois un peu gauches. Les personnages en perdent leur stature tragique, sans que l'exploration psychologique du drame passionnel soit convaincante.

On aimerait cependant connaître un peu mieux cet auteur qui, né en 1861, mort en 1921, nous est présenté comme un des plus grands prosateurs de langue finnoise et qui remplit une place importante dans l'histoire littéraire de la Finlande, sans encore nous convaincre ici de sa place dans la littérature universelle.

C. G. BJURSTROM.

★ L'ECUME DES RAPIDES, par Juhani Aho. Roman traduit du finnois par Lucie Thomas. Publications orientalistes de France, 132 p., 40 F.

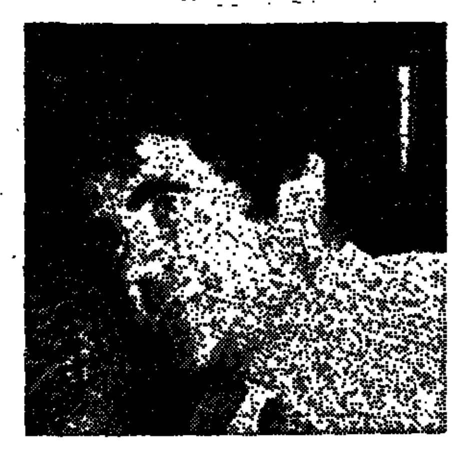


Pierre Belfond

vous propose cette semaine
quelques livres parus dans les derniers mois de 1978

4 ROMANS :

GEORGES LONDEIX



TONIO BICICLÉTA

roman

"Tonio Biciclèta" is certain to create controversy on both political and literary front. How would I react if a Puerto Rican author wrote a novel based upon Mesrine's exploits ?"

FRANCIS SCHWARTZ *(San Juan Star, Porto Rico)*

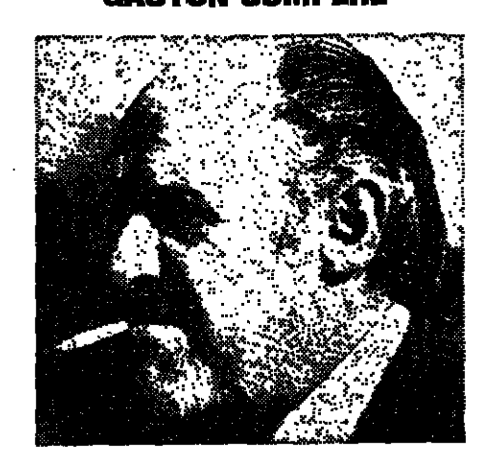
"El "Tonio Biciclèta" es claramente una co-production de la vida real, la imaginación popular y los medios noticiosos."

JOSÉ LUIS MENDEZ *(En Rojo, Porto Rico)*

"Tonio-la-Cavale, Tonio-le-Pervers, Tonio-l'Eventreur est la plus belle invention du siècle."

PATRICE DELBOURG *(Les Nouvelles littéraires)*

GASTON COMPÈRE



PORTRAIT D'UN ROI DÉPOSSÉDÉ

roman

"Gaston Compère, c'est tout d'abord un langage. Un langage qui explose en fulgurations violentes, en fantasmagories sauvages, en rutilants geysers d'étrons et d'étoiles."

JACQUES FRANCK *(La Libre Belgique)*

"On est saisi d'admiration et d'horreur à la fois devant l'ampleur de vue et d'expressions dont ce Portrait d'un roi dépossédé fait montre... Ce livre contient quelques intuitions dont la cruauté, la violence et la vérité n'ont été atteintes jusqu'ici que par les grands voyants."

JACQUES DE DECKER *(Le Soir)*

• **PRIX ROSSEL 1978**

★★★



BÉATRICE DECLÈVES

roman

"A l'exemple de Madame de Lafayette, l'auteur de "Béatrice Declèves" n'a pas signé son œuvre. Pourtant, il ne s'agit pas d'un pastiche, mais d'une transposition, d'une expérience tendant à démontrer que l'éternité d'une héroïne reste intacte aux changements de décors, d'éclairage, de style. Expérience réussie."

GABRIELLE ROLIN *(Le Monde)*

"Devenue Béatrice, l'immortelle Princesse pose nue pour la photo dont va s'emparer Nemours, au lieu du classique portrait... Un bel hommage à la Princesse et le plus excitant de ses commentaires. Un plaisir raffiné."

MAURICE LEVER *(Les Nouvelles littéraires)*

JUDE DU LACQUES



LE VOYAGEUR D'ANTIBES

nouvelles

"Les six récits que Jude de Lacques a réunis sous le titre "Le Voyageur d'Antibes" sont des chefs-d'œuvre, tant on trouve d'unité profonde entre ces "récits inconvenants". Et si j'ajoute qu'ils sont rédigés avec une rare maîtrise d'écriture, j'aurai suffisamment marqué que le voyageur d'Antibes emporte dans ses bagages beaucoup de littérature au sens le plus noble du terme".

RENÉ TAVERNIER *(Le Progrès de Lyon)*

"Pour ses débuts, Jude du Lacques révèle un art consommé de nouvelliste et de styliste car la rigueur et l'élégance de l'écriture enlèvent aux descriptions physiques, si précises soient-elles, toute "inconvenance".

JACQUES DE RICAUMONT *(Le Figaro-Magazine)*.

4 ESSAIS :

MIRCEA ELIADE



L'ÉPREUVE DU LABYRINTHE

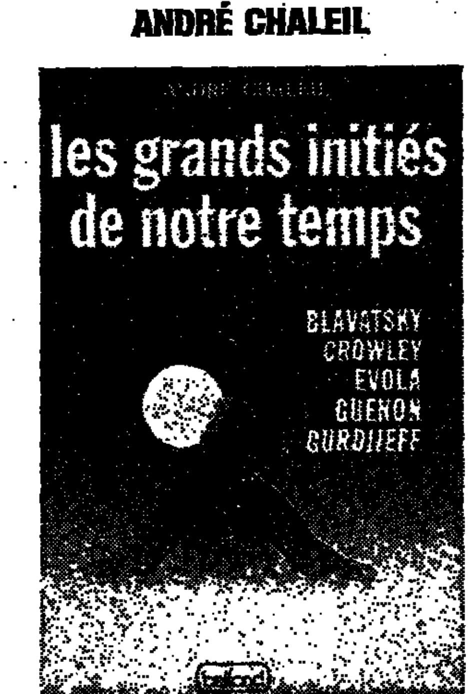
"Le but d'Eliade - il le rappelle dans les entretiens avec Claude-Henri Rocquet qu'il publie sous le titre "L'épreuve du labyrinthe" - est de rendre intelligibles au monde moderne des créations religieuses ou philosophiques peu connues ou mal commentées."

MAX GALLO *(L'Express)*

"Pour connaître la personnalité de ce chercheur qu'est Eliade, il n'y a pas de meilleure introduction que "L'épreuve du labyrinthe"... Il est passionnant de découvrir l'homme Eliade sous le riche foisonnement de sa personnalité."

CLAUDE FLEURY *(Le Républicain lorrain)*

ANDRÉ CHALEIL



LES GRANDS INITIÉS DE NOTRE TEMPS

"Partant des précurseurs, l'auteur aborde l'occultisme, la magie (à travers Eliphas Lévi), analyse le théosophisme de "l'Isis dévoilée" d'Héléna Blavatsky et jette un coup d'œil averti sur le spiritisme si répandu dans les salons du siècle dernier. Mais André Chaleil réserve une place privilégiée aux grandes figures que furent, et sont encore, René Guénon, Julius Evola et Gurdjieff dont l'œuvre magistrale de Louis Pauwels n'a pas épuisé toutes les richesses ni tous les mystères."

JEAN-CHARLES LHEUREUX *(Le Midi Libre)*

FRÉDÉRIC VITOUX



CÉLINE

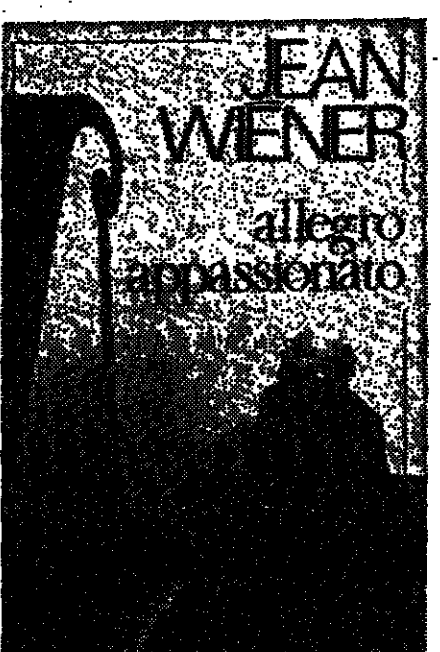
"Dans la série des "Dossiers Belfond", Frédéric Vitoux nous donne un "Céline". Il faut dire tout de suite que ce "Céline" est une œuvre monumentale, aussi bien par ses dimensions que par l'ampleur des analyses."

POL VANDROMME *(Le Rappel)*

"Un dossier bien nourri, plein de posters et de renseignements et qui a le grand mérite de ne rien passer sous silence des activités coupables ou des pensées délictueuses du docteur Destouches."

A.D.G. *(Minute)*

JEAN WIÉNER



ALLEGRO APPASSIONATO

" Jean Wiéner, c'est un morceau d'histoire de la musique. Organisateur de la première exécution publique du "Pierrot lunaire" de Schönberg et grand défenseur du jazz, Jean Wiéner avec ses amis du "Boeuf sur le toit" a su, défiant les snobismes et les modes, imposer des œuvres de qualité destinées à devenir des classiques. "

PIERRE YSMAL *(Le Magazine littéraire)*

"Cher Jean Wiéner, votre vie a été trop remplie - 2000 concerts avec Doucet, 350 partitions de films, des milliers d'improvisations - et vous n'avez pas vu passer le temps. Vous avez seulement - par quel miracle ? - pris quelques instants pour recueillir des souvenirs...".

CLAUDE SAMUEL *(Le Matin)*

LES ÉDITIONS BELFOND, 3 bis PASSAGE DE LA PETITE - BOUCHERIE, 75006 PARIS
VOUS ADRESSERONT GRACIEUSEMENT, SUR SIMPLE DEMANDE, LEUR CATALOGUE GÉNÉRAL ET LEURS BULLETINS D'INFORMATIONS.

Publiscope

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

La grande colère d'Alfred Simon

Alfred Simon, critique à la revue Esprit *depuis 1951, pose en cent vingt-cinq pages, avec la fougue d'un Savonarole, la question* « Le théâtre à bout de souffle ? » *On pourrai tpresque croire qu'il hait la jeunesse, tant il charge les* « jeunes loups » *de la mise en scène de tous les péchés du monde, de toutes les forfaitures et profanations. Sans craindre, d'ailleurs, de se contredire d'un chapitre à l'autre : parlant des directeurs de centres dramatiques nommés par Michel Guy, il cite les « inconnus » d'hier (certainement pas inconnus de lui en tout cas) et inverse les noms, installant* « Daniel Benoin à Toulouse, Bruno Bayen à Saint-Etienne... » Coquille ou dérapage ?

Quelques lignes plus tard, Alfred Simon affirme que les réussites « les plus remarquables sont venues de province, purs produits de la décentralisation ». *Plus tard encore, il se demande, à propos de Georges Lavaudant, si* « la scène grenobloise a besoin d'un Chereau de plus ». *Comme si Grenoble ne se plaçait pas au niveau de Villeurbanne ou de Paris, comme si un artiste pouvait être la copie d'un autre, comme si les spectacles de Lavaudant n'étaient pas suivis passionnément par un public de plus en plus nombreux dans sa ville, comme s'il n'était pas souhaitable de voir un maximum de talents supérieurs s'épanouir un peu partout.*

Les grandes colères, dit-on, sont saines. Dans l'état de confusion où s'enlise la vie théâtrale, elles font figure de gadget et prennent une direction passéiste. On aurait préféré qu'Alfred Simon utilise sa science et son talent à essayer d'ouvrir les portes, au lieu de les fermer.

★ *Le Théâtre à bout de souffle.* Seuil, coll. « Intervention ».

Théâtre

«La Cantate à trois voix», de Paul Claudel

La jeune fiancée, latine appelé Laeta, et Fausta la Polonaise, l'épouse qui volontairement tient son mari loin d'elle, et enfin, une Egyptienne, une veuve qui a pour nom Beata : la grappe, le froment et l'ombre. Trois femmes « *... en cette nuit de juin, à cette heure qui est entre le printemps et l'été, trois femmes sont assises sur la terrasse d'un château dans les Alpes, parmi les forêts les vignes et les moissons* ». « *... Toutes trois sont séparées de ceux qu'elles aiment,* écrit Claudel. *Toutes trois dialoguent dans la nuit, elles rêvent, regardent, et conversent et de temps en temps chacune d'elles exhale un long cantique, les pensées et les émotions qui remplissent son cœur.* »

Claudel acheva en 1912 d'écrire *la Cantate à trois voix*. Une œuvre, selon lui, « *pas mal allusive* » avec « *pour décor l'univers entier* » dans « *le moment où l'année s'arrête* » — solstice — « *où le temps même paraît suspendu* ». — nuit. Instant fragile de la totale plénitude quand, par les seuls mots du langage d'absence, l'éternité se murmure. Le langage nuptial a toujours fasciné les mystiques.

Les noces de Laeta n'ont pas eu lieu encore et la voilà imaginant « la Terre devinée ». Fausta se souvient de la dernière fois qu'elle a vu son mari (« *avant qu'une mission sans espoir l'appelât ailleurs* »). Elle, fille du « peuple divisé », venue de « *là où l'Europe s'arrache en trois morceaux* », ignore si son époux l'aime, mais se sait à lui indispensable. Quand, peut-être, il reviendra, il reconnaîtra ses yeux. Fausta sait le goût du bonheur « *cette forte prison* », elle songe au « Paradis retrouvé ». Tandis que Beata se remémore « l'Eden ancien », évoque l'inoubliable odeur de l'homme qu'elle sentit mort près d'elle, cette émanation d'un corps se décomposant, propre à obscurcir même le parfum des roses. Les noces de Beata seront incandescentes.

Les voix des trois femmes se mêlent et se répondent : l'âme de chacune respire cet étrange amour d'absence. Sans que leur parole soit la même. Petites phrases rattachées l'une à l'autre, comme autant de battements de cœur que le fil ténu de l'attente relie, jusqu'à l'éclosion du cantique entamé par Beata, que suivra bientôt Laeta chantant le Rhône, louant la vigne, et les chars errants des épousailles paysannes. De cantique en cantique, Fausta demeure au-delà des choses et de cette terre dont elle s'est faite la maîtresse. Elle, la patiente, reste longtemps pensive avant d'exalter sa patrie, avant de décrire la chambre du dedans et l'or des blés. Elle défendra la vérité du « cœur dur ».

Fausta est étrangère. Des trois, elle est l'autre, blonde, plus indifférente ou plus meurtrie. Celle qui pousse Laeta et Beata à examiner l'homme qu'elles inventent et qui les enferme.

Fausta est au centre du poème. A peine « mis en scène ». « Jean-Pierre Dusseaux, qui avait déjà monté *la Jeune Fille Violaine* et s'était mesuré au verbe de Claudel, a évité d'estomper la partition de Laeta comme celle de Beata. Martine Pascal a revêtu une longue robe d'un rose pâle mais intense et joue Fausta entre ses sœurs, la petite (Catherine Dauenier) et celle qui a vécu (Christiane Rorato), habillées dans les mêmes tons de bleu. Couleurs presque passées, détachées sur le fond de toile blanche qu'un tangon de bois, oblique, rend semblable à la voile de quelque très lente embarcation.

Au fond à droite, un homme, qu'on voit de dos est assis au piano noir : entre les mots, à travers les monologues ou les parcelles de cette irréelle conversation, il glissera des musiques graves. Et sous ses doigts les notes, par reprises, ajoutent à la tristesse trop grande, étayent un mouvement prêt de s'arrêter.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30.

Danse

SUSAN BUIRGE à l'Espace Cardin

Le passage à l'Espace Cardin est pour Susan Buirge l'occasion de montrer au grand public des recherches personnelles jusqu'ici réservées aux spécialistes de la danse moderne. On peut regretter qu'elle ait choisi pour son premier programme une œuvre aussi introvertie que « Devant le jardin du Levant », créée l'an dernier au centre culturel de Noisy-le-Grand.

Durant quarante-sept minutes, *dans un espace organisé autour de* deux pôles lumineux — une ampoule rouge, une ampoule bleue se déplaçant verticalement, — les danseurs s'agglomèrent, se séparent, dans un jeu d'attraction et de répulsion. Leur gestuelle, inspirée par les modulations d'une musique concrète de Roland Bembaron, se dessine sur un canevas de spirales, de cercles, de lignes, combinés en figures géométriques. Mais la chorégraphie est si diluée dans le temps qu'elle ne parvient pas à capter l'attention des spectateurs. Ils perçoivent l'état de bien-être et l'intériorité que doivent ressentir les exécutants, ils devinent une connivence entre Susan Buirge et son équipe, mais ils restent extérieurs.

Il n'existe pas de critères pour apprécier ce genre de performance. Susan Buirge, Américaine formée à l'école de Nikolaïs, installée depuis dix ans à Paris, a élagué sa danse pour ne retenir qu'un certain nombre de gestes efficaces, précis, qu'elle enchaîne, accumule, modifie à la manière des musiques répétitives. Ce sont des clés qui ouvrent une nouvelle perspective de l'espace.

« Lapse », son second ballet, est beaucoup mieux structuré. Des mouvements très typés sont utilisés comme leitmotiv dans des figures en fugue, en canon, en contrepoint. Sur le fond de scène, vierge comme une toile de peintre, les collants blancs de Paco Rabanne, rehaussés de lignes colorées, créent un climat pointilliste. La musique de Ragnar Grippe, somptueusement ouvragée, contraste avec le vide lumineux suggéré par les éclairages de Thierry de Bodereau et Jean-Luc Poivret ; elle offre un champ pratiquement illimité au mouvement.

Dans ce travail collectif, anonyme, l'œil a tôt fait d'isoler Caroline Dudan, aiguë comme un silex sur une plage de galets.

MARCELLE MICHEL.

★ Espace Cardin, 20 h. 30.

RADIO-TÉLÉVISION

Grève sur les trois chaînes
Reprise du travail à Radio-France

La grève de solidarité avec les personnels de la S.F.P. continue ce jeudi 15 février à la télévision où le programme minimum sera sans doute appliqué sur les trois chaînes.

En revanche, le travail a repris à Radio-France : la conférence de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing sera bien retransmise sur France-Inter modulation de fréquence ; les programmes de France-Musique ne sont toujours pas diffusés en raison de la grève de Télédiffusion de France, organisme chargé du fonctionnement des émetteurs, dont le service minimum n'inclut pas France-Musique. Un préavis de grève est déposé à Radio-France pour le mardi 20 février. Selon les syndicats, la reprise du travail ce jeudi ne signifie pas un abandon de la grève, disent-ils mais, « *la lutte sera longue, il faut organiser le conflit* ».

Au cours d'une conférence de presse, mercredi matin, M. Michel Rey, responsable de la Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T.), a notamment déclaré : « *Notre but n'est pas d'imposer le programme minimum à tout prix; c'est une donnée, mais on peut fort bien envisager d'autres actions possibles. Il y a dans cette grève quelque chose qui n'est pas comme les autres. Ce que nous cherchons, c'est à élargir et à rendre encore plus active la mobilisation de tous les personnels du groupe O.R.T.F.* » M. Rey a ajouté : « *Bien sûr, la participation fluctue, mais nous voulons utiliser au mieux toutes les capacités, toutes les formes d'action possibles, pour un conflit qui sera long.* » M. Rey a donné pour exemple l'action des réalisateurs C.F.D.T. qui, en grève depuis samedi, ont repris le travail mercredi avant d'arrêter de nouveau ce jeudi et qui verseront leur journée de travail au comité de soutien. Il a enfin indiqué que la F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T. n'envisageait pas « *d'aller en dessous du programme minimum, ceci afin de rester dans la légalité* ». « *Si accidentellement, il y a le noir à l'écran,* a-t-il dit, *ce sera une provocation.* »

A la Société française de production la grève a été reconduite. Cependant, la manifestation qui devait avoir lieu mercredi après-midi des Buttes-Chaumont au ministère de la culture et de la communication, place du Palais-Royal, a été annulée pour des raisons « d'opportunité ». En revanche, le gala de soutien, qui n'avait pu être organisé à l'Empire lundi dernier, aura lieu le lundi 19 février, à 20 heures, au Cirque d'hiver.

A propos de France-Galles

A propos de la retransmission du match de rugby France-Pays de Galle, samedi 24 février, le syndicat C.G.T. de la S.F.P. estime que « *la campagne de presse insidieuse tendant à suspendre le passage ou le non-passage du match France-Galles à la décision de l'intersyndicale, correspond à un transfert de responsabilités inacceptable* ». Le syndicat ajoute : « *Les travailleurs de l'ex-O.R.T.F., comme de nombreux travailleurs en France aujourd'hui, se battent contre les licenciements et pour une survie de leur entreprise. Comme eux, ils ne sont pas responsables des conséquences que cela engendre. C'est pourquoi la non-diffusion du match France-Galles, mais aussi celle des autres émissions prévues depuis le début du conflit, ne sont pas de leur fait mais bien celui de ceux qui ont pris la décision de licencier à la S.F.P.* »

Le bureau confédéral de la C.G.T., le Syndicat national des techniciens de la production cinématographique et de télévision (S.N.T.P.C.T.), le Syndicat général des travailleurs de l'industrie du film, le comité intersyndical du livre parisien C.G.T., l'Union nationale des étudiants de France, ont adressé des messages de soutien aux travailleurs de la S.F.P. en grève.

JEUDI 15 FÉVRIER

La grève de solidarité avec les personnels de la S.F.P. entraîne l'application du programme minimum à la télévision ; à Radio-France, la grève de T.D.F. empêche la diffusion de France-Musique.

CHAINE I : TF 1

19 h. 20, Télévision régionale ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations des partis politiques : La majorité (U.D.F.-R.P.R.) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Série : Le roi qui vient du Sud (2. — Le panache blanc, 1576-1584), de C. Brulé, réal. M. Camus, avec J. Barney, C. Vernet, R. Carel, N. Silberg...

La vie tumultueuse du roi de Navarre, qui n'est pas encore roi de France, mais qui, devenu gouverneur de Guyenne, montre la voie de la tolérance. Catherine de Médicis s'inquiète de sa popularité croissante.

21 h. 40, Les grandes expositions : Cinq mille ans d'art en Inde.

CHAINE II : A 2

19 h. 20, Télévision régionale ; 19 h. 40, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM (en hommage à Jean Renoir) : LA REGLE DU JEU, avec M. Dalio, R. Toutain, J. Carette, J. Renoir, N. Grégor.

Chassé-croisé amoureux sur le mode du drame « gai », dans un château en Sologne. Au cours d'une chasse, puis d'une fête, s'agencent les jalousies et les alliances, celles des maîtres influant sur celles des valets et vice versa.

« Le credo des cinéphiles », selon François Truffaut. Hué à sa sortie, ce film est en fait d'une architecture incroyablement riche.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (En hommage à Paul Meurisse) : LE MAJORDOME, de J. Delannoy (1965), avec P. Meurisse, P. Hubschmidt, G. Page, N. Roquevert, M. Luccioni, P. Préboist (N. Rediffusion).

Le valet de chambre d'un magistrat est conseiller juridique du « milieu » à ses heures. Il devient l'associé d'un gangster pour un hold-up sensationnel.

Quand Delannoy s'essayait, sans faire d'étincelles, à imiter les films de Lautner. Le talent de Paul Meurisse mal employé.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », d'H. Poulaille ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « la Force de l'habitude », de T. Bernhardt, avec R. Blin, J. Martin, N. Tabaglio.

22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h., Jazz pour un kiosque ;

20 h., Programme non communiqué (l'exécution du « Roi Arthus » par l'Orchestre national de France étant annulée en raison de la grève de Radio-France) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Le masque et le fantasme ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 16 FÉVRIER

La prolongation de la grève pourrait entraîner l'application d'un programme minimum.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Mouette, de Tchékhov (retransmission), mise en scène P. Franck, avec M. H. Breillat.

Une actrice qui n'est plus si jeune, son amant qui est écrivain, son fils qui aurait pu l'être, une jeune fille ambitieuse et pathétique, conflits de générations et difficulté d'être dans l'intelligentsia russe d'avant 1917.

22 h. 10, Magazine : A bout portant (Jacques Fabbri).

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame : Climats et comportements ; 15 h., Feuilleton : Les Eygletières (premier épisode) ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Le musicien Jimmy Gourley ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias et Star shooter) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série policière : Un juge, un flic : les Ravis, de D. de La Patellière, avec M. Duchaussoy, J. Monod, P. Santini.

Autour d'une histoire d'héritage, un assassinat, une étrange communauté et deux justiciers...

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes : Vers la dictature de la science ?

Avec MM L. Leprince-Ringuet (Science et bonheur de l'homme), *V. Packard* (L'homme remodelé) ; *F. Rougeon* (Pluri-sciences).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club FILM : RACHEL, RACHEL, de P. Newman (1968), avec J. Woodward, K. Harrington, E. Parsons, J. Olson, B. Barrow (v.o. sous-titrée).

Une institutrice de province, célibataire frustrée, dominée, à trente-cinq ans, par sa mère, cherche à échapper à sa vie médiocre et à la solitude par une liaison avec un ancien camarade d'enfance.

Les débuts de Paul Newman dans la réalisation. Le délicat portrait d'une femme seule, qui doit conquérir sa liberté, magnifiquement interprétée par Joan Woodward.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Force ouvrière ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V3 - le nouveau vendredi : Télévision et violence, de Cl. Otzenberger.

21 h. 30, Dramatique : Le tracteur, de P.-J. Hélias, réal. P.-A. Picton.

Le vieux Cariou a donné sa ferme à son fils mais les temps ont changé et le fils remplace le cheval par un tracteur. Un drame pour le père. Ecrite par l'auteur du Cheval d'orgueil, *cette pièce s'inspire de la réalité paysanne, engagée dans une phase de mutation sévère, qui ne va pas sans malaise.*

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-C. Milner (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le prophétisme de Tolstoï ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Echos de Londres ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un air de famille », de R. Grenier ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Un homme, une ville... Jules Roy sur les traces d'Albert Camus à Alger ;

Lire nos « Ecouter-voir ».

16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de H. Poulaille ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Centenaire de la naissance de Claude Bernard ; 21 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Carpentier, Christov, Kazandjiev) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

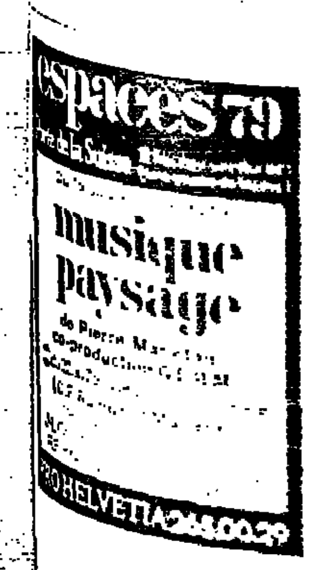
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : bleu de sax sur fond d'orgue ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : Bonneau, Dohnanyi, Manfredini ; 15 h., Musique-France-Plus : La Barre, Brahms, Saint-Saëns, Martinet, Poulenc ; 17 h., Musica Hispanica ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... « Symphonie n° 2 en ré majeur » ; « Symphonie n° 7 en la majeur » (Beethoven), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, direction K. Boehm ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Les notes sur la guitare ; 22 h. 55, Le masque et le fantasme ; 1 h., Douces musiques.



Cinéma

«COUP DE TÊTE», de Jean-Jacques Annaud

Alors que la boxe a inspiré de nombreux films, on s'étonne que des sports aussi populaires que le football et le rugby aient toujours été négligés par le cinéma. La raison en est peut-être que la victoire d'un homme seul convient mieux au mythe du champion que celle collective d'une équipe.

Quoi qu'il en soit, un vide est comblé : dans *Coup de tête*, le football est roi. Le football avec ses joueurs, bien sûr, mais également avec ses dirigeants, ses présidents-hommes d'affaires ou directeurs d'usine (celui de *Coup de tête* déclare : « J'entretiens onze imbéciles pour en calmer neuf cents »), ses entraîneurs, ses supporters fanatisés, et ces milliers de spectateurs bons enfants qu'il draine vers les stades dans une atmosphère de kermesse... Tout un petit monde que Francis Veber (scénariste) et Jean-Jacques Annaud (réalisateur) semblent parfaitement connaître et sur lequel ils posent un regard amusé, mais dépourvu d'indulgence.

Cependant, beaucoup plus que la chronique d'un club de province, *Coup de tête* est une fable sur la versatilité de la foule, ses foucades imprévues, l'alternance de ses fureurs et de ses enthousiasmes. Victime puis bénéficiaire de cette versatilité est le héros de l'histoire, un garçon cabochard, un peu voyou, un peu paumé, qui, après avoir été voué aux gémonies par ses concitoyens (on l'accuse même d'avoir violé une jeune fille), connaît la gloire et un triomphe d'empereur romain le jour où, grâce à lui, l'équipe locale remporte un match de Coupe de France.

Dialogué avec humour, plein de gags et de rebondissements, vivement mis en scène, *Coup de tête* pourrait n'être qu'un aimable divertissement. En fait, c'est un film plus grave qu'il n'en a l'air, où l'on trouve une bonne dose d'ironie, de la causticité, de l'amertume, une sorte de mépris latent pour la lâcheté et la sottise des hommes. Tout ce qu'on trouvait déjà dans le premier film de Jean-Jacques Annaud, cette *Victoire en chantant* (rebaptisée *Noirs et blancs en couleur* après l'oscar hollywodien) que le public français eut le tort de bouder.

C'est Patrick Dewaere qui joue le rôle du paria devenu vedette. On l'aime pour sa désinvolture, ses insolences, son charme de grand gosse dissipé, ses accès de colère et de tendresse. D'excellents partenaires (Jean Bouise, Michel Aumont, France Dougnac) l'épaulent. Tous ensemble ils gagnent la partie.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

«LA FILLE» d'Alberto Lattuada

Comment un homme mûr, amoureux d'une fille de vingt ans, peut-il réagir lorsqu'on lui met en tête que cette fille, née d'une femme (morte) avec laquelle il eut, autrefois, une liaison, est peut-être bien la sienne ?

Alberto Lattuada, qui a souvent exalté les joies de la sexualité « naturelle » contre la morale bourgeoise et chrétienne, ne s'est pas très bien tiré d'une histoire ambiguë où l'inceste, possible mais non prouvé (toutes les pistes finissent en impasses, c'en est même, parfois, comique), perd son caractère d'interdit. On ne croit guère aux tourments et aux doutes de Marcello Mastroianni, baguenaudant dans les superbes décors de Florence et de la campagne florentine. Il semble plutôt en proie au démon de midi, aux hésitations d'un monsieur qui se dit qu'une liaison avec une étudiante en âge d'être sa fille a peu de chance de durer. De fait, si l'acte sexuel est bien consommé, une fin « morale » remet les choses en place. Et la façon dont Lattuada peint la jeunesse moderne libérée des tabous n'est pas, non plus, très convaincante. Mais on peut lire ici en clair les obsessions érotiques d'un cinéaste qui n'a jamais caché son goût pour les adolescentes et filme avec enthousiasme Nastassja Kinski nue ou simplement vêtue de petites chaussettes à rayures, Nastassja Kinski le doigt dans la bouche ou livrée à quelques fantaisies au bord de la perversité. Ces audaces grivoises ne tirent pas à conséquence, mais elles font regretter le Lattuada dionysiaque et tendre de *la Bambina*.

Nastassja Kinski, fille de Klaus Kinski, a une beauté fascinante et une nature de comédienne qui s'exprime heureusement ailleurs que dans les scènes de lit. Elle rend son personnage complexe. Il restera à Lattuada le mérite de l'avoir découverte avant Polanski, qui en a fait, depuis, la vedette de *Tess*.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ *Les obsèques de Jean Renoir*, mort le 12 février en Californie, auront lieu le 19 février. Le corps du cinéaste sera inhumé dans le cimetière d'Essoyes (Aube), où repose son père, le peintre Auguste Renoir.

Musique

The Nash Ensemble of London

Parmi les manifestations de l'ARC consacrées à Un certain art anglais *(le* Monde *du 10 février) au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, la musique figure en bonne place à côté des arts plastiques, du cinéma, de la poésie et du jazz, grâce à un groupe de jeunes instrumentistes excellents. The Nash Ensemble of London. Leur virtuosité, leur élégance et la qualité de leurs interprétations, dignes des meilleures traditions britanniques, soutiennent l'intérêt, même quand les œuvres apparaissent un peu falotes, comme ce fut le cas à la première séance.*

Rosary Songs, *d'Olivier Knussen (1952), sur des poèmes de Trakl, reste un peu enfermé dans l'atmosphère d'un expressionnisme extatique à l'allemande, tout en révélant de précieuses qualités d'écriture. La* Paraphrase, *d'Alexander Goehr (1932), n'a eu que peu de rapports audibles avec le* Combattimento *de Monteverdi, qu'il est censé reprendre, mais ce grand solo de clarinette s'écoute sans ennui grâce à une belle plastique instrumentale et au timbre inimitable de l'instrument, tout comme les* Songs 14 et 15 *de Michael Finissy (1946), qui exaltent toutes les qualités vocales de Jane Manning, dont le timbre si moelleux garde une extrême souplesse dans l'aigu ; pourtant, ces déploiements de virtuosité pour voix soliste ne semblent pas obéir à une nécessité intérieure très impérative. On en dira autant du* Trio avec piano, *de Martin Dalby (1942), musique atonale très claire, toujours tentée de retrouver des chemins traditionnels, et qui reste un peu entre deux chaises ; mais cette hésitation, que traduit peut-être un discours assez parcellaire, s'exprime avec grâce.*

Sebastian Forbes (1941), au contraire, trouve sans effort, dirait-on. Sa Partita *pour clarinette, violoncelle et piano convainc d'emblée avec ses jeux heurtés, mais joyeux, comme avec ses conversations douces et spirituelles, entrecoupés de soupirs, d'appels, de motifs vigoureux ou sentimentaux. Quelque direction qu'il prenne, quelque figure qu'il invente, et elles sont nombreuses, on le suit de bon cœur, car tout a de la saveur et une vie quasi théâtrale. Un nom à retenir.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Second programme du Nash Ensemble : Rodney Bennett, Maxwell Davies, Payne, Osborne, King, ce jeudi, à l'ARC, 11, avenue du Président-Wilson, à 20 h. 30.

Beethoven au café-concert

Sans doute le savait-on déjà, mais il n'est pas mauvais de le rappeler à ceux qui l'auraient un peu oublié : non seulement il existe des femmes musiciennes, mais elles sont nombreuses et certaines sont excellentes, cela dans une proportion telle qu'on ne saurait plus parler sérieusement d'exceptions. Dernier bastion de la méfiance masculine, l'Orchestre de l'Opéra a même fini par leur ouvrir ses portes après quelques hésitations, et le moment semble bien choisi pour une manifestation d'envergure, qui porterait témoignage sans se limiter à la contestation.

Ainsi depuis le 6 février et jusqu'au 2 mars, la petite cave voûtée du River Bop accueille tous les soirs, de 20 h. 30 à 1 heure, des pianistes, des violonistes, des violoncellistes, des guitaristes ou des chanteuses, invitées par Joëlle Léandre (elle-même joue de la contrebasse), qui s'est ainsi lancée la tête la première dans une entreprise un peu folle : trois concerts chaque soir en moyenne, au bout de vingt-huit jours, cela fait tout de même plus de soixante-dix manifestations. Rien que des femmes en principe, mais elle a laissé le droit d'amener son partenaire, et personne n'en a abusé ; quant aux programmes, ils vont de la musique élisabéthaine au jazz et au folk, avec une place importante réservée au classique et à la création contemporaine. On est seulement obligé de consommer en écoutant et de payer son billet à l'entrée, ce qui porte l'heure de musique à 35 ou 40 F.

C'est un peu cher pour devoir faire encore abstraction des chuchotements du bar et des cliquetis de monnaie destinés à entretenir l'authenticité d'une ambiance de café-concert, mais, pour peu qu'on soit convaincu de la qualité d'artistes encore jeunes, et de l'enjeu d'un pari à gagner dans lequel la solidarité entre pour une grande part, on trouvera certainement que le jeu en vaut la chandelle.

D'autant plus que l'exiguïté sympathique des lieux aidant, on se trouve de plain-pied avec les musiciens : sentir vibrer de si près les cordes d'un violoncelle, voir courir l'archet, entendre respirer l'interprète au rythme des phrases, c'est un plaisir qui n'a pas de prix, qui passe de beaucoup en intensité la curiosité d'aller une fois de plus au Palais des Congrès constater qu'on n'y devrait plus faire de musique.

Vendredi soir, Michèle Scherapan donnait au piano la réplique à Martine Bailly, l'une des meilleures violoncellistes de sa génération, dans un programme Beethoven ; *après la* Deuxième Sonate, *faisant preuve d'une belle absence de préjugés, elles avaient choisi les* Variations sur le thème de la Flûte enchantée : Mann und Weib. *Un clin d'œil sans doute qui donne bien le ton de ce festival pas comme les autres, mais sans exclusive.*

GÉRARD CONDÉ.

★ River Bop, 65, rue Saint-André-des-Arts (6e), tous les soirs sauf le dimanche.

Rock

Les Byrds

Groupe légendaire formé en 1964, les Byrds imposèrent non seulement le folk-rock en mettant à leur répertoire *M. Tambourine Man et d'autres* titres de Bob Dylan, mais entreprirent tout un travail de précurseur musical en faisant éclater les formes, en explorant l'espace, en jouant une musique de rock progressive avant la lettre. Comme Buffalo Spingfield, ils jouèrent aussi du country-rock, et le groupe fut moins éphémère que celui qui vit la rencontre de Neil Young et de Stephen Stills.

Quand le groupe se sépara en 1972, les Byrds avaient connu de nombreux changements de personnel : Chris *Hillman, Gene Clark, Michaël Clarke,* David Crosby, Gram Parsons, John York, Skip Battin, Clarence White. Roger McGuinn, seul, demeurant immuable, d'autant plus fidèle au poste que le nom même du groupe lui appartenait. La plupart de ces musiciens étaient de grands instrumentistes *dont les idées préfiguraient le rock des* années 70.

Après 1972, McGuinn ressuscita le label *des Byrds le temps de l'enregis*trement d'un album. Mais une reconstitution du groupe semblait improbable. McGuinn entreprenait une série de concerts avec Stephen Stills, puis participait activement à la tournée de la Rolling Thunder Revue. Sept ans plus tard, pourtant, voici les Byrds de nouveau *sur* la *route, autour de* Roger McGuinn et avec Chris Hillman. Le groupe donnait un concert au Palace lundi soir. Un vent de nostalgie soufflait dans la salle. La musique que joue le groupe est techniquement parfaite et McGuinn reste l'une des grandes voix du rock. Mais il y a surtout chez ce *musicien,* aujourd'hui âgé de trente-sept ans, quelque chose de poignant dans cette manière obstinée de reprendre une aventure interrompue au début de la décade, de chercher à retourner à ses sources, à sa jeunesse.

CLAUDE FLÉOUTER.

■ Un gala sera donné au profit de l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer, le 29 février, à 20 h. 30, au Théâtre Edouard-VII, sous le patronage de Mme Simone Veil, ministre de la santé. La Compagnie théâtrale Colette Louvois présentera « la Machine infernale », de Jean Cocteau.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Giselle.
Salle Favart, 20 h. : le Ballet de l'Opéra.
Odéon, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Le jour où Marie Shelley rencontra Charlotte Brontë ; 21 h. 30 : les Incertains.
TEP, 20 h. : la Marche sur Rome, les Nouveaux Monstres (films).
Petit TEP, 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Deller Consort.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Têtes mortes.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Toutes les mêmes, sauf maman ; 22 h. : le Gros Oiseau.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Maison de l'Allemagne, 21 h. : Magic Afternoon.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux.
Mogador, 20 h. : le Grand Music-Hall d'Israël.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Plaine, 20 h. 30 : Sur la grand' route.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : Finnegans Wake.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Théâtre 13, 20 h. 30 : les Gens du marais.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : la Vie en pièces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 30, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : J.-P. Farré ; 22 h. : Bruant superstar.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie 55, 21 h. : Bernard Dimey.
Lucernaire, 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : J.-P. Réginal ; 22 h. 30 : Mimes.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Magnifique. 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : Vania.
Le Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

Les théâtres de banlieue

Bures-sur-Yvette, M. J. C., 21 h. : Tempête Pluriel.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Ahmed Ben Dhiab.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : Rêves et erreurs du manœuvre P. Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : l'Enfance de Vladimir Kobalt.
Neuilly, M. J. C., 21 h. 30 : Alpha Omega.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser. — II, 20 h. 30 : Pauvre B.
Villeneuve-Saint-Georges, 21 h. : J.-P. Sèvres.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 15 février

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : B. Drandavora, clavecin (Frescobaldi, Couperin, Bach, Scarlatti) ; 21 h. : J. Mullerman, flûte ; T. Martin, piano (Bach, Satie, Langlais...)
Café d'Edgar, 18 h. 30 : le Kaléidodécollage (Schoenberg).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Berglund, sol. E. Guilels (Sibelius, Grieg, Brahms).
Salle Cortot, 20 h. 45 : M. Wladrowski, piano (Fauré, Chopin, Schumann, Szymanowski).
Salle Gaveau, 21 h. : L. Dubrovskaya, violon, et P. Haug, piano (Mozart, Messiaen, Prokofiev, Isaye, Ravel).
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : The Nash Ensemble of London (Bennett, Davies, Payne, Osborne, King).
Faculté de droit, 21 h. : S. Bishop et I. Kovacevic.
Porte de la Suisse, 21 h. : GERM (Mariétan).
Eglise Notre-Dame-des-Champs, 21 h. : Quintette à vent de Paris (Mozart, Stamitz, Rossini, Milhaud, Hindemith).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Skuas, nouvelle musique latino-américaine ; 22 h. 30 : Groupe Europa.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dany Doriz Orchestra.
Stadium, Bar Totem, 21 h. : le Jauk.
Pavillon de Paris, 21 h. : Paco di Lucia, Larry Corryel, John McLaughlin.
Troglodyte, 22 h. : Duo Tocan.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (l'Amour du poète).
Cité internationale, 20 h. 30 : les Ballets modernes de Paris.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. : Un vrai cinglé du cinéma, de F. Tashlin ; 18 h., Cinéma roumain : le Canari et la Tourmente de neige, de M. Marcus ; 20 h., Hommage à G. Sadoul : la Villegiatura, de M. Leto ; 22 h. : la Grande Guerre, de M. Monicelli.
Beaubourg, 15 h. et 21 h., Le cinéma, la science-fiction et le fantastique (15 h. : Gamma People, de J. Gilling ; 21 h. : Vampyr, de C. T. Dreyer) ; 17 h. et 19 h., Panorama du cinéma roumain (17 h. : les Flots du Danube, de L. Ciulei ; 19 h. : Pintea, de M. Moldovan).

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 2e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 15e (525-27-06).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Bel.) : La Clef, 5e (237-90-90) (débat M.R.A.P., le 19, 21 h. 30).
BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CAVALEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

Les films nouveaux

LA FILLE, film italien d'Alberto Lattuada (v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).
COUP DE TETE, film français de J.-J. Annaud : Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DROLE D'EMBROUILLE, film américain de C. Higgins (v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-City, 8e (225-45-76), v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES BIDASSES EN VADROUILLE, film français de C. Caza : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e 522-37-41), Balzac, 8e (359-52-70).
LE CANDIDAT, COCO LA FLEUR, film antillais de C. Lara : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. Am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hongr.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (F.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LE CYCLE (Iran.) (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES DENTS DE LA MER (A.) (2e partie) (v.o.) : Calypso, 17e (380-10-68).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A.) (*) (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A.) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
GALACTICA (A.) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), France-Elysées, 8e (723-71-11), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (607-34-25).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), George-V, 8e (225-41-46), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.o.-v.f : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f.-v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (325-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (*) (All., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-33) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PAREIL, PAS PAREIL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). V.f. : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE POT-DE-VIN (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RHINOCEROS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ALEXANDRE LE BIENHEUREUX (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ANNIE HALL (A.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A.), v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE BAL DES VAMPIRES (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BLUE JEANS (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
CASANOVA DE FELLINI (It.), v.o. : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A.), v.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Calypso, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A.), v.o. : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (A.), v.f. : Haussmann, 9e.
FRITZ THE CAT (A.) (**), v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Haussmann, 9e.
LE GRAND SOMMEIL (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
HATARI (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
IF (Ang.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'INCOMPRIS (It.), v.o. : Studio Bertrand, 7e.
JESUS DE NAZARETH (2 époques), v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
LA MELODIE DU BONHEUR (A.), v.o.-v.f. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
NOSFERATU (All.), v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Haussmann, 9e.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A) (**), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
PORTIER DE NUIT (It.), v.o. : Champo, 5e (033-51-60).
QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov.), v.o.-v.f. : Cosmos, 6e (548-62-25).
SEBASTIANE (Ang.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TOUT, TOUT DE SUITE (Fr.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Espace Gaîté, 14e (326-99-34).
LE TROISIEME HOMME (Ang.), v.o : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA VIE ET LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE ROBINSON CRUSOE (Sov.), v.f. : Cosmos, 6e (horaire spécial).

Les festivals

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I., 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : New-York, New-York ; 20 h. 20 (plus sam. 0 h. 10) : Cabaret ; 22 h. 20 (plus ven. 24 h.) : Midnight Express. — II., 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. : Pourquoi pas ? ; 18 h. : Padre Padrone ; 20 h. : To be or not to be ; 22 h. (plus sam. 24 h.) : Festival Bob Dylan ; ven., 24 h. : l'Œuf du serpent.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE (**) (v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) : Myra Breckinridge.
GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Une étoile est née ; 16 h. 20 : Missouri Breaks ; 18 h. 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : le Tournant de la vie ; 22 h. 30 (plus ven., sam., 24 h.) : Rocky Horror Picture Show.
D'APRES SCOTT FITZGERALD (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Gatsby le magnifique.
JOHAN VAN DER KEUKEN (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : le Nouvel Age glaciaire.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e : Douce.
STUDIO 18, 18e (606-36-07) : Violanta.
ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Valdez arrive.
LES GRANDS ROMANTIQUES, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : Rien n'est trop beau.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
TOUT ROHMER, Olympic, 14e (542-67-42) : la Boulangère de Monceau, la Carrière de Suzanne.
GRETA GARBO, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Roman de Marguerite Gautier.

Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Angl., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.
L'AN 01 (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 35.
BOF (Fr.) : le Seine, 5e 18 h. 15.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : le Seine, 5e, 20 h.
DUELLISTES (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suède, v.o.) : le Seine, 5e, 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.f.) : les Tourelles, 20e, Sam., 17 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e, 12 h. 20 (sauf D.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 5e, 12 h., 24 h.
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.f.) : les Tourelles, 20e, Mar., 21 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h.
LISZTOMANIA (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) Le Seine, 5e, 22 h. 15.
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sauf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h. ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e, 22 h. 30 (sauf Mar.).
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.
SŒURS DE SANG (Angl., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : le Seine, 5e, 12 h. 30 (sauf D.).

CARNET

Bienfaisance

— Les Journées de solidarité de l'association Rhin et Danube, organisées au profit de ses œuvres sociales auront lieu les 23, 24, 25 et *26 février*, de 14 h. à 19 h., à Radio-France, 116, avenue du Président-*Kennedy*, Paris-16e.

Adoptions

— M. Raymond COUTANCEAU *et* Mme, née Claire Lepage, ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Camille.

85, boulevard *de Port-Royal*, 75013 Paris.

Décès

— M. et Mme Etienne Meyer-Abbatucci et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de la

comtesse S. ABBATUCCI,
née *Durazzo*,

survenu à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Ses obsèques auront lieu le samedi 17 février 1979, à 9 heures, en l'église de Saint-Cloud-Centre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, parc de la Bérengère. 92210 Saint-Cloud.

— La princesse Françoise, Isabelle de Bourbon a la douleur de faire part du décès de Son Altesse royale

le prince René Louis Charles de BOURBON,

son père, survenu le 12 février 1979, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, Paris-18e, le vendredi 16 février 1979, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Serge Dahoui,
Enfants, petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Serge DAHOUI,
lauréat
lauréat de l'Académie française
pour ses ouvrages
« l'Ardèche intime au fil de l'eau »
et
« le Cardinal de Bernis »,

survenu à Aix-en-Provence, le 13 février *1979*.

Les obsèques auront lieu ce jour *15 février* 1979, à 16 heures, en l'église de Venelles (Bouches-du-Rhône).

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Les Thermes-1 »,
15, boulevard Jean-Jaurès,
13100 Aix-en-Provence.

— Mme Denis Gelin-Bickford, son *épouse*,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Denis GELIN,
sculpteur,
lauréat de l'Institut,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre *1914-1918*;

survenu le 7 février 1979, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière du Coudray-Montceaux (91830) dans le caveau de famille.

— *On nous prie d'annoncer* le décès de

M. Jean LUCY,

survenu le 14 février, à l'âge de soixante-six ans.

De la part de :
Mme Jean Lucy, son épouse,
M. et Mme Alain Lucy,
M. et Mme Marc Lucy,
ses enfants,
Christophe, Frédéric et Stéphane Lucy, ses petits-enfants,
M. et Mme Raymond Lucy,
M. et Mme Jacques Hirsch,
Mme Odette Guillou,
ses frère, sœur, beau-frère, belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille,
Et de la direction et du personnel de la Société Jean Lucy.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 16 février, à 13 h. 45, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, *rue Saint-Jacques, Paris-5e*.

L'inhumation aura lieu vers 16 heures, *dans le caveau de famille*, à Moncourt-Fromonville (Seine-et-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

78, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.
25, rue Dunois, 75013 Paris.

— Mlle Marguerite Mantelet,
M. et Mme Bernard Mantelet, leurs enfants et petits-enfants.
M. et Mme Michel Mantelet, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice MANTELET,
née Suzanne Cornevot,

pieusement décédée le 14 février 1979, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 16 février, à 13 h. 45, *en* l'église Saint-Louis en l'Ile.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Maurice Poinsignon,
Mlle Janine Poinsignon,
M. et Mme Pierre Poinsignon,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Eugène POINSIGNON,
née Suzanne Michelet,

décédée le 13 février 1979, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu à l'église-cathédrale de Vannes, le 15 février, à 14 heures.

4, rue Clément, 75006 Paris.
10, Clair-Vallon, appart. 243, 56000 Vannes.
17, rue Verte, 76000 Rouen.

— Nous apprenons le décès du

professeur Jean TURCHINI,
doyen honoraire
de la faculté de médecine
de Montpellier.

[Né à Nice en 1894, Jean Turchini fait *ses études de médecine et de sciences* à Paris. Nommé agrégé d'histologie en 1923 et professeur en 1928, il devint doyen de la faculté de médecine de Montpellier en 1960, puis doyen honoraire en 1966. Il était membre titulaire de l'Académie nationale de médecine. Ses travaux ont porté notamment sur *l'histofluoroscopie*, l'historadiographie, les acides nucléaires cellulaires et l'embryologie enzymatique.]

Remerciements

— Mme Guy Bodo et ses filles Christine, Florence et Béatrice,
M. et Mme Jacques Bodo et leur fils Michel,
M. et Mme Claude Bodo,
remercient chaleureusement toutes *les personnes qui ont bien voulu* leur témoigner leur affection lors du décès de

M. Guy BODO,
chef d'escadron.

154, Chemin de Rambouillet, 78000 Villepreux.

— Mme Jean-Claude Colas,
Mme André Hosty,
M. et Mme Gérard Garanger,
et leurs enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. André HOSTY,

adressent de sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Hubert du CHEYRON de BEAUMONT,

une messe sera célébrée mardi 20 février, à 17 h. 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, chapelle de la Sainte-Vierge.

Une pensée est demandée à tous *ceux qui conservent son souvenir*.

— Une messe anniversaire sera célébrée le 16 février 1979, à 18 heures, en l'église Saint-Paul - Saint-Louis, 89, rue Saint-Antoine, Paris-4e, à la mémoire de

Jean LEGARET,
sénateur
et
conseiller de Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-V, mardi 20 février, à 14 heures, *salle Louis-Liard*, M. Yves Guyot : « Obstacles à la communication dans l'enseignement supérieur ».

— *Université de Paris-X, vendredi* 23 février, à 14 h. 30, salle Louis-M. Didier Deleule : « Hume et la naissance du libéralisme économique ».

— Université de Paris-IV, samedi 24 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Emmanuel Poulle : « Les instruments de la théorie des planètes selon Ptolémée : équatoires et horlogerie planétaire du treizième *au seizième siècle* ».

— *Université de Paris-IV, vendredi* 23 février, à 14 h. 30, salle C 26, Liard, Mme Geneviève Demerson, née Berthelot : « La poésie néo-latine de Jean Dorat : culture classique et présence au monde ».

— Université de Paris - I, lundi *26 février*, à 14 heures, amphithéâtre Bachelard, *M. Hamid Vafai* : « Recherches sur l'économie du coton en Iran ».

— *Université de Paris - V, lundi* 26 février, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. Mohamed Farouk Benatia : « Les processus d'intégration citadine à Alger, de 1919 à 1977 ».

— Université de Paris - I, samedi 3 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Justinien Raymond : « Histoire économique, sociale et politique du département de la Haute-Savoie de 1875 à 1939. La société savoyarde sous la IIIe République ».

Communications diverses

DEBAT MONETAIRE

— *La « Revue politique et parlementaire »* et le Centre Jouffroy pour la réflexion monétaire organisent un débat le mardi 20 février 1979, de 15 h. à 18 h., 88 bis, rue Jouffroy, Paris-17e, autour du président *Edgar* Faure, sur le thème : « Les enseigne*ments monétaires du système* » à travers son récent ouvrage : « La Banqueroute de Law ».

Les cartes d'invitation doivent être demandées en téléphonant au 622-10-50 (R. Chodez).

— Pour l'épée d'académicien de M. Pierre Dux, membre de l'Institut, *une souscription est ouverte*. Les dons peuvent être adressés à Georges Guette, secrétaire-trésorier, du comité, Comédie-Française, place Colette, 75001 Paris, par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de Comité Pierre Dux.

***Nos abonnés**, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Visites et conférences

VENDREDI 16 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, métro Chambre-des-Députés, Mme Pennec : « Le Palais-Bourbon ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Colin : « La technique de la tapisserie à la Manufacture des Gobelins ».

15 h., 12, *r. de Poitiers*, Mme Saint-Girons : « Hôtel de Poulpry et Watteau » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, Grand Palais : « Chardin » (Mme Angot).

14 h. 30, 21, rue Cassette : « Splendeur et luxe de Venise au quinzième siècle » (Arcus).

14 h. 45, 12, rue du Centre, à Neuilly : « Musée de Neuilly » (Approche de l'art).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., 1, rue de Sully, Mme Just : « Les salons de l'Arsenal » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 9 h., 30, rue Cabanis : « Exporter dans quels secteurs ? : Les industries ou services *parapétroliers* » (CEFRI).

17 h., Ecole des chartes, place de la Sorbonne, Mme Jarry : « Les ateliers parisiens de tapisserie avant les Gobelins ».

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Les frères aînés de l'humanité » *(Loge unie des théosophes), entrée* libre.

20 h. 45, APLI, 15, rue Gay-Lussac, M. Pierre Emmanuel : « Poésie d'aujourd'hui ».

ÉDUCATION

Le débat entre étudiants communistes et la recherche de l'unité syndicale seront au centre du congrès de l'UNEF

Le congrès de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) aura lieu à l'université de Paris-XIII, à Villetaneuse, du 16 au 20 février. Dans une interview à l'A.F.P., le président du syndicat étudiant, M. Jean-Luc Mano, a expliqué mercredi 14 février : « Nous ne nions pas les difficultés internes, mais nous pensons que les divergences qui se feront jour au congrès ne passeront pas par les clivages politiques. »

Cette appréciation paraît relever du vœu pieux. Le congrès de l'UNEF constitue, en effet, un double enjeu, d'une part pour le syndicalisme étudiant, puisque l'autre UNEF (animée par les trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, A.J.S.) a proposé à sa rivale une unité d'action, d'autre part pour l'Union des étudiants communistes, dont les débats internes devraient resurgir à travers les discussions au sein de l'UNEF.

Toutes les organisations étudiantes connaissent depuis des années une situation difficile. La crise économique et la montée du chômage limitent encore les engagements militants. Les étudiants, surtout préoccupés de trouver un emploi à l'issue de leur scolarité, travaillent. Comme la situation, à gauche et à l'extrême gauche, n'est guère de nature à favoriser l'enthousiasme, ils se désintéressent de plus en plus de la vie des organisations étudiantes, ainsi qu'en témoigne la baisse de la participation lors des élections aux centres des œuvres universitaires.

Cette baisse ne suffit cependant pas à expliquer le net recul de l'UNEF (ex-Renouveau) lors de ce scrutin. Elle se trouve à présent au même niveau que l'UNEF-Unité syndicale. Il s'agit là, pour les militants communistes qui animent l'UNEF (ex-Renouveau), d'un échec grave qui va peser sur le congrès. Il affaiblit encore la position de M. Mano et du bureau national déjà en butte aux critiques des militants socialistes du CERES, des trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire et des contestataires de l'Union des étudiants communistes.

Pour résister à cet assaut, la direction de l'UNEF a besoin non seulement de conserver la confiance des responsables du P.C.F. chargés de la jeunesse, et plus particulièrement de M. Jean-Michel Catala, membre du comité central, mais aussi d'élargir sa majorité, d'où certains contacts avec le CERES. Elle espère pouvoir obtenir un soutien des militants de la minorité du P.S. en jouant de l'hostilité du CERES vis-à-vis de l'UNEF-Unité syndicale. Il est vrai que, compte tenu de l'état squelettique du Mouvement de la jeunesse socialiste, les trotskistes de l'A.J.S. donnent parfois l'impression d'être les principaux défenseurs, en milieu jeune et étudiant, de certaines thèses socialistes. L'âge des barres de fer étant révolu, l'A.J.S. s'applique même à se donner un visage particulièrement rassurant en nouant des contacts avec Force ouvrière. Cette évolution et les bons résultats de l'UNEF-Unité syndicale lors des élections aux centres des œuvres universitaires permettent aux trotskistes de tenter d'ouvrir leur organisation syndicale et de rassembler les étudiants.

Conscients du péril, les responsables communistes de l'UNEF savent qu'ils ne peuvent plus se contenter de feindre d'ignorer leurs rivaux trotskistes. Confrontés à des offres d'unité d'action, ils sont décidés à répondre de manière argumentée. Le contenu de cette réponse est clair. « *Ça a été, c'est, ce sera non* », déclare en effet M. Mano. Il précise : « *Derrière une apparence prétendument révolutionnaire, cette organisation a une pratique constamment démobilisatrice et ne constitue qu'une caution pour le gouvernement qui la subventionne et la reçoit alors qu'il nous ignore et nous asphyxie.* »

A travers les débats du congrès de l'UNEF, le second problème qui se trouve posé est celui de la contestation au sein de l'Union des étudiants communistes. Au lendemain des élections législatives, ce phénomène a pris une ampleur certaine. S'il est possible d'en limiter les effets dans l'organisation communiste, il est plus difficile à contenir à l'UNEF. Or le programme présenté par le bureau national du syndicat étudiant offre aux contestataires de l'U.E.C. la possibilité de monter à l'attaque.

M. Mano met, en effet, l'accent sur la place croissante des étudiants contraints de recourir au salariat pour financer leurs études. Ce faisant, il gomme la spécificité des étudiants et de la jeunesse scolarisée qui constituait l'essentiel de la « ligne » de l'Union des étudiants communistes au lendemain des évènements de mai-juin 1968. C'est à partir de cette analyse qu'en 1971 M. Guy Konopnicki, aujourd'hui dissident du P.C.F., avait relancé l'UNEF.

Les nouvelles analyses mises en avant par les responsables communistes étudiants se rapprochent du discours de leur parti sur la pauvreté. Un thème qui est critiqué par un grand nombre des contestataires du P.C.F. Ce débat devrait ressurgir à travers l'UNEF.

THIERRY PFISTER.

REDÉPLOIEMENT ET LIBÉRALITÉS

Redéploiement : le mot n'est pas nouveau. Il y a déjà quelque temps qu'il flotte en panache dans les cabinets ministériels, côté industrie, finances et économie. Le ministère de l'éducation a été touché à son tour : le mot s'est fait envahissant et a pris ses aises. Pourtant voici un an, s'il n'adornait pas encore les propos sur l'enseignement, le redéploiement était bel et bien mis en pratique. A Paris, dans le quatrième arrondissement, on fermait cinq classes maternelles ou primaires pour récupérer, cela va de soi, des postes d'instituteurs. Et pour en faire quoi ? Pour les affecter à des classes surchargées ? Ou en ouvrir de nouvelles ? Oui, en partie. Mais pas seulement : le ministre attribuait, le 13 février 1978, deux postes d'institutrice à une halte-garderie qui, impasse de l'Ave-Maria, accueille vingt-cinq enfants de un à sept ans, contre un paiement qui peut atteindre, selon le revenus des parents, 11 F par jour ou 3 F de l'heure.

La Ville de Paris manque de crèches et de haltes-garderies. S'il s'en crée une nouvelle, très bien. Si elle est reconnue d'utilité publique, tant mieux ! Mais alors que les effectifs de trop de classes maternelles atteignent trente-cinq enfants, est-il sérieux de faire montre d'une telle libéralité : deux institutrices pour vingt-cinq enfants ?

On ne trouve décidément qu'une seule explication : cette halte-garderie a été créée par la Fondation Anne-Aymone Giscard d'Estaing. Mme la présidente à coutume de la visiter. Serait-il décent qu'elle découvre, sous son patronage, un local surchargé comme tant d'établissements scolaires, encore appelés publics ?

CHARLES VIAL.

Pour le secrétariat général de l'enseignement catholique

Les contrats d'association sont une occasion de réconciliation entre les enseignements public et privé

Le secrétariat général de l'enseignement catholique a évoqué, mardi 13 février, les principales questions qui préoccupent les écoles privées confessionnelles après le vote de la loi, dite Guermeur (*le Monde* du 30 juin 1977. « *L'enseignement catholique, qui scolarise plus de deux millions d'élèves, est un service d'intérêt général*, a rappelé l'abbé Chopot, secrétaire général de l'enseignement catholique, *et on doit remplacer la sébile du mendiant par le compte bancaire de l'associé. L'école catholique privée est sortie de l'assistance où l'école laïque l'avait confinée. Grâce à la nouvelle loi, « porteuse d'une nouvelle philosophie », l'aide est devenue « participation financière.* »

L'abbé Chopot a recommandé de rechercher, en premier lieu, la qualité dans tous les domaines de l'éducation. De son côté, Mme Nicole Fontaine, secrétaire générale adjointe, a insisté sur « *le principe de la parité de situation entre maîtres de l'enseignement privé et public contenu dans la loi Guermeur* ». Le décret sur les conditions de départ à la retraite des maîtres de l'enseignement catholique n'a pas encore été publié, alors qu'il devait l'être avant la fin de 1978. « *Le ministère ne reconnaît que les enseignants du privé dont la qualification est sanctionnée par les mêmes critères que ceux des titulaires de l'enseignement public. Cette restriction exclut environ cinquante mille maîtres employés dans le privé.* »

Mme Fontaine a rappelé ensuite les recommandations de la commission permanente et du comité national au sujet du « *passage des écoles primaires au contrat d'association* ». « *Depuis le vote de la loi*, a-t-elle précisé, *la situation s'est inversée. Alors que nous incitions les établissements à choisir le contrat simple, et que les municipalités souhaitaient passer des contrats d'association, il n'est plus rare à présent que des conseils municipaux rejettent les contrats d'association.* » A propos de la récente décision du maire de Nantes, M. Chenard, de ne pas renouveler, à la rentrée prochaine, l'aide de la municipalité aux écoles privées sous contrat simple (*le Monde* du 2 février), M. Chopot a accusé le parti socialiste « *de vouloir rallumer la querelle scolaire et d'avoir exercé des pressions inadmissibles sur les familles* ». « *Toutefois*, a estimé Mme Fontaine, *les contrats d'association peuvent être l'occasion d'une réconciliation entre les enseignements public et privé.* »

Au sujet des rythmes scolaires, autre question évoquée au cours de la réunion, l'abbé Dumortier, membre du secrétariat général, a mis l'accent sur « *la nécessité de laisser aux enfants le temps de vivre* ». M. Dumortier a constaté que les enfants, sollicités de toutes parts — le mercredi, ils doivent se précipiter chez le dentiste, à l'école de musique, au club de judo... — n'avaient plus de temps à consacrer au catéchisme.

Répondant à une question sur la vie privée des enseignants : « *Accepteriez-vous actuellement dans vos écoles des professeurs divorcés ?* », le secrétaire général, tout en confirmant une certaine évolution des esprits, a marqué les limites de l'ouverture et redéfini la spécificité de l'enseignement catholique. « *Nous nous inspirons dans notre action d'une vérité divine, fondamentale. Le jeune est un enfant de Dieu, l'enseignement catholique ne peut accepter que l'enfant soit à la fois un géant scientifique et un pygmée spirituel. Notre rôle est de proposer Jésus-Christ, c'est pourquoi*, a dit M. Chopot, *nous avons le droit d'interroger en vérité et en profondeur tous ceux qui veulent y enseigner, et éventuellement de les inviter à s'employer ailleurs...* »

CORRESPONDANCE

« La rumeur de Mirepoix »

A la suite de l'article intitulé « La rumeur de Mirepoix », (le Monde *du 8 février 1979), nous avons reçu de M. Jean Pratcumiau, inspecteur d'académie à Foix, une lettre dont voici les principaux extraits :*

S'il faut absolument résumer en quelques lignes une interview qui a duré une heure, voici l'essentiel de mes propos sur les deux points cités dans l'article :

1) J'ai été surpris par cet acte grave et sans précédent : le sectionnement des fils du téléphone. Il y a une enquête de gendarmerie qui permettra de dire si les responsables sont des jeunes ou bien des adultes. En attendant, surtout, pas de rumeurs supplémentaires !

2) Les élèves boudent les internats. La majeure partie des soucis des chefs d'établissement provienent de l'internat. Je pense pourtant que celui-ci rend service aux familles et évite la fatigue du ramassage scolaire.

RELIGION

LES CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE DE PUEBLA

Les limites d'un compromis

Alors que Jean Paul II s'était borné, lors de son voyage au Mexique, à condamner la violence en termes généraux et « *d'où qu'elle vienne* », les participants à la conférence de Puebla, dans le document final, ont été beaucoup plus précis.

Pour le pape, « *le Christ est avec les pauvres, non à travers la violence, les jeux du pouvoir, les systèmes politiques, mais au moyen de la vérité sur l'homme.* » Et il énumère les différentes formes de « *violence collective* », qui comprennent aussi bien « *la torture psychique et physiologique* » perpétrée par des dirigeants que « *les séquestrations de personnes pour des raisons politiques* » pratiquées par les terroristes.

Les évêques réunis à Puebla se sont saisis de cette idée de violence collective en renvoyant dos à dos « *la subversion et la répression* », condamnées toutes deux comme « *violences institutionnalisées* », sans signaler la grande disproportion qui existe entre elles. Et là où Jean Paul II avait mis les jeunes en garde contre « *les succédanés d'idéologies qui conduisent à la haine, à la violence, au désespoir* », puis les ouvriers contre « *les idéologies de violence et de haine qui font tant de mal à l'humanité contemporaine* », les évêques lui font simplement écho en parlant, à propos du marxisme, de l'illusion « *d'accepter la lutte des classes, en oubliant le type de société totalitaire et violente auquel on a affaire* », sans préciser encore une fois que la lutte des classes est un fait sociologique, non pas une option, et que la violence qu'elle engendre est partagée par les deux protagonistes.

Sous le pontificat de Paul VI, l'enseignement de l'Eglise en matière politique a fait des progrès rapides. S'il avait fallu attendre le message de Noël de Pie XII en 1944 pour que le mot « démocratie » soit prononcé par un pape, c'est Paul VI qui, le premier, a abordé le socialisme, autrement que sous forme d'anathème, dans sa lettre au cardinal Roy, *Octogesima adveniens*, en 1971.

Sans prononcer le mot « révolution », le pape insistait sur les changements nécessaires à apporter à la société dans son ensemble, et non seulement par des conversions individuelles ou des réformes décidées par le pouvoir en place. A la fin de la même année, le synode romain, en parlant de « *l'engagement radical* [de ceux qui prêchent l'Evangile] *pour la libération intégrale de l'homme, dès maintenant* », déclare : « *Un certain nombre de chrétiens sont conduits à de véritables « confessions » de la justice (...) dans le domaine des conflits sociaux et politiques* ».

L'année suivante, en 1972, c'étaient les évêques français, dans leur document *Pour une pratique chrétienne de la politique*, qui reconnaissaient une pluralité légitime d'options politiques, et allaient jusqu'à écrire que certains — ouvriers, ruraux, intellectuels — « *expriment ce qu'ils vivent dans un vocabulaire de lutte de classes. L'expression rend compte à leurs yeux d'une situation qui leur est faite et qu'ils n'ont ni inventée ni choisie* », même si les évêques refusent « *d'enfermer scientifiquement la totalité des rapports humains dans le jeu de deux classes.* »

Le droit à l'insurrection

Même l'encyclique *Populorum progressio*, publié en 1967, avait reconnu le droit à l'insurrection révolutionnaire dans le cas limite et bien défini d'une « *tyrannie évidente et prolongée qui porterait gravement atteinte aux droits fondamentaux de la personne et nuirait dangereusement au bien commun du pays* ». Paul VI faisait appel, ici, à la doctrine classique de l'Eglise — celle, du reste, qui est invoquée dans la théologie de la « guerre juste » — et, lors de son voyage à Medellin, en 1968, il avait reconnu « *loyalement* » que l'attrait pour la violence chez les révolutionnaires latino-américains « *trouve son ultime motivation dans de nobles impulsions de justice et de solidarité* », même s'il devait ajouter que la violence « *n'est ni évangélique ni chrétienne* ».

A Puebla, en revanche, les évêques latino-américains se sont montrés encore plus circonspects. Forts de la condamnation vigoureuse par Jean Paul II « *de la haine et de la violence* », ils déclarent dans leur document final : « *Face à la situation de violence qui est de règle en Amérique latine, il est nécessaire de prendre clairement position : la torture physique et psychologique, les enlèvements, la persécution des opposants politiques et des suspects, la privation des droits civiques, doivent toujours être condamnés quand ils sont le fait de l'autorité chargée du bien public. Avec la même fermeté, l'Eglise condamne la violence terroriste quand elle se déchaîne, cruelle et incontrôlable, et qui engendre inexorablement de nouvelles formes d'oppression et d'esclavage plus graves que celles qu'elle voulait abolir.* »

C'est la première fois, semble-t-il, que, dans un document d'Eglise, la subversion et le terrorisme se voient qualifiés, au même titre que la répression, de « violence institutionnalisée ». Jusqu'à présent, on avait réservé cette expression pour désigner la violence exercée indirectement par un pouvoir despotique pour maintenir l'« ordre établi ». A Puebla, les évêques ont non seulement refusé d'envisager la violence comme moyen de changement social — comme l'avait fait *Populorum progressio* — mais encore ils ont mis sur un pied d'égalité subversion et répression : ainsi était marquée l'extrême limite du compromis consenti par une assemblée traversée de courants contradictoires.

ALAIN WOODROW.

Triple rejet du capitalisme, du marxisme et de la doctrine de la « sécurité nationale »

De notre envoyé spécial

Puebla. — Le document de conclusion qui renvoie dos à dos capitalisme libéral et communisme, est remarquablement elliptique sur « *la troisième voie* » qui permettrait d'échapper à l'alternative écartée. Pratiquement, très peu de choses sur la démocratie, ce qui est illogique, et guère davantage (et pour cause) sur la doctrine sociale de l'Eglise, qui apparaît surtout dans l'esprit des évêques comme une éthique. La politique n'est pas le domaine des prêtres, est-il précisé, mais ces derniers ne sont pas invités à faire preuve d'imagination créatrice en ce domaine. On leur a fermé des portes (marxisme, capitalisme), mais on ne leur a pas donné de perspectives précises pour l'avenir.

Voici, à titre d'exemple, les trois passages des conclusions qui traitent du capitalisme, du marxisme et de la sécurité nationale (commission évangélisation et politique, évangélisation et idéologies).

I. — CAPITALISME LIBERAL : « *Nous reconnaissons dans le capitalisme libéral un facteur de progrès et une conviction concernant la liberté humaine. Cependant, cette idéologie considère le profit comme moteur essentiel de l'économie : la propriété privée des moyens de production comme un droit absolu, sans que soient posées des limites et des obligations sociales. Le droit absolu de propriété provoque un contraste scandaleux, ainsi que la dépendance et l'oppression aux niveaux national et international.*

» *Bien que dans certains pays l'expression historique du capitalisme libéral soit atténuée par l'influence d'une opportune législation sociale et des interventions de l'Etat, dans d'autres elle persiste et même revient à des formes primitives et sociales plus odieuses.* »

II. — LE COLLECTIVISME MARXISTE : « *Conduit à une idolâtrie de la richesse sous sa forme collective, à cause de ses projets supposés matérialistes. On peut cependant dire, à titre positif, qu'il renie le fétichisme de la marchandise et qu'il ennoblit le sens humain du travail. Mais il n'a pas pu aller jusqu'à la racine de cette idolâtrie, qui est le refus du Dieu d'amour et de justice.*

» *Le moteur de sa dialectique est la lutte des classes et son objectif une société sans classe, à travers la dictature du prolétariat, qui établit la dictature du parti.* »

Respecter un ordre social juste

Le document remarque que ce régime totalitaire est « *fermé à toute possibilité de critique et de rectification. Certains estiment possible de distinguer dans le marxisme divers aspects. En particulier sa méthodologie d'analyse.*

» *Nous rappelons, avec le magistère pontifical, qu'il serait illusoire et périlleux d'oublier le lien intime qui unit analyse et matérialisme. Illusoire et périlleux également d'accepter la lutte des classes, en oubliant le type de société totalitaire et violente auquel on a affaire. Notons le risque pour la théologie de devenir une idéologie quand celle-ci se réfère à une praxis recourant à l'analyse marxiste. La conséquence de ce fait est la totale politisation de l'existence chrétienne et la dissolution du langage de la foi, ainsi que l'élimination de la dimension transcendentale du salut chrétien.*

» *Les deux idéologies précédentes s'inspirent d'humanismes fermés à toute transcendance, l'une en raison de son athéisme pratique, l'autre de son athéisme théorique et militant.* »

III. — LA SECURITE NATIONALE : « *Dans les dernières années s'est affirmée dans notre continent la doctrine de la sécurité nationale, qui, de fait, est plus une idéologie qu'une doctrine. Elle est bien modèle économique et politique de caractère élitiste et verticaliste, supprimant une large participation du peuple aux décisions politiques. Elle prétend se justifier dans nos pays comme une défense de la civilisation occidentale et chrétienne. Elle développe un système répressif, en accord avec la conception de la guerre permanente. Dans certains cas, elle exprime une certaine intention de protagonisme géopolitique.*

» *L'Eglise croit qu'une « convivialité » fraternelle a besoin de respecter un ordre social juste, qui permette à tous de remplir leur mission, en relation avec le bien commun ; elle exige donc que des mesures de sécurité soient sous le contrôle d'un pouvoir indépendant, capable de juger les violations de la loi et de garantir les mesures qui corrigent ces violations.*

» *La doctrine de la sécurité nationale s'oppose à une vision chrétienne de l'homme en tant que responsable de la réalisation d'un projet temporel et de l'Etat en tant qu'administrateur du bien commun. Elle impose sa tutelle au peuple par une élite militaire ou politique au pouvoir et conduit à une inégalité accentuée dans la participation au résultat du dialogue.* » — H. F.



RELIGION

A LOURDES EN 1981

Le congrès eucharistique international aura pour thème : « Jésus-Christ, pain rompu pour un monde nouveau »

Célébrant la messe en français, dans la chapelle sixtine, le 10 février, pour marquer l'ouverture de « l'année Bernadette » (le Monde *daté 11 et 12 février), Jean-Paul II s'est déclaré pèlerin de la grotte de Massabielle* « par l'esprit et le cœur », *en attendant l'occasion de se trouver* « en personne dans ce lieu ». *L'allusion vise, semble-t-il, le congrès eucharistique international qui aura lieu à Lourdes en 1981, et dont le thème,* « Jésus-Christ, pain rompu pour un monde nouveau », *a été rendu public officiellement par le pape, le même jour.*

Dans une lettre adressée par Jean Paul II au cardinal James Knox, président du comité permanent des congrès eucharistiques internationaux, datée du 1er janvier 1979 et rendue publique le 10 février, le pape explique le sens qu'il faut donner à ce « *temps fort de prière et de renouveau spirituel* ». Après avoir souhaité un approfondissement de la théologie de l'eucharistie, le pape poursuit : « *L'eucharistie fait l'Eglise, elle réunit comme les membres d'un corps ceux qui participent au même corps du Christ. Que de conséquences aussi pour la société elle-même, pour la façon d'aborder les frères en humanité, surtout les plus pauvres, de les servir, de partager avec eux le pain de la terre et le pain de l'amour, de construire avec eux un monde plus juste, plus digne des fils de Dieu, et de préparer en même temps un « monde nouveau » à venir, où Dieu lui-même apportera le renouveau définitif et la communion totale et sans déclin.* »

La lettre de Jean Paul II a été présentée à la presse parisienne le 13 février par Mgr Roger Etchegaray, président de la Conférence épiscopale française, et le Père Marcel Mingam, secrétaire général de la commission exécutive chargée de préparer le congrès. Celui-ci aura lieu à Lourdes cent ans après le premier congrès eucharistique international organisé à Lille en 1881. Ce sera le quarante-deuxième congrès et le douzième à se tenir en France.

A la question de savoir si la formule du congrès eucharistique, avec son grand déploiement, ses invités de marque et ses fastes, n'était pas démodée de nos jours, l'archevêque de Marseille a répondu que les organisateurs entendent faire du congrès un événement avant tout spirituel. « *Non pas un feu de paille*, a-t-il ajouté, *mais un temps fort dans la vie de l'Eglise, soigneusement préparé et prolongé par la suite.* » L'accent sera mis sur les aspects « *international, œcuménique, culturel et populaire. Ce ne sera pas un congrès d'experts ou d'intellectuels, enfin, mais un rassemblement de tout le peuple de Dieu, et notamment des plus pauvres.* » — A. W.

L'ÉVÊQUE DE LONDRES CONSACRE UNE NOUVELLE ÉGLISE ANGLICANE A PARIS

Le Dr Gerald Ellison, évêque anglican de Londres, a consacré la nouvelle église de la communauté anglicane de Paris, 7, rue Auguste-Vacquerie (16e).

L'ancienne église, un édifice byzantino-roman construit en 1888 grâce à une donation de Sir Richard Wallace, a dû être démolie en 1975, et elle a été remplacée par un immeuble contenant une église souterraine conçue par l'architecte en chef des Bâtiments civils et palais nationaux, M. André Gutton, avec un vitrail du maître verrier chartrain, M. Jacques Loire, qui a utilisé le verre d'une façon très originale pour créer un véritable « mur de lumière ».

SPORTS

ATHLETISME. — *A Cosford, dans un ancien hangar de la Royal Air Force, aménagé en stade couvert, les athlètes féminines britanniques ont dominé, le 14 février, les Françaises 64 à 31. La seule victoire française a été réalisée par Grandrieux sur 400 mètres. Hors concours, on a relevé chez les hommes les performances de Francis Agbo, qui a sauté 2 m. 18 en hauteur, et de Yvan Nanot qui a passé 5 m. 20 à la perche.*

FOOTBALL. — *Sur son terrain, Strasbourg a obtenu le 14 février, face à Sochaux, une courte victoire : 2 à 1. Il s'agissait d'un match en retard, et Strasbourg a ainsi consolidé sa première place au classement de la première division, avec trois points d'avance sur Nantes et Monaco (35 points chacun).*

TENNIS. — *L'Américain Bruce Manson, vingt-deux ans, classé cent douzième joueur mondial, créé, 14 février, une grosse surprise en éliminant au premier tour du tournoi de Rancho Mirage, ce champion suédois Bjorn Borg, 6-7, 7-5, 6-1. Fatigué par un voyage pénible le champion du monde, qui a pourtant infligé une sévère défaite à Jimmy Connors à Boca Raton, n'est pas « entré » dans le match, face à un joueur qui a fait ses débuts professionnels en 1977.*

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DE LA SAINT-VALENTIN

TIRAGE DU 14 FEVRIER 1979

SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS DES SERIES DES VALENTINS ET DES VALENTINES

Tous les billets entiers terminés par	4	gagnent	140 F
Tous les billets entiers terminés par	210	gagnent	5.000 F
Tous les billets entiers terminés par	8713	gagnent	25.000 F
Tous les billets entiers terminés par	33249	gagnent	250.000 F
Tous les billets entiers terminés par	096133	gagnent	3.000.000 F

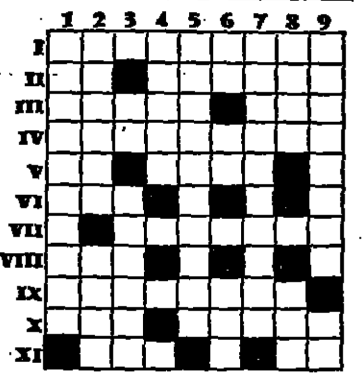
PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE DE FEVRIER

LE 21 FEVRIER 1979 A PARIS (BUTTES-CHAUMONT)

LOTO tirage n° 7 — 1 18 27 30 47 49 — numéro complémentaire 10

PROCHAIN TIRAGE LE 21 FEVRIER 1979 VALIDATION JUSQU'AU 20 FEVRIER APRES-MIDI

MOTS CROISÉS



PROBLEME N° 2309

HORIZONTALEMENT

I. Est déjà un peu soulagé quand il a fait son entrée. — II. Constituent une limite pour ceux qui sont mouillés ; Qui n'est donc pas comme la rose. — III. Il en faut parfois quatre pour un morceau ; Compagnons de jeux. — IV. Interviennent quand on a la bouche pleine. — V. Pronom ; Peut qualifier des lieux que personne ne connaît. — VI. Pris en Angleterre. — VII. Prendre rapidement le départ. — VIII. Craint la rouille. — IX. Apporter des apaisements. — X. L'Alsace et la Lorraine ; Notre semblable. — XI. Roi de Juda ; Pas exposé.

VERTICALEMENT

1. Adjectif qui peut s'appliquer à tout ce qui est à croquer. — 2. Qui peut donc figurer parmi les occasions ; Fit du tort. — 3. Alla sur le pré ; Sortes d'assemblages. — 4. Pour le tirer, il faut un arc. — 5. Susceptibles de nous enrichir. — 6. Est souvent suivi d'un pas ; Fin de verbe ; Héros. — 7. Sans parti pris. — 8. Nom donné à un chef ; Imite un bossu. — 9. Nom particulier qu'on donne à une remise ; D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 2308

Horizontalement

I. Invective. — II. Nuitée ; Et. — III. Tinette. — IV. Eta ; *Ouste*. — V. Ici ; Car. — VI. Paginer. — VII. Rée ; Ino. — VIII. Réel ; Amis. — IX. An ; Anes. — X. Nébuleuse. — XI. Té ; Litre.

Verticalement

1. Intempérant. — 2. Nuit ; Enée. — 3. Vinaigre. — 4. Eté ; Ciel ; Lu. — 5. Cétoine ; Ali. — 6. Têtu ; Anet. — 7. Escrimeur. — 8. Vé ; Ta ; Nasse. — 9. Ether ; Os.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 février 1979 :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret n° 72-350 du 2 mai 1972 relatif aux conseils d'administration des établissements ou groupes d'établissements d'hospitalisation publics ;

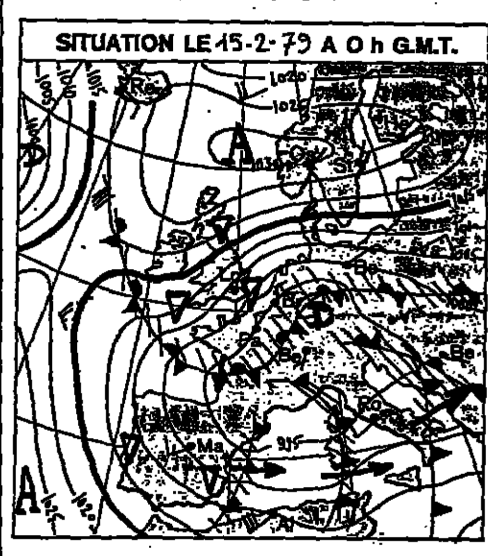
UN ARRÊTÉ

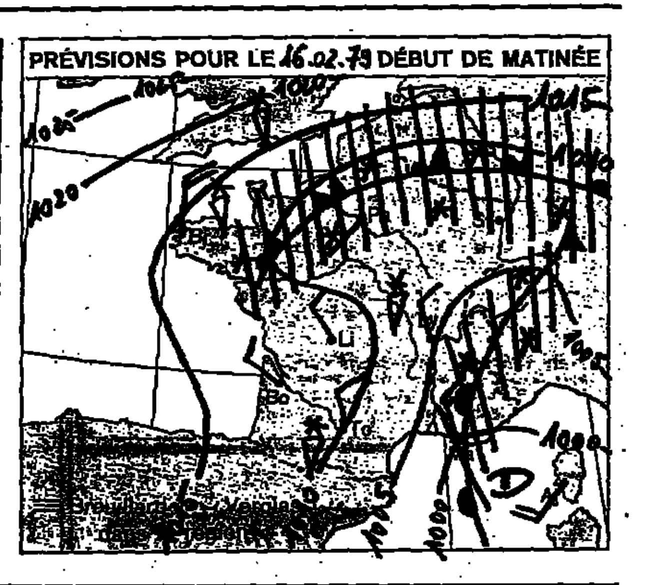
● *Créant une commission* chargée de donner un avis sur la désignation des représentations théâtrales à caractère pornographique.

Transports

● *Les autobus au téléphone.* — Toutes les lignes d'autobus des réseaux de Paris et de la banlieue seront désormais équipées d'un radiotéléphone qui assurera une liaison directe entre les machinistes et le poste de commandement local de la ligne. Ce système permet d'améliorer la régularité des véhicules.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 février à 0 heure et le vendredi 16 février à 24 heures :

Les hautes pressions du nord de l'Europe se décaleront un peu vers le sud et maintiendront l'ensemble de la France sous l'influence de masses d'air froid.

Vendredi 16 février, les gelées n'épargneront guère que la *Corse* et l'extrême Sud-Est. Elles seront souvent *de l'ordre de* —3 °C à —7 °C, mais pourront atteindre localement —8 °C à —10 °C dans le Nord et le Nord-Est. Les nuages, souvent abondants, donneront des chutes de neige éparses. Celles-ci pourront être assez fréquentes sur la moitié nord du pays, ainsi que sur les Pyrénées et les Alpes. Des éclaircies temporaires deviendront plus belles près du golfe du Lion, où les vents, de secteur nord, se renforceront. De violentes rafales sont également à craindre sur le littoral de la Manche et de la mer du Nord.

Jeudi 15 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 999,6 millibars, soit 749,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 février ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 14 et 7 degrés ; Biarritz, 11 et 7 ; Bordeaux, 10 et 2 ; Brest, 8 et —3 ; Caen, 7 et —3 ; Cherbourg, 4 et —3 ; Clermont-Ferrand, 11 et 1 ; Dijon, 6 et 2 ; Grenoble, 14 et 0 ; Lille, 7 et —6 ; Lyon, 11 et 3 ; Marseille, 14 et 6 ; Nancy, 7 et —1 ; Nantes, 12 et —1 ; Nice, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 8 et —5 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 9 et —2 ; Strasbourg, 8 et 4 ; Tours, 10 et —2 ; Toulouse, 11 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 10 degrés ; Amsterdam, —2 et —7 ; Athènes, 20 et 12 ; Berlin, —5 et —11 ; Bonn, 9 et —5 ; Bruxelles, 8 et —6 ; Iles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, —9 et —11 ; Genève, 11 et —1 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 7 et —4 ; Madrid, 9 et 4 ; Moscou, —13 et —26 ; Palma-de-Majorque, 18 et 11 ; Rome, 13 et 8 ; Stockholm, —14 et —23.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis à l'Association des maires des stations françaises, à l'Office national allemand, à l'Office national autrichien, le mercredi 14 février.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 150, 450 ; Arêches-Beaufort : 50, 290 ; Bellecombe-Crest-Voland : 40, 150 ; Bonneval-sur-Arc : 120, 180 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 90, 210 ; Les Carroz-d'Araches : 10, 110 ; Chamonix : 30, 480 ; Chamrousse : 50, 70 ; La Chapelle-d'Abondance : 15, 100 ; Châtel, 25, 100 ; La Clusaz : 20, 240 ; Combloux : 5, 110 ; Les Contamines-Montjoie : 30, 280 ; Le Corbier : 50, 200 ; Cordon : 10, 100 ; Courchevel : 35, 180 ; Les Deux-Alpes : 80, 450 ; Flaine : 80, 380 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 40, 120 ; Les Gets : 45, 210 ; Le Grand-Bornand : 40, 160 ; Les Houches : 20, 120 ; Megève : 30, 190 ; Les Menuires - Val-Thorens : 95, 155 ; Méribel : 70, 180 ; Morzine - Avoriaz : 10, 200 ; La Plagne : 185, 300 ; Pralognan - La Vanoise : 45, 70 ; Saint-François-Longchamp : 70, 150 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 80, 160 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10, 50 ; Samoëns : 30, 200 ; Thollon-les-Mémises : 10, 70 ; Tignes : 160, 180 ; Val-Cenis : 50, 110 ; Val-d'Isère : 140, 220 ; Valloire : 40, 180 ; Villard-de-Lans : 0, 15 ; Val-Thorens : 170, 230.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 120, 250 ; Auron : 120, 180 ; Beuil-les-Launes : 80, 110 ; La Colmiane-Valdeblore : 30, 60 ; La Foux-d'Allos : 150, 230 ; Isola 2000 : 180, 280 ; Montgenèvre : 120, 200 ; Orcières-Merlette : 100, 250 ; Les Orres : 80, 190 ; Pra-Loup : 50, 180 ; Risoul 1850 : 120, 200 ; Le Sauze-Super-Sauze : 30, 130 ; Serre-Chevalier : 100, 200 ; Superdévoluy : 30, 180 ; Valberg : 80, 110 ; Vars : 45, 200.

PYRENEES

Les Agudes : 30, 50 ; Les Angles : 40, 180 ; Ax-les-Thermes : 10, 90 ; Barèges : 10, 180 ; Cauterets-Lys : 85, 240 ; Font-Romeu : 60, 80 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 25, 250 ; La Mongie : 60, 220 ; Saint-Lary-Soulan : 30, 170.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20, 70 ; Super-Besse : 30, 80 ; Super-Lioran : 35, 60.

JURA

Les Rousses : 5, 60.

VOSGES

Gérardmer : 10, 20 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 20, 40.

★ Horloge des neiges : 266-64-28.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises, Bayrischzell-Sudelfed : 10, 30 ; Berchtesgaden - Jenner : 10, 50 ; Garmisch-Zugspitzplatt, 15, 300 ; Oberstdorf-Nebelhorn : 20. — Forêt-Noire, Feldberg, 30.

AUTRICHE

Salzbourg, Badgastein : 70 ; Saalbach : 25, 50. — Voralberg, Gargellen : 30, 120 ; Lech - Arlberg : 65, 145 ; Zürs - Arlberg : 120, 180. — Tyrol, Fulpmes : 10, 70 ; Igls : 5, 30 ; Ischgl : 30, 110 ; Kitzbühel : 10, 85 ; Lermoos : 10, 130 ; Obergurgl : 40, 100 ; Sankt-Anton-am-Arlberg : 55, 315 ; Sankt-Christoph-am-Arlberg : 315.

Pêche

● *L'Union nationale* des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de pisciculture de France a choisi le magazine *le Pêcheur de France* (28, rue Milton, 75009 Paris), pour être son organe officiel, à compter du 1er janvier 1979.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,88
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

ALPHA CDI

c'est un cabinet de conseil en recherche de cadres.
C'est nouveau. Il vient de s'ouvrir. Il est animé par des professionnels dynamiques et enthousiastes.
Son adresse : 59, rue Saint Didier - 75116 PARIS
Tél : 704.59.24. - 704.71.29.
Sa directrice : Joëlle DUJOUR.

VILLE DE MONTREUIL
recherche

UN TECHNICIEN ÉLECTRO-ACOUSTICIEN

Responsable du service des fêtes

Poste vacant
SALAIRE BRUT : 4.550 F

Adresser C.V., copies des diplômes et références à M. le Maire, 93105 Montreuil cedex.

Important groupe construction recherche, pour développer son secteur achat terrains, Prospecteur Foncier ayant une parfaite connaissance du marché parisien. Situation stable. Haute rémunération. Téléph. : 723-79-39

INGÉNIEUR
micro-mécanique, connaissance fluides, expérimenté
EU-SÉLEC - 256-37-20

Importante Sté internationale recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
Libres de suite, dynamiques, ambitieux, bonne élocution et excellente présentation. Voiture souhaitée. Travail sur rendez-vous. Avantages sociaux. Gains importants, formation assurée. Situation avenir. Tél. ce jour Mlle FOURNIER 538-66-16.

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES SERVICES ADMINISTRATIFS

d'une SOCIÉTÉ FILIALE d'un IMPT GROUPE INTERNATIONAL
située à
NEUILLY-SUR-SEINE
rattaché à la Direction Générale

Responsable dans un poste en création :
- de la mise en œuvre et du développement de la politique du personnel de l'entreprise (Usine et siège) ;
- d'un rôle de conseil et d'assistance dans le suivi des questions juridiques et contentieuses, de la gestion des polices d'assurances, des brevets, des services communs du siège.

SI VOUS AVEZ :
- un sens aigu et réaliste des communications et des relations professionnelles ;
- le goût des contacts et de l'amélioration des relations ;
- le sens de l'écoute des autres, tout en sachant défendre vos idées et rester lucide ;
- un diplôme de l'enseignement supérieur (école supérieure de commerce ou droit) ;
- une expérience solide et polyvalente à dominante « personnel » et une personnalité affirmée ;
- une bonne connaissance de l'anglais ;
- 35 ans minimum.

Si une rémunération annuelle qui ne sera pas inférieure à 160.000 F correspond à vos prétentions

Ecr. avec C.V., photo et prétent. à C-OCIER, 107, avenue Charles-de-Gaulle, 92521 NEUILLY.

---

emplois internationaux

ENSEIGNANTS POUR LE MAROC

LE MAROC recrute pour la rentrée scolaire et universitaire 1979/1980 un important effectif d'ENSEIGNANTS pour les :

- **Etablissements de formation des professeurs ;**
- **Etablissements d'enseignement supérieur ;**
- **Classes de second cycle des lycées.**

dans les disciplines suivantes : Lettres françaises, Psychopédagogie, Mathématiques, Physique Chimie, Sciences Naturelles, Fabrication mécanique, Electrotechnique.

Les candidats retenus bénéficieront des avantages prévus par la Convention de Coopération Culturelle Franco-Marocaine.

Les demandes de dossiers doivent être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et adressées :

- Pour les enseignants relevant du Ministère des Universités : 61, rue Dutot - 75015 PARIS. (D.A.P.E.T.).
- Pour les enseignants relevant du Ministère de l'Education : 34, rue de Châteaudun, 75009 PARIS (BUREAU DPE. 9).
- Pour les autres candidats (Maîtres auxiliaires ou non) : Sous-Direction de l'Enseignement en Coopération, 34, rue La Pérouse, 75016 PARIS.
- Pour les candidats volontaires du Service National Actif : 57, bd des Invalides, 75007 PARIS (Bureau du Service National Commun).

Une copie du curriculum vitae devra être adressée à l'Ambassade du Maroc à Paris — Service Culturel — au plus tôt.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adr. soit à l'Ambassade du Maroc : 5, rue Le Tasse, 75016 PARIS, Service Culturel ; soit à l'une des adresses précitées.

FONCTION PERSONNEL
SECTEUR MECANIQUE
RESPONSABLE REMUNERATIONS

Une importante société crée le poste de responsable des rémunérations.

Travaillant en collaboration étroite avec le directeur du personnel et les chefs de personnel d'usines, il aura la responsabilité fonctionnelle des problèmes de rémunération pour le Groupe, qu'il s'agisse de politique générale, structure, niveaux ou modes de rémunération directe ou indirecte et effectuera à ce titre toutes les analyses de marchés, évaluation de fonction, études générales nécessaires.

Il sera d'autre part l'interlocuteur direct de la hiérarchie sur tous les problèmes de rémunération pour une partie importante du personnel du groupe. De formation supérieure, spécialiste depuis au moins 2 ou 3 ans des problèmes de rémunération dans une importante société, le candidat possède aussi une bonne expérience des liaisons avec l'informatique.

La pratique de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Lieu de travail : banlieue sud.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf 8525 M.. à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

Cabinet Conseil en Propriété industrielle av. impte activité internationale recherche d'urgence
CONSEIL JURIDIQUE
INGÉNIEUR CONSEIL
Propriété industrielle
ayant excellente pratique des brevets français et étrangers. Anglais lu et parlé indispens. Candidature accompagnée C.V. détaillé à adresser référence nº T 011208 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Société mécanique éléments normalisés et métrologie
recherche
CADRE EXPORT
DYNAMIQUE
pour animer et développer réseau agents et distributeurs
- Poste région parisienne ;
- Allemand et anglais indispensables.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. à nº 59.157 B BLEU 17, rue Lebel 94300 VINCENNES qui transmettra

---

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING DE SYSTEMES INFORMATIQ.
INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes : SOLAR - MITRA - IRIS 50
4 ans expérience temps réel
INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant le langage LTR
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80-ZILOG 80
Postes à responsabilités
CIS, 26, rue Daubenton, Paris-5e
TEL. : 337-99-22

Clinique Ermont (95), proche gare ligne Paris - Nord - Pontoise recherche Infirmières D.E. Chirurgie jour. Téléphoner pour rendez-vous au 959-48-12

Le Syndicat Communautaire d'Aménagement de la ville nouvelle de CERGY-PONTOISE
recrute d'urgence

2 ATTACHÉS COMMUNAUX de 2e classe contractuels

Les candidats remplissant les conditions d'accès aux emplois communaux devront être titulaires de l'un des diplômes figurant à l'option A - Annexe 1, de l'arrêté ministériel du 15/11/1978 (licence ou équivalent) rémunération mensuelle brut de début de 4.063 F.

Candidature avec curriculum vitae et copie des diplômes à adresser avant le 26 février 1979, à M. le Président du S.C.A., B.P. 68, 95012 CERGY.

---

secrétaires

P.M.E. quartier Bourse recherche d'urgence
BONNE DACTYLO
connaissances sténo pour secrétariat.
NOUS EXIGEONS :
- Discrétion
- bonne présentation
- Excellente élocution.

TRES BON SALAIRE.
Ecr. s/référence 2241 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE (?) G.K. CONSEILS - 225-12-94

SECRETAIRES BILINGUES
Postes à pourvoir pour Le Chesnay, Epinay, Paris Centre
Tél. : G.K. Conseils, 225-12-94



emplois régionaux

Société industrielle - siège social PARIS - - Usine en Normandie - Filiales à l'étranger recherche son responsable

contrôle gestion usine

Cet INGENIEUR, de formation AM, assistera le Directeur de l'usine pour développer et mettre en place un système complet de gestion industrielle : prix de revient, planification et contrôle de la production (équipement de haute technologie à la commande).

Une expérience d'au moins 3 ans en unité opérationnelle de fabrication non répétitive et une bonne connaissance de l'anglais sont indispensables.

Veuillez écrire, sous référence 2732 M à.

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

GRAND SERVICE INFORMATIQUE REGION ALSACE
EMBAUCHE
- **INFORMATICIENS** confirmés, formation supérieure
- **JEUNES INGÉNIEURS** ou formation équivalente
- **D.U.T. OU B.T.S. INFORMATIQUE** pour service exploitation

Faire demande avec C.V. détaillé sous nº 7.892 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09

offres premier emploi

I.F.A.C.E.
Perfectionnement
Centre Parisien de Management
Chambre de Commerce et Industrie de Paris
108, bd Malesherbes (17e) - Tél. : 766-51-34
propose

un stage rémunéré à des Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur à la recherche d'un premier emploi, sans limite d'âge.

PRÉPARATION A L'ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Ce stage à plein temps, de 10 semaines est centré sur une connaissance et une expérience de la vie de l'entreprise (stages pratiques).
Dépôt des candidatures avant le 16 mars 1979 au soir auprès du Secrétariat I.F.A.C.E. Perfectionnement.

représent. offre

Recherchons
REPRÉSENTANT MULTICARTES
toutes industries pour représentation Appareils éliminateurs d'électricité statique.
Départ. : 75, 78, 91, 92, 93, 95.
MAFOTEX LILLE - Tél. 52-70-10

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50.000 m2 sur stock. TEL. : 589-84-64.

LIVRES Achat Comptant à domicile LAFFITTE, 13, rue de Buci, 6e. Téléph. : 326-68-28.

PIANOS LABROSSE
10, r. Vivienne. Remise, crédit personnalisé. - 260-06-39.

capitaux ou proposit. com.

Recherche particulier pour investissement. M. ANDRE, 149, r. Saint-Honoré, Paris-1er.

demandes d'emploi

INGENIEUR CHIMISTE 39 ans, spécialisation chimie minérale, recherche appliquée, ch. situation région indifférente. Etudie toutes propositions. Libre de suite. Ecr. Havas Orléans, nº 134232.

Homme 30 ans, licence d'anglais, 1 an Irlande, étudie toutes propositions. - Tél. : 581-35-67.

Homme 47 ans, bonne présent., allemand parlé, écrit. Bonne connaissance anglais, espagnol, dactylo, ch. pl. stable à Paris. Ecr. nº 11.156 M. Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

cours et leçons

Prof. amér., expér., ch. à donn. crs d'angl. ts niv., préf. à Sté ou école. T. mat. ou s. 544-00-31.

ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE
du 7 mai au 30 juin 1979
COURS POSTGRADE 3e CYCLE PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT
Organisé avec le concours de : Institut universitaire d'Etudes du développement, Genève.
Enseignement assuré par personnalités de renommée internationale.
Cours, séminaires, conférences : 220 heures.

Renseignements : prof. E.Y. Galantay, chaire urbanisme EPFL, 12, av. Eglise-Anglaise, 1006 Lausanne-Suisse, Tél. : 021/47 32 46/47/41. Télex : 24 478.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

79, RUE SAINT-DENIS
Belle restauration, immeuble pierre de taille, ascens. Studios, duplex et appts livrés entièrement terminés. - Sur place ce jour, de 14 h. à 19 h. Samedi/dimanche, 10-19 h.

PRES FONTAINE DES INNOCENTS
Imm. pierre de taille luxueusement rénové, asc. Studios, Duplex et Appts décorés.
INVESTISSEURS : bonne rentabilité locative
GEFIC CTI 723-78-90 poste 330

3e arrdt.

MARAIS CARACTERE Appt 275 m2
6/7 pces, 3 bains, bon état. Commercial possible
1.250.000 F — Tél. : 265-21-74

4e arrdt.

ILE ST-LOUIS - Part. à part. STUDIO tt cft, poutres. Calme. Téléph. : 633-68-31

57, r. Quincampoix - Pptaire vd 43 m2, calme, clair, prévoir ravalement, 170.000. Sam. 14-18 h.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité
2-3-4-6 PIECES en duplex
Lundi à vendredi heures bureau et samedi après-midi : 274-59-10

PARC MONTSOURIS
Livg, 2 chbres 75 m2, standg. neuf. Vendr. 14-17 h., 266-27-55.
22, RUE BOUSSINGAULT

R. BARRAULT Bel immeuble Park.
4 P. 84 m2, tt confort, balcon. 495.000 F - 589-49-34

PLACE D'ITALIE
STE propriétaire vd directement dans bel immeuble rénové
VASTE 3 P. tout confort, 350.000 F.
VASTE 4 P. tout confort, 460.000 F.
POSSIBLE CREDIT
Appts livrés aménagés
Le propriétaire - 265-11-66

QUARTIER MONTSOURIS
Imm. 1975 - Loggia - Terrasse
BEAU 2 PCES TT CONFORT
310.000 F T.V.A. incluse.
Tél. vend. Mme Toppo 783-62-74.

14e arrdt.

ALESIA Beau 4 pièces, 140 m2,
2e étage, imm. pierre de taille grande allure, parfait état. SOLEIL. Vendredi, 13 à 17 h : 68, AV. JEAN-MOULIN

DENFERT - Dans PARC
4 chambres, séjour, salle à m. SOLEIL : ODE 42-70.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine. Imm. neuf. 2 P. et 2 P. Duplex. S/pl. mardi, mercredi, jeudi, vendr., samedi, 14 h. - 19 h. - 359-63-63, 322-04-03.

Très agréable 2 p. 59 m2, imm. récent, dble expos., tt cft, séj., ch., déb., gde s. bns, w-c séparés, gde cuisine. T. : 283-38-84.

INVESTISSEURS
RUE DU MONT-CENIS
Studios et 2 pièces - 280-23-25

20e arrdt.

Ple MONTREUIL. Mº Robespierre, très bel immeuble s/square. Beau 2 pces, confort possib., 4e ét. Balcon. Parfait état. Prix 90.000 F. en l'état ou 115.000 F av. confort installé. Crédit 80 %. Idéal pour location. Téléphone propriétaire : 720-89-18, poste 33.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON-BELLEVUE
dans résidence de luxe
2 PIECES
56 m2 + 19 m2 de terrasse + 28 m2 de jardin.
Sur place
17, rue Marcel-Allegot.
Téléph. : 626-11-47 ou 227-04-30.

BOULOGNE 27-29, r. Galliéni à 400 m métro Porte-de-St-Cloud imm. neuf, résidentiel, 3 pièces 68 m2, cuisine équipée, placards + jardin privatif, 490.000 F. + garage, téléphoner : pour rendez-vous S.A.F., 622-10-10.

NEUILLY SAUSSAYE
IMMEUBLE NEUF
en cours d'achèvement
Soleil, salon, salle à manger, 4 chambres, 1 salle de bains, 2 douches, 185 m2, parkings.
GEFIC CTI 723-78-90 p. 326-328

NEUILLY SAINT-JAMES
Immeuble gd standing 250 M2. Prix intéressant.
Belle réception + 3-4 chbres.
633-29-17 - 577-38-98

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX Près Mº - 4-5 P.
Tt cft. Tél. 3e étage. PARKING. 350.000 F. Crédit. — 346-11-76.

ASNIERES BOURGUIGNONS Bel immeuble
brique 1930 - Chauffage central 3 P., gde cuis., w.-c., s. d'eau. Prix 185.000 F. - Crédit 80 %.
Pptaire : 720-89-18, poste 33

7000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez



CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

5e arrdt.

MOUFFETARD Bon immeuble
CHARMANT 58 M2 en DUPLEX + petite terrasse, 350.000 F. Tél. vendredi, Mme Toppo : 783-62-74

PRÈS PANTHÉON
STUDIO sur rue, kitchenette, s. de bains, ds imm. 17e siècle, IMPECCABLE - 723-38-58.

6e arrdt.

ST-GERMAIN-DES-PRES
Pr placem., studio, cuis., bns, wc, ch. centr. 110.000 - 566-50-46

VAUGIRARD - RENNES
Salon, s. à mang., 3 chambres, 120 m2. Bel immeuble, ascens. ODE. 42-70. Calme. Arbres.

7e arrdt.

13, RUE SAINT-GUILLAUME
Magnifique restauration, hôtel XVIIIe, atelier, duplex, charme, volume exceptionnel.
Diverses possib. d'agencements et de surfaces. Parking.
Sur place ce jour et demain, de 14 h. 30 à 19 h. au 544-78-12

RUE UNIVERSITE
100 m2, rez-de-chaussée, imm. tout confort - 567-22-88

10e arrdt.

Mº Poissonnière. P. de t., 3e ét., asc. 170 m2 env. 5 p., gd hall entr., cuis., off., s. bns, wc, 2 ch. serv., 2 caves. T. : 361-90-37

11e arrdt.

BASTILLE - 155.000 F
Gd studio, double 2 pièces, refait neuf, tt confort. 90 % long crédit possible - 574-35-31

Part. vend, quart. calme, dans immeuble moderne tt cft, asc.
STUDIO entrée, salle de bains, wc indép., petite cuis. aménagée, part. meublée, cave, 7e ét. ensoleillé, av. balc. s/jard. 185.000 + 15.000 F av. factures. M. Robiot, à part. 19 h, 805-59-41 ou gard. 6, r. G.-Bertrand - 11e.

PRÈS Mº SAINT-MAUR
IMM. P. DE T. 4e ét. ss asc. 2 pces, cuis., wc, possib. s. eau. Crédit possib. 80 %. T. 522-58-10.

Mº NATION
Bel imm. p. de t. Appt 52 m2 tt conft. Balc. Cave. Px 230.000. Crédit 90 %. — Tél. : 370-91-78.

12e arrdt.

BEL-AIR - Calme, sur jardin et terrasse, beau séjour, entrée, 2 chambres, cuis. équipée, s. de bains, dressing, chauff. central, 425.000 F - 345-82-72

MICHEL-BIZOT - Et. élevé. Terrasse, beau 2 pces, entrée, cuis., s. de bains, wc, chff. central. Soleil. 345.000 F - 344-71-97

13e arrdt.

TOLBIAC - Réc. 5 p. 112 m2, gd balc. Parking. Calme, soleil. Standing. 660.000 F - 535-56-92

15e arrdt.

131, RUE BRANCION
Beau 2 pièces décoré tt cft. A partir de 185.000 F. Visites de 14 h à 18 h. 206-15-30 - 874-43-98.

16e arrdt.

BD DELESSERT 4e étage Calme
Soleil. Luxueux 6 pièces, 200 m2, chambre de service, tout confort
LARGIER 265-04-73 265-18-83

17e arrdt.

Porte de CHAMPERRET
Imm. récent, 6e étage, 72 m2, 3 pces, cuis. aménagée, bains, balc. Téléph. Cave et parking sous-sol - 627.000 F
Tél. : 296-15-63 (Poste 287)

AV. DE LA GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
APPARTEMENTS
5 PIECES 160 m2 environ Entièrement équipés
3-4 P. 105 m2 environ Entièrement équipés
Renseignements, tél. 755-98-57.

18e arrdt.

MONTMARTRE - PIGALLE
Dans immeuble tout confort
APPT 4 PIECES, 100 M2 PLUS
ATELIER D'ARTISTE 55 M2
PARFAIT ETAT
CALME - VERDURE
Bruno-Rostand, 4, av. de l'Opéra 75001 PARIS - Tél. 296-01-25

65, RUE VAUVENARGUES
4 p., tout conft, 85 m2. Imm. récent. Prix : 430.000 F. Vis. : vendredi, samedi, 15 h.-19 h.

Mº LAMARCK - 3 p. sur rue et jdin, tout confort, imm. récent, chff. centr., asc. Prix : 320.000 F. 255-66-18

PIED de la BUTTE - Immeuble 1976. Très beau Duplex 100 m2 + 60 m2 terrasse. Grand séjour, cheminée, cuis. équip., 3 chambres, s. de bains, salle d'eau. Prix : 835.000 F - 254-96-17

94 Val-de-Marne

SUR BOIS VINCENNES
avenue de Gravelle, très beau living sur jardin privé, 2 chbres + cuisine équipée + service + exclusif. TELEPHONE 387-20-00.

VINCENNES près du métro Bérault, R.E.R., Bois. Rénovation de qualité. Appts entièrement équipés. Studios depuis 103.000 F. 2 pièces depuis 208.000 F. GEFIC CTI 723-78-90.

Tr. bonne affaire de placement. VINCENNES, allée privée. Près du métro-R.E.R., prox. Bois, vends ds petits immeubles en cours de rénovation cques appts occupés 2.700 F le m2 (prix du libre mêmes imm. : 5.300 F le m2). Tél ce jour : M. de CARNOLAIS, 743-97-97. Agence s'abstenir.

VINCENNES Bois à 200 mètres. Près du métro Bérault immeuble luxueusement restauré, asc., chauffage central, interphone, appts et studios décorés prêts à habiter. Sur place ce jour et dimanche de 10 h. à 19 h., 38, av. Fr.-Roosevelt, 808-47-53.

SAINT-MANDE près Bois et lac Daumesnil
Superbe appart. en parfait état, séjour, 3 chambres, 2 bains, 2 w.-c., 125 m2 + service + box. Prix exceptionnel 1.050.000 F - 524-40-08.

95 - Val-d'Oise

MONTMORENSCY (Val-d'Oise) très bel appartement de 148 m2 grande terrasse sur parc, 4 ch., 2 s. de bns, dble living, bureau, bar/fumoir, cuisine aménagée + chambre indépendante. participation tennis privé, possibilité sur demande pour profession libérale. Prix : 800.000 F. Visite sur R.-V. Tél. : 989-82-16 de 8 h. 30 à 10 h. sauf samedi et dimanche ou 280-62-30 heures de bureau.

BORD LAC D'ENGHIEN
Petite résidence dans Parc
SPLENDIDE APPT 107 M2 + LOGGIA 24 M2
Bruno-Rostand, 4, av. de l'Opéra 75001 ARIS - Tél. 296-01-25.

Province Province

CANNES
Exceptionnel
Appartement - Villa
Front de mer - Face plage et port
140 M2 PLEIN SUD
Décoration et aménagement luxueux
Ravissant jardin privatif 550 m2
Pelousé et complanté
Arrosage automatique
Prix justifié

SEFIC - 50, bd Victor-Hugo, NICE
Tél. (93) 83-31-88

MEGEVE Central (Eglise 200 m) TRANSFORMATION rénovation en cours, QUARTIER CALME, VUE, SOLEIL. Chauff. central - BALCONS - GARAGES STUDIO - 2 P. av. TERRASSES 106.000 F à 320.000 F. Conditions à investisseurs pendant travaux. T. (50) 21-39-63 ou (93) 30-98-74.

SKI à CHATEL (Haute-Savoie) studios 4 personnes 2/3 places. Avec 31.900 comptant + crédit. Gestion assurée. ERIGE 84, route de Genève, 74240 GAILLARD (50) 38-52-89.

box-parking box-parking

A VENDRE
2e TRANCHE PARKINGS
en ÉTAGES

Grand garage CARDINET, 114, rue Cardinet, PARIS-17e. - Sur place mardi-jeudi 16 h. à 19 h.

Le Monde

régions

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ONT VOTÉ LEUR BUDGET

L'argent des 22

Ce tableau montre que, sur le plan politique, sept conseils régionaux en métropole sur vingt-deux sont dominés par l'opposition en 1979, contre six seulement en 1978 ; l'événement le plus marquant ayant été, le 23 janvier, la victoire de M. André Labarrère (P.S.) sur M. Jacques Chaban-Delmas (R.P.R.). Quatre présidences seulement ont changé de titulaire.

Pour ce qui concerne les budgets votés pour 1979 on constate une assez grande disparité, ainsi que des divergences sur la politique de recours aux emprunts. D'une façon générale, les régions d'opposition votent des budgets (exprimés en francs par habitant) plus faibles que les régions dirigées par un président appartenant à la majorité. C'est la Basse-Normandie et la Franche-Comté qui font le plus gros effort fiscal par habitant, et le Midi-Pyrénées et le Limousin qui apparaissent les plus prudents.

Enfin, il faut mettre à part la région Ile-de-France, lorsqu'on veut faire des comparaisons homogènes, puisqu'elle dispose de ressources spécifiques et qu'elle est assujettie à des charges particulièrement lourdes.

	PRESIDENTS du conseil régional	BUDGET 1979		
		Budget total (millions de F)	Dont emprunts (millions de F)	Recette par habitant (en F)
Alsace	Pierre Schiélé (C.D.S.), réélu	89,02	11,5	44,42
Aquitaine	André Labarrère (P.S.)	180	55,3	43,50
Auvergne	Maurice Pourchon (P.S.), réélu	89,8	26,8	43,27
Bourgogne	Marcel Lucotte (P.R.), réélu	115	35,7	40
Bretagne	Raymond Marcellin (P.R.), réélu	188,89	72	45
Centre	Jean Delaneau (P.R.)	173,5	56	49,50
Champagne-Ardenne	Jacques Sourdille (R.P.R.), réélu	57,48	—	43
Corse	Jean Filippi (M.R.G.)	58,57	9	44,85
Franche-Comté	Edgar Faure (R.P.R.), réélu	86,35	15,6	53,59
Languedoc-Roussillon	Edgard Tailhades (P.S.), réélu	106,41	35,4	38,8
Limousin	André Chandernagor (P.S.), réélu	28	6	29,70
Lorraine	Pierre Messmer (R.P.R.), réélu	145,9	32,5	42,60
Midi-Pyrénées	Alain Savary (P.S.), réélu	86,7	15	29,7
Nord-Pas-de-Calais	Pierre Mauroy (P.S.), réélu	388	178	43,10
Basse-Normandie	Paul German (Mouv. normand), réélu	87,11	13,8	55
Haute-Normandie	André Bettencourt (U.D.F.-P.R.), réélu	104,8	30	45
Pays de la Loire	Olivier Guichard (R.P.R.), réélu	261,7	109,91	52
Picardie	Jacques Mossion (C.D.S.)	121,5	29	47
Poitou-Charentes	Francis Hardy (R.P.R.), réélu	124,2	46	47,32
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Gaston Defferre (P.S.), réélu	204	75	36
Rhône-Alpes	Paul Ribeyre (C.N.I.P.), réélu	336	87,6	48,35
Ile-de-France	Michel Giraud (R.P.R.), réélu	2 079	570	93,8

Faits et projets

● *Le nouveau projet du tunnel sous la Manche.* — Le gouvernement britannique entend « *étudier avec soin* » le nouveau projet de tunnel sous la Manche que vient de lui soummettre les chemins de fer britanniques, a récemment indiqué aux Communes M. Williams Rodgers, ministre des transports (*le Monde* du 27 janvier).

D'autre part, l'Union routière de France prend note « *avec satisfaction* » du renouveau d'intérêt qui paraît se manifester en faveur du tunnel sous la Manche, mais elle s'élève « *avec force* » contre la solution d'un « *mini-tunnel* » strictement ferroviaire.

● *Les usines à étages en Suède.* — L'Observatoire de la Ville et de l'habitat organise, du 28 février au 2 mars prochains, un voyage d'études à Stockholm sur les usines à étages ou hôtels industriels. Les inscriptions (2.225 F tout compris) sont reçues jusqu'au 19 février au secrétariat de l'association : 18, rue Duphot, Paris-1er, téléph. : 260-12-49.

DEUX ACTIONS EXEMPLAIRES

Les conseils régionaux disposent d'un budget modeste qui leur interdit des actions de grande envergure. Ils doivent, d'autre part, résister à la tentation du « saupoudrage » qui les conduirait à se substituer pour partie aux conseils régionaux ou conseils municipaux. Ce qu'ils doivent rechercher, ce sont les opérations exemplaires par lesquelles ils peuvent accompagner l'intervention de l'Etat, des départements et des communes, tout en manifestant la nécessaire solidarité régionale. A cet égard, on retiendra les décisions récentes des conseils du Nord-Pas-de-Calais et de Provence-Alpes-Côte d'Azur que commentent nos correspondants.

• LILLE : une réserve pour la crise

Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais vient de voter un budget de *388 620 000* francs, en augmentation de 72 % par rapport à celui de 1978. Cette augmentation s'explique en partie par la mise en œuvre du schéma régional des transports, « *opération blanche* » puisqu'il s'agit d'avances consenties à la S.N.C.F. sur emprunts.

La disposition essentielle prise par les conseillers régionaux est le vote d'une réserve, non affectée, de 20 millions de francs, dans l'attente des décisions que le gouvernement devrait prendre.

« *On ne comprendrait pas que nous négociions avec le gouvernement un plan d'urgence sans faire une place à ce plan sur notre propre budget*, a déclaré M. Pierre Mauroy, président P.S. du conseil *régional. Nous ne sommes pas seulement des demandeurs. Cette décision marque notre volonté politique d'agir. Que le gouvernement honore maintenant ses promesses...* »

La région a donc privilégié le développement économique et l'emploi. Elle entend participer à des « *opérations lourdes d'investissements* ». Les interventions de porte-parole des différents groupes ont souligné que le budget régional ne pouvait évidemment pas inverser le processus de la crise, mais qu'il pouvait néanmoins, si l'Etat tient ses engagements, en limiter les conséquences. — G.S.

• MARSEILLE : un projet pour les agriculteurs

Le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient, pour sa part, d'adopter, au cours d'une séance extraordinaire, un plan quinquennal d'aide et de rattrapage de l'agriculture méridionale à la réalisation duquel il s'est engagé à *consacrer* 150 millions de francs constants. Ce plan, qui résulte d'une très large concertation avec tous les groupements, *organismes professionnels* et *syndicaux*, coopératives, mutuelles, *chambres d'agriculture*, et avec l'ensemble des communes (mille réunions organisées en un an de préparation), se veut « *non directif* » et sera mis en œuvre par le biais de conventions-cadres avec les organismes agricoles concernés.

L'agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui comprenait plus de 60 000 exploitations en 1975 et dont la production brute a atteint, en 1977, environ 6 milliards de francs, représente l'un des premiers secteurs d'activité de la région, qui fait vivre *directement ou indirectement* plus de 200 000 personnes, soit près de *15 % de la population* active totale. Mais elle traverse une grande crise qui se traduit, en particulier, depuis 1968, par la disparition de près de quatre mille actifs chaque année. D'autre part, le revenu brut d'exploitation stagne ou même regresse dans certains départements, et l'agriculture provençale est une des plus endettée de France.

Face à cette situation, la région s'est fixée cinq objectifs prioritaires : dynamiser et développer le potentiel économique agro-alimentaire, assurer la promotion des hommes, renforcer les moyens des agriculteurs pour une meilleure maîtrise des systèmes de production, sauvegarder l'outil de travail (le foncier) et enfin sauvegarder l'espace rural régional.

La région poursuivra en particulier son effort en faveur de la coopération (610 coopératives, 220 000 sociétaires, 75 % du revenu agricole).

Le conseil régional est décidé à mettre en œuvre le plan quinquennal qu'il vient d'établir dans les délais les plus courts. Le montant des crédits pour la première tranche, en 1979, a été fixé à 23 millions de francs au minimum. Plus de cinq cents projets ont été proposés, parmi lesquels des commissions spécialisées seront appelées à faire un choix soumis à une commission de synthèse. Mais le conseil n'entend *pas intervenir seul et ne veut pas « créer l'illusion ni même l'espoir que son intervention pourrait suffire à porter remède aux grandes difficultés présentes* ». « *La région*, a notamment indiqué M. Michel Pezet, adjoint (P.S.) au maire de Marseille, *marque sa volonté de ne pas tout attendre du ciel, mais aussi sa détermination de faire « boule de neige » avec les crédits d'Etat et les crédits européens.* — G.P.

Le Monde

économie

SOCIAL

Forte augmentation du chômage en janvier

- **Le nombre des demandeurs d'emploi progresse de 2,1 % alors qu'il avait baissé de 2 % l'an passé à pareille époque**
- **La durée de la période sans travail s'allonge**

La situation de l'emploi s'est à nouveau dégradée en janvier, « à un rythme supérieur à celui que laissait attendre l'évolution saisonnière habituelle ».

Selon les statistiques du ministère du travail, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites en donnees observées est en effet passé de 1 million 328 000 à 1 million 356 200 (+ 2,1 %), alors que l'année dernière une baisse de 2,1 % était constatée. En un an, l'accroissement du nombre de demandeurs est de 20,4 %. L'aggravation du chômage est confirmée par l'évolution des demandes d'emploi, après correction des variations saisonnières : alors qu'habituellement les demandes corrigées vier 1978), cette année, elles passent à 1 million 256 400 en janvier 1979 au lieu de 1 million 238 300 en décembre 1978, soit une hausse de 1,5 %.

Cette dégradation — le ministère parle de « *la fragilité de la stabilisation de la situation* »... — s'explique tout d'abord par la très forte augmentation des demandes d'emploi enregistrées : 258 700 en janvier au lieu de 209 100 en décembre 1977 soit un accroissement de 23,7 % ! Cette inquiétante poussée du chômage est due essentiellement à des licenciements puisque sur les 258 700 demandes enregistrées, 169 500 sont dues à des « *pertes d'emploi salarié* » — pour reprendre le jargon officiel — au lieu de 117 400 un mois plus tôt, soit un bond énorme de 44,4 % !

Deuxième explication : la diminution des offres d'emploi non satisfaites qui, en données observées, passent de 71 200 en décembre 1978 à 69 700 en janvier 1979 (— 2,1 %) et, en données corrigées des variations saisonnières, de 84 200 à 80 600 (— 4,3 %) au lieu de 96 700 il y a un an (— 16,6 %). Conséquence tragique pour les personnes sans emploi, la durée du chômage s'allonge : « *La durée moyenne d'attente des demandes placées ou annulées* » est de cent quarante-cinq jours au lieu de cent trente-deux en décembre 1978 (+ 13 %) et de cent quarante et un jours il y a un an (+ 4 %). Mais la dégradation de la situation de l'emploi ne touche pas toute la France : en un an et en données observées, l'augmentation des demandes d'emploi est de 20,9 % pour toute la France, mais de 11.9 % pour l'Ile-de-France, alors qu'elle atteint des pourcentages presque trois fois plus forts dans certaines zones vraiment sinistrées : + 28.8 % en Bourgogne, + 30,9 % en Picardie, + 31,8 % dans le Nord-Pas-de-Calais, + 32,4 % en Lorraine et + 35,1 % en Haute-Normandie.

La progression de la production industrielle est sans effet sur l'emploi

Cette aggravation de la situation de l'emploi se produit malgré une assez nette reprise de l'activité industrielle. L'indice mensuel calculé par l'INSEE a fortement progressé en décembre, passant, après correction des variations saisonnières, de 130 à 132 sur la base 100 en 1970, soit une hausse de 1,5 % en un mois. Ainsi, au cours du dernier trimestre 1978, l'indice de la production industrielle aura progressé de 2,3 %, ce qui correspond à un rythme annuel de 9.5 %. Par rapport à décembre 1977, la hausse est de 8,1 %.

Ces pourcentages de progression surestiment certainement la croissance (on connaît l'irrégularité de l'indice mensuel). Mais, au vu des enquêtes mensuelles de conjoncture réalisées par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise, on peut estimer que la croissance de la production industrielle se poursuit depuis quelques mois à un rythme annuel compris entre 5 et 6 %. La Banque de France confirme d'ailleurs, dans sa dernière enquête mensuelle (réalisée début février), qu'à un courant satisfaisant de commandes en provenance de l'étranger s'est ajouté, depuis le début de l'année, une reprise des commandes intérieures de biens intermédiaires et de biens de consommation qui devrait conforter la croissance durant tout le premier semestre.

Ce net regain d'activité s'explique par l'amélioration de la conjoncture mondiale entraînée par les dépenses des pays producteurs de pétrole dont l'excédent global des paiements courants est passé de 59 milliards de dollars en 1974 à 11 milliards en 1978. Il s'explique aussi par l'abandon ou la mise en veilleuse dans beaucoup de pays des politiques restrictives précédemment mises en place pour ralentir l'inflation.

Les effets bénéfiques de ce regain sur l'économie française ne se font pas sentir sur l'emploi, dans la mesure où les entreprises fortement soumises à la concurrence internationale préfèrent améliorer leur productivité et leur profit plutôt que d'embaucher. Phénomène inquiétant : la hausse prévue des prix pétroliers entraînée par les événements d'Iran aura un effet déflationniste qui pourrait stopper la reprise française vers septembre ou octobre prochain.

Réouverture des négociations sur l'indemnisation du chômage

Les négociations sur l'indemnisation du chômage, qui doivent reprendre, vendredi après-midi 16 février, entre les syndicats et le C.N.P.F., risquent donc d'être tendues. Après l'échec des discussions, l'année dernière — neuf réunions du 1er juin au 5 décembre, — le gouvernement, puis le Parlement, ont adopté une loi-cadre sur la refonte des allocations de chômage, et il reste aux syndicats et au C.N.P.F. à garnir cette loi-codre par la voie contractuelle. En fait, les négociations risquent de se retrouver dans la même impasse qu'à l'automne 1978, même si la législation a tracé le chemin novateur.

Selon la nouvelle loi, les indemnités publiques versées par l'Etat et les allocations complémentaires attribuées par le régime paritaire qu'est l'UNEDIC sont fusionnées. Quatre types de prestations sont prévus : « allocation forfaitaire » pour les chômeurs qui, auparavant, ne travaillaient pas (jeunes, femmes); une « allocation de base » pour les chômeurs qui, aujourd'hui, reçoivent une indemnité de 40 % à 35 % de leur ancien salaire ; une « allocation spéciale » dégressive d'un an, avec un minimum égal à 90 % du SMIC, qui doit remplacer l'allocation supplémentaire d'attente ou ASA (90 % de l'ancien salaire pendant un an) ; enfin, « la garantie de ressources » (70 %) accordée aux personnes âgées de plus de soixante ans.

Quatre problèmes se posent aux négociateurs :

● *Le taux des diverses prestations :* si la garantie de ressources semble bien devoir être maintenue à 70 %, y compris pour les personnes âgées qui démissionnent de leur poste, en revanche les divergences demeurent importantes sur la fixation du taux de l'« *allocation de base* ». Un rapport remis au ministre du travail préconise 60 % ; le C.N.P.F a proposé, l'année dernière, 45 % mais les syndicats préféreraient la mise en place d'un système mixte : une allocation forfaitaire accordée à tous les chômeurs à laquelle s'ajouterait une allocation proportionnelle pour tous ceux qui ont perdu un emploi. Autre sujet délicat : les taux dégressifs de la nouvelle « *A.S.A.* », le patronat proposant le passage progressif de 90 % à 60 % par réduction de 10 % chaque trimestre, alors que les syndicats, tous réticents sur l'idée de dégressivité, seraient prêts à aboutir en fin d'années à 70 %, tout en maintenant le taux de 90 % pour la plupart des ouvriers et employés (les moins rémunérés).

● *La durée d'indemnisation* sera le deuxième sujet délicat de discussions : puisque la loi a décidé de fusionner aide complémentaire et aide publique, les négociateurs doivent régler le problème des qautre-vingt mille à cent mille chômeurs qui, actuellement, ne reçoivent plus l'aide publique parce qu'ils sont sans emploi depuis plus d'un an et ne reçoivent plus d'allocation de l'UNEDIC. Les syndicats réclament une prolongation de l'indemnisation — qui pourrait être forfaitaire au-delà d'un an.

● *Le critère* à retenir pour le versement des nouvelles allocations constitue la troisième pierre d'achoppement. La loi a supprimé le critère d'inscription à l'Agence nationale pour l'emploi. Désormais ne seront indemnisés, sauf exceptions (jeunes et femmes) que les personnes « *privées d'emploi* » et « *à la recherche d'un emploi* », or le décret qui doit préciser cette notion n'est pas paru et les modalités de contrôle ne sont pas connues.

● *Le financement* de ce nouveau régime d'indemnisation représente enfin le grand point d'interrogation. Certes, le gouvernement porte son aide de 4.8 milliards de francs en 1978 à 7 milliards de francs en 1979, mais le patronat notamment estime avoir été « *roulé* ». Compte tenu de l'accroissement des salaires (et donc du niveau des allocations), mais aussi du nombre de chômeurs, l'Etat n'accorderait « en boni » que 1 milliard de francs, mais en fait zéro, puisque ce milliard servira à financer l'indemnisation des chômeurs qui jusqu'à présent n'étaient pas pris en compte par l'UNEDIC. Syndicats et C.N.P.F. doivent donc trouver le « *remède* » qui permettrait à la fois de combler un déficit évalué à 3,5 milliards et le financement d'éventuelles améliorations.

Seule solution : l'accroissement des cotisations. Pour le moment, le patronat s'y refuse mais au C.N.P.F. certains dirigeants espèrent qu'un geste des syndicats en faveur de la dégressivité de l'ASA pourrait permettre d'obtenir des chefs d'entreprise un mandat pour accroître les cotisations... à condition, précise-t-on, que le taux des cotisations soit mieux réparti entre les patronats et les salariés (50-50, voire 60-40 au lieu de 80-20 actuellement).

Est-ce possible ? Les négociateurs ont la volonté d'aller vite : une deuxième réunion est prévue lundi 19 février. En cas d'impasse le gouvernement prendrait des décisions par décret et de ce fait mettrait en cause un système qui depuis 1958 est géré, pour l'essentiel, par ce qu'on peut appeler les partenaires sociaux. Cette menace explique l'« optimisme », dont fait preuve M. Chotard, vice-président du C.N.P.F... un optimisme pas toujours partagé dans le patronat.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Un mort, trois blessés

Le géant de la sidérurgie dunkerquois à nouveau mis en cause

De notre correspondant

Dunkerque. — Pour la quatrième fois, le super-haut fourneau d'Usinor-Dunkerque est mis en cause. Finira-t-on par maîtriser un jour complètement les problèmes posés par le gigantisme en matière de production de fonte ? C'est à se le demander après l'explosion qui a causé la mort d'un ouvrier marocain et blessé sérieusement trois de ses compagnons.

Ils sont quatre en Europe de cette lignée d'unités géantes ayant une capacité théorique de 10 000 tonnes/jour. Ce sont les autres grands d'Usinor (France), de British-Steel (Grande-Bretagne), d'Italster (Italie) et de Thissen (R.F.A.). Les graves ennuis techniques éprouvés dans le fonctionnement de l'unité dunkerquoise ont pu s'expliquer par une mauvaise répartition des charges de matière agglomérée dans l'énorme creuset. La mauvaise combustion, les sautes de régime en résultant, ont-ils été à l'origine des accidents cette fois mortels qui se sont produits ? Toujours est-il que trois hommes du H.F. 4 sont morts en 1974 et 1977, dont M. Delaleau, brûlé lors d'un changement de tuyère. Durant huit mois, de très gros travaux, exécutés sur le H.F. 4, ont consisté à remplacer le gueulard classique par un appareil à goulotte pivotante, assurant une meilleure répartition des charges. C'est un procédé luxembourgeois que les Allemands avaient déjà adopté pour leur super-unité.

En améliorant le régime du H.F. 4, les spécialistes de la sidérurgie comptaient bien du même coup éliminer les risques d'accident, qui créent une sychose d'insécurité parmi les fondeurs. Au lendemain de Noël, le géant longtemps assoupi s'est réveillé, doté de ce nouveau « tube digestif ».

En peu de temps, il a atteint un rendement dépassant les prévisions les plus optimistes. Et puis, au trou de coulée n° 3, sous le plancher, une explosion s'est produite. Le gazz. L'accident a coûté la vie à M. El Waridi, un fondeur marocain, père de deux enfants. Trois autres travailleurs ont été hospitalisés.

Ce trou de coulée n° 3 est justement celui qui avait subi à titre expérimental des modifications.

Sur les lieux, un responsable de l'usine nous disait à l'époque de la remise en route que, compte tenu d'un plus grand débit de fonte liquide, on s'était efforcé de « *calmer le plancher* » pour de meilleures conditions de travail. Selon les résultats de l'expérience, des transformations devaient être envisagées pour les trois autres trous de coulée.

Dans une note de la direction, celle-ci déclare que l'accident ne remet pas en cause les transformations fondamentales de l'appareil. Il faudrait alors en rechercher l'origine dans les transformations du plancher surélevé et établies sur des caissons creux et savoir pourquoi une nappe de gaz a pu se former dans ces creux.

La direction ne se l'explique pas encore. Quant aux organisations syndicales, elles voient dans ce nouvel accident la confirmation de leurs craintes. Pour *elles*, « *ce haut fourneau est un instrument dangereux à tous les niveaux* ».

Dunkerque et le plan de restructuration d'Usinor

L'explosion s'est produite l'avant-veille d'une journée placée sous le signe de la défense de l'emploi dans la sidérurgie. Alors que le H.F. 4 était remis en charge directe, on s'interrogeait à la mission sidérurgique, qui se réunit à Paris, sur l'aptitude de l'usine de Dunkerque à répondre aux objectifs du plan de restructuration d'Usinor. Le transfert sur Dunkerque et Neuves-Maisons d'une certaine capacité de production d'acier à supprimer à Denain et à Longwy suppose, en effet, la disponibilité de toutes les unités de l'usine du littoral nord, principalement celle d'un H.F. 4 à haut rendement. C'est ce que faisait remarquer le député R.P.R. du Nord, M. Maurice Cornette, qui se réserve de demander la nomination d'une commission d'enquête à laquelle les syndicats demandent à être associés.

La technique ultra-moderne mise en œuvre dans le contrôle de l'unité ne peut-elle permettre de détecter aussi ces poches de gaz ? Ce qu'il faut désormais combattre, c'est la peur, cette peur que l'on peut éprouver dans les profondeurs de ce géant de l'acier, comme celle des coups de grisou autrefois dans les mines. C'est l'objectif prioritaire auquel doivent tendre toutes les bonnes volontés.

MARC BURNOD.

La dynamite dans le pot de terre

(Suite de la première page.)

Il y a bien l'avocat du syndicat, mais il est tout neuf dans cette affaire. Par où prendre l'écheveau de ces tuyaux de contrebande ? « *Attention ! Un mot de trop et c'est la diffamation !* » Il faut se faire à ces formules désodorisées, étrangères au langage populaire, et d'aucuns s'y laissent prendre, s'en gargarisent. Lequel oserait hurler : « *Nous sommes les victimes ; c'est à vous, patrons, à vous juges, de parler notre langue ! Nous n'avons plus le temps d'apprendre la vôtre !* »

Les patrons sont des sociétés anonymes aux visages de sémillants technocrates ; ils entrent dans les détails, argumentent, précisent, corrigent, jouent à l'infini sur l'imbrication des firmes, le touillage des actions, cet embrouillamini de filiales, de sous-traitants, de holdings, qui aboutit fatalement aux concentrations, restructurations, fusions, désengagements... Ils ont eu et auront toujours raison, le reste ne les regarde plus, les humbles vies cisaillées, les cités laborieuses rayées de la carte. Ils perdent, nos smicards, dans des fabuleuses rivalités à coups de milliards entre des multinationales insaisissables.

Jugements à quinzaine, référés, appels, contre-appels, jamais las les combattants de la Boîte. Ça traîne, ça finit par bassiner tout le monde, l'actualité change, les licenciés aussi, l'un s'est fait acheter, d'autres se sont débrouillés individuellement, la plupart se découragent. Ils sont victimes, ils sont dans leur droit, ils sont foutus. La même phrase revient toujours : « *C'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer !* »

La justice, c'est comme l'action syndicale de type traditionnel : ceux d'en face, ils sont préparés pour, ils font que ça, ils ont les moyens, ils sont champions.

Les dégraissés sortent des prétoires tête basse et poings serrés. Ils rentrent dans la rue, chez eux. A tout prendre, ils se sentent moins désarmés, moins nus, face aux C.R.S. cuirassés et pétillants de lacrymogènes. On reste entre hommes.

Vous shootez machinalement dans un pot de terre, mais celui-ci c'était une bombe. Trop tard...

Un jour, les plaignants sont insurgés et la Loi cale sur les martyrs.

JEAN-PIERRE CHABROL.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dep —	UN MOIS Rep + ou Dep —	DEUX MOIS Rep + ou Dep —	DEUX MOIS Rep + ou Dep —	SIX MOIS Rep + ou Dep —	SIX MOIS Rep + ou Dep —
$ E.-U.	4.2520	4.2580	— 135	— 105	— 385	— 265	— 860	— 790
$ can. ...	3.5650	3.5715	— 140	— 100	— 295	— 245	— 725	— 650
Yen (100)	2.1280	2.1335	+ 40	+ 75	+ 90	+ 130	+ 310	+ 380
DM	2.2990	2.3035	+ 35	+ 75	+ 95	+ 140	+ 305	+ 375
Florin	2.1265	2.1315	— 15	— 10	— 30	— 5	+ 20	+ 80
F. B. (100)	14.5380	14.5710	— 135	— 80	— 475	— 310	— 990	— 590
F. S.	2.5505	2.5560	+ 105	+ 150	+ 260	+ 315	+ 830	+ 910
L. (1 000).	5.0715	5.0835	— 265	— 215	— 545	— 495	—1530	—1410
£	8.4915	8.5110	— 460	— 395	— 950	— 850	—2730	—2560

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 5/16	4 3/16	3 7/16	3 13/16	3 11/16	4 1/16	3 15/16	4 5/16
$ E.-U.	39	39 1/4	10 3/8	10 3/4	10 3/4	11 1/4	10 15/16	11 5/16
Florin	7 1/8	7 7/8	6 5/16	6 3/4	6 5/16	6 3/4	6 5/16	6 3/4
F B. (100)	5 1/2	7	7 3/8	8 1/8	7 1/2	8 1/4	7 3/4	8 1/2
F. S.	— 1/4	+ 1/4	— 1/4	+ 1/4	— 1/4	+ 1/4	3/16	9/16
L. (1 000).	8 1/4	9 3/4	12 1/2	13 5/8	12 5/8	13 5/8	12 3/4	13 3/4
£	12 3/4	13 3/4	13 1/8	14	13 3/16	13 15/16	13 7/16	14 3/16
Fr. franc..	6 3/8	7	6 3/4	7 1/4	7 5/16	7 13/16	8 1/4	8 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LICENCIEMENTS EN ISÈRE ET DANS LA CREUSE

La direction de Tréfimétaux de Chavanoz (Isère) a annoncé, mardi 13 février, qu'elle comptait procéder prochainement à 114 licenciements. Cette entreprise, qui emploie 601 personnes, fait partie du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann.

A Guéret (Creuse), l'entreprise Boussac-Centre, qui fabrique des portes, fermetures et persiennes, et employait 300 personnes, a déposé son bilan. Les établissements Trias, société de boulangerie en gros qui occupait une cinquantaine de personnes, ont été mis en règlement judiciaire. Dans le même département, à Bourganeuf, l'usine de la MAPAC (25 salariés) fermera ses portes en juillet.

A partir du 15 février

LA C.F.D.T. APPELLE A LA GRÈVE LES PERSONNELS DES TÉLÉPHÉRIQUES DES ALPES DU NORD

Le syndicat C.F.D.T. des remontées mécaniques et des téléphérique a lancé un mot d'ordre de grève, à partir du jeudi 15 février, dans les principales stations de sports d'hiver de Savoie et de Haute-Savoie. Les revendications qu'il formule portent sur un salaire mensuel minimum de 3 000 francs net, sur les conditions de travail et sur la sécurité.

Le Syndicat national des téléphériques et téléskis de France, qui regroupe une grande partie des sociétés exploitantes de remontées mécaniques, a déclaré, dans un communiqué « *que seule la station de Courchevel avait reçu régulièrement notification d'un préavis de grève* » et que « *le fonctionnement des remontées, dans les autres stations, serait normal* ».

D'autre part, les gendarmes mobiles ont dispersé, le 14 février, les employés de la Société des remontées de Tignes (S.T.G.M.) qui bloquaient les accès de la station. Les négociations sur les salaires entre les employés et la S.T.G.M. demeurent dans l'impasse (*le Monde* du 13 février).

AGRICULTURE

La conférence internationale sur le blé a échoué

La conférence des Nations unies sur le blé s'est achevée sur un échec, mercredi 14 février à Genève. Les soixante-dix participants se sont séparés sans avoir pu parvenir à un accord. Officiellement, il ne s'agit que d'un ajournement, mais aucune date n'a été fixée pour la reprise de la conférence. En outre, les participants recommandent au conseil international du blé de proroger l'arrangement actuel, conclu en 1971, qui arrive à expiration en juin.

Les négociations, qui avaient débuté le 13 février 1978, avaient pour objectif la conclusion d'un accord portant sur trois points : une convention d'aide alimentaire, un accord commercial sur le blé, un autre sur les céréales secondaires. Si le premier et le troisième de ces points ne soulevaient pas trop de difficultés, les discussions sur le blé ont fait achopper la conférence. Les quelque soixante-dix participants ne sont pas en effet parvenus à s'entendre ni sur la fourchette des prix à l'intérieur de laquelle aurait été stabilisé le cours du blé, ni sur le volume et la répartition des stocks régulateurs.

Les Etats-Unis et la C.E.E., qui s'opposaient le plus durement jusqu'alors, étaient parvenus vendredi dernier à un compromis, portant, notamment, sur la fourchette des prix-planchers et des prix-plafonds du blé (de 140 à 200 dollars la tonne). Mais les pays en voie de développement ont refusé de s'y rallier, estimant, indique-t-on dans les milieux diplomatiques, ces prix trop élevés. Ils considèrent, en outre, que la C.E.E., qui occupait une position médiocre entre le tiers-monde et les Etats-Unis, les a trahis.

L'échec de la conférence internationale sur le blé aura des répercussions d'abord sur la cinquième CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), qui doit se tenir en mai à Manille et où les pays du tiers-monde relanceront la discussion sur les céréales.

Le désaccord sur le blé compromet aussi les chances de succès des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.), dites du « Tokyo-Round ». Pour les deux principaux exportateurs mondiaux de céréales, les Etats-Unis et la C.E.E., cette conférence internationale sur le blé faisait partie du volet agricole du « Tokyo-Round », dans la mesure où les volumes des stocks des céréales qu'un accord international amènerait à constituer, ont des répercussions sur les capacités exportatrices des partenaires commerciaux.

ÉTRANGER

M. CARTER DÉNONCE LES PRATIQUES COMMERCIALES « INÉQUITABLES » DU JAPON

Le sommet économique de Tokyo prévu pour le mois de juin pourrait être compromis par la persistance du déséquilibre commercial entre le Japon et les Etats-Unis.

Dans une lettre au premier ministre japonais, M. Ohira, le président Carter a fait état du ressentiment grandissant du Congrès et du monde américain des affaires devant ce qui est qualifié de pratiques « *inéquitables* » des Japonais. M. Carter aurait ajouté qu'il pourrait ne pas se rendre à la réunion des dirigeants des pays industrialisés à Tokyo si le Japon ne prenait pas d'importantes mesures pour réduire son excédent commercial vis-à-vis des Etats-Unis.

En 1978, cet excédent a atteint 12 milliards de dollars.

GRANDE BRETAGNE

● *La balance commerciale britannique* a enregistré un déficit de 119 millions de livres en janvier, au lieu d'un excédent de 67 millions de livres (chiffre révisé en baisse) en décembre. Les exportations ont atteint 2,81 milliards de livres (3,15 milliards de livres le mois précédent) et les importations 2,93 milliards de livres (3,08 milliards de livres). Cette détérioration est liée à la désorganisation des transports routiers et aux autres conflits sociaux intervenus en début d'année. Compte tenu d'un excédent des « invisibles », estimé à 120 millions de livres, la balance des comptes courants a enregistré un surplus de 1 million de livres en janvier, contre 187 millions de livres en décembre. — *(Agefi.)*

(PUBLICITÉ)

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Hydraulique, de la Mise en valeur des Terres et de la Protection de l'Environnement

Office National du Matériel Hydraulique O.NA.M.HYD.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un Avis d'Appel d'Offres International est lancé en vue de la fourniture de six (6) appareils de forage.

Les Soumissionnaires intéressés, peuvent retirer le cahier des charges contre la somme de 200 DA représentant les frais de reproduction, auprès de l'ONAMHYD IMMEUBLE SETHYAL KOUBA ALGER.

Les soumissions devront parvenir sous double enveloppe dans un délai de quarante-cinq jours (45) à partir de la date de parution du présent Appel d'Offres à l'adresse suivante :

O.NA.M.HYD - IMMEUBLE SETHYAL KOUBA ALGER.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante : « Appel d'Offres numéro 10.187 - A ne pas ouvrir ».

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Division de l'Administration et des Services Communs

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres est lancé pour :

1) La dépose d'une menuiserie bois.

2) La fourniture et pose d'une menuiserie en profilés aluminium anodisé et vitrage.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la SDIE / DASC / MDN - LES TAGARINS - ALGER.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires requises et placées sous double enveloppe devront parvenir au plus tard le 15 mars 1979 à l'adresse ci-dessous.

L'enveloppe intérieure cachetée à la cire portera le mot « Soumission » - « Appel d'offres menuiserie - Plis à ne pas ouvrir » avec l'indication du nom du candidat.

L'enveloppe extérieure indiquera l'adresse suivante :

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
DASC / DSF
B.P. 298 ALGER-GARE (ALGER).

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours à compter du 16 mars 1979.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de terrassement comprenant :

— 9 bulldozers ;
— 9 pelles rétro ;
— 7 rouleaux de 6 à 8 T ;
— 9 chargeurs sur pneus ;
— 7 rouleaux vibrants ;
— 2 wagons drills ;
— 7 niveleuses.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de terrassement - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de production de l'énergie comprenant :

— 27 groupes électrogènes 110 KVA ;
— 23 compresseurs 4 sorties.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de production de l'énergie - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de maintenance, comprenant :

— 1 atelier de maintenance ;
— 7 ateliers remorques ;
— 1 atelier mobile de graissage.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de maintenance - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de transport de béton comprenant :

— 18 cocottes à ciment 20 T ;
— 27 camions malaxeurs 6 M3 ;
— 18 dumpers hydroskip 800 à 1.200 L.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de transport de béton - A ne pas ouvrir »

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de production de béton comprenant :

— 5 centrales à béton de 30 M 3/H ;
— 2 centrales à béton de 60 M 3/H ;
— 10 silos à ciment de 70 M3 ;
— 45 bennes à béton de 1.000 L ;
— 9 parpaineuses d'une capacité de 2.000 U/Jour ;
— 18 bétonnières de 500 L ;
— 1 groupe de crépissage
— 4 silos à ciment de 150 M3.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de production de béton - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de levage et de chargement comprenant :

— 18 grues à tour 3 T/60 M ;
— 18 grues à tour 2 T/25 M ;
— 9 grues mobiles sur pneus 3 T/25 M ;
— 9 chariots élévateurs 3 T ;
— 18 monte-charge maximum 5 niveaux.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de levage et de chargement - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de chantier comprenant :

— 7 cisailles électriques pour fer à béton Ø 22
— 9 cintreuses électriques pour fer à béton Ø 22

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de chantier - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

Avis d'Appel d'Offres National et International

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

— 21 baraques de chantier de 18 m2.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres national et international - Fourniture de baraques de chantier - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

L'outillage suivant :

— 60 aiguilles vibrantes Ø 50 ;
— 12 aiguilles vibrantes Ø 35 ;
— 36 règles vibrantes ;
— 36 transpalettes 3 T ;
— 9 moules à claustras 30 x 30 84 U/jours ;
— 9 scies circulaires à bois ;
— 45 élingues 4 brins de 3 M ;
— 14 dames vibrantes.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture d'outillage - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

LE MONDE diplomatique

NUMÉRO DE FÉVRIER

CRAQUEMENTS EN ASIE : VERS DE NOUVEAUX CONFLITS

CAMBODGE : Communismes en crise et nationalisme (**Georges Boudarel, Pierre Brocheux et Daniel Hémery**). — VIETNAM : *Tensions internes et rupture d'équilibre* (**Patrice de Beer**). — LAOS : le maillon faible de l'ensemble indochinois (**Nayan Chanda**). Les rivalités entre Washington, Moscou et Pékin (**Philippe Pons**). — *La diaspora chinoise* (**Claude et Denys Lombard-Salmon**). — *Les droits de l'homme en Chine* (**Jean Daubier**).

●

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE ET LA LOGIQUE DE L'INDÉPENDANCE

(PIERRE JUDET)

●

LE NUMÉRO : 6 F

5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09
Publication mensuelle du « Monde »

En vente partout.

AFFAIRES

BILLET

Les pailles dans l'acier européen

Comme les autres sidérurgies des pays développés de l'Occident — y compris celle du Japon, — l'industrie européenne de l'acier souffre d'une mévente due à la crise, accrue par la redistribution des cartes industrielles entre les continents.

A l'origine du phénomène, une énorme erreur d'appréciation sur l'avenir. Pour n'être pas particulière à la sidérurgie, cette bévue a eu des conséquences plus graves qu'ailleurs, puisque le secteur est traditionnellement fragile, le marché étant spéculatif mais les investissements fort lourds. Avant la crise, les Neuf croyaient pouvoir écouler, en 1980, 185 millions de tonnes d'acier, produits grâce à une capacité de quelque 230 millions. Il est fort probable qu'ils couleront l'an prochain 40 à 45 millions de tonnes de moins. En termes d'emplois, la différence est plus grande encore, en raison des gains de productivité recherchée. Les diminutions d'emplois ne devaient, par exemple, guère dépasser 10 000 en France ; 40 000 ont été d'ores et déjà annoncées en deux vagues successives.

Face à l'épreuve, les patronats de l'acier ont d'abord réagi selon leur tradition : ententes nationales puis, au début de 1976, recherche — entre l'Allemagne, les Pays-Bas, le luxembourg, — d'un cartel international : le « DENELUX » (de son vrai nom Groupement économique international de la sidérurgie). La Commission de Bruxelles, craignant une violation des traités européens, a réagi rapidement ; à l'appel des patronats et des gouvernements français et britanniques elle a pris le dossier en main et lancé, au début de 1977, un plan anticrise, le « plan Simonet », baptisé l'année suivante « plan Davignon », le commissaire européen aux affaires industrielles ayant changé entre-temps.

L'idée était bonne d'organiser un repli ordonné de l'acier des Neuf (assorti de mesures sociales appropriées), de façon à limiter les dégâts — déjà visibles — d'une guerre des tarifs, où les plus forts ruineraient les autres, sans référence aucune à l'esprit communautaire. Et de préparer, par une modernisation accélérée, le redémarrage de la production dès qu'apparaîtraient des temps meilleurs, en dépit de la concurrence des forges de l'Est et du tiers-monde. Mais la volonté politique a fait défaut.

Aux Français, qui souhaitaient l'emploi de tous les moyens supranationaux — et dirigistes — que donne le traité régissant le CECA en cas de « crise manifeste », s'opposèrent les Allemands, apôtres d'un libéralisme économique proche des thèses soutenues en d'autres domaines par Paris. Faute d'accord, M. Simonet put simplement recommander aux Neuf l'application de « prix de référence », une certaine limitation des investissements et un effort de reconversion ; aux pays tiers, dont l'acier déferlait sur l'Europe, il demandait seulement de faire preuve de compréhension...

L'échec étant certain, les Neuf acceptèrent quelques mois plus tard un renforcement du dispositif, qui a pris effet en 1978 : contingentement négocié des livraisons d'acier des pays tiers (dont le prix doit désormais respecter un plancher) ; fixation de prix minimaux pour les ronds à béton, les coils, les laminés marchands à l'intérieur de la Communauté (et de prix d'orientation périodiquement relevés pour les autres aciers) ; aide plus vigoureuse à la conversion et à la réadaptation sociale...

Le bilan n'a pas été négatif. Les ventes des pays tiers ont baissé (de 12 % en France) ; les prix intérieurs, qui avaient chuté de 20 à 50 %, ont repris quelque 30 % ; les fraudes internes (des « Bresciani » italiens, mais aussi de producteurs allemands et néerlandais) ont diminué ; dans quelques cas, Bruxelles a pu obtenir que des restructurations réduisent les capacités de production sans trop de licenciements... Mais le gué est encore loin d'être passé ; il faudra plusieurs années pour que l'Europe se mette à l'abri des dangers en se spécialisant dans les aciers de plus en plus transformés, fabriqués avec une grande productivité.

La France est particulièrement vulnérable, deux erreurs successives — ne pas avoir cru à une crise longue, puis attendre les élections de mars 1978 — l'ayant conduite à différer trop longtemps son action. Il lui faut maintenant préciser ses choix : abandonner ses zones archaïques de production ou les convertir vers des activités métallurgiques plus compétitives. Ce choix ne lui est d'ailleurs pas particulier : la Belgique, la Grande-Bretagne, doivent faire face à des difficultés de même nature et de conséquences sociales aussi redoutables.

Au-delà du « plan Davignon », essentiellement défensif, l'Europe doit songer à une politique industrielle offensive pour sauvegarder à terme ses emplois et ses paiements extérieurs. En a-t-elle les moyens politiques ?

GILBERT MATHIEU.

● *Le groupe Luchaire rachète les établissements Hugonnet de Dijon.* — Le tribunal de commerce de Nancy a homologué le plan des curateurs des établissements Hugonnet, société de chaudronnerie de la banlieue dijonnaise (quatre cent cinquante salariés), et a accepté le rachat de cette dernière par les établissements Luchaire, premier groupe français dans ce secteur, a-t-on appris mardi.

Le groupe Luchaire achètera 66 % des actions et, selon un des curateurs, « *ne transférera pas de technologie ni de main-d'œuvre et ne procédera pas à des licenciements* ».

La C.G.T. est hostile à l'installation d'une usine Ford en Lorraine

La fédération de la métallurgie C.G.T. (F.T.M.-C.G.T.) a exprimé, mercredi 14 février, au cours d'une conférence de presse, son inquiétude sur l'avenir de l'industrie automobile, « *forte, mais mal conduite* », et sur le devenir de ses deux millions de salariés. Rappelant les « *milliers de licenciements* » intervenus chez Chrysler et chez Renault véhicules industriels, ainsi que les menaces pesant sur l'emploi des salariés de la région parisienne (chez Renault, Citroën et Chausson), la F.T.M.-C.G.T. a réclamé la réunion d'une « table ronde » tripartite, rassemblant les ministères concernés, la direction et les syndicats de R.V.I. pour « *examiner la situation du constructeur de poids lourds et trouver des solutions* ». Elle a demandé l'ouverture de négociations globales pour améliorer la coopération entre les groupes Renault et Peugeot-Citroën-Chrysler dans le domaine de la recherche et de la diversification.

Opposée à l'installation d'une usine Ford en Lorraine — « *Il est paradoxal que le gouvernement accorde 1,5 ou même 2 milliards de francs pour implanter en Lorraine une usine étrangère qui risque d'aggraver la situation de l'industrie nationale*, — la C.G.T. a dénoncé les « *transferts d'activité* » annoncés par Renault et Peugeot-Citroën. « *En fait d'implantations nouvelles dans le Nord ou la Lorraine, il s'agit d'une délocalisation des activités* », qui risquent à terme « *de se traduire par des pertes d'emplois* », dans la mesure où les nouvelles unités mises en service auront une technologie plus avancée que les anciennes usines.

« *On parle de construire dans la future usine de Bartilly des estafettes Renault actuellement montées chez Chausson. Dans ce cas, cela entraînerait la suppression de mille emplois dans cette entreprise* », a précisé la C.G.T., citant de nombreux exemples de ce type.

MANUFRANCE : le nouveau plan de redressement ne sera connu qu'au début de la semaine prochaine.

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Le plan de redressement de Manufrance ne sera officiellement connu qu'au début de la semaine prochaine. D'ici là, le P.-D. G., M. René Mestries, peut encore y apporter quelques corrections d'importance, principalement en ce qui concerne le nombre de licenciements envisagés. (On parle de six cents suppressions d'emplois.) Elles seront fonction des négociations qu'il poursuit avec les responsables du comité interministériel d'adaptation des structures industrielles (CIASI), qu'il a rencontré le 13 février et qu'il recevra le 17.

Les deux syndics, ainsi que MM. Jacques Plaine, juge-commissaire, et Marius Boutrand, président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, ont tenu mercredi 14 février une réunion avec M. Mestries, qui leur a présenté les grandes lignes de son plan à défaut d'être encore en mesure de leur donner normalement la primeur de la version définitive. Des « fuites » concernant son plan ont plus que contrarié le P.-D. G. de Manufrance.

Celui-ci, dans un communiqué publié dans l'après-midi de mercredi 14 février, a indiqué que les nouvelles diffusées le jour même, notamment celles concernant les effectifs, « *étaient dénuées de tout fondement, les études n'étant pas terminées* ». M. Mestries a demandé qu'à l'avenir soient considérées « *comme nulles et non avenues toutes informations qui ne proviendraient pas d'un communiqué officiel* » de sa part et qui exigeraient d'ailleurs, a-t-il souligné, « *l'agrément préalable du tribunal de commerce de Saint-Etienne* ». C'est à cette instance en effet qu'il appartient en dernier ressort d'entériner le plan de M. Mestries, au besoin après l'avoir amendé. — P. C.

FISCALITÉ

Les entreprises pourront différer le paiement de leurs impôts aussi longtemps que l'État leur devra de l'argent

Faire de l'Etat un débiteur comme les autres ? Cela peut passer, de l'aveu même du ministre du budget, pour un « truisme ». Cependant, MM. Maurice Papon et René Monory, ministre de l'économie, ne doutent pas qu'il en sera très bientôt ainsi. Ils s'en sont expliqués, mercredi 14 février, devant la presse, après leur communication sur ce sujet au conseil des ministres.

Pour comprendre les intentions gouvernementales, il suffit, a précisé M. Papon, de se rapporter au programme de Blois qui déclarait : « *Lorsque l'Etat est débiteur d'un particulier ou d'une entreprise, il sera désormais soumis au droit commun. Il devra acquitter les mêmes intérêts que les particuliers pour ses retards de paiement. Le citoyen bénéficiera des délais de prescription normaux. Les particuliers ou une entreprise ne pourront être soumis à des pénalités de retard ou à des poursuites, s'ils disposent de créances non payées par l'Etat.* »

Déjà, les ministères du budget et de l'économie font état de résultats favorables en ce qui concerne les délais de paiement, grâce notamment à un meilleur équilibre établi, depuis 1977, entre les autorisations de programme et les crédits de paiement inscrits au budget. Grâce aussi à la mise en œuvre des décrets du 29 août 1977, qui ont réduit de quatre-vingt-dix à quarante-cinq jours les délais de paiement par l'Etat.

La volonté de renforcer les garanties des citoyens se retrouve dans les mesures nouvelles annoncées au conseil des ministres de mercredi. « *C'est une novation considérable*, a souligné M. Papon, *de prévoir que le paiement exigé des débiteurs de l'Etat* [impôts dus par exemple], *qui disposent par ailleurs d'une créance certaine non réglée par l'Etat, sera systématiquement différé jusqu'à la date du règlement attendu de l'Etat.* » (1).

Pour M. Monory, l'effort doit porter maintenant sur les collectivités locales et sur les hôpitaux. Si, pour les premières, en 1978, on ne relève qu'une minorité de créances (10 %) payées au-delà de 90 jours, il n'en va pas de même pour les secondes qui souffrent de problèmes de trésorerie. Or on ne peut soumettre d'emblée les collectivités locales au même régime que l'Etat, estime le ministre de l'économie. Celui-ci s'inquiète également des moyens de recours dont devraient pouvoir disposer les entreprises qui hésitent souvent à affronter la puissance publique de peur de se voir éliminer des marchés par la suite.

Se disant particulièrement soucieux de l'intérêt des petites et moyennes entreprises, M. Monory a mis en chantier l'étude des conditions dans lesquelles de nouveaux progrès pourraient être accomplis. Le président de la République a demandé à M. Monory de lui présenter le dispositif lors d'une communication ultérieure devant le conseil des ministres.

(1) Ce dispositif ne concerne évidemment ni le contribuable de mauvaise foi ayant accumulé des dettes fiscales anciennes, ni le détenteur d'un titre dont le remboursement interviendra dans plusieurs années (bons du Trésor, par exemple), ni les impôts indirects (T.V.A.) que les entreprises « collectent » pour le compte de l'Etat.

ÉNERGIE

ABOU DHABI ET LE QATAR RELÈVENT LE PRIX DU PÉTROLE « LÉGER »

(Suite de la première page.)

Les experts pétroliers américains s'attendent, pour leur part, à une augmentation générale moyenne de 2 % supérieure à la hausse prévue en décembre.

Le manque de pétrole iranien continue à faire sentir ses effets. *National Airliner* a annulé le 13 février son vol quotidien New York - Amsterdam et précisé qu'elle n'assurerait cette liaison ni le 16 ni le 17 février. La firme Texaco qui fournit l'essentiel du carburant à l'aéroport /ennedy a demandé aux transporteurs de limiter leur consommation. « *Les réserves sont extrêmement serrées en raison de la limitation des disponilibités en pétrole au niveau national* » a déclaré un porte-parole de Texaco.

L'Iran aurait cependant fait savoir selon la source diplomatique de Washington, qu'il allait reprendre ses exportations pétrolières dans le courant de l'année. Précision trop vague pour rassurer les Américains. Selon le secrétaire adjoint à l'énergie, M. O'Leary, les Etats-Unis sont « *e nmauvaise posture* » pour faire face efficacement à un resserement de leurs ressources énergétiques dans les prochaines décennies ; les événements d'Iran vont inciter les autres pays producteurs de pétrole à ralentir leur production. Cette situation, affirme-t-il, obligera les pays industrialisés à acepter un taux de croissance moins élevé ou a obtenir de meilleurs résultats dans l'action menée pour conserver l'énergie. Quant aux économistes des banques d'outre-Atlantique ils estiment déjà que la hausse des prix du pétrole pourrait compromettre le plan anti-inflation du président Carter.

BRUNO DETHOMAS.

LES MARCHÉS
LONDRES
PARIS
NOUVELLES DES SOCIÉ
BOURSE DE PARIS - 14 FÉVI

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
14 FÉVRIER

L'indécision, toujours

Le climat général est resté très indécis ce mercredi à la Bourse de Paris où, après son léger redressement de la veille (0,4 %), l'indicateur instantané s'est tout aussi légèrement replié (— 0,4 % environ) à l'issue d'une séance encore très calme.

La tendance est donc restée très irrégulière et des disparités importantes ont pu être relevées : ainsi, le bâtiment et la chimie ont encore sensiblement baissé tandis que l'alimentation et les établissements de crédit progressaient sur un large front. De fait, les trois meilleures performances de la séance ont été réalisées par U.F.B., Crédit du Nord et Comptoir des Entrepreneurs (+ 4 à 6 %). A l'inverse, C.E.M., S.C.O.A., Penarroya et Jeumont ont cédé de 4 à 5 %.

La situation en Iran est encore trop floue pour prendre quelque décision que ce soit. Tel était l'état d'esprit quasi général dans les travées du Palais Brongniart où l'on commentait avec quelque inquiétude l'attaque de l'ambassade américaine à Téhéran et la mort de l'ambassadeur des Etats-Unis à Kaboul. De toute évidence, les milieux financiers gardent leurs yeux braqués sur cette partie du monde. Le climat social français n'est toujours pas de nature à les en détourner...

Sur le marché de l'or, peu actif (5,32 millions de francs de transactions contre 8,89 millions), le lingot a encore cédé 500 francs à 32 600 francs tandis que le napoléon perdait 5 francs à 270 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

LONDRES

Peu impressionné par la conclusion du « pacte social », mais rendu inquiet, en revanche, par la perspective d'une recrudescence de l'inflation, le marché vire à la baisse, et l'indice des industrielles avait perdu 1,3 point, à 456,1, peu après l'ouverture. Recul des pétroles. Hausse des mines d'or. Stabilité des fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 245 .. contre 240 65

VALEURS	CLOTURE 14/2	COURS 15/2
Beecham	617 ...	618 ...
British Petroleum	864 ...	872 ...
Courtaulds	107 ...	107 ...
De Beers	452 ...	452 ...
Imperial Chemical	363 ...	363 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	278 ...	277 ...
Shell	834 ...	835 ...
Vickers	177 .	179 .
War Loan 3 1/2 %	28 3/8	28 3/8
*West Driefontein	31 3/4	31 3/4
*Western Holding	28 ...	28 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREDIT DU NORD. — Le bénéfice net réalisé en 1978 s'est élevé à 15,3 millions de francs, auxquels s'ajoutent 10,2 millions de plus-values à long terme virées à la réserve prévue à cet effet. En 1977, le bénéfice net avait atteint 11,8 millions de francs. Le dividende statutaire global sera maintenu à 3,75 F par action.

DAMART-SERVIPOSTE. — Le résultat d'exploitation de l'exercice 1978 pourrait être en progrès de 18 à 20 % par rapport à celui de 1977.

C.I.T.-ALCATEL. — Le chiffre d'affaires consolidé pour 1978 s'est élevé à 5 754 millions de francs, hors taxes, contre 5 152 millions en 1977 (+ 10,4 % à structures comparables).

THOMSON-BRANDT. — Chiffre d'affaires consolidé du groupe pour 1978 : 22 824 millions de francs contre 19 682 millions en 1977 (+ 11 % à structures comparables).

S.N.C.F. — La Société lancera le 19 février un emprunt de 1,2 milliard de francs divisé en obligations de 5 000 francs portant intérêt de 9,70 % et d'une durée de dix-huit ans.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/2	15/2
1 dollar (en yens)	208 725	200 30

NEW-YORK

Plus hésitant

Le climat général reste hésitant à la Bourse américaine où le mouvement de redressement timidement amorcé lundi a connu un coup d'arrêt mercredi. L'indice Dow Jones a en effet cédé 0,43 point à 829,78, à l'issue d'une séance encore assez calme puisque le volume des transactions s'est élevé à 27,36 millions de titres contre 28,55 millions la veille.

Le nombre de valeurs en hausse *est cependant resté à peu près équivalent* à celui des baisses (699 contre 698) tandis que 445 actions demeuraient pratiquement inchangées.

La situation en Iran et ses conséquences sur l'approvisionnement en pétrole demeurent bien sûr au centre des préoccupations des milieux financiers. Mais les bruits de bottes qui se font entendre à la frontière sino-vietnamienne ne sont pas passés inaperçus. Enfin, sur le plan strictement économique, la déclaration de M. McGillicuddy, président de la Manufacturers Hanover Trust, selon lequel « le taux de base des banques (« prime rate ») pourrait atteindre 12,25 % prochainement » (contre 11 3/4 % actuellement) a suscité quelque inquiétude autour du Big Board.

VALEURS	COURS 13/2	COURS 14/2
Alcoa	52 5/8	52 3/4
A.T.T.	64 1/2	64 3/8
Boeing	70 7/8	68 3/8
Chase Manhattan Bank	29 1/4	29 1/8
Du Pont de Nemours	132 1/4	132 3/4
Eastman Kodak	61 3/8	60 1/2
Exxon	50 7/8	50 7/8
Ford	40 7/8	41 ...
General Electric	46 1/2	46 3/4
General Foods	35 1/4	35 ...
General Motors	54 7/8	55 1/4
Goodyear	18 3/4	18 7/8
I.B.M.	308 1/2	305 1/4
I.T.T.	28 3/8	28 5/8
Kennecott	24 1/4	24 ...
Mobil Oil	71 3/8	70 5/8
Pfizer	31 1/8	31 1/8
Schlumberger	98 5/8	98 ...
Texaco	24 1/2	24 3/4
U.A.L. Inc.	26 5/8	24 7/8
Union Carbide	35 3/4	36 ...
U.S. Steel	24 1/4	24 1/4
Westinghouse	18 ...	17 3/4
Xerox	57 ...	56 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	13 fév.	14 fév.
Valeurs françaises	98,5	98,5
Valeurs étrangères	109,2	109,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	84,9	84,8

BOURSE DE PARIS - 14 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

15/2	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/2	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 280	4 278	4 28
Allemagne (100 DM)	230 010	230 250	229
Belgique (100 F)	14 591	14 600	14 25
Pays-Bas (100 fl.)	212 610	212 180	216 50
Danemark (100 krd)	82 940	83 070	82
Norvège (100 k)	82 880	83 980	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 550	8 558	8 50
Italie (1 000 lires)	5 096	5 090	5 10
Suisse (100 fr.)	255 150	255	251
Suède (100 krs)	97 830	97 900	96 75
Autriche (100 sch.)	31 410	31 456	31 50
Espagne (100 pes.)	6 193	6 188	5 90
Portugal (100 esc.)	9 040	9 015	9
Canada ($ can. 1)	3 591	3 587	3 585
Japon (100 yens)	2 135	2 135	2 07

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/2
Or fin (kilo en barre)	32850	32550
Or fin (en lingot)	33100	32600
Pièce française (20 fr.)	275	270
Pièce française (10 fr.)	225 ..	220
Pièce suisse (20 fr.)	270 ..	265 10
Union latine (20 fr.)	248 50	244 50
Souverain	293 90	291 30
Pièce de 20 dollars	1278	1270
Pièce de 10 dollars	725	725
Pièce de 5 dollars	440	440
Pièce de 50 pesos	1280	1274 50
Pièce de 10 florins	246 50	244

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— PHILOSOPHIE : « Le petit manège », par Manuel de Dieguez ; « La logique des couleurs », par Jacques Bouveresse ; « Cartésianisme et augustinisme », par Jean Lacroix.

3. ÉTRANGER
— La révolution en Iran.

4. PROCHE-ORIENT
AMÉRIQUES
AFRIQUE

5-6. EUROPE
— ITALIE : les Brigades rouges s'emparent de voitures blindées du ministère de l'intérieur.
— RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE : nouveau cas d'espionnage au profit de la R.D.A.

6-7. ASIE
— « Démocratisation au Bangladesh » (I), par Gérard Viratelle.

8 à 11. POLITIQUE

12. SOCIÉTÉ
SCIENCES

LE MONDE DES LIVRES
PAGES 13 A 19
FEUILLETON : « Le canard du doute », de Rezvani.
ROMANS : *Confidences en la mineur*, de Roger Grenier. La dernière œuvre de Jean Renoir.
HISTOIRE : Napoléon par l'anecdote et le roman.
LETTRES SCANDINAVES : Ekelöf prince du Nord ; Régis Boyer et les sagas ; La magie du Kalevala ; Harry Martinson et le roman de l'enfance.

20 à 22. CULTURE
24. ÉDUCATION
24-25. RELIGION
— La conclusion de l'assemblée de Puebla.

27. RÉGIONS
— Les établissements publics ont voté leur budget.

28 à 30. ÉCONOMIE
— SOCIAL : forte augmentation du chômage en janvier.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (20)
Annonces classées (26 et 27) ; Aujourd'hui (25) ; Bulletin d'enneigement (25) ; Carnet (23) ; « Journal officiel » (25) ; Loterie nationale et Loto (25) ; Météorologie (25) ; Mots croisés (25) ; Bourse (31).

BAISSE MODÉRÉE DU DOLLAR

La hausse de 7 à 8 % sur le prix du pétrole, annoncée brusquement mercredi en fin d'après-midi par les émirats d'Abu-Dhabi et de Qatar, n'a entraîné qu'une baisse modérée du dollar grâce aux interventions massives des banques centrales. A Francfort, le cours de la monnaie américaine est revenu de 1,8575 DM à 1,85 DM, et, à Paris, de 4,27 F à 4,26 F environ.

Sur le marché de l'or, qui très logiquement évolue à l'inverse de celui du dollar, le cours de l'once, tombé mercredi matin de 242 dollars à 237 dollars, est remonté vigoureusement à plus de 245 dollars.

LA JOURNÉE D'ACTION DU 16 FÉVRIER POUR LA SIDÉRURGIE

Dans le Nord et la Lorraine, les grèves et les manifestations s'étendront à d'autres secteurs d'activité

La journée nationale d'action pour la sidérurgie lancée le 16 février par les centrales syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. sera diversement suivie selon les secteurs et les régions. En effet, comme nous l'indiquent nos correspondants à Lille, Metz, Lyon et Marseille, les consignes syndicales sont assez variées : manifestations, actions ponctuelles plus ou moins dures, et expression diverse de la solidarité, tant des salariés d'autres secteurs d'activité que de commerçants... ou non-participation à la journée nationale.

Le contexte de crise, lui, ne varie guère. De nombreuses ripostes aux menaces de licenciements dans les entreprises ont encore marqué les journées des 14 et 15 février.

Ainsi, aux Forges de Blagny, dans les Ardennes, une centaine d'épouses de salariés ont « gardé à vue », pendant quelques heures, le directeur et le chef du personnel.

Aux usines de Renault-Véhicules industriels, où mille ouvriers de l'usine de Saint-Priest (Rhône) poursuivent la grève commencée le 12 février, plusieurs milliers de salariés des usines R.V.I. ont manifesté jeudi matin à Lyon. Blocage de la circulation à l'entrée de Vichy par des ouvriers de Elliot-Automation (matériel électronique), menancés de licenciement ; blocage de la circulation également par les grévistes de la plate-forme C.d.F.-Chimie, à Carling (Moselle), débrayages aux usines Chrysler-France de La Rochelle (Charente-Maritime), à l'appel des syndicats libres.

Les revendications sont salariales chez International Harvester France (tracteurs), à Saint-Dizier (Haute-Marne), en grève depuis une semaine, mais aussi à Lyon, chez Petercem (électronique), où quelques heurts se sont produits entre grévistes et non-grévistes.

La journée nationale d'action pour la sidérurgie prévue pour le 16 février concerne au premier chef les régions de production liée à cette activité. Selon notre correspondant à Marseille, Jean Contrucci, le mot d'ordre de grève de trente-deux heures lancé par les syndicats à Solmer de Fos-sur-Mer devrait marquer le début de deux semaines d'actions régionales.

Ailleurs, les initiatives connues sont rares. A Blainville (Calvados), la C.G.T. lance une opération « usine morte » à Renault-Véhicules industriels. Selon notre correspondant régional, la seule manifestation prévue à Lyon se traduira par le dépôt à la préfecture du Rhône, par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN d'un manifeste faisant la synthèse des « états généraux de l'emploi » *qui se sont tenus à Lyon le 7 février*

En région parisienne, aucune manifestation commune n'est prévue.

« Rappelant que l'emploi de la force publique doit respecter les normes légales prévues par l'article 104 du code pénal », *la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), inquiète* « de voir les forces de police et de gendarmerie utilisées systématiquement dans les conflits sociaux » et « soucieuse d'éviter des affrontements », *souhaite que* « le gouvernement engage rapidement des négociations véritables avec les syndicats ».

● DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS, on s'attend à une participation très importante à la journée de grève du 16 février. Vingt et une manifestations avec défilé sont prévues dans les grandes villes de la région. Mais c'est tout naturellement dans le Valenciennois — le plus concerné — que s'affirmera la plus grande solidarité avec les sidérurgistes menacés de perdre leur emploi. Non seulement toutes les organisations syndicales et les partis de gauche s'associent au mouvement, mais beaucoup de commerçants et d'artisans baisseront leur rideau. Les cabinets médicaux et les pharmacies, tout en assurant les urgences, fermeront, de même que certains cabinets d'avocat. L'Orchestre philharmonique de Lille, que dirige Jean-Claude Casadessus, lors d'un concert donné à Denain, a affirmé, lui aussi, sa solidarité avec les travailleurs. Pour bien marquer l'importance de l'événement, M. Pierre Mauroy a ouvert, lundi, la séance du conseil général réuni à Lille par ces mots : *« Les événements que nous vivons sont l'expression d'une juste colère que nous partageons. Le 16 février, je serai avec eux* [les travailleurs] *dans le Valenciennois, secteur le plus menacé. »*

Dans le reste de la région, les prises de position pour la grève ont été multiples, mais plus diverses. A Lille, par exemple, les bus stopperont deux heures le matin et deux heures l'après-midi, alors qu'il n'y aura pas de tramways entre Lille, Roubaix et Tourcoing durant toute la journée. Dans l'administration, on s'attend à la fermeture de nombreuses mairies et des communautés urbaines de Lille et de Dunkerque. Un préavis de grève a été aussi déposé à la S.N.C.F. Dans les P.T.T., F.O. et la C.F.T.C. n'ont donné aucune consigne. Dans l'enseignement, l'appel de la FEN sera largement entendu. Le syndicat C.F.D.T. de l'enseignement privé appelle également à la grève. Dans les Houillères, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont lancé un mot d'ordre d'arrêt du travail de vingt-quatre heures. D'une manière générale, la C.G.C., la C.F.T.C. et F.O. ont des positions plus réservées,

● EN LORRAINE, la journée nationale d'action dans la sidérurgie sera élargie à d'autres secteurs. En effet, l'ensemble des syndicats des mines de fer ont décidé de s'associer à cette journée en lançant un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures. Ils ont également annoncé qu'ils manifesteront à Metz dans la matinée. Dans l'enseignement, la FEN et le SGEN-C.F.D.T. participeront à la journée. Enfin, les cheminots de la région de Metz ont déposé un préavis de grève. En revanche, dans les autres secteurs d'activité, l'initiative a été laissée aux différentes sections et fédérations. Il est à noter que les syndicats ont renoncé à lancer un mot d'ordre général, comme cela avait été le cas — et avec succès — le 12 janvier dernier. Les syndicalistes craignent apparemment à présent de ne pouvoir mobiliser autant de personnes que le mois précédent. Organiser une importante manifestation de masse serait peut-être aussi prendre le risque d'être débordé par des éléments incontrôlés. Telle est la raison pour laquelle la seule manifestation annoncée à Metz est celle des mineurs de fer, réputés pour leur discipline et où la C.G.T. est largement majoritaire.

En fait, seules des actions ponctuelles sont d'ores et déjà prévues. Les plus importantes sevraient être des barrages sur les voies de communication. A Longwy, où la tension reste très vive, l'intersyndicale a décidé de bloquer les frontières et certaines routes, vendredi de 5 heures à 23 heures. Des barrages pourraient être également mis en place dès 3 heures du matin dans le secteur de Thionville. Cependant, des opérations spectaculaires, telles des occupations de locaux, ne sauraient être exclues.

Cette journée d'action de vendredi, même si elle ne devait pas avoir la même ampleur que celle du mois précédent, reste d'une grande importance pour les organisations syndicales à quelques jours de leur entrevue avec le ministre de l'industrie, qui sera suivie par une rencontre avec les dirigeants des groupes sidérurgistes.

Le dialogue, si ce n'est la négociation, a été cependant rétabli au niveau européen. Mercredi, les représentants des cinq fédérations lorraines de la sidérurgie ont rencontré M. Etienne Davignon, commissaire européen à l'industrialisation. Ce dernier, prêt à discuter avec les syndicats, selon eux *« sans préalable et en dehors de tout esprit polémique »*, a annoncé que la politique industrielle et les objectifs généraux de la sidérurgie des Neuf seront discutés à Bruxelles prochainement par un comité restreint auquel des documents économiques et sociaux seront remis. En outre, il s'est montré prêt, selon les syndicats, à examiner avec eux les problèmes de la cinquième équipe en feu continu, les trente-cinq heures pour les services discontinus ainsi que la préretraite.

JEAN-CHARLES BOURDIER
et GEORGES SUEUR.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le roi du Maroc*, accompagné de M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, est arrivé mercredi 14 février, en fin d'après-midi, au château de Betz, à 50 km au nord-est de Paris, où il séjournera quatre jours.

● *En Espagne, un garde civil a été blessé par balle*, mercredi 14 février dans la soirée, à Zumaya, par des inconnus qui pourraient appartenir à l'ETA, l'organisation séparatiste basque,

● *Suicide d'un détenu à Fleury-Mérogis.* — Un jeune homme, M. Belaïd Belkaïd, dix-huit ans, qui était inculpé pour vol dans un grand magasin, puis incarcéré sur décision d'un jueg d'instruction parisien, a été trouvé pendu, le samedi 10 février, dans la cel-

● *Le tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe de France de football*, qui se disputeront par matches aller et retour les 10 et 11 mars et 24 ou 25 mars, a été effectué le 15 février à Paris. Quatre rencontres opposeront des clubs de première division : Monaco-Paris S.G., Valenciennes - Strasbourg, Bordeaux - Bastia et Angers-Paris F.C. En cas de qualification contre Montpellier, Nîmes rencontrera Lyon.

Les autres matches seront : Avignon ou Vauban-Strasbourg contre Ajaccio, Gueugnon contre Alès, Nantes contre Thonon, Nice contre Martigues ou La Gauloise, Metz contre Angoulême, La Rochelle contre Reims, Besançon contre Saint-Etienne, Quimper contre Auxerre, Marseille contre Saint-Dié, Lens contre Nancy et Amiens contre Lille.

AU LARGE DE L'ESPAGNE

Dix morts, treize disparus dans le naufrage d'un cargo français

Dix morts, treize disparus, huit rescapés, tel est le lourd bilan du naufrage, mercredi 14 février, au large de Vigo, en Espagne, du cargo « François-Vieljeux » appartenant à la Société navale des chargeurs Delmas-Vieljeux (S.N.C.D.V.). Ce navire construit en 1973 aux chantiers navals de La Ciotat était équipé de matériels modernes, et rien jusqu'à présent ne permet de penser que l'accident soit dû à un défaut de sécurité.

Le temps était très mauvais mercredi (vents de force 10) et les marins qui connaissent ces parages (nord du Portugal, cap Finistère, entrée du golfe de Gascogne) redoutent les tempêtes, qui y sont fréquentes. L'hypothèse avancée pour expliquer les causes de l'accident serait un déplacement de la cargaison, ce qui a provoqué une gîte de 25 degrés. Ensuite, le navire a coulé. Le *François Vieljeux* venait de la côte orientale d'Afrique, via Suez, et se dirigeait vers Rotterdam avec 14 000 tonnes de marchandises diverses (mais pas un chargement de billes de bois comme il a pu être dit). Il y avait à bord vingt-huit hommes d'équipage et trois épouses de marins.

Dès le naufrage, des navires de la marine nationale, des cargos et un remorqueur se sont portés sur les lieux. Le *Saint Dominique*, de la société navale de l'Ouest, a recueilli neuf marins, mais l'un est décédé ensuite.

Le Syndicat des officiers C.F.D.T. a envoyé jeudi 15 février un télégramme au directeur général de la marine marchande pour lui demander que des combinaisons de survie soient embarquées sur les navires. Connues sous le nom de combinaisons Rigolet, du nom de leur inventeur, un caommandant à la Compagnie nationale de navigation, les combinaisons permettent au marin naufragé qui en est équipé de rester près de sept heures dans l'eau, en attendant les secours.

Cet accident qui survient un mois et demi après l'explosion du pétrolier Betelgeuse en Irlande (quarante-neuf morts) endeuille l'un des armements français les plus dynamiques et les plus sérieux. Présidée par M. Tristan Vieljeux, la S.N.C.D.V. possède une trentaine de navires d'une moyenne d'âge à peine supérieure à trois ans. Emmployant avec ses filiales environ sept mille personnes, la S.N.C.D.V. est souvent désignée, dans les milieux maritimes, comme la société d'armement gérée de la manière la plus rigoureuse.

En Iran

UNE VIVE RÉSISTANCE ARMÉE AU RÉGIME SE POURSUIT A TABRIZ

Téhéran (Reuter). — Pour la troisième journée consécutive, le nouveau régime iranien se heurte, ce jeudi 15 février, à une farouche résistance armée à Tabriz, capitale de la province occidentale de l'Azerbaïdjan, limitrophe de l'Union soviétique.

L'identité exacte de ceux qui résistent les armes à la main demeure un mystère. D'après « la Voix de la révolution », il s'agit de « monarchistes » et d'« agents de la SAVAK semant la terreur dans la ville ». On ignore jusqu'à présent le bilan exact de ces heurts. « La Voix de la révolution » indique, mercredi soir, que des membres de l'aviation, de l'armée de terre et de la gendarmerie prêtaient main forte aux « forces révolutionnaires ».

Toutes les routes menant à Tabriz ont été fermées jeudi et, selon certaines informations, le commandant militaire de la place a fait appel aux blindés pour réduire le foyer de résistance.

A Téhéran, la radio diffuse des appels invitant les « forces révolutionnaires » à se porter au secours de la population de Tabriz.

(Lire nos informations page 3.)

Après l'effondrement de sept poutrelles au Parc des Princes

LE MATCH FRANCE - PAYS DE GALLES SERA-T-IL JOUÉ A PARIS ?

Finale avant l'heure du Tournoi des cinq nations, le match France-Pays de Galles donne décidément beaucoup de soucis aux dirigeants de la Fédération française de rugby (F.F.R.). Non seulement la partie ne sera pas retransmise par la télévision si la grève de la S.F.P. continue, comme il est vraisemblable, mais, de plus, la toiture du Parc des Princes, unique stade parisien, s'est révélée branlante. Tellement branlante que sept poutrelles se sont effondrées sur les gradins de la division K dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 février.

Ce n'est pas la première fois que le Parc des Princes, ouvert en 1972, donne des soucis à son propriétaire, la Ville de Paris. Après des controverses sur sa contenance et son coût, la pelouse, transformée en bourbier après chaque match, ne permit plus, en 1975, de jouer plusieurs parties successives. Il a fallu donc fermer le Parc, « consolider » une pelouse qui aurait coûté près de 1 million de francs et débourser 200 000 francs pour effectuer les premiers travaux d'entretien. Maintenant, c'est la carcasse d'acier enrobé de béton du stade qui fait sa « maladie de jeunesse », une maladie qui inquiétait depuis quelque temps la municipalité, puisqu'elle a demandé au tribunal administratif de désigner un expert afin de détecter d'éventuels vices de construction.

Un communiqué diffusé par la Ville de Paris mercredi soir 14 février déclare notamment : « En raison des fortes variations de températures enregistrées cet hiver, des mouvements importants ont affecté les quatre joints de dilatation de la toiture aux angles du Parc des Princes. Dans l'un des angles, ces mouvements ont entraîné, mardi matin, le décrochement de quelques éléments de couverture. Les techniciens de la Ville de Paris ont alors procédé à un examen approfondi de la toiture avec des relevés photographiques. Ces relevés ont montré la nécessité de prendre des mesures de confortation qui sont d'ores et déjà mises en œuvre sur les quatre travées incriminées. »

Jouera-t-on à Paris ? La décision des experts de la Ville qui ont en charge un grave problème de sécurité ne sera connue que vendredi matin.

Le numéro du « Monde » daté 15 février 1979 a été tiré à 573 461 exemplaires.

